

COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

Trente-quatrième session

RÉVISION DU

PROGRAMME ET BUDGET POUR 2024

Note : Dans le présent document, le masculin est employé à titre générique par souci de lisibilité et de cohérence et désigne aussi bien les femmes que les hommes. Plus particulièrement, la forme masculine est ici retenue pour désigner le poste de directeur général et les deux postes de directeur général adjoint, dès lors qu'il n'est pas explicitement question de leurs titulaires actuelles.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Décisions clés pour 2024	1
Décisions à prendre concernant la Révision du Programme et Budget pour 2024.....	3
Tableaux synoptiques.....	5
Présentation de l'Organisation	7
Structure organisationnelle.....	9
Organigramme de l'OIM.....	35
Financement de la structure de base	37
Fusion de la partie administrative du budget et des revenus de soutien opérationnel pour 2024.....	39
Partie I : Partie administrative du budget (en francs suisses)	41
Partie administrative du budget.....	43
Barème des quotes-parts et contributions assignées.....	44
Objets de dépenses.....	48
Tableau des effectifs.....	51
Partie II : Partie opérationnelle du budget (en dollars É.-U.)	53
Revenus de soutien opérationnel.....	55
Sources et application des revenus de soutien opérationnel.....	58
Financement de la partie opérationnelle du budget.....	59
Contributions volontaires escomptées à la partie opérationnelle du budget.....	60
Services/Appuis	63
Tableau synoptique.....	65
I. Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise.....	66
II. Migration et santé.....	98
III. Migration et développement durable.....	108
IV. Migration régulée.....	121
V. Migration assistée.....	156
VI. Données, politiques, recherche et communication en matière migratoire.....	170
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations.....	180
VIII. Appui aux programmes de caractère général.....	182
Ventilation géographique de la partie opérationnelle du budget	189
Tableaux récapitulatifs.....	191
Programmes et projets par région.....	192
Afrique.....	192
Moyen-Orient.....	198
Amérique latine et Caraïbes.....	200
Amérique du Nord.....	203
Asie et Océanie.....	204
Europe.....	208
Appui et services à l'échelle mondiale.....	212
ANNEXES (mises à jour depuis la parution du document C/114/6/)	
Annexe I Financement de la structure de base – Tendances	
Annexe II Fonds détenus dans des comptes spéciaux	
Annexe IV Partie opérationnelle du budget – Effectifs/dépenses administratives et de personnel	
Annexe V Mouvements estimatifs	

SIGLES ET ACRONYMES

COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DSS	Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
iGATOR	Integrated Global Airlines Ticket Order Record
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
MOPAN	Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRISM	Système de gestion intégrée des processus et des ressources
PSEAH	Prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel
RSO	Revenus de soutien opérationnel
SCAAN	Réseau d'analyse et de communication en matière de sécurité
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

GLOSSAIRE

On trouvera ci-après quelques définitions succinctes des termes techniques et financiers employés dans le Programme et Budget.

Commission pour frais généraux liés aux projets – Commission appliquée sur tous les projets d'opérations, destinée à couvrir les dépenses indirectes qui ne sont pas directement liées à un projet particulier.

Contributions à affectation spéciale – Contributions versées ou remboursées au titre d'opérations ou de services déterminés. De telles contributions ne peuvent être utilisées dans un autre but que celui auquel elles étaient destinées sans l'autorisation expresse du donateur. Une part non négligeable des contributions versées au budget des opérations est constituée de contributions à affectation spéciale.

Contributions sans affectation spéciale – Les contributions à la partie opérationnelle du budget sont dites sans affectation spéciale si elles sont versées à titre de soutien général et sans aucune restriction quant à leur utilisation.

Fonds de dotation – Fonds dont le compte de capital doit rester intact en permanence, seuls les revenus de ce compte (habituellement sous la forme d'intérêts) pouvant être utilisés pour financer des projets ou d'autres activités.

Fonds de prêt – Fonds permettant le financement, en tout ou en partie, des dépenses de transport de réfugiés et des services connexes moyennant des prêts accordés à ceux qui ont besoin d'une assistance financière pour émigrer vers des lieux où ils pourront se réinstaller de façon définitive. Le remboursement de ces prêts est assuré par des billets à ordre signés par les réfugiés ou leurs répondants.

Imputation des dépenses aux projets – Pratique consistant à imputer les dépenses administratives et de personnel sur le budget des activités et projets auxquels elles se rapportent. Le mot anglais « projectization » recouvre à la fois cette pratique et les procédures qui s'y rapportent.

Personnel et services essentiels – Dépenses de personnel et d'appui administratif nécessaires aux fins de gestion et d'administration qui ne sont pas directement liées à une activité spécifique.

Recettes reportées des exercices précédents – Excédent de recettes par rapport aux dépenses d'un exercice financier antérieur et des contributions à affectation spéciale reçues en avance sur l'exercice en cours.

Réforme budgétaire – Processus de renforcement du budget de base de l'Organisation devant permettre de suivre le rythme de la croissance. Le Groupe de travail sur la réforme budgétaire, créé par le Comité permanent des programmes et des finances en 2010 pour s'atteler à cette question, continue de travailler sur des propositions visant à renforcer le budget de base.

Ressources inscrites au budget – Elles comprennent les crédits escomptés durant l'exercice du fait du remboursement de services fournis, et les engagements de financement faits par des donateurs pour contribuer au financement d'activités nouvelles ou en cours. Les ressources inscrites au budget désignent les crédits reçus en cours d'exercice ou reportés des années précédentes.

Revenus de soutien opérationnel – Ils sont composés de la « commission pour frais généraux liés aux projets » et des « revenus divers ».

Revenus divers – Ils sont composés des contributions sans affectation spéciale des gouvernements ou des donateurs, des intérêts créditeurs et d'autres revenus.

DÉCISIONS CLÉS POUR 2024



DÉCISIONS À PRENDRE CONCERNANT LA RÉVISION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2024

Partie administrative du budget

1. La partie administrative du budget reste inchangée et s'élève à 77 113 216 francs suisses, qui est l'allocation approuvée dans le document C/114/6.

Partie opérationnelle du budget

2. La partie opérationnelle du budget, établie sur la base des crédits confirmés, est estimée à 2,72 milliards de dollars É.-U., soit une augmentation de 0,9 milliard de dollars É.-U. par rapport au budget initial pour 2024, qui s'élevait à 1,84 milliard de dollars É.-U., et un accroissement de 14,8 % par rapport à la même période l'année dernière (2,37 milliards de dollars É.-U.).

Revenus de soutien opérationnel

3. Compte tenu de la tendance actuelle réelle et prévue du niveau budgétaire, le budget des RSO initialement approuvé pour 2024 est révisé à la hausse pour passer de 210 millions de dollars É.-U. à 220 millions de dollars É.-U.. Il est proposé d'utiliser les crédits supplémentaires de 10,0 millions de dollars É.-U. découlant des revenus additionnels provenant de la commission pour frais généraux afin de couvrir les coûts liés au renforcement de la structure organisationnelle du Siège et des bureaux extérieurs. Ces fonds additionnels seront utilisés principalement dans les domaines suivants :

- a) Renforcement des fonctions d'orientation stratégique et de contrôle : **4 095 000 dollars É.-U.** ;
- b) Renforcement des fonctions liées aux ressources humaines, y compris un système de paie mondial et des Services partagés à l'échelle mondiale, dans les centres administratifs : **2 813 100 dollars É.-U.** ;
- c) Renforcement des fonctions mondiales, y compris les technologies de l'information et de la communication et le Bureau du Médiateur et des services de médiation, et allocation de financements additionnels au Bureau du contrôle interne : **2 249 100 dollars É.-U.** ;
- d) Renforcement des Bureaux de pays à fonctions de coordination à la Barbade, en Bosnie-Herzégovine, dans les États fédérés de Micronésie, aux Fidji, en Géorgie, au Kazakhstan, à Maurice et au Sénégal : **1 505 700 dollars É.-U.**

4. La réorganisation de la structure des bureaux régionaux en six bureaux régionaux, et la création de deux bureaux mondiaux à Washington, D.C., et à Bruxelles, et de deux bureaux sous-régionaux à Pretoria et à Bruxelles ont permis d'économiser **662 900 dollars É.-U.**, qui ont été affectés au renforcement d'autres fonctions essentielles.

5. On trouvera de plus amples renseignements dans la section consacrée aux revenus de soutien opérationnel, à la page 55.

Structure organisationnelle

6. À la fin de 2023, un examen indépendant, exhaustif et fondé sur des données factuelles de la structure organisationnelle de l'OIM a été mené à bien. Cet examen avait pour but de faire en sorte que l'Organisation soit adaptée à sa mission et puisse continuer de s'en acquitter avec efficacité et efficience dans un environnement marqué par des dynamiques migratoires de plus en plus complexes. Il a été réalisé en partenariat avec le réseau UN Advisory Alliance, en étroite consultation avec le personnel de l'OIM, les États Membres et d'autres organisations internationales. À cette occasion, une série d'entretiens, de discussions en groupe approfondies, de webinaires et d'ateliers en présentiel ont été organisés, et des évaluations externes visant à comparer l'OIM aux entités des Nations Unies et aux ONG internationales ont été réalisées. Des analyses sur dossiers reposant sur les données recueillies par l'OIM et sur les conclusions d'évaluations externes, notamment celles du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN), ont également été effectuées.

7. Au Siège, la structure a été réorganisée conformément aux priorités de la nouvelle Administration. Cette évolution visait aussi à remédier aux difficultés rencontrées précédemment en ce qui concerne l'étendue des responsabilités, en réduisant le nombre de rapports hiérarchiques directs, ce

qui devrait permettre de renforcer tous les piliers de l'équipe de direction, tout en les rendant responsables de leur action.

8. Sur le terrain, la restructuration se traduit par un nouveau regroupement des bureaux régionaux dans six lieux d'affectation, la création de deux bureaux sous-régionaux chargés de fournir un appui aux bureaux extérieurs aux côtés des bureaux régionaux et l'ouverture, à Bruxelles et Washington, D.C., de deux bureaux mondiaux chargés de garantir l'efficacité des interactions, de la coordination et de la mobilisation des ressources auprès des plus grands donateurs de l'Organisation. En outre, le nombre de bureaux de pays à fonctions de coordination a été renforcé, comme indiqué à la page 33.

TABLEAUX SYNOPTIQUES

Partie administrative du budget (financée par les contributions assignées des États Membres)

	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Révision	Prévisions révisées Coût total
	Francs suisses	Francs suisses	Francs suisses
Administration	77 113 216		77 113 216

Partie opérationnelle du budget (financée par les contributions volontaires)

SERVICES/APPUIS	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Révision	Prévisions révisées Coût total
	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.	Dollars É.-U.
I. Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	1 005 793 200	605 719 700	1 611 512 900
II. Migration et santé	276 286 100	98 779 100	375 065 200
III. Migration et développement durable	40 308 800	17 858 500	58 167 300
IV. Migration régulée	332 411 900	124 464 100	456 876 000
V. Migration assistée	104 793 400	5 391 100	110 184 500
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	13 237 400	5 004 200	18 241 600
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	18 866 200	579 900	19 446 100
VIII. Appui aux programmes de caractère général	47 183 000	27 935 400	75 118 400
TOTAL	1 838 880 000	885 732 000	2 724 612 000

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION



STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

9. L'Administration s'emploie à faire en sorte que la structure organisationnelle demeure adaptée à la complexité croissante des diverses activités de l'Organisation. L'OIM a enregistré une croissance exponentielle ces dernières années en raison de l'évolution de la donne migratoire. Les changements observés dans la dynamique migratoire et les besoins en matière d'intervention humanitaire obligent l'Organisation à se positionner de façon à relever avec efficacité les nouveaux défis, afin d'exécuter son mandat et de répondre aux demandes et aux besoins croissants de ses bénéficiaires, de ses États Membres et d'autres parties prenantes. Avec un budget des opérations évolutif et des activités mises en œuvre dans de nombreux pays du monde, il est fondamental que l'Organisation conserve des structures organisationnelles appropriées qui facilitent la mise en œuvre de ses activités et, dans le même temps, protègent ses biens grâce à des mécanismes de contrôle efficaces.

10. Un examen indépendant, exhaustif et fondé sur des données factuelles de la structure organisationnelle de l'OIM a été mené à bien. Cet examen avait pour but de faire en sorte que l'Organisation soit adaptée à sa mission. Il devait déboucher sur la conception d'une structure organisationnelle capable de rendre l'OIM plus efficiente et plus cohérente, remédier aux difficultés recensées, appuyer la mise en œuvre du programme de réforme des Nations Unies et préparer l'Organisation à appliquer efficacement l'ambitieux Plan stratégique de l'OIM 2024-2028. Les changements apportés visent à remédier aux difficultés rencontrées précédemment en ce qui concerne l'étendue des responsabilités, en réduisant le nombre de rapports hiérarchiques directs, ce qui permettra de renforcer tous les piliers de l'équipe de direction, tout en les rendant responsables de leurs activités. Le processus de restructuration a aussi débouché sur une séparation nette des organes de contrôle indépendants qui relèvent directement du Directeur général.

11. Le pilier Gestion et réformes a été renforcé, compte dûment tenu de l'importance d'un système autonome de gestion de la chaîne d'approvisionnement au sein de l'OIM, ce qui a conduit à transformer l'unité en division. La nouvelle structure met davantage l'accent sur la nécessité d'une gestion efficiente des Services partagés à l'échelle mondiale, dont les centres administratifs, les activités liées à la durabilité environnementale et les services communs du système des Nations Unies. Une Division de la santé et du bien-être du personnel a été créée en outre afin de répondre aux besoins du personnel, toujours plus nombreux, qui a la charge d'exécuter le mandat mondial de l'OIM. Une Division de la gestion du changement a également été créée afin de continuer de promouvoir les améliorations institutionnelles dans un monde en constante évolution.

12. Les modifications apportées au pilier Opérations contribueront à la mise en œuvre du Plan stratégique en consolidant les opérations humanitaires de l'Organisation, grâce au regroupement des travaux de préparation et d'adaptation au changement climatique et des activités relatives à la paix et au relèvement, sous la direction du Département de l'action humanitaire et du relèvement. Au vu du rôle essentiel de la protection, une Division de la protection a été constituée et chargée spécifiquement de traiter les questions relatives au retour volontaire assisté et à la réintégration des migrants, ainsi qu'à la protection et à l'assistance humanitaire aux populations touchées. Compte tenu de l'importance des voies de migration régulières, un Département des voies de mobilité et de l'inclusion a été créé ; il regroupe les services chargés de la mobilité de la main-d'œuvre, de la santé dans le contexte migratoire et de la gestion de l'immigration et des frontières avec le service chargé des réinstallations et de la gestion des mouvements. En vue de jeter les bases, dans toute l'Organisation, d'une approche axée sur les personnes et fondée sur des données, l'Institut mondial des données et les fonctions relatives au droit international de la migration, à la coordination des politiques et à l'innovation et à la gestion des connaissances ont été regroupés et placés sous l'autorité du Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques. Enfin, alors que le changement climatique figure parmi les principaux facteurs à l'origine des migrations, une Division de l'action climatique a été créée, avec pour mandat d'élaborer un programme d'action mondial destiné à proposer des solutions aux personnes confrontées à cette évolution majeure qui migrent, souhaitent migrer ou souhaitent rester.

13. Le nouveau pilier Communication, partenariats et sensibilisation englobe les fonctions relatives aux médias et à la communication, à la mobilisation des ressources et aux partenariats, qui relevaient précédemment du Chef de Cabinet. Le Département des médias et de la communication renforcera la visibilité de l'Organisation et ses activités de communication et de sensibilisation, et la Division de la mobilisation des ressources s'attachera à obtenir des financements prévisibles pour l'Organisation. Les partenariats et relations multisectoriels de l'Organisation étant en constante évolution, trois équipes chargées des partenariats ont été constituées dans le but de soutenir l'instauration, l'administration et la promotion des partenariats avec les organismes des Nations Unies, les ONG, les organisations de la

société civile, les milieux universitaires, les banques de développement multilatérales et le secteur privé. Dans le cadre de ce pilier, le Conseil consultatif pour les questions de migration sera réactivé, et l'appui visant à assurer la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en association avec tous les partenaires et tous les États Membres, se poursuivra, grâce à l'action du Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations.

14. On trouvera ci-après une présentation plus détaillée de la nouvelle structure au Siège et hors Siège.

15. Outre le Siège, basé à Genève, la structure organisationnelle de l'OIM est constituée des entités suivantes :

- Centres administratifs ;
- Bureaux mondiaux ;
- Bureaux régionaux ;
- Bureaux sous-régionaux ;
- Bureaux de pays.

SIÈGE

16. Le Siège est chargé de formuler la politique, les directives et la stratégie institutionnelles, de définir des normes et des procédures de contrôle de la qualité et d'assurer une surveillance. L'équipe de direction relève du Directeur général et comprend les membres suivants :

- Directeur général adjoint chargé des opérations ;
- Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes ;
- Chef de Cabinet ;
- Directeur principal du Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication ;
- Directeur principal du Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

17. Le Directeur général est élu par le Conseil pour un mandat de cinq ans. Il dispose de l'autorité constitutionnelle pour gérer l'Organisation et mener des activités relevant de son mandat, en formulant des politiques cohérentes et en veillant à ce que l'élaboration des programmes s'accorde avec les priorités stratégiques. Le Directeur général nomme deux directeurs généraux adjoints pour la durée de son mandat : le Directeur général adjoint chargé des opérations et le Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes.

Bureau du contrôle interne

18. Le Bureau du contrôle interne constitue la troisième ligne de défense indépendante du Cadre de gouvernance interne. Il a pour mission de fournir des garanties indépendantes et objectives et des études et conseils systématiques, de valoriser et d'améliorer la conception, l'efficacité et l'efficacité de la fourniture de services et des opérations de l'OIM et de contribuer à la réalisation des objectifs des programmes et projets de l'Organisation. La mission, les pouvoirs et les responsabilités du Bureau sont énoncés dans sa Charte et portent sur la fourniture de services d'audit interne, de réception de signalements, d'enquête et d'évaluation. Au sein de l'OIM, c'est le seul bureau assumant de telles fonctions de façon indépendante et spécialisée ; le Bureau élabore des stratégies et des plans de travail régissant ses activités compte tenu du mandat, des plans et des priorités de l'Organisation, ainsi que des risques encourus par celle-ci. Dans l'exécution de ses fonctions, le Bureau se conforme aux normes, aux principes et aux orientations applicables concernant l'audit, les enquêtes et les évaluations, et il tient compte des bonnes pratiques arrêtées et recommandées par les groupes professionnels compétents au sein du système des Nations Unies et par d'autres organisations internationales.

Bureau de la déontologie et de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel

19. Le Bureau de la déontologie et de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel (PSEAH) est un organe indépendant qui est placé sous l'autorité directe du Directeur général. Il dirige les travaux menés par l'Organisation en vue de favoriser et préserver une culture éthique d'intégrité, de transparence et de responsabilité au sein de l'OIM, de promouvoir le respect des valeurs fondamentales et des normes de déontologie de l'Organisation et de mettre en œuvre de solides mesures de PSEAH, en intervenant au niveau des politiques et en prodiguant des conseils, en publiant des rapports annuels, en proposant des formations et des activités de sensibilisation à l'échelle mondiale, ainsi qu'en menant des initiatives visant à libérer la parole et à prévenir la discrimination, les mauvais traitements, le harcèlement et les autres manquements, sous toutes leurs formes. Les activités du Bureau sont indispensables à la bonne gouvernance de l'OIM, à l'influence de ses activités et à la préservation de la confiance de ses parties prenantes.

Bureau du Médiateur et des services de médiation

20. Le Bureau du Médiateur et des services de médiation est l'entité indépendante chargée de la résolution informelle des litiges dans le cadre du système d'administration interne de la justice de l'OIM. Ses principales fonctions sont de travailler avec des personnes et des groupes au sein de l'Organisation afin de les aider à trouver des solutions pour résoudre des conflits, des questions ou des problèmes relatifs aux conditions d'emploi, et notamment à l'administration des prestations et avantages, aux méthodes de gestion ainsi qu'au comportement professionnel ou aux relations avec le personnel ; et de porter les problèmes systémiques à l'attention de l'Organisation aux fins de règlement. Conformément à sa charte, le Bureau s'emploie à préserver la confidentialité des personnes qui sollicitent ses services, reste neutre et impartial face aux préoccupations soulevées et est indépendant des structures officielles de l'Organisation. Il est ainsi en mesure d'assumer efficacement ses fonctions en conformité avec le Code de déontologie de l'International Ombuds Association, les politiques, règlements et règles de l'OIM ainsi que d'autres conventions interinstitutions visant à assurer l'équité et la régularité des procédures.

Bureau des affaires juridiques

21. Le Bureau des affaires juridiques, dirigé par le Conseiller juridique, veille à ce que les activités de l'Organisation soient conformes à la Constitution de l'OIM et aux autres dispositions pertinentes adoptées par ses organes directeurs, et à ce que ses relations avec les gouvernements, les organisations internationales, les entités privées et les particuliers reposent sur une base juridique saine. Il donne des conseils juridiques, notamment sur les questions constitutionnelles, sur les privilèges et immunités de l'Organisation et de son personnel, et sur les questions relatives aux contrats et au personnel. Le Bureau comprend trois divisions au Siège et des pôles juridiques régionaux à Bangkok, Nairobi et Panama.

22. La **Division du droit institutionnel et de l'appui aux programmes** donne un avis juridique sur la structure, le mandat et les fonctions de l'Organisation compte tenu de la Constitution de l'OIM, d'autres textes fondamentaux tels que le Règlement du Conseil et celui du Comité permanent des programmes et des finances, des décisions pertinentes du Conseil et du droit international. Elle s'occupe des questions fondamentales liées au statut juridique ainsi qu'aux privilèges et immunités de l'OIM, prodigue des conseils pour veiller à ce que les relations juridiques de l'Organisation avec les États, les Nations Unies et les autres organisations internationales, reposent sur une base solide, appuie les travaux des organes directeurs, y compris les organes subsidiaires et les groupes de travail, en leur fournissant des avis et des interprétations juridiques, prodigue des conseils sur les questions juridiques liées aux opérations et aux politiques institutionnelles de l'OIM et donne aux bureaux extérieurs et au Siège des conseils pour garantir que les données à caractère personnel sont collectées, utilisées, transférées et traitées de quelque manière que ce soit conformément au cadre juridique de l'OIM concernant la protection des données.

23. La **Division Droit commun et administratif** donne des avis sur toutes sortes de questions juridiques générales et sur toutes les affaires relevant du droit administratif, y compris le traitement des cas de manquement. Elle représente et conseille l'Organisation dans tous les litiges d'un bout à l'autre du processus d'administration interne de la justice ; examine et élabore des politiques pour s'assurer de leur conformité avec le cadre juridique interne ; apporte son concours à l'application du Règlement unifié du personnel aux membres du personnel recrutés localement des bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier, et à la mise à jour du Statut du personnel ; fournit des avis au sujet des privilèges et immunités

accordés aux membres du personnel et à l'Organisation et veille à leur respect, y compris dans les litiges impliquant le personnel portés devant des juridictions nationales ; fournit des services juridiques consultatifs à la haute direction et aux bureaux extérieurs sur des questions de droit administratif complexes ; et vérifie la conformité juridique des accords et modèles destinés aux membres du personnel et aux non-membres du personnel.

24. La **Division du droit des contrats** donne un avis juridique sur tous les types de contrats dont l'OIM a besoin pour ses opérations et ses activités, y compris les accords de financement conclus avec des donateurs publics et privés, les contrats relatifs à l'achat de biens et de services, les accords relatifs à la mise en œuvre de projets ainsi que les accords de coopération avec des partenaires. Elle aide les bureaux de pays et les unités du Siège à structurer des accords. En outre, elle donne un avis juridique sur des questions contractuelles, notamment en ce qui concerne les licenciements et les litiges. La Division, comprend une unité dans chacun des deux centres administratifs situés à Manille et à Panama ainsi que des membres à Genève et Washington, D.C..

CHEF DE CABINET

25. Le Chef de Cabinet aide le Directeur général et l'équipe de direction à garantir l'efficacité opérationnelle, la coordination stratégique et l'efficacité des communications des différents départements et des opérations sur le terrain. Chargé d'appuyer le fonctionnement quotidien de l'Organisation, y compris en supervisant les bureaux régionaux, il fournit un appui essentiel au Directeur général et à la haute direction dans la prise de décisions. En facilitant la collaboration entre les départements et entre le Siège et les bureaux extérieurs, et en simplifiant l'exécution des tâches, il aide l'OIM à s'acquitter de son mandat de façon harmonieuse. Le Chef de Cabinet supervise également l'Unité de la coordination et de l'appui à l'échelle régionale, qui fournit, suivant les besoins, une aide et des conseils indispensables aux bureaux extérieurs ; ainsi, l'efficacité des opérations est garantie et les problèmes peuvent être résolus rapidement, ce qui permet à l'Organisation, en définitive, de relever plus facilement les défis rencontrés et de mieux s'acquitter de son mandat.

26. L'**Unité de la coordination et de l'appui à l'échelle régionale** contribue à asseoir la cohésion de la structure régionale de l'OIM et permet aux bureaux régionaux d'exercer plus facilement leurs fonctions de contrôle et leurs responsabilités techniques, en vue de gérer les opérations de l'OIM sur le terrain avec efficacité et efficacité. Elle traite les demandes intersectorielles concernant les bureaux régionaux et les bureaux de pays, apporte un soutien et des conseils selon les besoins et peut également saisir les services compétents du Siège en vue de résoudre les problèmes. Elle peut user de son pouvoir de mobilisation pour que différentes structures du Siège donnent suite aux demandes émanant du terrain, en coordination avec le Directeur général adjoint ou le Directeur principal compétent. En outre, elle identifie les améliorations possibles pour ce qui touche à la coordination et la collaboration entre le Siège et les bureaux régionaux ou de pays, ainsi qu'entre les régions, assurant ainsi une communication transparente entre les différents piliers de l'Organisation. L'Unité veille à ce que les principales recommandations du Chef de Cabinet et des bureaux indépendants de surveillance soient appliquées sans retard.

BUREAU DES PARTENARIATS, DE LA SENSIBILISATION ET DE LA COMMUNICATION

27. Le Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication appuie la mise en œuvre de la Stratégie et de la vision de l'OIM en mobilisant des ressources, en collaborant avec des partenaires, en orientant les politiques et en faisant mieux connaître les dynamiques migratoires mondiales. Il se trouve en première ligne pour ce qui est d'établir des mécanismes de financement prévisibles aux fins de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 et il améliore la réputation et la crédibilité de l'OIM en tant qu'Organisation chef de file pour les questions de migration. Le Bureau plaide en faveur de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières auprès de tous les partenaires et États Membres concernés et il s'efforce de ménager l'espace nécessaire pour faire entendre la voix et l'histoire des migrants, des communautés et des pays. Le Bureau comprend le Département des médias et de la communication, le Secrétariat des organes directeurs, la Division de la mobilisation des ressources, le Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations, la Division des partenariats, la Division des partenariats avec le secteur privé, le Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies et les Bureaux mondiaux à Bruxelles et à Washington, D.C..

Département des médias et de la communication

28. Le Département des médias et de la communication est le centre stratégique des activités de communication internes et externes de l'Organisation. Il est chargé de gérer et de renforcer la visibilité, la communication et les activités de sensibilisation de l'Organisation à l'échelle mondiale. Il offre un appui inestimable au Siège de l'OIM ainsi qu'aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays du monde entier, en déployant une approche cohérente et efficace de la communication tout en présentant l'Organisation comme l'organisme chef de file dans le monde pour les questions de migration, contribuant ainsi à faire comprendre sa mission et à lui obtenir des soutiens. Le Département joue un rôle décisif pour ce qui est de faire évoluer la perception des questions liées à la migration et de veiller à communiquer efficacement sur la mission, les buts et les activités de l'OIM auprès de publics divers dans le monde entier.

Secrétariat des organes directeurs

29. Le Secrétariat des organes directeurs est l'interlocuteur institutionnel pour les relations avec les États Membres et observateurs en ce qui concerne les questions relatives aux organes en question. À ce titre, il prépare et coordonne les sessions du Conseil, du Comité permanent des programmes et des finances et de ses groupes de travail, et les consultations informelles. Il est le point de contact pour les informations concernant les réunions, pour la préparation et la révision des documents des organes directeurs en anglais, et pour la traduction des documents et publications officiels de l'OIM dans les trois langues officielles et, le cas échéant, dans d'autres langues. Il est également chargé de conceptualiser et d'organiser le Dialogue international sur la migration (IDM), l'enceinte mondiale de dialogue sur les politiques migratoires de l'Organisation.

Division de la mobilisation des ressources

30. La Division de la mobilisation des ressources a pour but de développer les financements alloués à la mission de l'OIM, telle qu'elle est énoncée dans le Plan stratégique. Elle est chargée, au premier chef, d'instaurer des relations avec des donateurs et de cultiver ces relations, de mobiliser des financements, de diversifier les ressources de l'OIM et d'intensifier les efforts collectifs en matière de mobilisation des ressources au sein de l'Organisation. La structure de l'OIM étant décentralisée, la Division dirige et coordonne les activités de mobilisation des donateurs et des ressources pour l'ensemble des services de l'Organisation et des zones géographiques. En outre, elle donne des orientations essentielles, développe et diffuse les connaissances et permet à l'Organisation d'être mieux à même de lever des fonds; elle agit comme une plateforme centrale pour garantir une approche cohérente et efficace de la mobilisation des donateurs et des ressources au sein de la structure décentralisée de l'OIM.

Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations

31. Le Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations exerce les fonctions clés suivantes : apporter un soutien à toutes les composantes du Réseau afin de resserrer la collaboration entre les partenaires (le système des Nations Unies, les États Membres et d'autres parties prenantes) dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières; superviser le mécanisme de renforcement des capacités prescrit par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui comprend le Pôle du Réseau sur les migrations et le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire en faveur des migrations; aider les États Membres à assurer le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Pacte mondial, entre autres au moyen d'examen régionaux et dans le cadre du Forum d'examen des migrations internationales; et coordonner l'établissement du rapport biennal du Secrétaire général des Nations Unies sur le Pacte mondial.

32. L'**Unité du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration** est chargée de gérer le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration et de fournir un appui en matière de gestion au Comité directeur. Cet appui consiste à examiner toutes les notes conceptuelles et toutes les propositions de programmes conjoints, à prêter main-forte aux équipes de pays des Nations Unies aux fins de la conception et de la mise en œuvre de programmes conjoints, à mener des consultations techniques et stratégiques entre les membres du Comité directeur et à soutenir les activités de collecte de fonds et de sensibilisation.

Division des partenariats

33. La Division des partenariats dirige les efforts visant à mettre à profit les partenariats à l'appui des priorités stratégiques et des besoins opérationnels de l'OIM selon une approche associant l'ensemble de l'Organisation. L'OIM estime qu'il importe d'instaurer des partenariats stratégiques avec des parties prenantes extérieures pour tirer parti des multiples possibilités qu'offre la migration et relever les défis complexes qui y sont liés. La Division s'emploie à développer et à diversifier les partenariats avec les organisations internationales, les institutions financières internationales, la société civile et les autres parties prenantes, en se dotant d'une approche plus stratégique et en renforçant les connaissances relatives à la collaboration avec les partenaires.

34. **L'Unité des partenariats internationaux** relève de la Division des partenariats. Elle dirige et appuie les efforts déployés par l'Organisation en vue d'établir et de préserver des relations et des partenariats à l'échelle intergouvernementale, non gouvernementale et locale. Plus précisément, elle est chargée des relations avec les mécanismes de consultation interétatique sur les migrations, les organisations intergouvernementales extérieures aux Nations Unies, les administrations locales, la société civile et la jeunesse. Elle donne des orientations aux collègues du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays en ce qui concerne les possibilités de partenariats, et elle veille à ce que les pratiques exemplaires soient diffusées à l'échelle de l'Organisation. Elle joue aussi un rôle de catalyseur en aidant l'OIM à exploiter les avantages comparatifs de chaque entité à l'appui des priorités stratégiques de l'Organisation.

35. **L'Unité des partenariats avec les banques de développement multilatérales** est chargée d'établir et de maintenir des relations et des partenariats productifs avec les institutions financières internationales et les banques de développement multilatérales, dans le but de promouvoir collectivement des migrations dignes et ordonnées servant l'intérêt des sociétés, ainsi que pour intégrer la migration dans les activités de développement qui sont financées par ces banques. Elle donne des orientations aux collègues du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays en ce qui concerne les possibilités de partenariats, et elle veille à ce que les pratiques exemplaires soient diffusées à l'échelle de l'Organisation.

Division des partenariats avec le secteur privé

36. La Division des partenariats avec le secteur privé dirige l'action stratégique pour la sensibilisation et la mobilisation du secteur privé, avec qui elle s'emploie à établir des partenariats fructueux et novateurs, à l'appui des priorités stratégiques de l'OIM. Elle fournit au Siège, aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays une assistance et des connaissances spécialisées pour ce qui touche à la recherche, l'établissement et la gestion des partenariats avec le secteur privé. En outre, elle est responsable de la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation du secteur privé pour la période 2023-2027, qui encadre les interactions entre l'OIM et le secteur privé, au service de migrations sûres, ordonnées et régulières. Elle supervise la mobilisation du secteur privé, gère et coordonne le processus de diligence raisonnable pour l'instauration de partenariats avec le secteur privé, renforce les capacités du personnel en matière d'établissement de partenariats avec le secteur privé et supervise le programme des ambassadeurs itinérants et les partenariats avec des personnalités en vue.

Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies

37. Le Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York est chargé de renforcer les partenariats de l'Organisation à l'échelle du système des Nations Unies ou avec des missions diplomatiques, le secteur privé ou d'autres parties prenantes essentielles. Il vise à mieux faire comprendre les questions liées à la migration, à favoriser la concertation sur les politiques et à faire en sorte que l'OIM et les questions liées à la migration soient bien représentées aux conférences et réunions de haut niveau des Nations Unies. En prenant part à des débats relatifs à la migration, envisagée sous l'angle politique, social, économique et humanitaire, ou encore du point de vue de la paix et de la sécurité, le Bureau s'emploie à faire mieux connaître les travaux et les priorités de l'Organisation et à renforcer la visibilité de la migration, en appelant l'attention sur l'importance de la question dans différentes enceintes des Nations Unies, telles que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. Aux côtés de l'Unité des partenariats avec les Nations Unies à Genève, le Bureau donne des orientations au personnel de l'OIM dans le monde entier concernant la collaboration avec les mécanismes de coordination des Nations Unies, y compris les équipes de pays, et il joue un rôle clé dans la promotion des priorités stratégiques et des objectifs opérationnels de l'OIM. Ces deux entités travaillent de concert avec les États Membres, le secrétariat, les organismes, les fonds et les programmes des

Nations Unies et différentes organisations intergouvernementales à l'échelle mondiale, contribuant ainsi dans une large mesure à la réalisation des engagements pris par l'OIM en lien avec la réforme des Nations Unies et avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et il fait en sorte de maintenir la migration au cœur des débats internationaux.

38. **L'Unité des partenariats avec les Nations Unies** fait partie intégrante du Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies ; elle dirige les efforts stratégiques liés à l'établissement ou au maintien des relations avec d'autres entités, fonds et programmes des Nations Unies. Elle appuie les activités du Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies en vue de favoriser la participation de l'Organisation aux mécanismes et processus des Nations Unies. Ce faisant, elle veille à ce que la collaboration entre l'OIM et les autres organismes des Nations Unies soit efficace et conforme aux buts fondamentaux des Nations Unies.

BUREAU DE LA STRATÉGIE ET DE LA PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE

39. Le Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 ; il évalue périodiquement les progrès et les risques et dirige les efforts visant à définir des politiques, procédures et systèmes d'information solides aux fins de la planification, de la gestion des risques et du suivi. Il joue un rôle de premier plan pour ce qui est d'opérer la transition de l'OIM d'une logique de gestion de projets à une approche centrée sur la gestion de programmes, en mettant l'accent sur l'utilisation judicieuse, efficace et efficiente des ressources. En outre, il supervise et garantit l'intégration de pratiques de gestion des risques dans tous les domaines stratégiques et opérationnels de l'OIM, gère la communication aux parties prenantes d'informations fondées sur des résultats à l'échelle de l'Organisation et aide le Directeur général à donner la priorité aux initiatives institutionnelles qui s'accordent avec les buts fondamentaux de l'OIM.

Division des risques institutionnels

40. La Division des risques institutionnels supervise l'élaboration et la mise en œuvre du cadre institutionnel de gestion des risques, y compris l'adoption de déclarations d'appétence au risque et de protocoles pour l'établissement de rapports sur l'exposition aux risques au Directeur général et dans l'ensemble de l'Organisation. Elle améliore les méthodologies, les outils et les compétences à l'appui des prises de décisions en fonction des risques et aide la direction, le personnel et les partenaires de l'OIM à gérer les risques et à saisir les occasions d'une manière plus dynamique, plus cohérente et mieux intégrée.

Division de la performance institutionnelle

41. La Division de la performance institutionnelle supervise la conception et la mise en œuvre de l'architecture des systèmes afin de gérer les différents portefeuilles de projets de l'OIM et de rendre des comptes à leur sujet. À ce titre, elle fournit des orientations et propose des formations sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets ainsi que sur l'établissement de rapports dans ce cadre, en concertation avec les autres parties intéressées. La Division a vocation à améliorer la prise de décisions et à assurer une surveillance opportune, pertinente et efficace afin de suivre la réalisation des projets.

Division de la planification stratégique et des résultats

42. La Division de la planification stratégique et des résultats dirige la planification stratégique et la communication sur les résultats à l'échelle de l'Organisation. Elle fournit au personnel de toute l'Organisation des orientations sur la planification stratégique compte tenu des priorités institutionnelles, et conformément au Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 et au Cadre stratégique de résultats. Elle coordonne les processus relatifs aux plans de travail institutionnels, veille à ce qu'ils s'accordent avec les processus annuels de définition des grandes orientations (tels que les travaux du Comité de coordination des politiques et du Comité de coordination de la gestion), œuvre à la cohérence de la communication des résultats institutionnels aux niveaux mondial et régional et à l'échelle des pays, renforce les pratiques de suivi institutionnel et élabore et tient à jour les lignes directrices et procédures relatives à la collecte des résultats institutionnels. En outre, la Division veille à la transparence des travaux au moyen du rapport annuel de l'OIM et des rapports du Directeur général au Comité permanent des programmes et des finances et au Conseil, et elle est chargée d'assurer le respect des règles relatives à la communication d'informations par l'OIM en tant qu'organisation du système des Nations Unies.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT CHARGÉ DES OPÉRATIONS

43. Le Directeur général adjoint chargé des opérations supervise directement le Département de l'action humanitaire et du relèvement, la Division de la protection, le Département des voies de mobilité et de l'inclusion, le Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques, le Bureau de la sécurité du personnel et la Division de l'action climatique.

Département de l'action humanitaire et du relèvement

44. Le Département de l'action humanitaire et du relèvement supervise les efforts visant à réaliser les objectifs 1 et 2 du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, à savoir sauver des vies, protéger les migrants et trouver des solutions aux déplacements. En donnant la priorité à la coordination humanitaire, en employant des approches tenant compte des conflits et en intégrant des stratégies d'atténuation du changement climatique, le Département vise à renforcer l'état de préparation aux catastrophes, à anticiper les crises et à réduire les effets de la dégradation de l'environnement sur les déplacements. De plus, il veille à ce que les normes d'établissement des programmes soient de haute qualité et que l'intervention humanitaire soit mise en corrélation, dans les politiques applicables, avec le relèvement, la consolidation de la paix et des solutions durables aux déplacements. Le Département joue un rôle déterminant dans la tenue d'un dialogue stratégique sur les questions humanitaires, le renforcement du rôle de l'OIM dans le système humanitaire mondial et le développement de partenariats avec les organismes des Nations Unies et les donateurs humanitaires, dans le but de promouvoir une action humanitaire inclusive et fondée sur des principes et de préserver l'accès humanitaire.

45. En outre, le Département promeut des systèmes d'alerte précoce, ainsi que des mesures d'anticipation et de réduction des risques de catastrophe afin d'atténuer les effets des dangers auxquels les populations vulnérables peuvent être exposées. Il renforce les capacités d'intervention dans les situations d'urgence, adopte de nouvelles technologies à des fins d'efficacité et plaide en faveur de l'adoption d'approches fondées sur des données pour répondre efficacement aux besoins des populations déplacées. En favorisant la participation locale et la cohésion sociale, et en associant les interventions en espèces à des solutions à plus long terme, le Département vise à donner des moyens d'action aux communautés et à privilégier les résultats durables. En outre, dans les zones touchées par un conflit, il mobilise des moyens de consolidation de la paix, appuie la prévention et la résolution des conflits et facilite les efforts visant à traiter l'interdépendance entre changement climatique, conflits et mobilité humaine, pour contribuer à l'établissement de sociétés résilientes, pacifiques et inclusives. Le Département englobe la Division de la préparation et de l'adaptation au changement climatique, la Division des opérations humanitaires, la Division de la paix et du relèvement et l'Unité des interventions en espèces.

46. La **Division de la préparation et de l'adaptation au changement climatique** s'emploie à définir, à l'échelle de l'Organisation, une approche systémique de la préparation, des mesures d'anticipation, de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique, ces éléments étant conçus comme des moteurs d'une action transformatrice propice à la réalisation du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028. Elle met au point et promeut des initiatives qui ne visent pas uniquement à répondre aux déplacements mais cherchent aussi à utiliser les mesures de préparation, de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique pour faire évoluer la manière dont les risques sont compris, repérés et traités. Elle emploie des mesures de préparation, reposant y compris sur une institutionnalisation des systèmes d'alerte précoce et sur des mesures d'anticipation, tout en renforçant la capacité de l'OIM et des États d'atténuer les éléments des crises qui concernent la mobilité humaine et d'y répondre efficacement.

47. La **Division des opérations humanitaires** est le point focal institutionnel chargé de traduire l'objectif 1 du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 sur le plan opérationnel, afin que les interventions en cas de crise soient rapides, systématiques, fondées sur des principes, soucieuses de l'interdépendance des problématiques et respectueuses des protocoles applicables en cas de situation d'urgence de niveau 3. Elle apporte un savoir-faire technique et assure la coordination, l'appui opérationnel et l'orientation stratégique en ce qui concerne la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions, conformément à la politique humanitaire de l'OIM, aux Principes relatifs à l'action humanitaire ainsi qu'aux travaux normatifs et stratégiques du Comité permanent interorganisations. Elle comprend plusieurs unités mondiales chargées de portefeuilles thématiques, dont les suivants : eau, assainissement et hygiène ; abris et établissements ; et coordination et gestion des camps. Ces unités fournissent un appui technique aux programmes de l'OIM, à l'interface entre l'intervention humanitaire, le développement et la paix. La Division comprend, en outre, le Groupe sectoriel de la coordination et de

la gestion des camps, conformément aux engagements pris par l'OIM à l'égard des structures de coordination du Comité permanent interorganisations.

48. La **Division de la paix et du relèvement** est le point focal institutionnel chargé des travaux relatifs à la paix et au relèvement qui visent à soutenir les efforts déployés par les populations touchées par une crise pour se relever, renforcer leur résilience et trouver des solutions durables aux déplacements, conformément au Programme d'action du Secrétaire général de l'ONU sur les déplacements internes. Les interventions de l'OIM en matière de paix et de relèvement sont intégrées aux interventions menées en réponse à des besoins d'urgence, qu'elles complètent ; elles permettent de remédier aux vulnérabilités sur le plan humanitaire et de jeter les bases d'un développement à long terme. Consciente de la menace croissante que fait peser le changement climatique sur la paix et la stabilité dans des situations fragiles, la Division s'emploie de plus en plus à agir sur les moteurs des conflits liés à l'environnement et aux ressources naturelles, par l'analyse, l'alerte précoce et la consolidation de la paix.

49. L'**Unité des interventions en espèces** dirige les efforts institutionnels visant à accroître, coordonner et uniformiser l'utilisation que fait l'Organisation des formes d'aide en espèces. À ce titre, elle passe en revue les politiques et procédures internes de l'OIM en coordination avec toutes les parties intéressées, met au point des outils opérationnels, renforce les capacités du personnel de l'Organisation pour lui permettre de mettre en place des interventions en espèce avec efficacité et trouve des solutions fonctionnelles à l'intention des bureaux de pays, ainsi que des migrants et des communautés d'accueil au service desquels ceux-ci travaillent.

Division de la protection

50. La Division de la protection s'emploie à mettre en œuvre l'engagement de l'OIM à répondre aux besoins des migrants, des personnes déplacées, des communautés et des populations touchées et à défendre leurs droits conformément aux normes internationales et aux instruments juridiques pertinents. En matière de protection, l'OIM a pour but fondamental de placer les droits et le bien-être des migrants, quelle que soit leur situation, au cœur de ses opérations. En partenariat avec d'autres parties prenantes, à l'interface entre le développement et le domaine humanitaire, la Division s'emploie à faire respecter ou à rétablir les droits des personnes vulnérables ou exposées à la violence, aux mauvais traitements, à l'exploitation, à la négligence, à la discrimination ou aux privations délibérées. Elle œuvre à la réalisation des engagements transversaux de l'OIM, tels que la responsabilité à l'égard des populations touchées, la diligence raisonnable en matière de droits humains, l'accès à des voies régulières saines de la protection et l'autonomisation de tous les migrants, notamment grâce à des programmes phares mondiaux. Enfin, la Division fournit des données, mène des recherches et propose des apprentissages afin d'améliorer continuellement la prise de décisions, les stratégies et les résultats.

51. L'**Unité de la protection dans l'action humanitaire** est responsable de toutes les interventions de protection dans les situations d'urgence, de crise ou de transition et s'attache à ce titre à remédier aux risques en matière de protection en prévenant les violations ou les risques de violation des droits consacrés par les instruments internationaux pertinents, notamment ceux qui concernent les droits humains, le droit d'asile et le droit humanitaire, ou en intervenant en cas de violation des droits susmentionnés. Elle s'efforce de faire respecter ou de rétablir les droits des personnes vulnérables ou exposées à la violence, aux mauvais traitements, à l'exploitation, à la négligence, à la discrimination ou aux privations délibérées, elle œuvre à l'inclusion du handicap et elle veille à ce que les mesures de PSEAH interinstitutions soient au premier plan de la réponse humanitaire.

52. L'**Unité de la protection des migrants** est responsable de toutes les interventions de protection hors situations d'urgence, du lancement des stratégies, politiques et normes de qualité relatives à la protection des migrants et de la gestion des risques liés à la protection, en prévenant les violations ou les risques de violation des droits consacrés par les instruments internationaux pertinents, notamment ceux qui concernent les droits humains, le droit d'asile et le droit humanitaire, ou en intervenant en cas de violation des droits susmentionnés.

53. L'**Unité de la santé mentale, du soutien psychosocial et de la communication interculturelle** est chargée de diriger la formulation de politiques et programmes mondiaux dans le domaine de la santé mentale, du soutien psychosocial et de la communication interculturelle pour les migrants et les populations déplacées ou mobiles, les communautés touchées par une crise et les communautés d'accueil. En outre, elle supervise et appuie la mise au point de stratégies, politiques et programmes régionaux et nationaux. En coordination avec la Division Migration et santé, le Département de l'action humanitaire et du relèvement, le Département des voies de mobilité et de l'inclusion et la Division de la

protection, l'Unité élabore, à l'intention de l'OIM et de ses partenaires, des outils et des orientations relatifs à la santé mentale, au soutien psychosocial ainsi qu'à la mobilité des populations, et elle supervise des initiatives de renforcement des capacités dans ces domaines, orchestre la mise en œuvre des programmes et assure la coordination avec les autres organismes des Nations Unies, le IASC, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les associations professionnelles et la société civile sur ces questions.

54. L'**Unité de coordination des questions de genre et de diversité** s'efforce de mettre en œuvre une approche fondée sur les droits, reposant sur des données factuelles et axée sur des solutions, au service de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion de toutes les personnes dans le cadre des activités de l'OIM, en mettant l'humain au premier plan et en ciblant les personnes qui risquent le plus d'être laissées de côté.

Département des voies de mobilité et de l'inclusion

55. Le Département des voies de mobilité et de l'inclusion promeut les voies de migration régulières et aide les États Membres à créer, développer et renforcer de telles voies en tant qu'élément à part entière des efforts déployés plus généralement par l'OIM afin de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le monde entier, conformément à l'objectif 3 du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028. Cette approche repose sur un objectif commun et concrètement applicable, qui est lui-même fondé sur des intérêts et des buts partagés, et qui permettra d'exploiter tout le potentiel que revêt la mobilisation du secteur privé et des diasporas.

56. En développant les services liés aux documents de voyage et à l'identité juridique, à la gestion des frontières et aux systèmes de visas, aux services de santé et aux services sociaux, à l'appui à l'installation et à l'intégration, au renforcement et à la reconnaissance des qualifications, et à la mobilisation des diasporas, entre autres choses, le Département permet à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des possibilités de développement, à des mouvements transfrontaliers fluides et à des voies de migration inclusives, tout en favorisant les régularisations, afin de réduire la migration irrégulière. Aux côtés d'autres départements du pilier Opérations, le Département des voies de mobilité et de l'inclusion joue un rôle essentiel dans la définition des priorités mondiales concernant les voies de migration régulières au moyen d'activités de sensibilisation fondées sur des données factuelles reposant elles-mêmes sur les connaissances, l'expérience et le savoir-faire de l'OIM, ainsi que dans la promotion de la coopération internationale sur les questions de migration, en vue de concevoir des solutions axées sur les personnes, en collaboration avec les principales parties prenantes, y compris les gouvernements, les organisations internationales, les organisations de la société civile, dont les organisations de la diaspora, le secteur privé et les milieux universitaires.

57. La **Division de la gouvernance de l'immigration et des frontières** est chargée, au nom de l'Organisation, de superviser les programmes et les initiatives en matière de politiques qui tendent à renforcer les voies de migration régulières, en mettant l'accent sur des solutions de gestion des frontières respectueuses des droits humains, une gestion de l'identité efficace et la mise en œuvre des cadres connexes relatifs à l'admission, au séjour et à la réadmission. Ces programmes sont conçus pour aider les gouvernements à établir, mettre à l'essai et appliquer des approches innovantes afin de gérer efficacement la mobilité et de lutter contre la migration irrégulière. Pour répondre aux besoins essentiels de gouvernance des frontières, la Division fournit une assistance technique et un soutien en matière de renforcement des capacités sous la forme de conseils stratégiques ou de solutions opérationnelles, y compris des systèmes de traitement automatisés. Elle aide aussi les services de l'immigration et les autorités consulaires à traiter les demandes de visas au moyen d'une vaste gamme de solutions opérationnelles adaptées aux besoins et fondées sur la technologie qui présentent un bon rapport coût-efficacité, notamment la fourniture d'une aide complète au regroupement familial et un appui à la gestion des centres de demandes de visas. La Division s'occupe également de l'un des principaux éléments liés à l'accès à la migration régulière, à savoir l'identité juridique, en fournissant un appui technique aux systèmes nationaux d'état civil et aux systèmes de gestion de l'identité, notamment en renforçant les capacités des États en matière de délivrance de documents d'identité.

58. La **Division de la mobilité de la main-d'œuvre** contribue à la mise au point de solutions innovantes et collaboratives destinées à favoriser des voies sûres, ordonnées et régulières de mobilité de main-d'œuvre, en proposant aux bureaux de pays et aux partenaires une aide pratique axée sur les solutions. En s'associant avec des acteurs du secteur privé, des gouvernements, des partenaires du système des Nations Unies, la société civile, les communautés de migrants et les communautés de la diaspora, la Division promeut l'innovation, la gestion des connaissances, la collaboration interthématique et les approches interdisciplinaires dans des secteurs programmatiques tels que les voies de migration

de main-d'œuvre régulières, l'appui aux dispositifs de mobilité fondés sur les compétences et les talents, l'inclusion des migrants et la cohésion sociale, la facilitation de la mobilité humaine et économique, les approches de la migration de main-d'œuvre fondées sur les droits, y compris par la mobilisation des entreprises et la collaboration avec les communautés transnationales. Grâce à cette collaboration avec des partenaires et des parties prenantes, la Division veille à l'intégrité, à l'accessibilité et à la viabilité des voies de migration de main-d'œuvre et de formation, dans le but de produire des résultats positifs en matière d'intégration pour les migrants et leurs communautés.

59. La **Division Migration et santé** apporte un savoir-faire de pointe et élabore des normes mondiales et des orientations sur des questions sanitaires complexes, assure la gestion de programmes mondiaux d'évaluation sanitaire destinés aux immigrants et aux réfugiés, et mène des activités de renforcement des capacités et d'aide technique dans plusieurs domaines allant des conseils pratiques aux opérations, en passant par l'informatique sanitaire, les systèmes de données et la recherche. Elle est principalement chargée d'améliorer la qualité des services de santé et de protection le long des voies de migration, à l'interface entre l'action humanitaire et le développement, notamment dans les contextes humanitaires, de contribuer à la préparation en matière de santé publique et au relèvement, de renforcer les capacités des systèmes nationaux de santé, de promouvoir des politiques efficaces et des partenariats multisectoriels favorables à l'inclusion des migrants et à l'intégration des dynamiques de mobilité et de mettre en œuvre des initiatives concernant la prévention et le contrôle des maladies et le renforcement des systèmes de santé. La Division encourage la mise en commun des produits et la collaboration entre les départements et entre les divisions, dans le but de mieux servir la santé des migrants, des personnes déplacées et des communautés, en veillant à ce que la santé soit appréhendée comme un aspect transversal au sein de l'OIM. Elle est responsable, auprès des organismes mondiaux chargés de la santé, de l'aspect sanitaire des principaux partenariats extérieurs et des plans d'action conjoints concernant la promotion de la santé des migrants et la couverture sanitaire universelle ; ainsi, elle oriente et promeut la réalisation des objectifs sanitaires régionaux et nationaux.

60. La **Division des réinstallations et de la gestion des mouvements** dirige, supervise et coordonne les travaux de l'OIM en ce qui concerne les réinstallations, les voies complémentaires d'admission des réfugiés (dans le cadre d'activités allant de la gestion de cas et l'appui à l'intégration à l'aide au transport et la coordination avec la Division Migration et santé pour les activités relatives à la santé) et la gestion des mouvements (y compris les évacuations humanitaires et d'autres projets comprenant des éléments de transport). Elle coordonne les aspects liés à l'intégration des politiques, aux programmes et à la gestion des ressources de l'action menée par l'OIM dans ces domaines, et fournit des instructions, des orientations et un soutien aux administrateurs de programmes de réinstallation et de transport. En outre, elle négocie, supervise et gère les accords mondiaux passés par l'Organisation avec les compagnies aériennes de transport commercial de passagers et de transports aériens affrétés et autres transporteurs, et est le point focal pour la gestion des mouvements des bénéficiaires de l'aide de l'OIM voyageant par air, terre ou mer.

Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques

61. Le Département des données, de l'analyse et de la coordination des politiques est responsable des activités de l'Organisation concernant les données, les recherches et les prévisions stratégiques relatives à la migration et aux déplacements, et elle oriente les travaux de l'OIM ayant trait aux politiques migratoires et au droit de la migration axés sur les droits et fondés sur des données factuelles, ainsi qu'à l'établissement de programmes novateurs complets. Le Département, qui englobe la Division des politiques, des connaissances et de la recherche, l'Institut mondial des données et le Fonds de l'OIM pour le développement, fait office de cellule de réflexion interne et vise à donner à l'Organisation les moyens d'orienter la réflexion et d'animer les débats mondiaux sur les migrations et les déplacements, notamment au titre de ses fonctions de coordination et de secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations. À cette fin, le Département joue un rôle moteur dans la collecte de données primaires et la recherche sur la mobilité humaine pour éclairer les analyses, les activités d'assistance, un discours fondé sur des données factuelles et des politiques et programmes à caractère anticipatif, en exploitant, s'il y a lieu, les nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et les mégadonnées.

62. L'**Institut mondial des données** est l'une des principales sources de données primaires et d'analyses sur les mouvements de population dans le monde. L'OIM a créé l'Institut afin d'exploiter pleinement le potentiel de ses données à des fins opérationnelles, de permettre une compréhension plus fine des schémas migratoires mondiaux et d'éclairer les prévisions. L'Institut utilise les données sur la migration et les déplacements, y compris en lien avec des facteurs tels que le changement climatique, pour réaliser des analyses cohérentes qui contribuent à la recherche de solutions et à la réalisation des

priorités stratégiques de l'OIM et des objectifs du système des Nations Unies dans son ensemble. Il produit :

- Des données à des fins d'action destinées à sauver des vies et trouver des solutions aux déplacements internes, notamment grâce à la Matrice de suivi des déplacements, qui alimente près de 90 % des évaluations des besoins et des interventions des Nations Unies dans le domaine humanitaire. L'analyse des données oriente les investissements alloués aux solutions aux déplacements, notamment ceux des institutions financières internationales ;
- Des données à des fins d'analyses destinées à favoriser les voies de migration régulières, notamment sous la forme d'études tenant compte du sexe, de l'âge, de la nationalité, du niveau d'instruction et des compétences sur l'ensemble du parcours migratoire ou encore d'études sur les flux de mobilité enregistrant y compris les motifs de migration et les intentions des migrants, en vue de contribuer à la mise au point de voies de migration régulières, depuis l'échelle de la communauté jusqu'à l'échelle continentale, grâce aux données primaires issues de la Matrice de suivi des déplacements et aux capacités d'analyse du Centre mondial d'analyse des données sur la migration, en collaboration avec les centres de données régionaux ;
- Des données à des fins de prévision stratégique destinées à orienter la préparation et la prise de mesures préventives, qui font de l'OIM un chef de file mondial dans la prise de décisions fondées sur des données, grâce à une approche associant l'ensemble de l'Organisation, qui intègre une planification et des opérations au niveau des régions, des pays et des communautés. L'Institut collabore avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires aux fins de la réalisation d'analyses opportunes sur les nouvelles évolutions, notamment l'initiative de pointe consistant à modéliser les effets du changement climatique sur les mouvements de population ;
- Une infrastructure de données qui place l'OIM au cœur de l'écosystème de données des Nations Unies et qui fait de l'Organisation la première source de données opérationnelles à l'échelle des communautés. Le système de données de l'Institut, sécurisé et à grande échelle, fournit des données interopérables d'un bon rapport coût-efficacité, à des fins d'action, d'analyse et de prévision. Cet effort contribue en outre à améliorer la maîtrise des données à l'échelle de l'Organisation, grâce à l'emploi de modalités de collecte de données uniformisées au niveau des pays, ainsi qu'à une intégration des données centralisée et sécurisée de bout en bout qui permet de regrouper des jeux de données hétérogènes et de mener des analyses.

63. L'Institut mondial des données exploite pleinement les synergies existantes entre ses trois parties constituantes, à savoir la Matrice de suivi des déplacements, le Centre mondial d'analyse des données sur la migration et l'Unité de l'exploitation et de la stratégie des données. Il collabore avec diverses instances de l'OIM à l'appui des priorités stratégiques et au service des bureaux extérieurs, ainsi qu'avec les spécialistes thématiques et les centres de données régionaux en vue de promouvoir une perception du phénomène de la mobilité humaine qui soit fondée sur des données factuelles fiables. L'Institut dispose d'une équipe importante et toujours plus nombreuse, composée d'ingénieurs, d'analystes et d'experts des données affectés au Siège et à Berlin ou au Bureau mondial de Washington, D.C., ainsi que dans certaines régions.

64. La **Division des politiques, des connaissances et de la recherche** met à profit les fonctions de l'OIM qui concernent la politique, le droit, la recherche, la gestion des connaissances et l'innovation en matière migratoire pour faire en sorte que l'action de l'Organisation soit porteuse de transformation. Elle vise à orienter les priorités mondiales en matière de politique migratoire, en collaboration avec tous les organes de l'OIM, et appuie la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en contribuant aux trois objectifs énoncés dans le Plan stratégique de l'OIM 2024-2028, à savoir sauver des vies, trouver des solutions aux déplacements et faciliter des voies de migration régulières. En outre, la Division joue un rôle actif dans plusieurs domaines contribuant à la réalisation du Plan stratégique, notamment les partenariats, les données et les éléments factuels, l'apprentissage et l'innovation et la communication.

65. Le **Fonds de l'OIM pour le développement** apporte un soutien aux États Membres de l'OIM en développement et à ceux dont l'économie est en transition et – en coordination avec les bureaux régionaux – aux bureaux de pays concernés en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets de développement des capacités conjoints gouvernements-OIM portant sur des domaines précis de la gestion des migrations. Il joue un rôle essentiel dans l'appui fourni par l'Organisation aux États Membres en développement qui remplissent les conditions requises, en allouant des financements d'amorçage à

l'exécution de projets prioritaires novateurs liés à la migration, qui portent notamment sur la réalisation du Programme 2030 et du Pacte mondial et d'autres cadres internationaux. L'application d'une théorie du changement et l'élaboration minutieuse de chaque initiative garantissent que les interventions menées au titre des projets contribuent à la réalisation des objectifs propres aux cadres internationaux pertinents, et que les résultats de ces projets servent les priorités institutionnelles énoncées dans les trois objectifs du Plan stratégique 2024-2028.

Bureau de la sécurité du personnel

66. Le Bureau de la sécurité du personnel rend possible l'exécution des programmes de l'OIM en élaborant des politiques et procédures en matière de sécurité, en les mettant en œuvre et en assurant leur suivi, ainsi qu'en fournissant des services de conseil et de soutien efficaces et efficients en ce qui concerne la gestion des risques et les mesures de sécurité. Conformément à l'engagement pris par l'OIM de faire de la sécurité, de la dignité et de la protection des personnes sa première préoccupation, le Bureau s'efforce de promouvoir, à l'échelle de l'ensemble des piliers et départements de l'OIM, l'intégration de considérations et de solutions en matière de gestion des risques de sécurité dans les activités visant à assurer l'accès humanitaire ainsi que la préparation et la réponse aux crises. En outre, le Bureau fournit des services de soutien dans le domaine des communications d'urgence, y compris la plateforme SCAAN, des rapports sur la sécurité, des analyses et des communications. Il supervise également les centres chargés des opérations de sécurité au sein des Centres administratifs de Manille et de Panama, met au point et organise des activités de formation et d'apprentissage sur la sécurité à l'intention de l'ensemble du personnel de l'OIM et assure la concertation, la coopération et la coordination interorganisations dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. En sa qualité de représentant de l'OIM au sein du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et d'autres forums de haut niveau sur la sécurité, le Directeur du Bureau fait activement connaître les besoins de sécurité de l'OIM et collabore avec les autres organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Division de l'action climatique

67. La Division de l'action climatique mène des activités de promotion des politiques et encourage la prise en considération de questions relatives à la migration dans les politiques et le financement en matière de changement climatique, en s'appuyant sur l'innovation, les données et les éléments factuels. Son approche globale est également conforme aux éléments relatifs au changement climatique du Programme 2030. Cependant, la Division promeut en parallèle des solutions durables et inclusives, à l'échelle mondiale, en vue d'aider les personnes qui migrent, souhaitent migrer ou souhaitent rester. La Division travaille également en partenariat avec d'autres structures de l'OIM pour instaurer une perspective climatique institutionnelle dans les activités stratégiques, opérationnelles ou relatives aux éléments factuels, et elle exploite ces travaux pour obtenir des résultats sur le plan des politiques.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT CHARGÉ DE LA GESTION ET DES RÉFORMES

68. Le Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes supervise directement les structures organisationnelles suivantes : le Département de la gestion financière et administrative, le Département des ressources humaines, le Département des technologies de l'information et de la communication, la Division de la chaîne d'approvisionnement, la Division de la santé et du bien-être du personnel, la Division de la gestion du changement et la Division des services partagés à l'échelle mondiale, y compris les centres administratifs de Manille et de Panama.

Département de la gestion financière et administrative

69. Le Département de la gestion financière et administrative est chargé de formuler et d'appliquer les politiques financières et administratives dont l'Organisation a besoin pour exécuter ses activités avec efficacité. Il conçoit et met en œuvre des politiques propres à garantir une gestion saine des ressources financières et administratives ; formule des propositions financières et budgétaires en vue de leur diffusion auprès de parties prenantes internes et externes ; et aide le Directeur général à prendre des décisions concernant la gestion générale.

70. Les objectifs du Département sont les suivants : a) être à l'écoute des besoins opérationnels et des besoins des bureaux extérieurs, en mettant plus particulièrement l'accent sur la gestion des flux de trésorerie, la planification financière, l'information financière, et sur les contrôles internes pour s'assurer que les ressources financières sont utilisées de manière économique, efficace et efficiente,

conformément au mandat, à la stratégie et aux objectifs des programmes de l'Organisation ; b) mettre en place des politiques, instructions et directives appropriées et pertinentes ; et c) maintenir un dialogue régulier avec les États Membres afin de les informer et de les tenir au courant des principales questions administratives, budgétaires et financières, ainsi que des résultats financiers et de la situation financière de l'Organisation.

71. Le Département participe à plusieurs groupes de travail, au sein du système des Nations Unies, consacrés à divers aspects des questions financières et administratives. Ces groupes de travail, qui portent sur de nombreux domaines spécialisés relatifs aux questions financières et de gestion, appuient les efforts en cours pour rendre l'action des organismes des Nations Unies cohérente et faciliter ainsi la comparabilité et réaliser des gains d'efficacité à la faveur d'initiatives conjointes.

72. La Division des finances et de la comptabilité surveille et analyse la situation financière et les résultats financiers de l'Organisation et établit des rapports à ce sujet. Elle supervise les processus comptables et les processus de contrôle financier et d'information financière de l'OIM. La Division prépare les principaux états financiers et les rapports sur la situation financière et les résultats financiers de l'Organisation conformément aux dispositions statutaires applicables en la matière à l'OIM, y compris le Règlement financier de l'OIM et les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), et elle rend compte des résultats financiers annuels de l'Organisation aux Nations Unies selon les règles applicables de ces dernières. En outre, elle élabore et actualise régulièrement les règles et procédures de gestion financière de l'OIM ; fournit des services consultatifs à la direction de l'OIM et aux bureaux régionaux et de pays sur les contrôles financiers, les risques financiers, les conditions financières des accords juridiques, les rapports financiers aux donateurs et d'autres questions connexes ; et élabore de nouvelles approches financières et comptables en réponse aux besoins opérationnels émergents. Par ailleurs, la Division est chargée des structures des données financières de référence, des flux de données et des processus financiers du système de planification des ressources d'entreprise de l'OIM. Elle est aussi le point focal institutionnel pour le Vérificateur externe des comptes de l'OIM et pour les questions financières avec les Nations Unies ; elle héberge l'équipe qui gère le processus de publication des données de l'OIM sur la plateforme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

73. La **Division du budget** établit le Programme et Budget annuel de l'Organisation ainsi que les documents connexes, donne un avis sur les questions budgétaires, et élabore des lignes directrices et des procédures relatives à l'établissement des budgets des bureaux extérieurs et des projets. Les orientations qu'elle fournit visent à faire en sorte que tous les besoins institutionnels soient pris en considération dans les budgets. Elle prépare le barème des quotes-parts utilisé pour calculer les contributions des États Membres à la partie administrative du budget, et veille à ce que toutes les dépenses soient dûment budgétisées de façon à atteindre les objectifs visés par les activités de l'Organisation dans la limite des ressources disponibles. Par ailleurs, elle prend des mesures visant à renforcer les processus budgétaires par des perfectionnements et des améliorations technologiques.

74. La **Division de la trésorerie** est chargée de gérer la trésorerie avec efficacité en vue d'obtenir un rendement maximum des fonds de l'Organisation et de garantir la liquidité opérationnelle. À cette fin, elle gère les investissements à court terme compte tenu des recettes et des dépenses escomptées et de la situation du marché financier. Elle formule des stratégies visant à assurer une bonne gestion de la trésorerie et à faire en sorte que le risque de change soit mesuré, surveillé et contrôlé par des politiques de couverture des risques de change appropriées. En outre, elle élabore et recommande des politiques en matière de décaissements, d'opérations de change et d'investissements ; renforce et introduit des contrôles de trésorerie appropriés ; et établit et gère des relations bancaires efficaces dans toute l'Organisation pour garantir la liquidité locale qui facilitera la bonne mise en œuvre des opérations de l'OIM. La Division mène également des initiatives fondées sur des technologies afin d'améliorer l'automatisation, la sécurité et l'efficacité des processus de trésorerie dans toute l'Organisation.

75. L'**Unité d'appui aux interventions d'urgence** fournit un soutien en matière de gestion des ressources pour les interventions menées en réponse aux situations d'urgence de niveau 3 – contribuant ainsi à la supervision de ces interventions – et, plus généralement, au Département de l'action humanitaire et du relèvement.

76. L'**Unité des services communs** établit des lignes directrices concernant l'achat et l'entretien des fournitures et équipements de bureau pour le Siège et certains programmes ; veille à l'intégrité des stocks du Siège de l'OIM ; assure l'entretien général du bâtiment du Siège ; fournit des services d'impression, d'envoi de courrier et d'expédition ; et s'occupe des questions relatives aux espaces de bureaux et à la sécurité au Siège.

77. **L'Unité du bâtiment du Siège** assure la planification, la conception et l'exécution générales du projet de bâtiment du Siège, et est responsable du contrôle et de la gestion des ressources, ainsi que de la bonne mise en œuvre du projet. Elle apporte, en outre, des connaissances et des conseils techniques sur des aspects afférents à la qualité, aux coûts et aux délais, de la phase de conceptualisation jusqu'à l'achèvement du projet. L'Unité travaille en consultation et en coordination étroites avec le Comité de pilotage du bâtiment du Siège et les autorités de l'État hôte.

78. **L'Unité chargée des conseils et de la surveillance en matière de gestion des ressources au Siège** fournit des orientations et des conseils aux projets mondiaux gérés depuis le Siège et facilite les processus financiers et administratifs connexes. Elle améliore également le respect des processus institutionnels à l'échelle intersectorielle, fournit des orientations analytiques et étudie les options permettant, dans un souci d'efficacité, de mieux coordonner les différents services de gestion des ressources pour les projets rattachés au Siège.

79. **L'Unité de la conformité financière et administrative** promeut le respect des règlements, politiques et normes en matière financière et contribue au Cadre de gouvernance interne. Elle contribue également aux résultats et à l'efficacité de l'Organisation en suivant la mise en œuvre des processus opérationnels et administratifs et en examinant les normes de qualité en la matière ; veille au respect des processus fondés sur la gestion des risques et des résultats connexes ; et facilite l'établissement de rapports sur la conformité avec les recommandations des organismes de supervision afin d'assurer la transparence, la responsabilité et l'intégrité pour ce qui touche aux processus financiers et administratifs.

Département des ressources humaines

80. Le Département des ressources humaines a) formule et met en œuvre les politiques de gestion des ressources humaines à l'appui de l'orientation stratégique de l'OIM, de sa structure organisationnelle et de ses activités opérationnelles, en sélectionnant et en recrutant un personnel compétent et motivé, en gérant ses résultats, en prenant des dispositions pour le garder au service de l'OIM, en l'évaluant et en assurant son perfectionnement professionnel, et en veillant à sa mobilité tout en assurant l'analyse des effectifs ; b) définit et applique les conditions d'emploi, les avantages et les prestations, le classement des postes et la sécurité sociale conformément au régime commun des Nations Unies ; c) veille au respect du Statut et Règlement en place ainsi que des instructions et lignes directrices y afférentes ; d) rassemble, analyse et rend compte des données relatives au personnel ; et e) donne des conseils sur la typologie et la nomenclature optimales de l'Organisation et sur les meilleurs processus de gestion du changement. En outre, le Département supervise les deux unités chargées des ressources humaines délocalisées dans les Centres administratifs de Manille et de Panama ; examine les cas de manquement et la mise en œuvre de mesures correctives ; et révisé et commente divers rapports internes et externes et études multilatérales en fournissant des orientations et des conseils stratégiques en matière de direction organisationnelle.

81. **L'Unité des services consultatifs et de gestion des ressources humaines** supervise l'application systématique des politiques de ressources humaines et des autres instructions, directives et processus administratifs ; gère les régimes d'assurance, y compris les relations avec les assureurs de l'OIM ; et supervise les mesures d'augmentation et de réduction des effectifs. Elle englobe l'Unité de gestion des ressources humaines de Manille, l'Unité chargée des conseils en ressources humaines de Panama et l'Unité des assurances.

82. **L'Unité des politiques de ressources humaines et des relations avec le personnel** conçoit et suit les politiques de ressources humaines conformément aux priorités organisationnelles et aux stratégies de ressources humaines. Elle examine en permanence le cadre des politiques de ressources humaines de l'OIM, afin d'identifier le besoin de nouvelles politiques, de recommander des modifications aux politiques existantes, selon le cas, et de tenir compte de toute modification apportée aux prestations et avantages du système commun des Nations Unies. À cette fin, elle dirige la conception et le processus d'examen de la politique de ressources humaines et coordonne les consultations avec la haute direction, les représentants du personnel, les spécialistes des ressources humaines de toute l'OIM, et d'autres parties prenantes compétentes selon les voies appropriées.

83. **L'Unité de la structuration organisationnelle et du classement** conseille la haute direction sur la typologie et la nomenclature optimales de l'Organisation et configure les structures organisationnelles de manière à créer une structure efficace et logique capable de réaliser le mandat et les objectifs de l'OIM. L'Unité s'emploie à harmoniser la stratégie de l'Organisation, les processus, les systèmes intégrés, le budget/les finances, la technologie, la culture et les personnes. Elle procède à un examen structurel et

à des exercices généraux de classement partout dans le monde, elle classe les postes de la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international, ainsi que de celles des agents recrutés sur le plan national et des services généraux, approuve les calculs de promotion et les indemnités pour intérim à l'intention du personnel recruté sur le plan local, gère un répertoire des descriptions génériques des postes et traite toutes les demandes de reclassement.

84. **L'Unité de la gestion intégrée des talents** assure la gestion stratégique du capital humain de l'Organisation tout au long du parcours professionnel des effectifs. Elle supervise les aspects fonctionnels concernant le recrutement de talents, la mobilité du personnel, la planification des successions, le perfectionnement et la formation du personnel, l'évolution des carrières, l'analyse des effectifs, la gestion des résultats, la diversité, l'égalité et l'inclusion ainsi que le système de mise à disposition de personnel à titre gracieux.

Département des technologies de l'information et de la communication

85. **L'Unité Infrastructure et opérations** planifie et gère la stratégie, l'architecture, les normes et la transformation en matière d'infrastructure technologique à l'échelle de l'Organisation en fournissant des produits de qualité et des services accessibles à toute heure à l'appui de la technologie et des opérations de l'OIM. L'Unité joue un rôle essentiel en assurant la fiabilité, la disponibilité et l'efficacité des contenus numériques de l'Organisation.

86. **L'Unité Applications et solutions** équipe l'OIM d'applications et de solutions d'entreprise modernes et fiables aux fins de l'exécution des opérations de l'Organisation et fournit au personnel les informations dont il a besoin pour prendre les bonnes décisions au bon moment. Il s'agit notamment d'une solide solution de traitement des migrants de bout en bout et du système de planification des ressources d'entreprise, ainsi que de capacités connexes telles que l'élaboration d'analyses avancées, l'informatique décisionnelle et l'établissement de rapports fondés sur des données.

87. **L'Unité Sécurité de l'information et gestion des risques** est chargée d'assurer la protection des données relatives aux migrants et aux personnes les plus vulnérables, de protéger l'intégrité de l'image de l'OIM et d'appuyer le renforcement de la résilience organisationnelle en atténuant les risques, les menaces et les vulnérabilités des bureaux extérieurs, des programmes et des projets de l'OIM.

88. **L'Unité Stratégie, gestion des ressources et gouvernance** est chargée de faire en sorte que la stratégie d'activité débouche sur un changement d'entreprise effectif et sur une feuille de route en matière d'architecture technologique. Par ailleurs, elle dirige les stratégies d'approvisionnement informatique, la gestion des ressources informatiques (personnel et budget), l'élaboration et l'application des procédures de gouvernance et l'adoption des initiatives stratégiques en matière de technologies de l'information et de la communication.

Division de la chaîne d'approvisionnement

89. La Division de la chaîne d'approvisionnement comprend les unités organisationnelles suivantes : Politique et systèmes institutionnels ; Gestion de la chaîne d'approvisionnement dans les situations d'urgence ; Chaîne d'approvisionnement de Manille ; Gestion de l'information et analyse décisionnelle ; Gestion de la flotte et des actifs ; Achats du Siège ; et Gestion des partenariats d'exécution. Elle est chargée d'élaborer et de superviser, à l'échelle mondiale, toutes les politiques relatives à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les activités connexes, y compris la planification, la mise en œuvre et le contrôle du flux et du stockage efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité des biens et matériels ainsi que des informations y afférentes, afin de répondre aux besoins des personnes touchées par des crises humanitaires telles que des catastrophes naturelles et des conflits. À ce titre, elle coordonne la fourniture de l'aide aux populations touchées, de façon efficace et sans retard, en cherchant à répondre aux besoins immédiats tout en prenant en considération les efforts axés sur la durabilité, la reconstruction et les secours sur le long terme.

90. En sus de la coordination avec les partenaires internes, la Division s'efforce de collaborer avec les partenaires externes, tels que les organismes des Nations Unies, les ONG, les gouvernements, les milieux universitaires, les acteurs du secteur privé, les fournisseurs, les intermédiaires, les fournisseurs de services tiers et les partenaires d'exécution afin de fournir une aide efficace, durable et éthique à ceux qui en ont besoin. La Division a pour objectif principal de limiter les retards au minimum, de réduire les coûts, d'accroître l'efficacité globale de la fourniture de l'aide humanitaire et, en définitive, d'améliorer les effets pour les communautés touchées.

Division de la santé et du bien-être du personnel

91. La Division de la santé et du bien-être du personnel a pour mission de protéger et promouvoir la santé physique et mentale et la sécurité des effectifs de l'OIM, de façon à prévenir les blessures, les maladies et les décès d'origine professionnelle. Elle s'emploie à réduire la fréquence des problèmes de santé physique et mentale et les incidents en matière de sécurité sur le lieu de travail, en traitant les préoccupations, besoins et facteurs de risque en la matière, mais aussi à accroître le bien-être psychosocial du personnel de l'OIM par un appui visant à renforcer la résilience personnelle, réduire le stress traumatique, prévenir l'épuisement professionnel et améliorer la santé mentale.

92. L'**Unité du bien-être du personnel** œuvre à la santé mentale et au bien-être du personnel de l'OIM du monde entier, en lui fournissant un soutien psychologique et des outils qui lui permettent d'être mieux armé pour faire face à un environnement opérationnel souvent stressant, en constante évolution. L'Unité met en œuvre la Stratégie pour la santé mentale et le bien-être dans le système des Nations Unies et agit conformément à celle-ci, en s'employant en particulier à prévenir les problèmes de santé mentale liés au travail ; à protéger et à promouvoir la santé mentale au travail ; et à aider les employés ayant des problèmes de santé mentale à participer pleinement et équitablement au travail.

93. L'**Unité de médecine du travail** est chargée de mettre en œuvre un système complet visant à doter l'Organisation d'outils qui lui permettent effectivement de réduire au minimum les préjudices évitables au personnel et de maximiser les conditions de sécurité et de santé au travail ainsi que l'environnement de travail du personnel de l'OIM, notamment en adoptant le Cadre de sécurité et de santé au travail. Elle veille à ce que le personnel soit apte à exécuter le mandat de l'OIM en menant des activités visant à évaluer l'aptitude à travailler en lien avec un poste spécifique dans un lieu d'affectation ou un endroit donné ; à prévenir les blessures et les maladies d'origine professionnelle ; et à protéger et promouvoir la santé des employés sur leur lieu de travail et chez eux. L'Unité conçoit, coordonne et met en œuvre des programmes de santé et de bien-être au travail.

Division de la gestion du changement

94. La **Division de la gestion du changement** supervise et appuie les initiatives de transformation et de réforme qui sont menées à bien à l'échelle de l'Organisation en vue d'améliorer constamment les résultats institutionnels grâce à un renforcement du Cadre de gouvernance interne. Elle fournit un appui aux départements et aux bureaux chargés de mettre en œuvre les initiatives de réforme tout au long du cycle de changement organisationnel, y compris en ce qui concerne l'efficacité en matière de planification, de mise en œuvre, de coordination interdépartementale, de communication, de mobilisation sur le terrain, d'établissement de rapports et de gestion du changement. Elle veille plus particulièrement à ce qu'une vision porteuse de changement soit communiquée dans le monde entier afin de faciliter une modification des comportements et d'opérer avec succès des changements culturels dans l'ensemble de l'Organisation. La Division est composée de deux unités : l'Unité du Cadre de gouvernance interne et l'Unité des projets spéciaux.

95. L'**Unité du Cadre de gouvernance interne** aide l'équipe de direction à identifier les domaines de transformation prioritaires en réalisant des analyses préliminaires des rapports d'évaluation institutionnelle externes et en les présentant à l'équipe de direction pour examen. En outre, elle supervise et coordonne une large gamme d'initiatives relevant du Cadre de gouvernance interne en collaboration avec les départements compétents du Siège, et elle peut être désignée pour assurer le secrétariat ou la direction d'un groupe de travail interdépartemental aux fins de la mise en œuvre d'initiatives de réorganisation. L'Unité appuie en outre l'élaboration d'une stratégie institutionnelle de gestion du changement et l'application de cette stratégie partout dans le monde.

96. L'**Unité des projets spéciaux** est chargée de diriger la mise en œuvre des initiatives de réorganisation qui portent sur des questions interdépartementales spécifiques pour lesquelles un bureau de gestion de projet est nécessaire selon l'appréciation du Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes.

Services partagés à l'échelle mondiale

97. La Division des Services partagés à l'échelle mondiale joue un rôle clé dans l'amélioration de l'efficacité des services qui ne dépendent pas d'un endroit particulier et elle joue un rôle moteur dans l'efficacité organisationnelle. Elle assure une direction éclairée, met en œuvre les pratiques exemplaires et optimise les ressources aux fins de la fourniture de services transactionnels, à l'échelle mondiale, et

d'autres services de facilitation qui ne dépendent pas d'un endroit particulier. La Division est notamment chargée de définir la stratégie, d'assurer la planification et la gestion globale des résultats des centres administratifs mondiaux, de maximiser les économies d'échelle, les compétences et la technologie pour fournir des services fiables, efficaces et en temps voulu dans l'ensemble de l'Organisation. Elle promeut également la participation au programme de réforme du Secrétaire général des Nations Unies mené par le Groupe des innovations institutionnelles et le Comité de haut niveau sur la gestion des Nations Unies, ainsi que la mise en œuvre de ce programme. Compte tenu de l'importance de l'objectif consistant à garantir la durabilité environnementale des installations et des opérations de l'OIM partout dans le monde, la Division est également chargée de cet élément. La Division est composée de l'Unité de la durabilité environnementale et de l'Unité Efficience des Nations Unies.

98. **L'Unité de la durabilité environnementale** promeut l'intégration des principes de durabilité environnementale dans les politiques, stratégies, programmes et projets de l'OIM ainsi que dans la gestion de ses opérations et de ses installations. Elle est le point focal institutionnel pour les systèmes de gestion environnementale et l'innovation environnementale de l'OIM et elle a pour but d'accélérer la transition vers la durabilité au sein de l'OIM et d'améliorer la performance environnementale de l'Organisation, en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les politiques déjà disponibles, ainsi que de renforcer la gouvernance interne en matière de durabilité environnementale afin d'assurer le respect des exigences applicables à l'échelle du système des Nations Unies. Elle fait également fonction de point focal institutionnel pour les mécanismes de coordination et les partenariats mondiaux relatifs à la transition vers la durabilité environnementale et des énergies propres.

99. **L'Unité Efficience des Nations Unies** promeut la réalisation des objectifs stratégiques de l'OIM en fournissant des orientations éclairées, en optimisant la gestion des ressources et en défendant les intérêts de l'OIM au sein des processus menés à l'échelle du système des Nations Unies dans les domaines de la stratégie relative aux activités opérationnelles, des services d'appui et des locaux communs et des services partagés. Elle favorise une culture encourageant la collaboration en matière d'innovation et l'utilisation efficace des ressources communes. L'Unité tire parti des avantages présentés par la déclaration de reconnaissance mutuelle, des principes de fixation des prix et des coûts, ainsi que des principes relatifs à la satisfaction du client pour accroître les gains d'efficacité tant en interne qu'avec d'autres entités des Nations Unies. En entretenant des relations étroites avec le système des Nations Unies et en représentant les intérêts de l'OIM, l'Unité accroît l'efficacité et l'efficacités de l'Organisation tout en encourageant la collaboration au sein de ce système afin d'améliorer l'accès aux financements conjoints et communs.

CENTRES ADMINISTRATIFS

100. Les centres administratifs, placés sous l'autorité du Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes, ont vocation à exercer des fonctions à forte intensité de main-d'œuvre qui soutiennent le réseau mondial de bureaux extérieurs de l'OIM.

CENTRE ADMINISTRATIF DE MANILLE

101. Le Centre administratif de Manille est le pôle administratif mondial de l'OIM basé aux Philippines. Il offre une gamme de services administratifs, principalement dans les domaines suivants : ressources humaines, finances, affaires juridiques, achats et approvisionnement, sûreté et sécurité du personnel, audit, publications et recherche, santé dans le contexte migratoire, suivi des projets, soutien aux systèmes dédiés aux mouvements, communications en ligne et technologies de l'information.

102. **L'Unité de la chaîne d'approvisionnement de Manille** apporte une aide en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement en vue de répondre aux besoins opérationnels et administratifs liés aux procédures de passation des marchés et à l'achat et la fourniture de biens et de services en temps voulu, avec efficacité et de manière rationnelle et transparente. Elle gère en outre les biens et veille au respect des accords conclus avec les fournisseurs. Elle suit et promeut les pratiques exemplaires en matière d'achats, conformément aux principes établis. Elle veille également à la qualité et à la sûreté des biens et des services achetés, en effectuant des contrôles appropriés et en vérifiant la documentation.

103. **L'Unité d'appui mondial aux questions de santé dans le contexte migratoire** fournit au Siège, aux bureaux extérieurs, aux partenaires et aux donateurs de l'OIM un appui général concernant les questions administratives et financières, les statistiques, les rapports, les recherches, l'informatique sanitaire, la téléradiologie et la gestion des connaissances, afin de faciliter le suivi et l'harmonisation et

d'accroître l'efficacité et la qualité des programmes de migration et santé mis en œuvre dans le monde entier.

104. Le **Centre de fonctionnement des technologies de l'information et de la communication** facilite la mise en œuvre de la stratégie informatique et donne suite aux exigences fonctionnelles et opérationnelles par la mise en œuvre efficace et efficiente de solutions en matière de technologies de l'information et de la communication, en s'attachant en particulier à améliorer la gestion de l'information et des ressources, à identifier les besoins institutionnels et à instaurer une fourniture de services et un soutien efficaces. Il est composé des unités suivantes : Appui mondial aux utilisateurs ; Pratique de gestion des projets ; Systèmes de connaissances et analyse de données ; Gestion de produits ERP ; et Solutions pour les migrants.

105. L'**Unité du droit des contrats de Manille**, qui fait partie intégrante du Bureau des affaires juridiques, est le centre de liaison mondial pour la vérification, entre autres, des contrats, des accords et des mémorandums d'accord, des déclarations, et des formulaires de consentement et de dérogation. Elle fournit en outre des avis juridiques sur les litiges découlant des relations contractuelles avec des entités externes et sur la résiliation des contrats.

106. Le **Bureau du contrôle interne** effectue des audits internes, y compris des audits de conformité, de performance et de gestion, et réalise des enquêtes sur les activités menées par l'OIM dans le monde entier.

107. Les **Services financiers de Manille** fournissent des services financiers aux bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier. Ils sont composés des huit unités suivantes : Équipe de soutien central au système ERP ; Appui comptable central ; Appui comptable régional ; Appui budgétaire de Manille ; Services de trésorerie de Manille ; Appui financier et surveillance des projets du Fonds de l'OIM pour le développement ; Appui d'urgence de Manille ; et Amélioration des processus administratifs et assurance qualité.

108. L'**Unité de gestion des ressources humaines de Manille** apporte un appui en matière d'administration des ressources humaines pour tout le personnel de la catégorie des administrateurs du monde entier ainsi que le personnel de la catégorie des services généraux du Siège. Elle est chargée du recrutement, de l'administration du personnel, de l'administration des pensions et de la paie de tous les membres du personnel de la catégorie des administrateurs et du personnel des services généraux du Siège, ainsi que de la fourniture de services administratifs se rapportant à la santé du personnel et au perfectionnement et à l'apprentissage du personnel.

109. L'**Unité de soutien aux systèmes dédiés aux mouvements à l'échelle mondiale**, composée de la Section de règlement des factures des compagnies aériennes, de l'Unité de soutien aux systèmes dédiés aux mouvements et de la Section de surveillance des données, est chargée de gérer le Site d'appui aux mouvements, qui est le pôle de référence pour tout le personnel des opérations du monde entier, d'expédier le règlement des factures des compagnies aériennes, de surveiller les remboursements, de déceler les anomalies liées aux billets d'avion non utilisés, etc.. Elle recueille en outre les statistiques sur les mouvements des bureaux extérieurs, et vérifie la pertinence des systèmes existants dédiés aux mouvements et aux migrations.

110. L'**Unité de gestion des ressources** est composée de huit sections – Suivi des projets, Appui au projet de réorganisation du mode de fonctionnement, Services communs, Achats locaux et logistique, Voyages du personnel, Technologies de l'information et de la communication locales, Ressources humaines locales et Sommes à payer. L'Unité fournit un appui en matière d'établissement des budgets, ainsi que d'analyse et de rapports financiers pour certains programmes et projets mondiaux, tels que le Programme de réinstallation aux États-Unis d'Amérique, le Programme des administrateurs auxiliaires, les centres de demande de visa pour le Canada et le Royaume-Uni, le Programme d'aide aux familles de l'Allemagne, les programmes de lutte contre la traite et d'autres programmes. Les autres sections chargées de la gestion des ressources fournissent essentiellement un appui administratif à toutes les unités du Centre administratif de Manille.

111. L'**Unité de recherche et des publications** fournit un appui à la production des principales publications de l'OIM en exécutant les tâches suivantes : édition, présentation et conception des couvertures, coordination avec les imprimeurs, diffusion des publications aux bureaux extérieurs, envoi d'alertes électroniques sur les nouvelles publications, et gestion de la page des publications de l'intranet et de la plateforme des publications de l'OIM.

112. L'**Unité de la sécurité du personnel de Manille** collabore étroitement avec le DSS, le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et d'autres parties prenantes chargées de la sécurité. Elle suit directement les questions touchant à la sûreté et à la sécurité du personnel et des bureaux de l'OIM dans le monde entier, ainsi qu'à la protection des actifs ou toute autre question connexe susceptible de ternir la réputation de l'Organisation, et fournit des conseils sur toutes ces questions.

113. L'**Unité de la communication en ligne** est chargée de formuler des stratégies de communication en ligne, et de gérer le contenu rédactionnel et la conception des sites Internet externes de l'OIM et les voies de communication en ligne.

114. L'**Unité de médecine du travail** à Manille fournit des services de médecine du travail ordinaires aux employés et à les personnes à leur charge en Europe, au Moyen-Orient, ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique, et elle surveille la santé des membres du personnel pendant toute la durée de leur emploi. Elle recommande des mesures d'adaptation pour des postes sur la base des capacités du personnel, compte tenu de leur santé physique et mentale, elle examine les mesures de préparation avant des voyages et aide le personnel à les prendre, elle délivre les approbations aux fins des déplacements officiels et elle approuve l'admission des employés aux plans d'assurance médicale et établit les exclusions qui s'appliquent. L'Unité contrôle les cas de congé de maladie, les dossiers concernant des actes de malveillance et les dossiers relevant de la médecine du travail ; réalise des évaluations des risques en matière de santé et de sécurité dans les bureaux extérieurs et propose des mesures d'atténuation ; et est à disposition en permanence pour gérer les évacuations médicales, et assurer le suivi en concertation avec les médecins hospitaliers.

CENTRE ADMINISTRATIF DE PANAMA

115. Le Centre administratif de Panama fournit divers services administratifs, décrits ci-après.

116. Le **Centre des services informatiques** assure différents services et fonctions à l'intention des bureaux du monde entier. L'Unité d'appui mondial aux utilisateurs fournit un soutien technique bilingue à tous les bureaux extérieurs.

117. L'**Unité des services financiers de Panama** est chargée de deux grandes fonctions : l'Appui comptable régional et le soutien au système ERP. L'équipe chargée de l'appui comptable régional assure des fonctions de consultation, d'examen et d'appui à l'intention des bureaux de pays dans la région Amériques, du Centre administratif de Manille et du Siège, ainsi que pour des projets relatifs à des urgences de niveau 3. Elle est en outre chargée de la validation des comptes des bureaux de pays, de l'examen et du rapprochement des comptes, du suivi et du paiement des sommes dues, et des rapprochements bancaires, et fournit un appui aux clôtures mensuelles et aux processus de fin d'exercice. L'Équipe de soutien au système ERP à Panama gère et tient à jour les données figurant dans le système comptable de planification des ressources d'entreprise, à savoir, entre autres, les informations de grand livre et celles relatives aux donateurs et aux fournisseurs ; les comptes bancaires ; les codes de projet ; et les informations générales relatives aux projets. Elle travaille en étroite concertation avec l'Équipe de soutien central au système ERP à Manille. Elle garantit en outre la cohérence et l'exactitude des données centralisées afin de faciliter la présentation de rapports financiers.

118. L'**Unité chargée des conseils en ressources humaines**, qui comprend l'Unité de la structuration organisationnelle, fournit un appui aux bureaux extérieurs de l'OIM du monde entier en matière de gestion du personnel recruté localement. Elle fournit en outre des conseils et des orientations sur l'interprétation et l'application des politiques et des procédures. À cette fin, elle analyse les informations reçues des bureaux et recommande des améliorations à apporter aux politiques, examine des processus administratifs tels que les examens structurels, le respect des politiques de ressources humaines, les classements, les calculs concernant les promotions et les barèmes des salaires, analyse et prépare des données statistiques pour divers rapports, et aide à gérer les cas de performance insuffisante.

119. L'**Unité de perfectionnement et de formation du personnel** aide à élaborer des matériels de formation et à faciliter les séances de formation aux fins d'organisation des carrières et de cours de formation technique.

120. L'**Unité de médecine du travail** procède à l'évaluation de la santé au travail du personnel local et international en poste dans les Amériques et en Afrique, y compris pour les opérations relatives à des urgences de niveau 3. Parmi ses activités figurent la promotion, l'évaluation et le suivi de tous les examens exigés par l'OIM en vue de l'approbation médicale lors de l'entrée en fonction, l'examen annuel

des chauffeurs et les examens médicaux périodiques requis au titre de l'affiliation au Plan médical des membres du personnel et des personnes à leur charge.

121. L'**Unité de Panama du Bureau de la sécurité du personnel** fournit aux bureaux de la région des conseils et un appui dans le domaine de la sécurité afin de garantir la sûreté et la sécurité de tous les membres du personnel de l'OIM et de protéger les biens de l'Organisation grâce à une collaboration étroite avec le DSS.

122. L'**Unité de vérification des contrats de Panama** est chargée de vérifier minutieusement et en temps voulu – dans les trois langues officielles – les contrats et accords nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de l'OIM.

123. L'**Unité des achats** apporte un soutien en matière d'achat aux bureaux extérieurs de moindre envergure dans la région, et aide à répondre aux besoins du Centre administratif de Panama concernant l'acquisition de biens et de services et la gestion des actifs. Elle est chargée, en outre, de la gestion des stocks d'articles non alimentaires à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies situé à Panama, afin de couvrir les situations de crise et les imprévus dans la région.

124. L'**Unité de gestion des ressources** supervise les questions administratives au Centre administratif de Panama, fournissant un soutien, des orientations et des formations sur les procédures, politiques, règles et réglementations de l'OIM et assurant l'application de ces dernières; et met régulièrement à jour le plan de poursuite des activités. En outre, dans un souci d'efficacité accrue, l'Administration regroupe certaines fonctions régionales de gestion des ressources à Panama pour soutenir l'ensemble de la région.

125. Le **Bureau du Médiateur et des services de médiation** fournit un soutien technique au Médiateur, en particulier pour les bureaux de pays dans les Amériques ainsi que dans les pays francophones du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ainsi que d'Afrique de l'Ouest, notamment en ce qui concerne la gestion des cas, les recherches et l'établissement de statistiques, de rapports et d'exposés.

BUREAUX MONDIAUX

126. L'OIM a établi deux bureaux mondiaux, l'un à Bruxelles (Belgique) et l'autre à Washington D.C. (États-Unis d'Amérique). Ces bureaux mondiaux fournissent des orientations stratégiques et opérationnelles aux bureaux extérieurs de l'OIM, assurent une étroite coordination entre les représentants des donateurs et les structures de l'OIM concernés et veillent à ce que les parties prenantes clés dans ces deux lieux soient tenues pleinement informées des faits nouveaux institutionnels à l'OIM.

127. Le **Bureau mondial à Bruxelles** établit, gère et entretient une relation directe entre l'OIM et les institutions et organismes de l'Union européenne, Parlement européen y compris, afin de faire de l'OIM un interlocuteur clé dans les discussions et de fournir des conseils et des recommandations fondés sur des éléments factuels concernant les sujets, politiques et programmes relatifs aux migrations. Il guide et aide également les bureaux de pays de l'OIM partout dans le monde afin d'améliorer leur communication sur les questions relatives à l'Union européenne et représente l'OIM dans l'équipe des Nations Unies à Bruxelles. Il fournit également des conseils sur le respect des politiques et des règlements de l'Union européenne dans le cadre de projets financés par l'UE et assure un contrôle en la matière.

128. Le **Bureau mondial à Washington D.C.** pilote les efforts de sensibilisation et de liaison menés auprès de l'ensemble des entités gouvernementales pertinentes des États-Unis, y compris les départements et les organismes fédéraux, ainsi que le Congrès. Il est chargé de la collaboration stratégique avec les institutions multilatérales et régionales qui ont leur siège à Washington D.C., notamment la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et l'Organisation des États américains. Le Bureau gère en outre la mise en œuvre par l'OIM du Programme de réinstallation des réfugiés du Gouvernement des États-Unis et supervise toutes les activités menées par l'Organisation dans le pays.

BUREAU SPÉCIAL DE LIAISON

129. L'OIM possède un bureau spécial de liaison à **Addis-Abeba (Éthiopie)**, qui est chargé d'assurer la liaison avec les organismes multilatéraux. Une description succincte de ses fonctions est donnée ci-après.

130. Le **bureau spécial de liaison de l'OIM avec l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique** entretient et renforce les relations de l'OIM avec l'Union africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et d'autres bureaux de liaison des Nations Unies, les missions diplomatiques et des acteurs pertinents en contribuant à leur bonne compréhension des questions migratoires et en assurant l'intégration de la gouvernance des migrations dans les politiques de développement. Le Bureau s'emploie à renforcer la participation stratégique de l'OIM aux organismes précités en veillant à ce que la migration soit dûment prise en considération dans les programmes d'action afférents au développement, aux questions politiques et sociales, à l'action humanitaire et à la paix, et à la sécurité. Ces relations permettent à l'OIM de contribuer à traduire les décisions politiques en réponses programmatiques et politiques concrètes à l'échelle continentale, régionale et nationale. Le Bureau joue un rôle de coordination stratégique qui lui permet d'appuyer la contribution de l'ensemble du système des Nations Unies au programme de l'Union africaine en matière de migration conformément à l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons. Le Bureau collabore étroitement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique pour intégrer la migration dans des initiatives multilatérales axées sur l'Afrique. Il s'emploie également à faire en sorte que le Siège de l'OIM et les bureaux régionaux et de pays en Afrique soient tenus informés des principales décisions et des nouvelles orientations politiques prises par les organismes compétents dans le domaine de la migration.

BUREAUX RÉGIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX

131. Les bureaux régionaux supervisent, planifient, coordonnent et appuient les activités déployées par l'OIM dans leur région. Ils sont chargés d'examiner et d'approuver les projets, et d'apporter un soutien technique aux bureaux de pays, notamment en matière d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets, de gestion des ressources, et de coordination des relations avec les gouvernements régionaux et infrarégionaux, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires clés. Les bureaux régionaux fournissent aussi, sur demande, un soutien aux réseaux régionaux et nationaux des Nations Unies sur les migrations, appuyant ainsi la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ils appuient également les efforts de réforme des Nations Unies, en garantissant la prise en considération de la migration dans les analyses communes de pays et dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Une description succincte des six bureaux régionaux est donnée ci-après. Deux bureaux sous-régionaux, à Bruxelles et à Pretoria, assurent un soutien aux bureaux régionaux en fournissant un appui technique et des services de gestion et de contrôle spécifiques aux bureaux de pays relevant de leur zone de responsabilité.

132. Le **Bureau régional de Bangkok (Thaïlande)** Oapporte un appui aux bureaux de l'OIM en Asie et dans le Pacifique ; planifie et coordonne les activités de l'Organisation et entretient des relations et des partenariats avec les gouvernements, les partenaires du développement et la société civile de la région ; fournit un soutien technique aux gouvernements pour l'élaboration de cadres nationaux sur la migration et le renforcement des systèmes de gestion des migrations qui facilitent les voies de migration régulières, notamment l'établissement de dispositifs de mobilité de la main-d'œuvre et de reconnaissance des compétences ; appuie les activités relatives aux interventions d'urgence et d'après-crise, notamment les opérations et les activités d'envergure mondiale de la Matrice de suivi des déplacements dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique, telles que l'appui aux politiques et à la gouvernance concernant la mobilité climatique et les initiatives visant à protéger et autonomiser des communautés touchées par le changement climatique et les catastrophes ; et gère le pôle régional de données pour l'Asie et le Pacifique conformément à la Stratégie de l'OIM en matière de données sur la migration. Le Bureau coopère étroitement avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, les bureaux régionaux d'organismes des Nations Unies, les sociétés de la Croix-Rouge, des réseaux de parties prenantes et d'autres organismes multilatéraux régionaux, tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Forum des îles du Pacifique et la Banque asiatique de développement. Il apporte un appui programmatique et administratif à des initiatives régionales telles que le Processus de Colombo et le Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe et son Bureau d'appui régional. Par ailleurs, le Bureau

représente l'OIM dans le cadre du Dialogue d'Abou Dhabi en qualité d'observateur. Dans le cadre du processus de réforme du système des Nations Unies, le Bureau régional participe activement à des initiatives de la plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique et codirige avec ONU-Habitat la coalition thématique sur la mobilité humaine et l'urbanisation. En outre, il coopère étroitement avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Réseau des Nations Unies sur les migrations en vue d'assurer la bonne participation des parties prenantes au processus régional d'examen du Pacte mondial.

133. Le **Bureau régional de Panama (Panama)**, créé en 2024, aide les bureaux de pays de l'OIM dans les Amériques et fournit un soutien technique aux gouvernements dans l'élaboration de cadres nationaux sur la migration et le renforcement des systèmes de gestion des migrations afin de promouvoir des migrations sûres, ordonnées et régulières dans la région. En outre, le Bureau joue un rôle clé en fournissant un appui technique aux processus consultatifs régionaux, tels que la Conférence sud-américaine sur les migrations, la Conférence régionale sur les migrations, le Système d'intégration de l'Amérique centrale, la Commission centraméricaine des directeurs de la migration, la Communauté des Caraïbes, le Forum sur la migration du Marché commun du Sud, le Processus de Quito, ainsi qu'aux États Membres signataires de la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection, entre autres. Par ailleurs, il collabore activement avec des partenaires clés autres que les entités gouvernementales, telles que des organisations de la société civile, des entreprises du secteur privé, des institutions de financement du développement et des organisations universitaires afin d'aborder en profondeur les questions migratoires qui se posent dans la région. Dans le cadre du système des Nations Unies, le Bureau régional codirige la Coalition thématique sur la mobilité humaine avec le HCR, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'UNICEF. L'OIM et la CEPALC copilotent également le Réseau régional des Nations Unies sur les migrations pour l'Amérique latine et les Caraïbes. En outre, le Bureau joue un rôle important dans la gestion des réponses régionales apportées à certains défis migratoires spécifiques, notamment en dirigeant conjointement avec le HCR la Plateforme régionale de coordination interinstitutions (R4V), qui fournit des services de surveillance, de gestion et de coordination dans 17 pays de la région pour venir en aide aux migrants et aux réfugiés en provenance de la République bolivarienne du Venezuela.

134. Le **Bureau régional de Vienne (Autriche)** apporte un appui pratique, technique et administratif aux bureaux de l'OIM situés dans l'Espace économique européen, en Suisse, au Royaume-Uni, en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale ; entretient des relations et des partenariats avec les gouvernements, les partenaires du développement et la société civile dans la région ; et fournit un soutien technique aux gouvernements dans l'élaboration de cadres nationaux sur la migration et le renforcement des systèmes de gouvernance des migrations. Il s'emploie aussi à mettre en œuvre des projets dans les pays dans lesquels la présence de l'OIM est limitée. Sous la direction du Siège, le Bureau régional assure la liaison avec les organismes des Nations Unies et les autres organisations internationales basées dans la ville. En ce qui concerne les mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration qui sont actifs dans la région et jouent un rôle important dans la formulation de politiques migratoires, l'OIM et le HCR assurent le secrétariat technique du Processus d'Almaty, et l'OIM participe aux réunions du Processus de Budapest, du Processus de Prague et du Partenariat oriental. En tant que membre du Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable et du groupe restreint de participants à la plateforme régionale de collaboration pour l'Europe et l'Asie centrale, le Bureau collabore avec des partenaires et les informe des faits nouveaux dans le domaine de la migration. Il participe activement aux coalitions thématiques et aux mécanismes de coordination analogues des Nations Unies, codirigeant la Coalition thématique des Nations Unies sur les mouvements massifs de personnes, les déplacements et la résilience avec le HCR et le PNUD. En outre, le Bureau coordonne les relations et les contacts de l'OIM avec l'OTAN, l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, l'Organisation mondiale des douanes et les autres organismes multilatéraux dont le siège se trouve dans la région.

135. Le **Bureau sous-régional à Bruxelles (Belgique)** assure la coordination entre les bureaux de pays situés dans l'Espace économique européen et en Suisse et contrôle leur gestion, et il veille à la mise en œuvre à l'échelle sous-régionale de plans de travail à l'appui du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028. En étroite coordination avec le Bureau mondial à Bruxelles et sous la supervision directe du Directeur régional à Vienne, le Directeur sous-régional facilite la coopération entre l'OIM et les capitales de l'Union européenne concernant les activités de sensibilisation menées par le Bureau mondial à Bruxelles. Le Bureau sous-régional est chargé de veiller au respect des règles et règlements de l'OIM dans la sous-région et de fournir, si nécessaire, un soutien direct aux bureaux de pays, y compris un appui technique spécifique dans les domaines de la réinstallation et du relogement, de la protection des migrants et de la gestion des ressources.

136. Le **Bureau régional du Caire (Égypte)** apporte un appui aux bureaux de l'OIM du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord par des conseils techniques divers, des formations et la formulation de stratégies, de processus, de projets et de programmes ; et promeut et facilite le dialogue international et les partenariats, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes migratoires coordonnés entre les parties prenantes clés, y compris des États, des organisations internationales, des ONG et la société civile. Il prête par ailleurs son concours à des processus consultatifs régionaux, tels que le Dialogue d'Abou Dhabi et le Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés ; codirige l'organisation de l'examen quadriennal du Pacte mondial pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au titre de la coprésidence du Réseau des Nations Unies sur les migrations ; et entretient des relations et des partenariats avec des organisations régionales, en particulier la Ligue des États arabes et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale – avec laquelle l'OIM coprécide, aux côtés de l'Organisation internationale du Travail, la Coalition thématique sur la migration dans la région arabe. Le Bureau régional collabore également avec d'autres entités internationales et régionales telles que l'Organisation de la coopération islamique, la Banque islamique de développement, l'Université arabe Nayef des sciences de la sécurité et l'Organisation arabe du travail et s'emploie à définir une plateforme commune de réponse et de préparation aux crises migratoires dans la région. Il fournit en temps voulu des données ventilées à toutes les parties prenantes pertinentes grâce au pôle régional de données pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et promeut et met en œuvre le partage d'informations et la recherche afin d'aider des partenaires nationaux, régionaux et internationaux à réaliser des actions de sensibilisation et à élaborer des politiques et des programmes fondés sur des faits, y compris en hébergeant le centre d'activité sur la migration mixte en Afrique du Nord (Mixed Migration Hub) pour le compte de l'équipe spéciale sur les migrations mixtes en Afrique du Nord. En outre, il mène des activités régionales d'information visant à améliorer la visibilité de l'OIM et à promouvoir ses activités à l'échelle régionale et mondiale.

137. Le **Bureau régional de Dakar (Sénégal)** apporte un appui aux bureaux de l'OIM situés en Afrique de l'Ouest et du Centre ; planifie et coordonne les activités, et entretient des relations et des partenariats avec les gouvernements, les partenaires du développement et la société civile de la région ; fournit un soutien technique aux gouvernements dans l'élaboration de cadres nationaux sur la migration et le renforcement des systèmes de gestion des migrations ; entretient des relations avec les États de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, auxquels il apporte un soutien en matière de renforcement des capacités ; et encourage et appuie des processus de dialogue régionaux tels que le Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest, ou le Dialogue sur la migration pour les États de l'Afrique centrale. En outre, il entretient des contacts avec des organismes du système des Nations Unies, notamment avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, et représente l'OIM au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

138. Le **Bureau régional de Nairobi (Kenya)** fournit des orientations stratégiques et apporte un appui technique et thématique aux bureaux de l'OIM en Afrique de l'Est, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe ; entretient des relations et des partenariats avec les gouvernements, les communautés économiques régionales, les partenaires du développement et la société civile dans la région ; entretient et renforce les relations de l'OIM avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Commission de l'océan Indien, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Centre de collaboration régional pour l'Afrique de l'Est des Centres africains de prévention et de contrôle des maladies, afin d'intensifier la coopération et le dialogue à l'échelle régionale sur la migration et de contribuer à une meilleure compréhension des questions migratoires et des aspects de l'intégration régionale relatifs à la mobilité ; s'emploie à mettre en œuvre les programmes régionaux approuvés par le Directeur général ; contribue à des politiques, pratiques et dialogues relatifs à la migration et à des opérations humanitaires fondés sur des éléments factuels en recueillant, en harmonisant, en analysant et en diffusant des jeux de données sur la migration et les déplacements ; fournit un soutien technique aux gouvernements et aux communautés économiques régionales dans l'élaboration de cadres nationaux et régionaux sur la migration et le renforcement des systèmes de gestion des migrations ; promeut les processus consultatifs régionaux sur la migration pour les États de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe afin d'intensifier la coopération et le dialogue sur la migration à l'échelle régionale ; entretient des relations avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et ONU-Habitat – qui ont tous deux leur siège à Nairobi – et d'autres organismes des Nations Unies ; promeut la coopération interorganisations concernant la migration auprès des partenaires régionaux des Nations Unies, y compris au moyen du Réseau des Nations Unies sur les migrations ; et entretient des relations avec des partenaires du développement. En outre, le Bureau mène

des activités d'information à l'échelle régionale et mondiale afin de contribuer à la compréhension de la migration et à une gouvernance efficace des migrations ; d'accroître la visibilité de l'OIM et de promouvoir ses activités avec des interlocuteurs et des partenaires du développement à l'échelle régionale et mondiale, et facilite la constitution d'une mémoire institutionnelle par le partage et la gestion des connaissances dans la région.

139. Le **Bureau sous-régional de Pretoria (Afrique du Sud)** travaille avec la Communauté de développement de l'Afrique australe ; planifie et coordonne les activités, et entretient des relations et des partenariats avec les gouvernements, les partenaires du développement et la société civile de la région ; fournit un soutien technique aux gouvernements et aux communautés économiques régionales en matière d'élaboration de cadres nationaux et régionaux sur la migration et de renforcement des systèmes de gestion des migrations ; promeut les processus consultatifs régionaux sur la migration pour les États de l'Afrique australe ; sert de trait d'union sur la thématique migration et développement en collaborant avec le Secrétariat du Parlement panafricain et le Secrétariat du nouveau Partenariat de l'Union africaine pour le développement de l'Afrique ; et coopère avec le Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe en vue de renforcer la coopération et le dialogue sur la migration à l'échelle régionale. Il assure également le secrétariat du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe afin de faciliter le dialogue interétatique et la coopération intrarégionale en matière de migration.

BUREAUX DE PAYS

140. L'OIM dispose d'un réseau mondial de bureaux de pays et de bureaux auxiliaires qui mettent en œuvre un large éventail de projets visant à répondre à des besoins migratoires spécifiques. Ces bureaux suivent et analysent les questions migratoires et les tendances émergentes de la migration dans le pays pour pouvoir élaborer des réponses adaptées et contribuer aux stratégies et à la planification régionales. S'appuyant sur les stratégies régionales, ils élaborent une stratégie et un plan d'action nationaux en coordination et en consultation avec le bureau régional dont ils dépendent. Ils sont financés essentiellement par le budget des projets qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre.

BUREAUX DE PAYS CHARGÉS DES PARTENARIATS ET DE LA SENSIBILISATION

141. Pour garantir l'efficacité des appels de fonds et des relations avec les donateurs, sept bureaux de pays qui coordonnent une part importante du financement des activités de l'OIM dans le monde (**Allemagne, Australie, Canada, Danemark pour les pays nordiques, Japon, République de Corée et Royaume-Uni**) assument des responsabilités additionnelles en matière de mobilisation des ressources, d'établissement de partenariats et de sensibilisation. Ils collaborent au niveau stratégique avec les pays donateurs à l'appui du Plan stratégique de l'OIM 2024-2028 et des bureaux de pays de l'OIM partout dans le monde. Ils apportent leur appui à l'élaboration de politiques de financement, fixent les priorités et les procédures, préparent des propositions et élaborent des stratégies et des mécanismes de mobilisation de fonds destinés à des programmes et des projets nationaux conformément à l'orientation stratégique et aux priorités de l'Organisation.

BUREAUX DE PAYS À FONCTIONS DE COORDINATION

142. À l'intérieur des grandes régions géographiques couvertes par les différents bureaux régionaux, des réalités migratoires particulières ont conduit à attribuer à certains bureaux de pays des fonctions de coordination, afin qu'ils traitent les dynamiques migratoires en question et supervisent les activités de l'OIM et la mobilisation des pays dans ces régions. Ces bureaux contribuent à faire face à certaines questions migratoires et nouvelles tendances spécifiques et à promouvoir de nouvelles adhésions à l'OIM dans leur zone d'intervention au sein de la sous-région. Ils fixent des priorités en matière d'élaboration de projets et de mobilisation des ressources ; stimulent, dirigent et soutiennent l'élaboration de projets ; et assurent une supervision et un appui technique au sein du groupe de bureaux dans le contexte des stratégies, politiques et processus consultatifs sous-régionaux. Les bureaux de pays à fonctions de coordination sont situés dans les pays suivants : **Argentine, Barbade, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Cameroun, Fidji, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Inde, Italie, Kazakhstan, Madagascar, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Panama, Sénégal, Sri Lanka et Suisse.**

COMITÉS DE COORDINATION ET ÉQUIPE DE HAUTE DIRECTION

143. Sans faire partie de la structure de base, deux comités de coordination, l'un pour les questions de politique et l'autre pour les questions de gestion, facilitent la communication et la coopération entre le Siège et les structures hors Siège et améliorent la qualité du processus décisionnel et le respect des décisions dans l'ensemble de l'Organisation. L'équipe de haute direction est un organe consultatif comprenant des membres de l'équipe de direction, les directeurs régionaux et les directeurs des départements du Siège.

144. Le **Comité de coordination des politiques**, composé du Directeur général, des directeurs généraux adjoints, du Chef de Cabinet, des directeurs régionaux et des directeurs de département, examine les activités de l'OIM sous l'angle des politiques et des programmes, dégage les possibilités d'innovation et de croissance ainsi que les obstacles potentiels, et fixe les grandes lignes d'action de l'Organisation.

145. Dans chaque région il existe un comité analogue, composé du Directeur régional et des chefs de mission. Ces comités régionaux de coordination des politiques font le point des activités déployées par l'OIM dans les régions, dégagent les possibilités de croissance, fixent les priorités et recensent les obstacles potentiels, et élaborent des stratégies régionales.

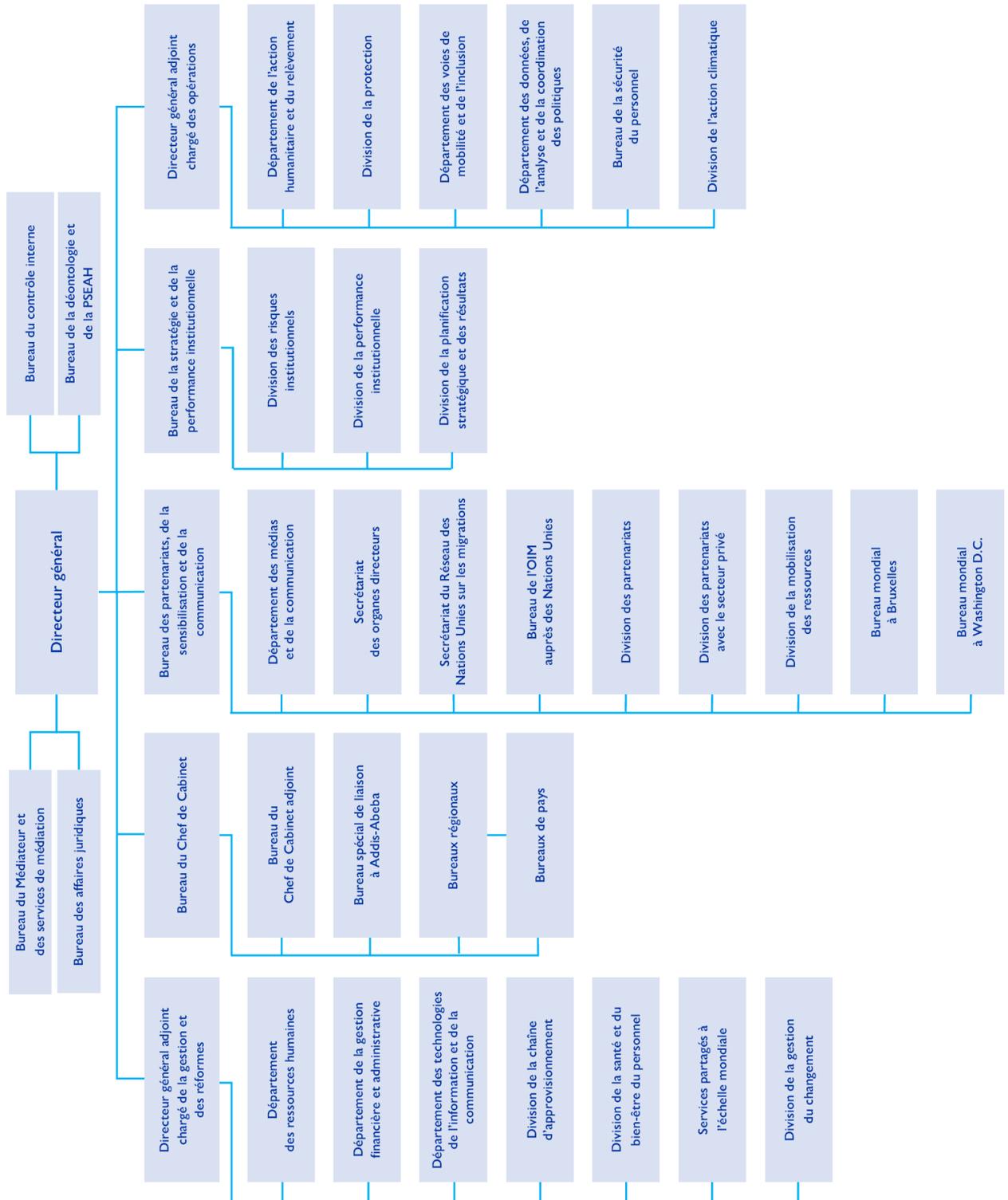
146. Le **Comité de coordination de la gestion**, composé du Directeur général, des directeurs généraux adjoints, du Chef de Cabinet, des directeurs de département et des directeurs régionaux, assure la coordination entre les départements, les bureaux régionaux et les centres administratifs, et formule des orientations sur les questions importantes ou complexes relatives à la gestion, à l'allocation des ressources et à leur utilisation.

COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS D'AUDIT ET DE SURVEILLANCE

147. Le Comité consultatif pour les questions d'audit et de surveillance est un organe consultatif sans rôle administratif chargé d'aider le Directeur général à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance, y compris en ce qui concerne l'efficacité des audits et de la surveillance, de la gestion des risques et des contrôles internes du fonctionnement de l'OIM.

148. Le Comité est un organe consultatif d'experts indépendant chargé de la surveillance, qui fait rapport aux États Membres de l'OIM sur la validité et l'efficacité de la surveillance interne, de la gestion des risques et des contrôles internes à l'OIM. Il présente chaque année un rapport au Comité permanent des programmes et des finances. Il n'empiète pas sur les fonctions ou responsabilités des entités de surveillance existantes de l'Organisation ni sur celles des vérificateurs externes des comptes de l'OIM.

ORGANIGRAMME DE L'OIM



FINANCEMENT DE LA STRUCTURE DE BASE



FUSION DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET ET DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL POUR 2024

149. Le tableau ci-après présente une mise à jour de la structure de base financée par la partie administrative du budget et les revenus de soutien opérationnel pour 2024. Afin de faciliter la comparaison, le budget initial pour 2024 est retraité et aligné sur la structure organisationnelle actualisée.

Dépenses de personnel et autres, financées par la partie administrative du budget et par les revenus de soutien opérationnel												2024 (montants retraités)		
	Budget administratif		RSO		Total		Budget administratif (francs suisses)	Total (dollars É.-U.)		Total général (dollars É.-U.)	% du budget administratif et RSO	Total		Total général (dollars É.-U.)
	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G		Budget administratif ^a	RSO			Budget administratif ^a et RSO	P	
Siège														
Directeur général et directeurs généraux adjoints	3				3		1 271 000	1 296 900	569 000	1 865 900		3		1 865 900
Bureau du contrôle interne	7	1	25		32	1	1 840 000	1 877 500	5 461 000	7 338 500		32	1	7 338 500
Bureau de la déontologie et de la PSEAH	4		2		6		994 000	1 014 300	409 000	1 423 300		6		1 412 100
Bureau du Médiateur et des services de médiation	1				1		288 000	293 900	107 500	401 400		1		401 400
Bureau des affaires juridiques	7	1	14	1	21	2	2 055 000	2 097 000	2 574 000	4 671 000		21	2	4 671 000
Chef de Cabinet	4	2	3	2	7	4	1 411 000	1 439 800	1 068 000	2 507 800		7	4	2 430 800
Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes	1	1			1	1	454 000	463 300		463 300		1	1	463 300
Gestion financière et administrative	11	8	33	15	44	23	4 243 000	4 329 600	8 781 600	13 111 200		44	23	13 111 200
Ressources humaines	6	2	19	10	25	12	1 914 700	1 953 800	5 691 100	7 644 900		21	11	6 500 800
Technologies de l'information et de la communication	2	3	9	1	11	4	1 027 000	1 047 900	2 300 200	3 348 100		11	4	3 348 100
Chaîne d'approvisionnement	1		9		10		290 000	295 900	1 964 000	2 259 900		10		2 259 900
Santé et bien-être du personnel	2		4	2	6	2	585 000	596 900	1 522 100	2 119 000		4	2	1 622 600
Gestion du changement			5		5				986 000	986 000		5		986 000
Services partagés à l'échelle mondiale	1		2		3		166 000	169 400	337 000	506 400		3		506 400
Directeur général adjoint chargé des opérations	2		1		3		396 000	404 000	335 000	739 000		3		739 000
Action humanitaire et relèvement	9	1	19	1	28	2	2 557 300	2 609 500	4 151 200	6 760 700		27	2	6 476 700
Protection	8		19		27		1 727 000	1 762 200	4 058 000	5 820 200		25		5 215 800
Voies de mobilité et inclusion	13	4	20	3	33	7	3 898 000	3 977 500	4 754 000	8 731 500		33	7	8 731 500
Données, analyse et coordination des politiques	7	2	22	4	29	6	2 181 000	2 225 500	4 778 000	7 003 500		28	6	6 672 900
Action climatique	2		5	1	7	1	359 000	366 400	1 164 000	1 530 400		7	1	1 530 400
Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication														
Médias et communication	4		12	4	16	4	764 000	779 700	3 034 000	3 813 700		15	4	3 529 700
Secrétariat des organes directeurs	3	5	17		20	5	1 614 000	1 647 000	3 554 000	5 201 000		16	5	4 615 400
Mobilisation des ressources	1	1	5		6	1	476 000	485 700	929 000	1 414 700		6	1	1 414 700
Partenariats	2	1	4	1	6	2	739 000	754 100	983 300	1 737 400		6	2	1 726 100
Partenariats avec le secteur privé	1		2		3		258 000	263 300	390 000	653 300		3		653 300
Partenariats avec les Nations Unies	3				3		697 000	711 200		711 200		3		711 200
Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle														
Risques institutionnels	1		3	1	4	1	261 000	266 300	649 000	915 300		4	1	915 300
Performance institutionnelle			1		1				284 000	284 000		1		284 000
Planification stratégique et résultats			7		7				1 223 000	1 223 000		7		1 223 000
Comité de l'Association mondiale du personnel			1	1	1	1	181 000	184 700	320 000	504 700		1	1	504 700
Total - Siège	106	33	263	46	369	79	32 647 000	33 313 300	62 916 000	96 229 300	32%	353	78	92 050 700
Centres administratifs														
Centre administratif de Manille														
Bureau de l'inspecteur général			4	4	4	4			911 700	911 700		4	4	911 700
Affaires juridiques			1	6	1	6			503 400	503 400		1	6	503 400
Gestion des ressources	2	6	12	261	14	267	617 000	629 800	8 649 000	9 278 800		10	223	7 223 500
Achats			1	20	1	20			704 700	704 700		1	20	704 700
Autres	1	2	5	25	6	27	434 000	442 900	4 448 300	4 891 200		4	27	4 344 200
Total partiel - Centre administratif de Manille	3	8	23	316	26	324	1 051 000	1 072 700	15 217 100	16 289 800		20	280	13 687 500
Centre administratif de Panama														
Inspecteur général			1	5	1	5			571 700	571 700		1	5	571 700
Affaires juridiques			2	38	5	38	563 000	574 400	1 956 200	2 530 600		5	36	2 319 500
Gestion des ressources	3			1	1				48 500	48 500			1	48 500
Achats			1	3	7	3	56 000	57 400	1 371 400	1 428 800		3	8	1 428 800
Autres			1	3	7	3	56 000	57 400	1 371 400	1 428 800		4	27	4 344 200
Total partiel - Centre administratif de Panama	3	1	6	51	9	52	619 000	631 800	3 947 800	4 579 600		9	50	4 368 500
Total - Centres administratifs	6	9	29	367	35	376	1 670 000	1 704 500	19 164 900	20 869 400	7%	29	330	18 056 000

suite en page suivante

FUSION DE LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET ET DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL POUR 2024 (suite)

Dépenses de personnel et autres, financées par la partie administrative du budget et par les revenus de soutien opérationnel											2024 (montants retraités)			
	Budget administratif		RSO		Total		Budget administratif (francs suisses)	Total (dollars É.-U.)		Total général (dollars É.-U.)	% du budget administratif et RSO	Total		Total général (dollars É.-U.)
	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G		Budget administratif ^a	RSO			Budget administratif ^a et RSO	P	
Bureaux extérieurs														
Bureaux mondiaux														
Bruxelles (Belgique)	4		5	20	9	20	967 000	986 900	3 718 700	4 705 600		8	19	4 570 400
Washington, D.C., (États-Unis d'Amérique)			5	16	5	16			4 955 300	4 955 300		5	16	4 955 300
Bureaux régionaux														
Bangkok (Thaïlande)	7	4	18	10	25	14	1 616 000	1 649 000	4 963 800	6 612 800		22	12	5 965 200
Le Caire (Égypte)	6	2	16	6	22	8	1 439 000	1 468 400	3 338 400	4 806 800		19	6	4 194 900
Dakar (Sénégal)	7	3	16	12	23	15	1 557 000	1 588 700	4 089 600	5 678 300		20	13	5 011 100
Nairobi (Kenya)	7	2	17	12	24	14	1 613 000	1 645 900	4 260 300	5 906 200		30	12	6 871 500
Vienne (Autriche)	6	3	15	13	21	16	1 745 000	1 780 500	4 944 400	6 724 900		27	14	7 658 700
Panama (Panama)	7	3	22	16	29	19	1 591 600	1 624 000	5 192 800	6 816 800		31	26	8 103 200
Bureaux sous-régionaux														
Bruxelles (Belgique)	1	2	4	4	5	6	503 000	513 200	1 658 800	2 172 000		3	6	1 658 400
Pretoria (Afrique du Sud)	2	2	3	3	5	5	483 000	492 800	774 800	1 267 600		4	5	1 384 800
Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique)	4		13	4	17	4	1 019 000	1 039 800	3 216 300	4 256 100		17	4	4 256 100
Bureau spécial de liaison à Addis-Abeba (Éthiopie)	2		1	2	3	2	418 000	426 500	405 300	831 800		3	2	831 800
Centre africain de renforcement des capacités de gestion des migrations en République-Unie de Tanzanie			2	2	2	2			621 700	621 700		2	2	621 700
Institut mondial des données	1		16	1	17	1	233 000	237 800	3 176 000	3 413 800		17	1	3 413 800
Bureaux de pays chargés des partenariats et de la sensibilisation	3.5	1.5	5.5	12	9	13	906 400	924 900	3 134 500	4 059 400		9	13	4 059 400
Bureaux de pays à fonctions de coordination	10.5	1	18	8	28	9	2 181 000	2 225 300	5 536 100	7 761 400		20	5	5 847 700
Bureaux de pays	47	3.5	32	20	79	24	10 430 000	10 642 700	12 015 800	22 658 500		80	23	22 658 500
Total - Bureaux extérieurs	115	27	208	159	323	186	26 702 000	27 246 400	66 002 600	93 249 000	31%	317	178	92 062 500
Total - Siège, centres administratifs et bureaux extérieurs	227	69	500	572	727	641	61 019 000	62 264 200	148 083 500	210 347 700	70%	699	586	202 169 200
Autres prestations dues au personnel														
Indemnité d'installation							440 000	449 000	204 100	653 100				653 100
Congé parental et congé de maladie prolongé									3 850 000	3 850 000				3 850 000
Indemnités dues à la cessation de service							700 000	714 300	306 100	1 020 400				1 020 400
Frais de transport lors de la nomination ou du transfert							350 000	357 100	1 255 100	1 612 200				1 612 200
Total - Autres prestations dues au personnel							1 490 000	1 520 400	5 615 300	7 135 700	2%			7 135 700
Autres dépenses														
Frais généraux de bureau							3 432 000	3 502 100	1 100 000	4 602 100				4 902 100
Communications							985 000	1 005 100	50 000	1 055 100				1 055 100
Services contractuels							2 145 216	2 189 000	1 282 800	3 471 800				3 471 800
Sessions des organes directeurs							435 000	443 800		443 800				443 800
Déplacements et représentation							1 128 000	1 150 900		1 150 900				1 150 900
Activités d'envergure mondiale							120 000	122 400	3 852 100	3 974 500				2 473 000
Technologies de l'information et de la communication									13 957 600	13 957 600				13 337 600
Système PRIMA d'information et de gestion des projets									1 488 200	1 488 200				1 488 200
Bureau de la sécurité du personnel									21 047 500	21 047 500				21 047 500
Activités et structures non inscrites au budget									8 000 000	8 000 000				8 000 000
Frais de participation aux coûts afférents aux Nations Unies							4 477 000	4 568 400		4 568 400				4 568 400
Réforme du système des Nations Unies sur le terrain							1 882 000	1 920 400		1 920 400				1 920 400
Projets									523 000	523 000				523 000
Total - Autres dépenses							14 604 216	14 902 100	51 301 200	66 203 300	23%			64 381 800
Fonds de l'OIM pour le développement														
Fonds de l'OIM pour le développement - première ligne de									1 400 000	1 400 000				1 400 000
Fonds de l'OIM pour le développement - deuxième ligne de crédit									13 600 000	13 600 000				13 600 000
Total - Fonds de l'OIM pour le développement									15 000 000	15 000 000	5%			15 000 000
TOTAL GÉNÉRAL	227	69	500	572	727	641	77 113 216	78 686 700	220 000 000	298 686 700	100%	699	586	288 686 700

^a Taux de change pour la partie administrative du budget : 0,98 franc suisse = 1 dollar É.-U..

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; NO – Agents recrutés sur le plan national (total : 80) ; G – Catégorie des services généraux (total : 561).

PARTIE I:
PARTIE ADMINISTRATIVE
DU BUDGET
(en francs Suisses)



PARTIE ADMINISTRATIVE DU BUDGET

150. La partie administrative du budget reste inchangée et s'élève à 77 113 216 francs suisses, qui est l'allocation approuvée dans le document C/114/6.

151. Le tableau du barème des quotes-parts et contributions assignées reproduit aux pages 44 à 47 reste inchangé par rapport au budget initial.

152. Le tableau des objets de dépenses est reproduit aux pages 48 et 49.

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES

Financement de la partie administrative du budget (en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2023 %	Contributions pour 2023	Quotes-parts pour 2024 %	Contributions pour 2024 (CNZ)	Contributions pour 2024 (réforme budgétaire)	Contributions pour 2024 (total)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)
Afghanistan	0.0063	4 117	0.0063	4 117	741	4 858
Albanie	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Algérie	0.1137	74 299	0.1137	74 305	13 373	87 678
Angola	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Antigua-et-Barbuda	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Argentine	0.7500	490 101	0.7499	490 076	88 196	578 272
Arménie	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Australie	2.2020	1 438 937	2.2019	1 438 991	258 965	1 697 956
Autriche	0.7083	462 851	0.7082	462 825	83 291	546 116
Azerbaïdjan	0.0313	20 454	0.0313	20 455	3 681	24 136
Bahamas	0.0198	12 939	0.0198	12 940	2 328	15 268
Bangladesh	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Barbade	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Bélarus	0.0428	27 968	0.0428	27 971	5 033	33 004
Belgique	0.8637	564 400	0.8636	564 382	101 568	665 950
Belize	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Bénin	0.0052	3 398	0.0052	3 398	612	4 010
Bolivie (État plurinational de)	0.0198	12 939	0.0198	12 940	2 328	15 268
Bosnie-Herzégovine	0.0125	8 168	0.0125	8 169	1 470	9 639
Botswana	0.0156	10 194	0.0156	10 195	1 835	12 030
Brésil	2.0998	1 372 152	2.0996	1 372 136	246 933	1 619 069
Bulgarie	0.0584	38 163	0.0584	38 166	6 868	45 034
Burkina Faso	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Burundi	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Cabo Verde	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Cambodge	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Cameroun	0.0136	8 887	0.0136	8 888	1 599	10 487
Canada	2.7413	1 791 352	2.7411	1 791 370	322 380	2 113 750
République centrafricaine	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Tchad	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Chili	0.4381	286 284	0.4381	286 308	51 525	337 833
Chine	15.9126	10 398 380	15.9112	10 398 321	1 871 319	12 269 640
Colombie	0.2566	167 680	0.2566	167 694	30 179	197 873
Comores	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Congo	0.0052	3 398	0.0052	3 398	612	4 010
Îles Cook	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Costa Rica	0.0720	47 050	0.0720	47 054	8 468	55 522
Côte d'Ivoire	0.0229	14 964	0.0229	14 966	2 693	17 659
Croatie	0.0949	62 014	0.0949	62 019	11 161	73 180
Cuba	0.0991	64 759	0.0991	64 764	11 655	76 419
Chypre	0.0376	24 570	0.0375	24 507	4 410	28 917
Tchéquie	0.3547	231 785	0.3546	231 739	41 704	273 443
République démocratique du Congo	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Danemark	0.5768	376 920	0.5768	376 952	67 837	444 789
Djibouti	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Dominique	0.0010	653	0.0010	654	117	771
République dominicaine	0.0699	45 677	0.0699	45 681	8 221	53 902

suite en page suivante

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES (suite)

Financement de la partie administrative du budget (en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2023 %	Contributions pour 2023	Quotes-parts pour 2024 %	Contributions pour 2024 (CNZ)	Contributions pour 2024 (réforme budgétaire)	Contributions pour 2024 (total)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)
Équateur	0.0803	52 473	0.0803	52 478	9 444	61 922
Égypte	0.1450	94 753	0.1450	94 761	17 053	111 814
El Salvador	0.0136	8 887	0.0136	8 888	1 599	10 487
Érythrée	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Estonie	0.0459	29 994	0.0459	29 997	5 398	35 395
Eswatini	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Éthiopie	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Fidji	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Finlande	0.4350	284 259	0.4349	284 217	51 148	335 365
France	4.5042	2 943 352	4.5038	2 943 333	529 693	3 473 026
Gabon	0.0136	8 887	0.0136	8 888	1 599	10 487
Gambie	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Géorgie	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Allemagne	6.3745	4 165 534	6.3740	4 165 550	749 647	4 915 197
Ghana	0.0250	16 337	0.0250	16 338	2 940	19 278
Grèce	0.3390	221 526	0.3390	221 544	39 870	261 414
Grenade	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Guatemala	0.0428	27 968	0.0428	27 971	5 033	33 004
Guinée	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Guinée-Bissau	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Guyana	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Haïti	0.0063	4 117	0.0063	4 117	741	4 858
Saint-Siège	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Honduras	0.0094	6 143	0.0094	6 143	1 106	7 249
Hongrie	0.2378	155 395	0.2378	155 408	27 967	183 375
Islande	0.0376	24 570	0.0375	24 507	4 410	28 917
Inde	1.0890	711 627	1.0889	711 621	128 065	839 686
Iran (République islamique d')	0.3870	252 892	0.3870	252 913	45 515	298 428
Irlande	0.4579	299 223	0.4579	299 248	53 853	353 101
Israël	0.5852	382 410	0.5851	382 376	68 813	451 189
Italie	3.3265	2 173 763	3.3263	2 173 811	391 207	2 565 018
Jamaïque	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Japon	8.3794	5 475 673	8.3787	5 475 665	985 421	6 461 086
Jordanie	0.0229	14 964	0.0229	14 966	2 693	17 659
Kazakhstan	0.1387	90 636	0.1387	90 644	16 312	106 956
Kenya	0.0313	20 454	0.0313	20 455	3 681	24 136
Kiribati	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Kirghizistan	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
République démocratique populaire lao	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Lettonie	0.0522	34 111	0.0522	34 114	6 139	40 253
Lesotho	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Libéria	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Libye	0.0188	12 285	0.0188	12 286	2 211	14 497
Lituanie	0.0803	52 473	0.0803	52 478	9 444	61 922
Luxembourg	0.0709	46 331	0.0709	46 335	8 338	54 673
Madagascar	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Malawi	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619

suite en page suivante

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES (suite)

Financement de la partie administrative du budget (en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2023 %	Contributions pour 2023	Quotes-parts pour 2024 %	Contributions pour 2024 (CNZ)	Contributions pour 2024 (réforme budgétaire)	Contributions pour 2024 (total)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)
Maldives	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Mali	0.0052	3 398	0.0052	3 398	612	4 010
Malte	0.0198	12 939	0.0198	12 940	2 328	15 268
Îles Marshall	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Mauritanie	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Maurice	0.0198	12 939	0.0198	12 940	2 328	15 268
Mexique	1.2736	832 257	1.2736	832 326	149 788	982 114
Micronésie (États fédérés de)	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Mongolie	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Monténégro	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Maroc	0.0574	37 509	0.0574	37 512	6 751	44 263
Mozambique	0.0042	2 745	0.0042	2 745	494	3 239
Myanmar	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Namibie	0.0094	6 143	0.0094	6 143	1 106	7 249
Nauru	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Népal	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Pays-Bas (Royaume des)	1.4364	938 642	1.4363	938 654	168 923	1 107 577
Nouvelle-Zélande	0.3223	210 613	0.3223	210 630	37 906	248 536
Nicaragua	0.0052	3 398	0.0052	3 398	612	4 010
Niger	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Nigéria	0.1898	124 028	0.1898	124 039	22 322	146 361
Macédoine du Nord	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Norvège	0.7083	462 851	0.7082	462 825	83 291	546 116
Pakistan	0.1189	77 697	0.1189	77 704	13 984	91 688
Palaos	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Panama	0.0939	61 361	0.0939	61 366	11 043	72 409
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Paraguay	0.0271	17 709	0.0271	17 710	3 188	20 898
Pérou	0.1700	111 090	0.1700	111 099	19 993	131 092
Philippines	0.2211	144 482	0.2211	144 494	26 003	170 497
Pologne	0.8731	570 543	0.8730	570 525	102 673	673 198
Portugal	0.3682	240 607	0.3682	240 627	43 304	283 931
République de Corée	2.6850	1 754 562	2.6848	1 754 577	315 759	2 070 336
République de Moldova	0.0052	3 398	0.0052	3 398	612	4 010
Roumanie	0.3255	212 704	0.3254	212 656	38 270	250 926
Fédération de Russie	1.9465	1 271 976	1.9463	1 271 951	228 904	1 500 855
Rwanda	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Saint-Kitts-et-Nevis	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Sainte-Lucie	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Samoa	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Sao Tomé-et-Principe	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Sénégal	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Serbie	0.0334	21 826	0.0334	21 828	3 928	25 756
Seychelles	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Sierra Leone	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Slovaquie	0.1617	105 666	0.1617	105 675	19 017	124 692

suite en page suivante

BARÈME DES QUOTES-PARTS ET CONTRIBUTIONS ASSIGNÉES (suite)

Financement de la partie administrative du budget (en francs suisses)

ÉTATS MEMBRES	Quotes-parts pour 2023 %	Contributions pour 2023	Quotes-parts pour 2024 %	Contributions pour 2024 (CNZ)	Contributions pour 2024 (réforme budgétaire)	Contributions pour 2024 (total)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)
Slovénie	0.0824	53 846	0.0824	53 850	9 691	63 541
Îles Salomon	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Somalie	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Afrique du Sud	0.2545	166 308	0.2545	166 321	29 932	196 253
Soudan du Sud	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Espagne	2.2260	1 454 620	2.2258	1 454 610	261 776	1 716 386
Sri Lanka	0.0469	30 648	0.0469	30 650	5 516	36 166
Soudan	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Suriname	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Suède	0.9086	593 741	0.9085	593 725	106 849	700 574
Suisse	1.1829	772 987	1.1828	772 986	139 109	912 095
Tadjikistan	0.0031	2 026	0.0031	2 026	365	2 391
Thaïlande	0.3839	250 866	0.3838	250 822	45 139	295 961
Timor-Leste	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Togo	0.0021	1 372	0.0021	1 372	247	1 619
Tonga	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Trinité-et-Tobago	0.0386	25 224	0.0386	25 226	4 540	29 766
Tunisie	0.0198	12 939	0.0198	12 940	2 328	15 268
Türkiye	0.8814	575 967	0.8814	576 015	103 661	679 676
Turkménistan	0.0355	23 198	0.0355	23 200	4 175	27 375
Tuvalu	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Ouganda	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
Ukraine	0.0584	38 163	0.0584	38 166	6 868	45 034
Royaume-Uni	4.5637	2 982 234	4.5633	2 982 218	536 690	3 518 908
République-Unie de Tanzanie	0.0104	6 796	0.0104	6 797	1 223	8 020
États-Unis d'Amérique	22.9498	14 996 969	22.9478	14 996 894	2 698 896	17 695 790
Uruguay	0.0960	62 733	0.0960	62 738	11 291	74 029
Ouzbékistan	0.0282	18 428	0.0282	18 429	3 317	21 746
Vanuatu	0.0010	653	0.0010	654	117	771
Venezuela (République bolivarienne du)	0.1825	119 258	0.1825	119 268	21 464	140 732
Viet Nam	0.0970	63 386	0.0970	63 392	11 408	74 800
Yémen	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Zambie	0.0083	5 424	0.0083	5 424	976	6 400
Zimbabwe	0.0073	4 770	0.0073	4 771	858	5 629
Total général	100.0083	65 352 240	100.0000	65 352 240	11 760 976	77 113 216

L'Organisation compte au total 175 États Membres.

OBJETS DE DÉPENSES

Partie administrative du budget (en francs suisses)

	2024 - Montants retraités			Estimations révisées pour 2024					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Dépenses de personnel		Autres dépenses	Montant total
	P	NO/G		P	NO/G	P	NO/G		
Siège									
Directeur général et Directeurs généraux adjoints	3		1 271 000	3		1 271 000			1 271 000
Bureau du contrôle interne	7	1	1 840 000	7	1	1 669 000	171 000		1 840 000
Bureau de la déontologie et de la PSEAH	4		983 000	4		984 000	10 000		994 000
Bureau du Médiateur et des services de médiation	1		288 000	1		288 000			288 000
Bureau des affaires juridiques	7	1	2 055 000	7	1	1 827 000	228 000		2 055 000
Chef de Cabinet réformes	4	2	1 411 000	4	2	1 028 000	383 000		1 411 000
Gestion financière et administrative	11	8	4 243 000	11	8	2 705 000	1 538 000		4 243 000
Ressources humaines	5	2	1 601 000	6	2	1 541 700	373 000		1 914 700
Technologies de l'information et de la communication	2	3	1 027 000	2	3	565 000	462 000		1 027 000
Chaîne d'approvisionnement	1		290 000	1		290 000			290 000
Santé et bien-être du personnel	1		271 000	2		580 000		5 000	585 000
Services partagés à l'échelle mondiale	1		166 000	1		166 000			166 000
Directeur général adjoint chargé des opérations	2		396 000	2		396 000			396 000
Action humanitaire et relèvement	8	1	2 279 000	9	1	2 378 300	179 000		2 557 300
Protection	7		1 413 000	8		1 727 000			1 727 000
Voies de mobilité et inclusion	13	4	3 898 000	13	4	3 172 000	726 000		3 898 000
Données, analyse et coordination des politiques	6	2	1 857 000	7	2	1 677 000	309 000	195 000	2 181 000
Action climatique	2		359 000	2		359 000			359 000
Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication									
Médias et communication	4		764 000	4		764 000			764 000
Secrétariat des organes directeurs	8	5	3 098 000	3	5	786 000	828 000		1 614 000
Mobilisation des ressources	1	1	476 000	1	1	303 000	173 000		476 000
Partenariats	2	1	728 000	2	1	550 000	189 000		739 000
Partenariats avec le secteur privé	1		258 000	1		258 000			258 000
Partenariats avec les Nations Unies	3		697 000	3		697 000			697 000
Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle									
Risques institutionnels	1		261 000	1		261 000			261 000
Comité de l'Association mondiale du personnel		1	181 000		1		181 000		181 000
Total - Siège	106	33	32 565 000	106	33	26 502 000	5 945 000	200 000	32 647 000
Centres administratifs									
Centre administratif de Manille	3	8	1 051 000	3	8	772 000	279 000		1 051 000
Centre administratif de Panama	3	1	619 000	3	1	563 000	56 000		619 000
Total - Centres administratifs	6	9	1 670 000	6	9	1 335 000	335 000		1 670 000
Bureaux extérieurs									
Bureau mondial									
Bruxelles (Belgique)	3		670 000	4		967 000			967 000
Total - Bureaux mondiaux	3		670 000	4		967 000			967 000
Bureaux régionaux									
Bangkok (Thaïlande)	6	4	1 491 000	7	4	1 352 000	264 000		1 616 000
Le Caire (Égypte)	5	2	1 201 000	6	2	1 345 000	94 000		1 439 000
Dakar (Sénégal)	6	3	1 300 000	7	3	1 463 000	94 000		1 557 000
Nairobi (Kenya)	8	2	1 785 000	7	2	1 525 000	88 000		1 613 000
Vienne (Autriche)	8	3	2 127 000	6	3	1 432 000	313 000		1 745 000
Panama (Panama)	10	4	2 290 000	7	3	1 448 200	143 400		1 591 600
Total - Bureaux régionaux	43	18	10 194 000	40	17	8 565 200	996 400		9 561 600
Bureaux sous-régionaux									
Bruxelles (Belgique)		2	258 000	1	2	245 000	258 000		503 000
Pretoria (Afrique du Sud)	2	2	518 000	2	2	372 000	111 000		483 000
Total - Bureaux sous-régionaux	2	4	776 000	3	4	617 000	369 000		986 000
Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique)	4		1 019 000	4		1 019 000			1 019 000
Bureau spécial de liaison à Addis-Abeba (Éthiopie)	2		418 000	2		418 000			418 000
Institut mondial des données	1		233 000	1		233 000			233 000
Bureaux de pays chargés des partenariats et de la sensibilisation									
Danemark	1.5	1	395 000	1.5	1	320 000	75 000		395 000
Royaume-Uni	2		449 000	2	0.5	449 000	62 400		511 400
Total - Bureaux de pays chargés des partenariats et de la sensibilisation	3.5	1	844 000	3.5	1.5	769 000	137 400		906 400
Bureaux de pays à fonctions de coordination									
Argentine (y compris liaison avec la Conférence sud-américaine sur la migration)	1		279 000	1		256 000			256 000
Cameroun	1		191 000	1		191 000			191 000
Ghana	1		241 000	1		241 000			241 000
Guinée	1		238 000	1		238 000			238 000
Inde	0.5	0.5	121 000	0.5	0.5	99 000	22 000		121 000
Kazakhstan	0.5		63 000	1		126 000			126 000
Micronésie (États fédérés de)	1		182 000	2		364 000			364 000
Sénégal	1		178 000	2		356 000			356 000
Sri Lanka	1		200 000	1		200 000			200 000
Suisse		0.5	88 000		0.5		88 000		88 000
Total - Bureaux de pays à fonctions de coordination	8.0	1.0	1 781 000	11	1.0	2 071 000	110 000		2 181 000

suite en page suivante

OBJETS DE DÉPENSES (suite)

Partie administrative du budget (en francs suisses)

	2024 - Montants retraités			Estimations révisées pour 2024					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Dépenses de personnel		Autres dépenses	Montant total
	P	NO/G		P	NO/G	P	NO/G		
Bureaux de pays									
Afghanistan	1		334 000	1		334 000		334 000	
Angola	0.5	0.5	160 000	0.5	0.5	105 000	55 000	160 000	
Bangladesh	1		252 000	1		252 000		252 000	
Bolivie (État plurinational de)		1	63 000		1		63 000	63 000	
Brésil	0.5	0.5	156 000	0.5	0.5	116 000	40 000	156 000	
Burkina Faso	1		196 000	1		196 000		196 000	
Burundi	1		209 000	1		209 000		209 000	
Cambodge	0.5	0.5	143 000	0.5	0.5	115 000	28 000	143 000	
République centrafricaine	1		268 000	1		268 000		268 000	
Tchad	1		196 000	1		196 000		196 000	
Côte d'Ivoire	1		188 000	1		188 000		188 000	
République démocratique du Congo	1		241 000	1		241 000		241 000	
Djibouti	1		181 000	1		181 000		181 000	
République dominicaine	1		139 000	1		139 000		139 000	
Égypte	1		163 000	1		163 000		163 000	
El Salvador	1		208 000	1		208 000		208 000	
Érythrée	0.5		61 000	0.5		61 000		61 000	
Éthiopie	1		268 000	1		268 000		268 000	
Guatemala	0.5		71 000	0.5		71 000		71 000	
Haïti	1		326 000	1		326 000		326 000	
Honduras				0.5	0.5	92 000	46 000	138 000	
Indonésie	1		292 000	1		292 000		292 000	
Iran (République islamique d')	1		168 000	1		168 000		168 000	
Kenya	1		226 000	1		226 000		226 000	
Liban	1		257 000	1		257 000		257 000	
Malawi	1		124 000	1		124 000		124 000	
Mali	1		207 000	1		207 000		207 000	
Mauritanie	1		204 000	1		204 000		204 000	
Mexique	0.5		85 000	0.5		85 000		85 000	
Maroc	1		171 000	1		171 000		171 000	
Mozambique	1		194 000	1		194 000		194 000	
Myanmar	1		223 000	1		223 000		223 000	
Népal	1		183 000	1		183 000		183 000	
Nicaragua	1		138 000					138 000	
Niger	1		206 000	1		206 000		206 000	
Nigéria	1		257 000	1		257 000		257 000	
Pakistan	1		219 000	1		219 000		219 000	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1		231 000	1		231 000		231 000	
Philippines	1		221 000	1		221 000		221 000	
Rwanda	1		167 000	1		167 000		167 000	
Somalie	1		293 000	1		293 000		293 000	
Soudan du Sud	1		256 000	1		256 000		256 000	
Soudan	1		269 000	1		269 000		269 000	
Timor-Leste	0.5	0.5	115 000	0.5	0.5	96 000	19 000	115 000	
Tunisie	1		182 000	1		182 000		182 000	
Ouganda	1		201 000	1		201 000		201 000	
Ukraine	1		197 000	1		197 000		197 000	
République-Unie de Tanzanie	1		271 000	1		271 000		271 000	
Venezuela (République bolivarienne du)	1		235 000	1		235 000		235 000	
Viet Nam	1		161 000	1		161 000		161 000	
Yémen	1		255 000	1		255 000		255 000	
Zambie	1		154 000	1		154 000		154 000	
Zimbabwe	1		245 000	1		245 000		245 000	
Total partiel – Bureaux de pays	48	3.0	10 430 000	47.0	3.5	10 179 000	251 000	10 430 000	

suite en page suivante

OBJETS DE DÉPENSES (suite)

Partie administrative du budget (en francs suisses)

	2024 - Montants retraités			Estimations révisées pour 2024					
	Effectifs		Montant total	Effectifs		Dépenses de personnel		Autres dépenses	Montant total
	P	NO/G		P	NO/G	P	NO/G		
Total - Bureaux extérieurs	114	27	26 365 000	115	27	24 838 200	1 863 800		26 702 000
Total - Dépenses de personnel	226	69	60 600 000	227	69	52 675 200	8 143 800	200 000	61 019 000
Autres prestations dues au personnel									
Indemnité d'installation			440 000					440 000	440 000
Indemnités dues à la cessation de service			700 000					700 000	700 000
Frais de voyage lors de la nomination ou de la mutation			350 000					350 000	350 000
Total - Autres prestations dues au personnel			1 490 000					1 490 000	1 490 000
Autres dépenses									
Frais généraux de bureau									
Amortissement, location et entretien des bâtiments			1 354 000					1 354 000	1 354 000
Achat et entretien de matériel et mobilier de bureau			2 162 000			160 000	700 000	1 008 000	1 868 000
Fournitures de bureau, travaux d'imprimerie et autres services			210 000					210 000	210 000
Total - Frais généraux de bureau			3 726 000			160 000	700 000	2 572 000	3 432 000
Communications									
Courrier électronique			520 000					520 000	520 000
Télécopie			50 000					50 000	50 000
Poste et messagerie			176 000					176 000	176 000
Téléphone			239 000					239 000	239 000
Total - Communications			985 000					985 000	985 000
Services contractuels									
Consultants			55 000					55 000	55 000
Assurances, frais de banque, sécurité, etc.			632 000					632 000	632 000
Perfectionnement et formation du personnel			1 458 216					1 458 216	1 458 216
Total - Services contractuels			2 145 216					2 145 216	2 145 216
Sessions des organes directeurs									
Documents			35 000					35 000	35 000
Location de bureaux, matériel, etc.			65 000					65 000	65 000
Salaires			335 000				335 000		335 000
Total - Sessions des organes directeurs			435 000				335 000	100 000	435 000
Déplacements et représentation			1 128 000					1 128 000	1 128 000
Activités d'envergure mondiale	1		245 000					120 000	120 000
Frais de participation aux coûts afférents aux Nations Unies			4 477 000					4 477 000	4 477 000
Réforme du système des Nations Unies sur le terrain			1 882 000					1 882 000	1 882 000
Total - Dépenses non liées au personnel	1		15 023 216			160 000	1 035 000	13 409 216	14 604 216
TOTAL GÉNÉRAL	227	69	77 113 216	227	69	52 835 200	9 178 800	15 099 216	77 113 216

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; NO – Agents recrutés sur le plan national (total : 7) ; G – Catégorie des services généraux (total : 62,5)

TABLEAU DES EFFECTIFS

Partie administrative du budget

	2024 - retraité										Estimations révisées pour 2024									
	DG/DDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P	NO/G	Total	DG/DDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P	NO/G	Total
Siège																				
Directeur général et Directeurs généraux adjoints	3							3		3	3							3		3
Bureau du contrôle interne		1	1	2	1	1	1	7	1	8		1	1	2	1	1	1	7	1	8
Bureau de la déontologie et de la PSEAH			1	2			1	4		4			2	1			1	4		4
Bureau du Médiateur et des services de médiation			1					1		1			1					1		1
Bureau des affaires juridiques		1	1	2	3			7	1	8		1	1	2	3			7	1	8
Chef de Cabinet		1	1		1		1	4	2	6		1	1		1		1	4	2	6
Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes				1				1	1	2				1				1	1	2
Gestion financière et administrative	1							1	1	2	1							1	1	2
Finances et comptabilité			1		1			2	2	4			1		1			2	2	4
Budget				1	2	1		4	1	5				1	2	1		4	1	5
Trésorerie				1	1	2		4	1	5				1	1	2		4	1	5
Services communs									3	3									3	3
Ressources humaines	1							1		1	1	1						2		2
Services consultatifs et de gestion des ressources humaines				1	1			2		2				1	1			2		2
Politiques de ressources humaines et relations avec le personnel						1		1	1	2						1		1	1	2
Gestion intégrée des talents				1				1	1	2				1				1	1	2
Technologies de l'information et de la communication	1							1		1	1							1		1
Infrastructure et opérations									3	3									3	3
Stratégie, gestion des ressources et gouvernance						1		1		1						1		1		1
Chaîne d'approvisionnement			1					1		1			1					1		1
Santé et bien-être du personnel				1				1		1			1	1				2		2
Gestion du changement																				
Services partagés à l'échelle mondiale																				
Durabilité environnementale						1		1		1						1		1		1
Directeur général adjoint chargé des opérations				1			1	2		2				1			1	2		2
Action humanitaire et relèvement	1	1			1			3	1	4	1	1			1			3	1	4
Interventions en espèces					1			1		1					1			1		1
Opérations humanitaires				1	1			2		2				1	1			2		2
Paix et relèvement				1	1			2		2				1	1			2		2
Préparation et adaptation au changement climatique														1				1		1
Protection													1					1		1
Coordination des questions de genre et de diversité				1			1	2		2				1			1	2		2
Protection dans l'action humanitaire						2		2		2						2		2		2
Protection des migrants				1	2			3		3				1	2			3		3
Voies de mobilité et inclusion	1							1	1	2	1							1	1	2
Gouvernance de l'immigration et des frontières				1	2			3		3				1	2			3		3
Mobilité de la main-d'œuvre				1	2			3		3				1	2			3		3
Migration et santé			1	1				2	1	3			1	1				2	1	3
Réinstallations et gestion des mouvements			1		2		1	4	2	6			1		2		1	4	2	6
Données, analyse et coordination des politiques											1							1		1
Politiques, connaissances et recherche			1	1	2		2	6	2	8		1	1	1	2		2	6	2	8
Action climatique				1			1	2		2				1			1	2		2
Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication																				
Médias et communication			1		1		2	4		4			1		1		2	4		4
Secrétariat des organes directeurs			6		2			8	5	13			1		2			3	5	8
Mobilisation des ressources			1					1	1	2			1					1	1	2
Partenariats		1		1				2	1	3			1	1				2	1	3
Partenariats avec le secteur privé				1				1		1				1				1		1
Partenariats avec les Nations Unies				1	1	1		3		3				1	1	1		3		3
Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle																				
Risques institutionnels				1				1		1				1				1		1
Comité de l'Association mondiale du personnel								1		1								1		1
Total - Siège	3	9	19	26	28	10	11	106	33	139	3	9	19	26	28	10	11	106	33	139
Centres administratifs																				
Centre administratif de Manille			1	1	1			3	8	11			1	1	1			3	8	11
Centre administratif de Panama			1		2			3	1	4			1		2			3	1	4
Total - Centres administratifs			2	1	3			6	9	15			2	1	3			6	9	15
Bureaux extérieurs																				
Bureaux mondiaux																				
Bruxelles (Belgique)				2	1			3		3		1		2	1			4		4
Bureaux régionaux																				
Bangkok (Thaïlande)		1	1	1	2	2		7	4	11		1	1	1	2	1	1	7	4	11
Le Caire (Égypte)		1		2	2			5	2	7		1	1	2	2			6	2	8
Dakar (Sénégal)		1		1	3	1		6	3	9		1	1	1	3	1		7	3	10
Nairobi (Kenya)		1		1	5	1		8	2	10		1	1	1	4			7	2	9
Vienne (Autriche)		2		2	4			8	3	11		1	1	2	2			6	3	9
Panama (Panama)		1		1	6	2		10	4	14		1	1	1	1	3		7	3	10
Bureaux sous-régionaux																				
Bruxelles (Belgique)								2		2					1			1		2
Pretoria (Afrique du Sud)			1				1	2		2		1				1		2		2

suite en page suivante

TABLEAU DES EFFECTIFS (suite)

Partie administrative du budget

	2024 - retraité										Estimations révisées pour 2024									
	DG/DDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P	NO/G	Total	DG/DDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P	NO/G	Total
Bureaux extérieurs (suite)																				
Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique)		1			2	1		4		4		1		2	1		4			4
Bureau spécial de liaison, Addis-Abeba (Éthiopie)			1			1		2		2		1			1		2			2
Institut mondial des données				1				1		1			1				1			1
Bureaux de pays chargés des partenariats et de la sensibilisation																				
Danemark			1			0.5		1.5	1	2.5		1			0.5		1.5	1		2.5
Royaume-Uni			1			1		2		2		1			1		2	0.5		3
Bureaux de pays à fonctions de coordination																				
Argentine (y compris liaison avec la Conférence sud-américaine sur la migration)		1						1		1		1					1			1
Cameroun					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
Ghana					0.5	0.5		1		1			0.5	0.5			1			1
Guinée					0.5		0.5	1		1			0.5		0.5		1			1
Inde						0.5		0.5	0.5	1				0.50			0.5	0.5		1
Italie																				
Kazakhstan						0.5		0.5		0.5					1		1			1
Micronésie (États fédérés de)					0.5		0.5	1		1			1			1	2			2
Sénégal					0.5		0.5	1		1			1		1		2			2
Sri Lanka			0.5			0.5		1		1		0.5			0.5		1			1
Suisse									0.5	1								0.5		1
Bureaux de pays																				
Afghanistan				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Angola					0.5			0.5	0.5	1				0.5			0.5	0.5		1
Bangladesh			0.5		0.5			1.0	-	1		0.5		0.5			1			1
Bolivie (État plurinational de)								1		1								1		1
Brésil				0.5				0.5	0.5	1			0.5				0.5	0.5		1
Burkina Faso				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Burundi				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Cambodge					0.5			0.5	0.5	1				0.5			0.5	0.5		1
République centrafricaine				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Tchad				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Côte d'Ivoire					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
République démocratique du Congo				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Djibouti				0.5		0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
République dominicaine						0.5	0.5	1		1					0.5	0.5	1			1
Égypte				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
El Salvador				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Érythrée							0.5	0.5		0.5						0.5	0.5			0.5
Éthiopie			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Guatemala					0.5			0.5		1					0.5		0.5			0.5
Haïti				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Honduras															0.5		0.5	0.5		1
Indonésie		0.5			0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Iran (République islamique d')					0.5		0.5	1		1				0.5		0.5		1		1
Kenya				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Liban				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Malawi					0.5			0.5	0.5	1.0				0.5			0.5	0.5		1
Mali				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Mauritanie					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
Mexique						0.5		0.5		1					0.5		0.5			1
Maroc					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
Mozambique				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Myanmar				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Népal					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
Nicaragua					0.5		0.5	1		1										
Niger				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Nigéria			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Pakistan			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Papouasie-Nouvelle-Guinée					0.5	0.5		1		1				0.5	0.5		1			1
Philippines			0.5			0.5		1		1		0.50				0.5	1			1
Rwanda				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Somalie			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Soudan du Sud			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Soudan			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Timor-Leste					0.5			0.5	0.5	1				0.5			0.5	0.5		1
Tunisie				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Ouganda				0.5	0.5			1		1			0.5	0.5			1			1
Ukraine					0.5			1		1			0.5		1		1			1
République-Unie de Tanzanie				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Venezuela (République bolivarienne du)				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Viet Nam				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Yémen			0.5		0.5			1		1		0.5		0.5			1			1
Zambie					0.5	0.5		1		1					0.5	0.5	1			1
Zimbabwe				0.5		0.5		1		1			0.5		0.5		1			1
Total - Bureaux de pays		9.5	10	25	41.5	24.5	4	114.5	27.5	142		8.5	16	26	34	26	4	114.5	27.5	142
Total - Siège, centres administratifs et bureaux extérieurs	3	18.5	31	52	72.5	34.5	15	226.5	69.5	296	3	17.5	37	53	65	36	15	226.5	69.5	296

P – Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ; NO – Agents recrutés sur le plan national (total : 7) ;
G – Catégorie des services généraux (total : 62,5)

PARTIE II:
PARTIE OPERATIONNELLE
DU BUDGET
(en dollars É.-U.)



REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL

153. Compte tenu de la tendance actuelle réelle et prévue du niveau budgétaire, le budget des RSO initialement approuvé pour 2024 est révisé à la hausse pour passer de 210 millions de dollars É.-U. à 220 millions de dollars É.-U.. Il est proposé d'utiliser les crédits supplémentaires de 10 millions de dollars É.-U. découlant des revenus additionnels provenant de la commission pour frais généraux afin de renforcer la structure organisationnelle au Siège et hors Siège dans les domaines suivants.

- a) Une somme de **824 000 dollars É.-U.** a été allouée au Département des ressources humaines au Siège compte tenu de la croissance continue des effectifs découlant de l'augmentation considérable des activités menées par l'Organisation ;
- b) Une somme de **176 000 dollars É.-U.** a été allouée à l'Unité du bien-être du personnel et de médecine du travail afin de financer le coût du contrôle centralisé en vue de renforcer la coordination et l'appui sur le terrain ;
- c) Une somme de **77 000 dollars É.-U.** a été allouée au Bureau exécutif pour la mise en conformité et le renforcement des fonctions de coordination et d'appui à l'échelle régionale ;
- d) Une somme de **284 000 dollars É.-U.** a été allouée au renforcement du Département de l'action humanitaire et du relèvement et de la Division de la protection par la création d'un poste de direction ;
- e) Une somme de **2 734 000 dollars É.-U.** a été allouée au Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication, au Département des médias et de la communication, au Secrétariat des organes directeurs et au Bureau de la stratégie et de la performance institutionnelle du Siège afin de renforcer leurs capacités concernant les services qu'ils fournissent à l'échelle mondiale ;
- f) Une somme de **904 000 dollars É.-U.** a été allouée aux fonctions mondiales à des fins d'améliorations dans les domaines de la gestion du changement et des technologies de l'information et de la communication ;
- g) Une somme de **399 000 dollars É.-U.** a été allouée au Bureau du Médiateur et des services de médiation pour des postes délocalisés dans les bureaux extérieurs ;
- h) Une somme de **946 100 dollars É.-U.** a été allouée au renforcement du Bureau du contrôle interne afin de l'aider à traiter l'arriéré ;
- i) Une somme de **2 813 100 dollars É.-U.** a été allouée au renforcement de l'appui administratif offert par les centres administratifs à l'ensemble des bureaux extérieurs de l'OIM dans le monde.

Changements structurels

154. Dans le cadre des mesures destinées à renforcer l'efficacité et en vue d'améliorer la fourniture de services, les aménagements structurels suivants ont été mis en place :

- Regroupement des bureaux régionaux de Buenos Aires et de San José en un bureau régional à Panama, chargé des Amériques et des Caraïbes ;
- Regroupement des bureaux régionaux de Nairobi et de Pretoria en un bureau régional à Nairobi, chargé de l'Afrique de l'Est, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe.
- Création d'un bureau sous-régional à Pretoria ;
- Regroupement des bureaux régionaux de Vienne et de Bruxelles en un bureau régional à Vienne, chargé de l'Europe et de l'Asie centrale ;
- Création de bureaux mondiaux à Bruxelles et à Washington, D.C. ;
- Création d'un bureau sous-régional à Bruxelles, pour l'Espace économique européen.

155. L'impact net de cette restructuration est une **économie de 662 900 dollars É.-U.**

156. Afin de soutenir au mieux les bureaux extérieurs ainsi que les structures révisées des bureaux régionaux, les postes de chef de mission et de chargé de la gestion des ressources des bureaux de pays à fonctions de mobilisation des ressources suivants sont entièrement financés par le budget de base : Barbade, Bosnie-Herzégovine, Fidji, Géorgie, Kazakhstan, Maurice, États fédérés de Micronésie et Sénégal ; **1 505 700 dollars É.-U.** ont été alloués à cet effet.

PROJECTION DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS

157. La commission pour frais généraux liés aux projets est un pourcentage prélevé sur les projets pour couvrir les dépenses indirectes. Le taux actuel de la commission pour frais généraux liés aux projets est de 7 % du total des dépenses de projet. Un taux inférieur peut toutefois être appliqué aux fonds bilatéraux provenant d'États Membres en développement qui demandent à l'OIM une assistance technique pour mettre en œuvre des projets de développement nationaux, ainsi qu'aux projets faisant intervenir des fonds de « transfert », pour lesquels l'intervention de l'OIM consiste simplement à transférer des fonds à une autre entité.

158. Le montant projeté de la commission pour frais généraux liés aux projets pour 2024 s'élève à 188 millions de dollars É.-U.. Les taux antérieurs continuent d'être appliqués dans le cas de quelques projets négociés au titre de régimes de commission différents avant l'adoption du nouveau taux. Le tableau ci-après montre les revenus que l'Administration espère tirer des différentes commissions pour frais généraux prélevées sur les projets et les programmes présentés dans le présent document au titre de la partie opérationnelle du budget.

Tableau récapitulatif de la commission pour frais généraux liés aux projets

Taux de la commission pour frais généraux	Budget total pour 2024 en millions de dollars É.-U.	% du budget total pour 2024	Dépenses administratives et de personnel inscrites au budget total pour 2024 en millions de dollars É.-U.	Commission pour frais généraux pour 2024 en millions de dollars É.-U.
12 % des dépenses administratives/de personnel	54,7	2,0 %	23,3	2,8
5 % des dépenses totales	0,8	0,0 %	0,4	0,0
7 % des dépenses totales	1 609,5	59,1 %	595,2	103,7
10 % des dépenses totales (à l'exclusion des dépenses pour des billets) ^a	783,2	28,8 %	339,1	55,1
Entre 0 et 4 %	276,5	10,1 %	86,4	5,2
	2 724,7	100,0 %	1 044,4	166,8
Montant nécessaire pour que les revenus provenant de la commission pour frais généraux atteignent le niveau projeté pour 2024 ^b				21,2
	2 724,7	100,0 %	1 044,4	188,0

^a Concerne certaines grandes opérations de réinstallation et les projets connexes pour lesquels le taux de la commission pour frais généraux est fixé par le donateur à 10 % des dépenses totales, à l'exclusion des dépenses pour les billets d'avion, afin de soutenir la structure de base de l'Organisation.

^b Les projets/financements nouveaux et additionnels doivent permettre de dégager 21,2 millions de dollars É.-U. en 2024 pour générer des revenus tirés de la commission pour frais généraux projetés à 188 millions de dollars É.-U.. Les fonds tirés de la commission pour frais généraux de 166,8 millions de dollars É.-U. proviennent de projets en cours dont le financement a été confirmé.

159. Aux fins de comparaison, le tableau figurant dans le Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) est reproduit ci-dessous.

Tableau récapitulatif de la commission pour frais généraux liés aux projets (C/114/6)

Taux de la commission pour frais généraux	Budget total pour 2024 en millions de dollars É.-U.	% du budget total pour 2024	Dépenses administratives et de personnel inscrites au budget total pour 2024 en millions de dollars É.-U.	Commission pour frais généraux pour 2024 en millions de dollars É.-U.
12 % des dépenses administratives/de personnel	494,2	26,9 %	246,2	29,5
5 % des dépenses totales	117,8	6,4 %	73,2	5,6
7 % des dépenses totales	1 013,2	55,1 %	359,6	65,3
Entre 0 et 4 %	213,7	11,6 %	51,2	3,4
TOTAL	1 838,9	100 %	730,2	103,8
Montant nécessaire pour que les revenus provenant de la commission pour frais généraux atteignent le niveau projeté pour 2024				74,2
TOTAL	1 838,9	100 %	730,2	178,0

160. Les sources et l'application des revenus de soutien opérationnel sont présentées en détail à la page suivante.

SOURCES ET APPLICATION DES REVENUS DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL

(en dollars É.-U.)

Sources	Prévisions initiales - retraitées	Révision	Prévisions révisées
REVENUS PROVENANT DE LA COMMISSION POUR FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS AUX PROJETS			
Commission pour frais généraux	178 000 000	10 000 000	188 000 000
Total des revenus provenant de la commission pour frais généraux liés aux projets	178 000 000	10 000 000	188 000 000
REVENUS DIVERS			
Contributions sans affectation spéciale	10 000 000		10 000 000
Intérêts créditeurs	22 000 000		22 000 000
Total des revenus divers	32 000 000		32 000 000
Total	210 000 000	10 000 000	220 000 000

Application	Prévisions initiales - retraitées	Révision	Prévisions révisées
Personnel et services du Siège	58 821 000	4 095 000	62 916 000
Personnel et services des centres administratifs	16 351 800	2 813 100	19 164 900
Personnel et services des bureaux mondiaux	8 841 900	(167 900)	8 674 000
Personnel et services des bureaux régionaux	27 402 700	(613 400)	26 789 300
Personnel et services des bureaux sous-régionaux	2 251 500	182 100	2 433 600
Personnel et services du Bureau de l'OIM auprès des Nations Unies à New York	3 216 300		3 216 300
Personnel et services du Bureau spécial de liaison à Addis-Abeba (Éthiopie)	405 300		405 300
Centre africain de renforcement des capacités de gestion des migrations	621 700		621 700
Institut mondial des données	3 176 000		3 176 000
Personnel et services des bureaux de pays chargés des partenariats et de la sensibilisation	3 198 200	(63 700)	3 134 500
Personnel et services des bureaux de pays à fonctions de coordination	4 030 400	1 505 700	5 536 100
Personnel et services des bureaux de pays	12 015 800		12 015 800
Activités et appuis à l'échelle mondiale	4 028 800	1 629 100	5 657 900
Technologies de l'information et de la communication	13 387 600	620 000	14 007 600
Bureau de la sécurité du personnel	21 047 500		21 047 500
Activités et structures non inscrites au budget	8 000 000		8 000 000
Entretien des locaux de bureaux	1 100 000		1 100 000
Autres prestations dues au personnel	5 615 300		5 615 300
Système d'information et de gestion des projets (PRIMA)	1 488 200		1 488 200
Fonds de l'OIM pour le développement- première ligne de crédit	1 400 000		1 400 000
Fonds de l'OIM pour le développement- deuxième ligne de crédit	13 600 000		13 600 000
Total général	210 000 000	10 000 000	220 000 000

FINANCEMENT DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

161. Les contributions à la partie opérationnelle du budget comprennent :

- Les **contributions à affectation spéciale** pour des programmes et des projets spécifiques, et les remboursements effectués par les gouvernements, les migrants, les répondants, les agences bénévoles et autres ;
- Les **contributions sans affectation spéciale** versées par les gouvernements/donateurs ;
- **Les intérêts créditeurs.**

162. Le tableau ci-dessous résume, par source de fonds, les contributions volontaires escomptées en 2024.

	Dollars É.-U.
Total de la partie opérationnelle du budget	2 724 612 000
Contributions à affectation spéciale	
Contributions à affectation spéciale et remboursements escomptés des gouvernements, des institutions intergouvernementales, des migrants, des répondants, des agences bénévoles et autres	1 868 399 100
Fonds de prêt aux réfugiés (principalement le Gouvernement des États-Unis)	783 000 000
Total des contributions à affectation spéciale	2 651 399 100
Contributions sans affectation spéciale	51 212 900
Intérêts créditeurs	22 000 000
TOTAL DES RESSOURCES ESCOMPTÉES	2 724 612 000

163. On trouvera aux pages 61 et 62 la ventilation des sources de financement de la partie opérationnelle du budget.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET

164. Le tableau aux pages 61 et 62 donne le montant actualisé des contributions volontaires escomptées des gouvernements et des donateurs multilatéraux destinées aux projets mis en œuvre au titre de la partie opérationnelle du budget pour 2024. Une partie des contributions à affectation spéciale concerne des services remboursables liés au transport dans le cadre des programmes de réinstallation, tandis que les autres contributions sont allouées directement aux projets pour lesquels les fonds ont été affectés. Dans certains cas, les ressources financières réservées par les donateurs en 2023 à des initiatives spécifiques ne seront pas complètement utilisées ou affectées à des activités dans le courant de cet exercice. Les fonds restants ont donc été reportés sur 2024 pour assurer la continuité de la mise en œuvre des projets, et apparaissent en tant que ressources inscrites au budget.

165. Les chiffres de la colonne « Contributions sans affectation spéciale » sont le résultat de discussions, de notifications reçues et d'accords conclus avec les États Membres et de reports estimatifs de 2023, le cas échéant, ou reposent sur des calculs effectués en application du « Plan type des contributions volontaires à la partie opérationnelle du budget » (résolution du Conseil n° 470 du 23 novembre 1970 sur le financement volontaire des opérations).

166. L'Organisation ne disposant pas de ressources financières propres dont elle puisse disposer de manière flexible pour lancer de nouveaux projets en réponse à des problèmes migratoires présentant un intérêt pour les parties prenantes, l'Administration engage vivement les États Membres à envisager de verser des contributions volontaires sans affectation spéciale à la partie opérationnelle du budget. De tels fonds offrent à l'Organisation la possibilité d'adapter ses stratégies au gré des circonstances migratoires changeantes. Ils servent en outre de capital d'amorçage pour appuyer les structures de l'OIM dans des secteurs critiques, lorsque le financement des projets n'est pas pleinement assuré, et permettent aussi de garantir l'exécution des fonctions de base nécessaires et de renforcer ses systèmes de gestion.

167. Le phénomène migratoire a de profondes incidences, qui se font sentir dans tous les pays à des degrés divers, si bien qu'une approche concertée à l'échelle mondiale est nécessaire pour faire face aux questions qu'il soulève. La complexité et l'ampleur croissantes de la migration exigent une approche ciblée appuyée par des moyens suffisants permettant à l'Organisation de soutenir les efforts des gouvernements dans leur quête de solutions. C'est pourquoi l'Administration en appelle une fois de plus aux gouvernements donateurs pour qu'ils versent des fonds sans affectation spéciale. Elle continuera à examiner avec les États Membres les possibilités de contributions financières générales pouvant aider l'OIM à relever les divers défis que pose la migration à tous les pays sur tous les continents.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET POUR 2024

	Contributions sans affectation spéciale/intérêts créditeurs Dollars É.-U.	Contributions à affectation spéciale Dollars É.-U.	Total Dollars É.-U.
ÉTATS MEMBRES			
Argentine		4 512 600	4 512 600
Australie		47 168 500	47 168 500
Autriche ^a	39 600	3 287 600	3 327 200
Bangladesh		8 347 500	8 347 500
Belgique ^a	1 094 100	14 093 500	15 187 600
Bulgarie ^a		171 400	171 400
Canada		130 254 600	130 254 600
Chili		53 400	53 400
Chine		558 800	558 800
Colombie		8 323 500	8 323 500
Chypre ^a		4 518 300	4 518 300
Tchéquie ^a		1 778 100	1 778 100
République démocratique du Congo		5 565 700	5 565 700
Danemark ^a	7 041 200	16 241 700	23 282 900
Estonie ^a		201 300	201 300
Finlande ^a		5 985 000	5 985 000
France ^a		16 371 200	16 371 200
Allemagne ^a		130 080 300	130 080 300
Grèce ^a		35 018 400	35 018 400
Islande		614 100	614 100
Irlande ^a		3 630 400	3 630 400
Italie ^a		56 126 900	56 126 900
Japon		36 746 700	36 746 700
Kazakhstan		12 500	12 500
Lituanie ^a		285 100	285 100
Luxembourg ^a		1 476 000	1 476 000
Malawi		2 379 000	2 379 000
Îles Marshall		364 200	364 200
Mozambique		15 660 900	15 660 900
Pays-Bas (Royaume des) ^a	3 282 300	75 911 700	79 194 000
Nouvelle-Zélande		10 942 900	10 942 900
Norvège		25 736 200	25 736 200
Pérou		646 400	646 400
Pologne ^a		220 100	220 100
Portugal ^a		1 167 400	1 167 400
République de Corée	1 000 000	25 998 700	26 998 700
Serbie		45 200	45 200
Slovaquie ^a		542 800	542 800
Somalie		21 996 100	21 996 100
Soudan du Sud		20 892 200	20 892 200
Espagne ^a		7 200 800	7 200 800
Suède ^a		19 459 900	19 459 900

suite en page suivante

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ESCOMPTÉES À LA PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET POUR 2024 (suite)

	Contributions sans affectation spéciale/intérêts créditeurs Dollars É.-U.	Contributions à affectation spéciale Dollars É.-U.	Total Dollars É.-U.
ÉTATS MEMBRES (suite)			
Suisse		21 664 600	21 664 600
Türkiye		3 977 000	3 977 000
Royaume-Uni		66 065 900	66 065 900
États-Unis d'Amérique		1 214 541 500	1 214 541 500
Uruguay		49 800	49 800
Total - États Membres	12 457 200	2 066 886 400	2 079 343 600
AUTRES			
Bahreïn		38 100	38 100
Koweït		3 656 800	3 656 800
Qatar		558 900	558 900
Arabie saoudite		1 589 900	1 589 900
Organismes des Nations Unies		92 105 100	92 105 100
Union européenne ^a		261 293 600	261 293 600
Remboursements des prêts consentis à des réfugiés Migrants, répondants, agences bénévoles et autres		28 900 000	28 900 000
Solde reporté des initiatives financées par des revenus sans affectation spéciale	38 755 700		38 755 700
Secteur privé		4 137 800	4 137 800
Intérêts produits par le Fonds de dotation Sasakawa		96 000	96 000
Intérêts débiteurs	22 000 000		22 000 000
Total général	73 212 900	2 651 399 100	2 724 612 000

^a Les contributions de l'Union européenne et des États Membres de l'OIM au sein de l'Union européenne s'élèvent au total à 666 518 700 dollars É.-U..

SERVICES/APPUI



TABLEAU SYNOPTIQUE

Opérations : financées par les contributions volontaires

SERVICES/APPUI		Prévisions initiales (C/114/6) Coût total Dollars É.-U.	Révision Dollars É.-U.	Prévisions révisées Coût total Dollars É.-U.
I.	Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	1 005 793 200	605 719 700	1 611 512 900
II.	Migration et santé	276 286 100	98 779 100	375 065 200
III.	Migration et développement durable	40 308 800	17 858 500	58 167 300
IV.	Migration régulée	332 411 900	124 464 100	456 876 000
V.	Migration assistée	104 793 400	5 391 100	110 184 500
VI.	Politiques, recherche et communication en matière migratoire	13 237 400	5 004 200	18 241 600
VII.	Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations	18 866 200	579 900	19 446 100
VIII.	Appui aux programmes de caractère général	47 183 000	27 935 400	75 118 400
TOTAL		1 838 880 000	885 732 000	2 724 612 000

I. PROGRAMMES CONCERNANT LES MOUVEMENTS ET LES SITUATIONS D'URGENCE ET D'APRÈS-CRISE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
I.1 Aide à la réinstallation	547 566 900	300 228 800	459 818 200	49 476 000	809 523 000
I.2 Aide au rapatriement	11 487 400	2 559 400	7 414 800	571 700	10 545 900
I.3 Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence	243 086 400	152 488 700	296 775 600	29 311 000	478 575 300
I.4 Aide à la transition et à la stabilisation	203 652 500	90 984 700	201 441 900	17 270 500	309 697 100
I.5 Soutien en matière électorale		64 500	2 903 900	203 200	3 171 600
Total	1 005 793 200	546 326 100	968 354 400	96 832 400	1 611 512 900

168. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

169. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 1 005,8 millions de dollars É.-U. à 1 611,5 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 605,7 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement la réinstallation de réfugiés ; l'aide humanitaire fournie aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux communautés touchées par les conflits en Afghanistan, en Somalie et en Ukraine ; et les interventions de stabilisation en Iraq, en Somalie et en Ukraine.

I.1 AIDE A LA REINSTALLATION

Programme/Projet	Objectifs
I.1 Aide à la réinstallation	<p>Conformément aux accords de coopération conclus avec les pays d'accueil et les pays de réinstallation, et en étroite collaboration avec le HCR et d'autres organismes internationaux, des organisations gouvernementales, des ONG et des répondants privés, une assistance sera fournie pour réinstaller quelque 250 000 personnes dans divers endroits en Amérique du Nord, en Europe et dans la région Asie-Pacifique au titre de divers programmes de réinstallation en 2024. Ces programmes de réinstallation comportent les grands axes suivants : traitement/gestion des dossiers ; facilitation des missions de sélection ; orientation avant le départ/après l'arrivée ; et gestion des mouvements (notamment aide internationale au transport depuis le pays d'origine via des points de transit et jusqu'à la destination finale, organisée avec le concours du réseau mondial de bureaux extérieurs de l'Organisation).</p> <p>Les dépenses liées à la réinstallation des personnes remplissant les conditions requises sont généralement supportées par les gouvernements concernés selon une formule de remboursement intégral. De nombreux programmes de réinstallation comprennent une évaluation sanitaire des bénéficiaires. La santé des bénéficiaires est évaluée par l'OIM ou par un groupe de médecins agréés, à la demande des gouvernements de certains pays de réinstallation. Les dépenses liées au regroupement familial sont supportées par les répondants. En raison de la structure financière de certains de ces projets, les dépenses liées à l'évaluation sanitaire visant à déterminer l'aptitude au voyage sont aussi intégrées dans ce secteur de programme.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 547 566 900 Révision : 261 956 100 Ressources inscrites au budget : 809 523 000</p>
Aide à la réinstallation	Total des ressources inscrites au budget : 809 523 000

I.2 AIDE AU RAPATRIEMENT

Programme/Projet	Objectifs
I.2.1 Protection des migrants en situation de vulnérabilité et stabilisation communautaire en Libye	<p>Contribuer au renforcement de la résilience et à la réduction des vulnérabilités des populations touchées en Libye grâce à une réponse multisectorielle, en fournissant une aide vitale et en renforçant les capacités des parties prenantes nationales au moyen d'interventions ciblées axées sur l'assistance directe et spécialisée aux migrants dans les centres de détention. Ce projet continuera de faciliter le retour volontaire pour motifs humanitaires de migrants en détresse et favorisera la réintégration durable de ceux-ci dans leur communauté.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 7	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 4 722 500 Révision : (815 000) Ressources inscrites au budget : 3 907 500</p>

I.2.2 Appui aux activités de protection, de transit, de retour volontaire éclairé et de réintégration dans le contexte du conflit en Ukraine	Contribuer à une bonne gestion des frontières et des migrations en République de Moldova et dans les pays voisins dans le contexte des déplacements massifs provoqués par le conflit, afin de veiller à un traitement de première ligne efficace et respectueux de la dignité humaine des citoyens ukrainiens et des ressortissants de pays tiers qui traversent la frontière, conformément aux normes internationalement reconnues en matière de gestion humanitaire des frontières. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10	Prévisions initiales : 6 764 900 Révision : (126 500) Ressources inscrites au budget : 6 638 400
Aide au rapatriement	Total des ressources inscrites au budget : 10 545 900

I.3 PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE ET AIDE D'URGENCE

Programme/Projet	Objectifs
I.3.1 Renforcement des capacités stratégiques à des fins d'action humanitaire, d'aide d'urgence et de relèvement	Contribuer aux efforts d'ensemble déployés par les Nations Unies pour prévenir, réduire et résoudre avec plus d'efficacité les déplacements internes à la faveur d'un renforcement des capacités dans des domaines thématiques ciblés dans le cadre d'initiatives multipartites à l'échelle mondiale ; faire en sorte que les bureaux de pays soient mieux armés pour répondre aux crises conformément aux structures et aux capacités des principaux partenaires ; et mettre en cohérence les opérations et faire bénéficier les pratiques et le discours en matière d'action humanitaire et de développement dans le monde des compétences spécialisées dans le domaine des déplacements internes. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 7, 9	Prévisions initiales : 1 444 100 Révision : 11 031 600 Ressources inscrites au budget : 12 475 700
I.3.2 Élaboration d'un cadre d'action humanitaire à l'intention de la diaspora	Créer et expérimenter un cadre durable permettant une participation mieux coordonnée et plus institutionnelle de la diaspora à l'action humanitaire à l'échelle mondiale et nationale en examinant plus avant des exemples et des preuves concrètes de l'incidence des interventions humanitaires de la diaspora. Ce cadre garantira que la participation s'effectue de manière inclusive, efficace et systématique, afin d'en maximiser les effets et d'assurer la transposabilité à plus grande échelle, et renforcera les capacités des diasporas et des acteurs humanitaires institutionnels leur permettant de contribuer aux interventions humanitaires. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 559 000
I.3.3 Réponse régionale en faveur des migrants dans la Corne de l'Afrique et au Yémen	Répondre aux besoins des migrants en situation de vulnérabilité et des communautés d'accueil dans les pays clés situés le long de la route migratoire de la Corne de l'Afrique et du Yémen, et assurer la continuité des services le long de cette route en mettant en place une intervention plus efficace pour répondre aux besoins, aux risques et aux vulnérabilités des migrants en matière d'aide humanitaire et de protection et pour contribuer à la stabilisation et à la résilience communautaires dans la Corne de l'Afrique et au Yémen. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9, 10	Prévisions initiales : 539 300 Révision : 4 293 300 Ressources inscrites au budget : 4 832 600

Programme/Projet	Objectifs
I.3.4 Programme complet de réintégration et d'intervention d'urgence au Burundi	<p>Fournir une aide à la réintégration aux personnes de retour, aux communautés d'accueil et aux autres populations déplacées en communiquant des informations sur la stabilité dans les zones de retour au Burundi ; en assurant un accès aux services de base et aux possibilités de subsistance ; en offrant des services d'orientation, ainsi qu'une aide en matière de gestion des dossiers et de santé ; et en mettant en œuvre des activités de la Matrice de suivi des déplacements. De plus, cette initiative permettra d'agir selon une approche multisectorielle en réponse aux déplacements internes, notamment en apportant une assistance en matière d'abris, d'articles non alimentaires, d'eau, d'assainissement et d'hygiène et de santé ; ainsi qu'en améliorant la protection, la santé mentale et le bien-être psychosocial.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 9, 10	<p>Prévisions initiales : 609 800 Révision : 4 410 800 Ressources inscrites au budget : 5 020 600</p>
I.3.5 Renforcement de la résilience communautaire et fourniture d'une aide vitale aux populations déplacées au Cameroun	<p>Renforcer le relèvement et la résilience communautaire pour sauver des vies au Cameroun, en particulier dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ce projet a pour but de veiller à ce que les populations déplacées ainsi que les membres de la communauté d'accueil et les jeunes vulnérables aient accès à l'aide d'urgence dont ils ont besoin pour s'engager sur la voie d'un relèvement et d'une résilience communautaire accrus.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 905 800 Révision : (21 900) Ressources inscrites au budget : 883 900</p>
I.3.6 Aide d'urgence aux personnes touchées par le conflit en République centrafricaine	<p>Appuyer la mise en œuvre de diverses composantes de la Matrice de suivi des déplacements afin d'informer la communauté humanitaire et les interlocuteurs gouvernementaux des besoins multisectoriels les plus pressants dans les endroits accueillant la plus forte concentration de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de migrants de retour en République centrafricaine. Cette initiative améliorera les conditions de vie des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays grâce à la construction et à la remise en état d'abris ainsi qu'à la construction de latrines d'urgence, et renforcera les mécanismes de coordination et de gestion des camps. En outre, un appui sera apporté aux personnes de retour sous la forme de formations qualifiantes de base et d'activités génératrices de revenus.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 6, 9	<p>Ressources inscrites au budget : 7 437 900</p>
I.3.7 Aide vitale multisectorielle au Tchad	<p>Renforcer l'initiative du Gouvernement visant à fournir une aide vitale multisectorielle au Tchad. Ce projet offrira un appui selon une approche intégrée comprenant la fourniture d'abris, d'articles non alimentaires et d'une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, afin de répondre aux besoins de base des populations déplacées et de contribuer à leur protection et au respect de leur dignité. Cette initiative vise également à renforcer la gestion des données sur les déplacements afin de faciliter la prise de décision, la planification et la fourniture d'une assistance directe.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	<p>Ressources inscrites au budget : 399 800</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.8 Fourniture d'une aide multisectorielle à l'appui de l'intervention humanitaire en République démocratique du Congo	<p>Répondre aux besoins humanitaires persistants et améliorer les conditions de vie des populations déplacées résidant en République démocratique du Congo en assurant le suivi de la mobilité, en fournissant des services plus responsables aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en renforçant la résilience des personnes touchées pour qu'elles puissent faire face aux situations d'urgence humanitaire à l'avenir et en proposant des solutions durables.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 9, 10	<p>Prévisions initiales : 9 614 800 Révision : 835 700 Ressources inscrites au budget : 10 450 500</p>
I.3.9 Aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux communautés d'accueil en Éthiopie	<p>Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations touchées par la crise, des communautés d'accueil, des personnes de retour, des réfugiés et des ressortissants de pays tiers dans le contexte de la situation d'urgence en Éthiopie grâce à la distribution d'abris et d'articles non alimentaires, à la coordination et à la gestion des camps, à l'établissement d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi qu'à la fourniture de soins de santé, de services de transport, d'une protection et d'une aide en espèces à des fins multiples, tout en mettant en œuvre des activités de la Matrice de suivi des déplacements.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9, 10	<p>Prévisions initiales : 12 819 300 Révision : 3 011 800 Ressources inscrites au budget : 15 831 100</p>
I.3.10 Aide humanitaire aux communautés touchées par la sécheresse au Kenya	<p>Fournir une aide humanitaire aux communautés les plus vulnérables durement touchées par la sécheresse et les conflits liés aux ressources au Kenya et renforcer leur résilience. Le projet porte notamment sur le renforcement des capacités des organismes gouvernementaux et des partenaires humanitaires ; la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire parmi les populations touchées par la sécheresse ; l'amélioration de l'accès à l'eau potable ; et la fourniture d'une aide en espèces à des fins multiples pour couvrir les besoins les plus urgents.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 6, 9	<p>Prévisions initiales : 630 400 Révision : 517 000 Ressources inscrites au budget : 1 147 400</p>
I.3.11 Renforcement des interventions en cas d'inondation et de la gestion des risques de catastrophe en Libye	<p>Apporter un soutien aux populations touchées par les inondations en Libye en fournissant une aide d'urgence multisectorielle. En outre, ce projet contribuera au renforcement de la résilience des communautés touchées par des catastrophes et de celles qui sont susceptibles de l'être, ainsi qu'à la consolidation des mesures nationales visant à atténuer les effets des catastrophes naturelles en Libye. Au titre de ce projet, l'OIM entend renforcer les capacités des autorités libyennes et fournir une aide à l'identification et au recensement des insuffisances connexes, mais également établir une base d'éléments factuels pour éclairer les initiatives futures.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 6, 9	<p>Prévisions initiales : 88 100 Révision : 3 861 000 Ressources inscrites au budget : 3 949 100</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.12 Renforcement de la réponse à la crise humanitaire à Madagascar	Renforcer la réponse apportée aux besoins en matière de protection, de nutrition, de sécurité alimentaire, d'abris d'urgence et d'eau, d'assainissement et d'hygiène par la collecte, l'analyse et le partage réguliers d'informations sur le nombre de personnes déplacées et leur profil, leurs vulnérabilités et leurs besoins à l'aide de la Matrice de suivi des déplacements à Madagascar. À ce titre, un programme d'aide en espèces en matière d'abris est également mis en œuvre par l'intermédiaire de partenaires et les infrastructures publiques sont remises en état. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 295 300
I.3.13 Intervention humanitaire d'urgence au Mali	Fournir une aide humanitaire aux populations touchées par le conflit au Mali en réduisant les vulnérabilités et en améliorant la protection et les conditions de vie à la faveur d'un accès aux abris, aux articles non alimentaires, ainsi qu'à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les zones à forte concentration de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et de migrants de retour. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6, 9	Prévisions initiales : 12 600 Révision : 405 700 Ressources inscrites au budget : 418 300
I.3.14 Aide humanitaire aux personnes de retour, aux migrants et aux communautés d'accueil en Mauritanie	Fournir une aide humanitaire d'urgence aux personnes de retour, aux réfugiés, aux migrants et aux membres des communautés d'accueil dans les zones frontalières en Mauritanie, en améliorant l'accès à l'eau et en fournissant un soutien d'urgence aux moyens de subsistance. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 18 600 Révision : 100 100 Ressources inscrites au budget : 118 700
I.3.15 Intervention humanitaire au Mozambique	Mettre en œuvre une intervention multisectorielle consistant à fournir des services de santé, de santé mentale et de soutien psychosocial, à assurer la coordination et la gestion des camps, à mener des activités au titre de la Matrice de suivi des déplacements, à distribuer des abris et des articles non alimentaires ainsi qu'à offrir un soutien en matière de coordination, afin de garantir des conditions de vie dignes et sûres et de proposer des services de base aux populations vulnérables touchées par des catastrophes dues à des chocs climatiques et à des conflits, tout en contribuant à l'autonomisation et à la résilience des personnes et des communautés au Mozambique. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9	Prévisions initiales : 2 873 000 Révision : 1 792 400 Ressources inscrites au budget : 4 665 400
I.3.16 Aide multisectorielle aux populations déplacées au Nigéria	Réduire les vulnérabilités et améliorer la protection et les conditions de vie des populations vulnérables qui vivent dans des camps, dans des lieux assimilables à des camps et dans des communautés d'accueil au Nigéria à la faveur d'une assistance multisectorielle et de la mise en œuvre de la Matrice de suivi des déplacements. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 6, 9	Prévisions initiales : 4 617 500 Révision : 5 994 000 Ressources inscrites au budget : 10 611 500

Programme/Projet	Objectifs
I.3.17 Intervention humanitaire et préparation aux situations d'urgence en Somalie	Apporter un soutien aux populations déplacées touchées par la sécheresse en Somalie et développer le prépositionnement de stocks d'eau et d'installations d'assainissement et d'hygiène, ainsi que de matériel sanitaire et d'articles de nutrition d'urgence. Ce projet contribue à l'amélioration des conditions de vie dans les sites accueillant des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, et facilite la fourniture immédiate et ciblée de services aux populations déplacées. En outre, il répond à la situation d'urgence humanitaire dans le pays en apportant une aide directe multisectorielle sous la forme d'abris et d'articles non alimentaires, de services de gestion et de coordination des camps, et d'un soutien multisectoriel intégré vital et en matière de stabilisation, afin d'améliorer la sécurité humaine des populations touchées. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 6, 7, 9, 10	Prévisions initiales : 26 624 700 Révision : 12 748 700 Ressources inscrites au budget : 39 373 200
I.3.18 Aide multisectorielle intégrée aux populations touchées par la crise au Soudan du Sud	Fournir une aide multisectorielle aux ménages touchés par le conflit au Soudan du Sud, notamment sous la forme d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de services de coordination et de gestion des camps, d'abris, d'articles non alimentaires, de services de santé, de santé mentale et de soutien psychosocial, et de services de protection et de coordination. Ces mesures permettront par ailleurs au système d'aide humanitaire d'être mieux à même de fournir une assistance humanitaire ciblée et en temps voulu grâce à un soutien en matière de gestion de l'information et de coordination sectorielle aux chaînes logistiques et communes, ainsi qu'à des services de transport communs aux partenaires humanitaires, afin de faciliter la planification et la définition des priorités. Ce projet permettra aussi de fournir une aide multisectorielle vitale aux Sud-Soudanais touchés par la crise au Soudan. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 9	Prévisions initiales : 12 502 500 Révision : 23 827 700 Ressources inscrites au budget : 36 330 200
I.3.19 Aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux populations touchées par le conflit au Soudan	Fournir une aide humanitaire, notamment sous la forme d'interventions d'urgence, en fournissant des abris, des articles non alimentaires, des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, des soins de santé, des services de protection, de coordination humanitaire et de gestion de l'information aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, aux réfugiés, aux personnes de retour, aux communautés d'accueil et aux populations touchées par le conflit au Soudan, tout en mettant en œuvre la Matrice de suivi des déplacements et des activités visant à améliorer l'efficacité et l'adéquation de l'aide humanitaire ciblée destinée à répondre à des besoins humanitaires vitaux et à contribuer au renforcement de la résilience au sein de la société, grâce à une aide intégrée aux populations déplacées et vulnérables touchées par la crise. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 9	Prévisions initiales : 6 920 500 Révision : 8 738 500 Ressources inscrites au budget : 15 659 000

Programme/Projet		Objectifs
I.3.20	Aide aux migrants en situation de vulnérabilité et aux victimes de la traite en Tunisie	Contribuer à la fourniture de services aux migrants en situation de vulnérabilité et aux victimes de la traite en Tunisie, en renforçant les capacités permettant aux autorités et aux institutions tunisiennes de fournir une aide d'urgence et d'assurer la sécurité sanitaire grâce à un meilleur accès aux abris d'urgence, aux articles non alimentaires et alimentaires, aux services sanitaires et juridiques et à l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4, 10		Ressources inscrites au budget : 369 400
I.3.21	Renforcement des plans de préparation au Zimbabwe	Dresser un tableau complet de la dynamique de la mobilité et contribuer au renforcement des systèmes de sécurité sanitaire en mettant en place une surveillance à l'occasion des événements locaux, en éclairant la préparation en cas d'épidémie, et en déclenchant une riposte immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence sanitaire dans des zones ciblées du Zimbabwe. Ce projet fournira une base d'éléments factuels plus solide à l'appui de l'intervention humanitaire, de la planification du développement et des opérations. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1		Prévisions initiales : 929 600 Révision : (393 200) Ressources inscrites au budget : 536 400
I.3.22	Intervention d'urgence en faveur des populations déplacées en Iraq	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays présentes dans les zones touchées par le conflit en Iraq de manière à ce qu'elles soient conformes aux normes humanitaires et de protection minimales, en leur fournissant une aide humanitaire vitale sous la forme d'articles non alimentaires, de services juridiques directs, y compris des services de conseil et de représentation, ainsi que des services de gestion des dossiers de protection, notamment en cas de violence fondée sur le genre. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9		Prévisions initiales : 735 400 Révision : 3 480 900 Ressources inscrites au budget : 4 216 300
I.3.23	Aide humanitaire aux réfugiés en Jordanie	Fournir une aide aux réfugiés vulnérables en Jordanie sous la forme d'une aide en espèces qui leur permette de subvenir à leurs besoins de base immédiats, et offrir à certaines familles vulnérables des services de gestion intégrée des dossiers en vue de répondre à leurs besoins de base et en matière de protection, y compris des services de soins de santé, de santé mentale, de soutien psychosocial et d'éducation. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 794 000
I.3.24	Protection humanitaire et aide sanitaire vitales à l'intention des migrants au Liban	Améliorer l'accès des migrants aux services de protection et de soins de santé vitaux au Liban afin d'atténuer l'incidence des crises socioéconomiques et humanitaires sur le cadre de protection des migrants, y compris les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et les victimes de la traite d'êtres humains. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 9		Prévisions initiales : 461 600 Révision : 46 900 Ressources inscrites au budget : 508 500

Programme/Projet	Objectifs
I.3.25 Réponse d'urgence à la crise en République arabe syrienne	<p>Répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en situation de vulnérabilité dans le nord-ouest de la République arabe syrienne, à la faveur d'une assistance multisectorielle sous la forme d'abris, d'articles non alimentaires, d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'activités de protection et de services en matière d'alimentation, de santé, d'éducation et de transport.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 5 186 300
I.3.26 Aide humanitaire offerte aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux communautés touchées par le conflit au Yémen	<p>Fournir une aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux communautés d'accueil et aux communautés touchées par le conflit au Yémen, au moyen d'interventions multisectorielles qui répondent aux besoins les plus criants des migrants et des populations touchées par le conflit. L'intervention permettra de répondre à ces besoins à court terme tout en contribuant en parallèle à une réduction progressive de la dépendance à l'égard de l'aide grâce à l'intégration de solutions plus durables.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9, 12	<p>Prévisions initiales : 8 397 500 Révision : 8 979 000 Ressources inscrites au budget : 17 376 500</p>
I.3.27 Renforcement des capacités de préparation en cas de catastrophe dans les Caraïbes	<p>Soutenir la création d'un centre régional de prépositionnement à la Barbade en vue d'assurer une intervention rapide et efficace en cas de catastrophe par la fourniture d'articles d'urgence adaptés à la région et le renforcement des interactions avec les autorités internationales, régionales et nationales chargées de la gestion des catastrophes dans le cadre d'initiatives ciblées de renforcement des capacités.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 105 400 Révision : (58 700) Ressources inscrites au budget : 46 700</p>
I.3.28 Renforcement des capacités de préparation et d'intervention d'urgence des parties prenantes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	<p>Renforcer les capacités de préparation des ONG et des organisations de la société civile ainsi que les moyens dont elles disposent pour répondre aux besoins humanitaires et de protection essentiels des migrants et des réfugiés les plus vulnérables dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, grâce à un renforcement des capacités, à une aide en nature et à l'amélioration des abris collectifs.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 661 900
I.3.29 Renforcement des mesures de préparation aux situations d'urgence dans le nord de l'Amérique centrale	<p>Mettre en place diverses mesures préventives de préparation aux situations d'urgence dues à une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, notamment en renforçant les centres collectifs et les abris en El Salvador, au Guatemala et au Honduras pour les personnes de retour après avoir été déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les membres de leur famille. Ce projet ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 6, 9	<p>Prévisions initiales : 258 500 Révision : (258 500) Ressources inscrites au budget : 0</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.30 Plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants en réponse à la situation en République bolivarienne du Venezuela	<p>Contribuer à la mise en œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes d'un programme conforme au plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela en mettant en œuvre des initiatives globales, soucieuses des questions de genre et inclusives visant à lever les obstacles à l'accès aux biens, aux services et aux possibilités et à autonomiser les personnes et groupes touchés à la faveur d'une approche fondée sur des principes et sur les droits, qui promeut les normes fondamentales relatives à la protection, à la responsabilité à l'égard des populations touchées, à l'égalité des genres et à la protection des données.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11	<p>Prévisions initiales : 38 844 100 Révision : (7 429 000) Ressources inscrites au budget : 31 415 100</p>
I.3.31 Renforcement de la réponse à la situation d'urgence en Haïti	<p>Améliorer les conditions de vie des personnes les plus vulnérables victimes de violence en bande organisée, grâce à la fourniture de services de protection intégrés en Haïti. Ce projet permettra d'offrir une aide globale comprenant un soutien psychosocial, des articles non alimentaires, des services de coordination et de gestion des camps, des interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, du matériel médical, une aide à l'obtention de documents et la fourniture de logements adéquats grâce à un système d'aide en espèces pour le paiement du loyer, entre autres interventions. En outre, cette initiative renforcera l'appui apporté aux autorités gouvernementales pour leur permettre de fournir une aide directe aux migrants de retour ou rapatriés.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 6, 9	<p>Prévisions initiales : 7 934 000 Révision : 2 368 400 Ressources inscrites au budget : 10 302 400</p>
I.3.32 Intervention multisectorielle en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants au Honduras	<p>Répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des personnes de retour et des migrants au Honduras au moyen d'une réponse multisectorielle, consistant notamment à assurer la coordination et la gestion des camps, à distribuer des abris et des articles non alimentaires et à fournir une aide en espèces à des fins multiples.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 9	<p>Ressources inscrites au budget : 1 869 800</p>
I.3.33 Renforcement de la protection et de la résilience des réfugiés rohingya en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande	<p>Contribuer au renforcement de la protection et de la résilience des migrants et réfugiés rohingya en fournissant une aide humanitaire directe en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande. Les activités consisteront notamment à fournir un soutien psychosocial et en matière de santé et de santé mentale, des denrées alimentaires et des suppléments nutritionnels, des aides en espèces, des articles non alimentaires, un appui en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène ainsi que des hébergements.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1	<p>Prévisions initiales : 152 800 Révision : (2 900) Ressources inscrites au budget : 149 900</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.34 Prise en compte des risques en matière de protection dans des contextes humanitaires en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Timor-Leste	<p>Améliorer les mécanismes et les capacités permettant de faire face aux risques en matière de protection dans un contexte humanitaire, en accordant une importance particulière aux femmes, aux enfants et aux migrants, grâce à un renforcement de la résilience communautaire, des capacités des systèmes, de la coordination en cas d'urgence et du suivi de la protection tout au long des cycles d'intervention humanitaire en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Timor-Leste.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 141 300
I.3.35 Aide humanitaire multisectorielle à l'intention des populations touchées par la crise en Afghanistan	<p>Fournir une aide humanitaire aux Afghans dépourvus de documents qui retournent au pays au départ de la République islamique d'Iran et du Pakistan par quatre principaux points de passage frontaliers, ainsi qu'aux populations mobiles vulnérables dans ces provinces, et éclairer l'aide humanitaire offerte. Ce projet vise à répondre aux besoins immédiats de ces populations en leur fournissant une assistance humanitaire après l'arrivée dans les centres de transit et d'accueil sous la forme d'examens médicaux, d'aides au transport, de services en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, d'une aide alimentaire et d'articles non alimentaires. Cette intervention mettra également l'accent sur le prépositionnement et la distribution d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires, ainsi que sur la fourniture d'une aide aux Afghans qui migrent en Afghanistan et dans les pays voisins, afin de limiter l'incidence négative de la crise sur les communautés.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 6, 9, 10	<p>Prévisions initiales : 20 724 200 Révision : 86 025 800 Ressources inscrites au budget : 106 750 000</p>
I.3.36 Aide humanitaire aux réfugiés rohingya en situation de vulnérabilité au Bangladesh	<p>Contribuer au Plan d'intervention conjoint face à la crise humanitaire des Rohingya en fournissant aux réfugiés et aux communautés d'accueil au Bangladesh une assistance de base, consistant notamment à distribuer des abris temporaires, à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à apporter une aide en matière de moyens de subsistance, à mener des activités de développement des sites, ainsi qu'à offrir un soutien psychosocial et en matière de santé, de santé mentale et de cohésion sociale. Ce projet contribuera en outre à renforcer le soutien apporté aux mécanismes et approches de protection, tant dans les camps que dans les communautés d'accueil, ainsi qu'aux initiatives de subsistance et d'autonomisation des femmes, dans le but de réduire le risque de pauvreté parmi les ménages. Dans l'ensemble, il permettra d'améliorer la qualité de vie des réfugiés rohingya, réduira leur vulnérabilité et renforcera la coordination et la collaboration au niveau national afin d'accroître l'efficacité des interventions de réduction des risques de catastrophe au Bangladesh.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 4, 5, 9, 10, 11	<p>Prévisions initiales : 4 232 800 Révision : 6 310 200 Ressources inscrites au budget : 10 543 000</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.3.37 Renforcement de l'état de préparation et des capacités de riposte des acteurs humanitaires en République de Corée	Renforcer l'état de préparation et les capacités de riposte de la société civile et des acteurs gouvernementaux de la République de Corée qui participent aux activités d'aide d'urgence et d'assistance humanitaire en cas de crise d'origine humaine ou de catastrophe dans la péninsule coréenne, en fournissant un appui sur mesure au développement des connaissances et des compétences, en promouvant la coordination et la création de partenariats, et en menant des activités de sensibilisation générale. Ce projet permettra aux bénéficiaires cibles de mieux comprendre la gestion des interventions d'urgence lorsqu'une catastrophe survient et de renforcer leurs compétences pratiques en la matière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 440 300
I.3.38 Préparation et soutien en cas d'urgence aux Îles Marshall	Contribuer au renforcement des capacités globales des communautés et du Gouvernement des Îles Marshall afin d'améliorer la préparation et la résilience aux aléas et aux catastrophes, en renforçant les capacités des membres de la communauté en matière de gestion des catastrophes, en formant les communautés à l'application des protocoles de communication d'urgence grâce à de meilleurs équipements et à des compétences améliorées en la matière, et en offrant davantage de possibilités aux professionnels de la gestion des risques de catastrophe et de la communication d'urgence. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 9	Ressources inscrites au budget : 364 200
I.3.39 Fourniture d'une aide d'urgence rapide aux populations déplacées et touchées par le conflit au Myanmar	Renforcer l'assistance humanitaire vitale et fondée sur des éléments factuels fournie aux communautés déplacées et touchées par le conflit en améliorant les données sur les mouvements et les besoins, en offrant aux partenaires locaux des petites subventions et en apportant une aide essentielle en matière de santé et de protection. Une aide sera également fournie aux populations touchées par le cyclone dans l'État rakhine et dans la partie nord-ouest du Myanmar sous la forme d'une aide vitale en espèces, d'articles non alimentaires et de services de santé, de santé mentale et de soutien psychosocial. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 4 305 900 Révision : 415 100 Ressources inscrites au budget : 4 721 000
I.3.40 Aide multisectorielle aux populations touchées par les inondations et interventions en faveur des réfugiés au Pakistan	Renforcer la résilience, la sécurité et le bien-être des populations touchées par les inondations, des ressortissants afghans et des communautés d'accueil au Pakistan en améliorant leur accès à une aide vitale et leurs conditions de vie. Cette initiative appuiera le suivi de la mobilité des ressortissants afghans ainsi que les efforts déployés en vue d'établir une cartographie complète de leurs besoins, et offrira, sur la base d'éléments factuels, une aide en espèces, une aide au logement, un soutien sanitaire, un accès à une eau propre et potable et une remise en état des infrastructures locales. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 6, 8, 9, 10	Prévisions initiales : 411 100 Révision : 2 544 000 Ressources inscrites au budget : 2 955 100

Programme/Projet	Objectifs
I.3.41 Intervention humanitaire multisectorielle en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Renforcer l'intervention humanitaire multisectorielle en réponse aux besoins immédiats et émergents des populations touchées par le conflit en Papouasie-Nouvelle-Guinée en apportant une aide d'urgence, notamment sous la forme d'abris et d'articles non alimentaires, en fournissant des services de gestion et de coordination des camps, en assurant la sécurité alimentaire et en intégrant la protection dans les activités. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9	Prévisions initiales : 338 700 Révision : 89 800 Ressources inscrites au budget : 428 500
I.3.42 Soutien d'urgence au renforcement des capacités aux Philippines	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement des Philippines en matière de préparation en cas de catastrophe en renforçant les capacités permettant au Département du bien-être social et du développement de bien gérer les populations déplacées conformément aux normes internationales et aux pratiques exemplaires. Ce projet permettra aux autorités locales d'être à même d'assurer une coordination et de répondre rapidement aux besoins des populations vulnérables touchées par des catastrophes afin de réduire les effets d'événements futurs, tels que des typhons, grâce à la fourniture d'un accès à des abris résistant à ces phénomènes et à l'amélioration des connaissances collectives en matière de préparation et de gestion des catastrophes à la faveur d'exercices de simulation et de formations. Cette initiative visant à renforcer l'état de préparation en cas d'urgence se fonde sur des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et devrait pouvoir être étendue aux communautés vulnérables dans lesquelles les ressources sont limitées. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Prévisions initiales : 542 900 Révision : 892 800 Ressources inscrites au budget : 1 435 700
I.3.43 Réponse aux besoins des migrants en situation de vulnérabilité en Thaïlande	Veiller à la satisfaction des besoins et au respect des droits en matière de protection des migrants et des populations mobiles en Thaïlande et faire en sorte qu'ils puissent vivre dans des sociétés équitables et inclusives en ayant accès aux services essentiels et à un travail décent ; et apporter une assistance aux ressortissants du Myanmar vulnérables. Les efforts se poursuivront, dans le cadre de ce projet, en vue de rendre les interventions humanitaires plus respectueuses de l'environnement et de trouver des solutions économiquement avantageuses pour répondre aux besoins les plus pressants des populations touchées par les crises en matière d'énergie et d'eau, à des fins d'ingénierie socialement responsable et de durabilité financière. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 11	Prévisions initiales : 673 600 Révision : 1 493 200 Ressources inscrites au budget : 2 166 800
I.3.44 Réponses aux flux migratoires mixtes dans les Balkans occidentaux	Contribuer à l'aide offerte aux migrants dans les Balkans occidentaux en renforçant les capacités d'accueil, d'orientation et d'enregistrement, en donnant aux migrants accès à une aide au retour volontaire et à la réintégration et en renforçant les données sur la migration et les connaissances sur les risques et les vulnérabilités dans la sous-région. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3	Prévisions initiales : 84 700 Révision : 1 344 300 Ressources inscrites au budget : 1 429 000

Programme/Projet	Objectifs
I.3.45 Réponse à la situation des réfugiés et des migrants en Bosnie-Herzégovine	Appuyer la réponse à la situation des réfugiés et des migrants en Bosnie-Herzégovine afin d'assurer la transition vers une gestion des flux migratoires mixtes et une réponse en la matière qui soient durables, locales et prises en main par l'État grâce à un renforcement des capacités et à un transfert progressif de responsabilités à l'État. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Prévisions initiales : 14 763 500 Révision : (1 118 600) Ressources inscrites au budget : 13 644 900
I.3.46 Renforcement du système de gestion des réfugiés en Bulgarie	Renforcer le système d'accueil bulgare et répondre aux besoins en matière d'aide immédiate, d'adaptation précoce et d'intégration des populations touchées par le conflit, y compris les demandeurs d'asile et les réfugiés ukrainiens, ainsi que les ressortissants de pays tiers qui ont fui l'Ukraine. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9	Prévisions initiales : 8 700 Révision : 108 900 Ressources inscrites au budget : 117 600
I.3.47 Renforcement de l'intervention humanitaire en faveur des populations touchées par la crise en Tchéquie	Garantir la dignité, la sécurité et la protection des populations vulnérables touchées par le conflit, y compris les réfugiés, les ressortissants de pays tiers et les communautés d'accueil en Tchéquie. Ce projet favorisera une intervention humanitaire multisectorielle en appuyant les efforts des autorités nationales et locales, des organisations de la société civile et des partenaires humanitaires et en offrant un ensemble complet de services de qualité aux populations touchées. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 104 900
I.3.48 Renforcement des capacités de gestion de crise aux fins d'une meilleure intégration sociale en Grèce	Contribuer à favoriser l'inclusion des migrants dans les communautés d'accueil en Grèce en renforçant leurs compétences et en facilitant de meilleurs échanges et une collaboration accrue avec les acteurs locaux dans le domaine des interventions de protection contre les incendies. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 9	Prévisions initiales : 343 600 Révision : 1 273 500 Ressources inscrites au budget : 1 617 100
I.3.49 Aide multisectorielle aux fins d'une meilleure intégration des ressortissants de pays tiers en Pologne	Répondre aux besoins prioritaires des réfugiés et favoriser leur inclusion socioéconomique dans les pays d'accueil, prévenir les risques en matière de protection et les stratégies de survie potentiellement dangereuses et contribuer à l'intégration globale dans les communautés d'accueil en Pologne. Des interventions multisectorielles seront menées pour venir en aide aux populations originaires d'Ukraine qui sont déplacées, touchées par le conflit et en situation de vulnérabilité, en mettant l'accent sur l'aide humanitaire et la protection. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 328 600 Révision : (212 600) Ressources inscrites au budget : 116 000

Programme/Projet		Objectifs
I.3.50	Réponse aux besoins immédiats des Ukrainiens touchés par la crise en Slovaquie	Fournir en temps voulu une aide vitale et fondée sur des éléments factuels sous la forme d'abris et d'articles non alimentaires, ainsi que des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux réfugiés qui fuient la guerre en Ukraine. Cette intervention contribuera à l'amélioration des conditions de vie d'un nombre considérable de personnes touchées par le conflit dont la vie a été profondément marquée par la guerre, les déplacements et la lutte en faveur de leur intégration et de leur dignité qu'elles ont ensuite menée dans leur nouvelle vie en Slovaquie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 173 200
I.3.51	Fourniture d'une assistance vitale en matière d'abris aux ménages touchés par le tremblement de terre en Türkiye	Aider le Gouvernement de la Türkiye à améliorer l'accès aux services de base ainsi que les conditions de vie temporaires des populations touchées par le tremblement de terre à la faveur d'un soutien en matière de relèvement rapide et de moyens d'existence, d'abris, d'articles non alimentaires, de services de santé, d'une protection, d'un appui en matière d'installations temporaires, et d'interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Prévisions initiales : 3 474 400 Révision : 1 541 900 Ressources inscrites au budget : 5 016 300
I.3.52	Soutien humanitaire aux communautés touchées par le conflit en Ukraine	Venir en aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, aux réfugiés et aux communautés touchées en leur fournissant des services de qualité et en facilitant leur accès à ceux-ci, en tirant profit du portefeuille grandissant de programmes actuellement mis en œuvre dans le domaine de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Les objectifs couvrent divers secteurs et visent à répondre aux besoins vitaux et immédiats, ainsi qu'à fournir une aide au relèvement rapide et au renforcement de la résilience en vue de la mise en place de solutions durables. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8, 9, 11		Prévisions initiales : 35 016 500 Révision : 33 340 100 Ressources inscrites au budget : 68 356 600
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
I.3.53	Fourniture d'une aide humanitaire vitale aux migrants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Assurer la sécurité et la dignité des ressortissants de pays tiers, des membres de leurs familles et des personnes évacuées qui fuient la crise dans le Territoire palestinien occupé en passant par l'Égypte et qui fuient Israël, en donnant aux personnes vulnérables un meilleur accès à une aide vitale en matière de transport, de protection et de santé, conformément aux principes humanitaires. En outre, le projet englobe l'intervention humanitaire menée en faveur des populations touchées à Gaza par le biais de l'assistance transfrontalière fournie depuis l'Égypte et la Jordanie, et un soutien aux personnes déplacées à l'intérieur du Liban touchées. Cette intervention permettra également d'apporter une aide humanitaire et une protection vitales aux réfugiés, aux migrants de retour et aux ressortissants de pays tiers qui fuient le conflit au Soudan en se rendant dans les pays voisins.
Stratégie de l'OIM : 1, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 2 403 100

Programme/Projet	Objectifs
I.3.54 Soutien à l'aide humanitaire en Afrique	Apporter une réponse humanitaire rapide, efficace et adaptée aux besoins des populations touchées et des communautés d'accueil vivant des situations de crise en Afrique. Ce projet vise à assurer la poursuite des interventions menées en vue de fournir une aide vitale et des mécanismes d'intervention rapide.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 1 222 600
I.3.55 Réponse à la situation des réfugiés et des migrants au Burkina Faso	Soutenir les réfugiés et migrants maliens en situation de vulnérabilité ainsi que certaines communautés d'accueil et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans le cadre d'activités en matière de protection et d'abris au Burkina Faso. Ce projet assurera la poursuite d'activités, individuelles et de groupe, relatives à la santé mentale et au soutien psychosocial, en mettant l'accent sur l'information et la sensibilisation aux services disponibles, la protection, les interventions non spécialisées destinées à lutter contre la violence fondée sur le genre, y compris l'atténuation des risques et le soutien. Il permettra de fournir une aide aux ménages qui en ont le plus besoin sous la forme d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4	Ressources inscrites au budget : 178 600
I.3.56 Aide humanitaire directe aux populations vulnérables au Niger	Fournir une aide humanitaire en vue d'améliorer les conditions de vie, la résilience, la dignité et la protection des personnes vulnérables au sein des populations déplacées de force, des réfugiés et des populations d'accueil dans les zones touchées par la crise au Niger. Cette initiative permettra également de fournir des abris sûrs et dignes ainsi que des articles non alimentaires aux réfugiés et aux populations déplacées à l'intérieur de leur pays.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 926 900
I.3.57 Aide humanitaire essentielle pour les migrants en situation de vulnérabilité aux Bahamas et en République dominicaine	En étroite coordination avec les pouvoirs publics, assurer l'accès à l'aide humanitaire essentielle pour les communautés de migrants en situation de vulnérabilité, notamment les Haïtiens, aux Bahamas et en République dominicaine.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 562 100
I.3.58 Renforcement de l'intervention humanitaire au Mexique	Contribuer à l'amélioration de la situation humanitaire des migrants en situation de vulnérabilité, tels que les femmes, les enfants et les groupes familiaux, au Mexique. Cette intervention contribuera à l'assistance humanitaire, notamment en apportant un appui suivi à des activités telles que l'augmentation de la capacité des abris et des « hôtels filtres », ainsi que des composantes innovantes devant contribuer à la durabilité des abris et favoriser la solidarité avec les communautés d'accueil.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 2 608 800
I.3.59 Renforcement du cadre humanitaire et de protection pour les réfugiés en Indonésie	Pour répondre aux besoins de la population rohingya déplacée et dans le cadre d'efforts concertés avec le Gouvernement de l'Indonésie, les partenaires internationaux et la société civile, cette intervention contribuera au renforcement des capacités du Gouvernement en matière de protection et de respect des droits fondamentaux des réfugiés ainsi qu'à l'amélioration du système d'accueil de ces derniers.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 2 025 000
I.3.60 Aide d'urgence aux victimes du tremblement de terre en République islamique d'Iran	Renforcer la fourniture d'une aide en espèces à des fins multiples aux victimes du tremblement de terre en République islamique d'Iran. Cette initiative, mise en œuvre en coordination avec les autorités locales, permettra aux victimes d'accéder à des biens essentiels et de satisfaire leurs besoins élémentaires d'une manière sûre et digne.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 44 800

Programme/Projet	Objectifs
I.3.61 Intervention d'urgence en faveur des populations touchées par les cyclones à Vanuatu	Fournir une aide vitale aux personnes touchées par les cyclones à Vanuatu en leur offrant des abris d'urgence et des articles non alimentaires afin de subvenir à leurs besoins immédiats. Ce projet soutiendra aussi le retour volontaire de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et contribuera à une intervention fondée sur des éléments factuels par la collecte et l'analyse de données relatives à la mobilité, aux vulnérabilités et aux besoins des populations touchées par les cyclones. En outre, il vise une meilleure intégration du savoir traditionnel, des systèmes sociaux et culturels ainsi que des pratiques durables sur le plan environnemental dans les activités de gestion des déplacements.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 152 600
I.3.62 Initiatives de protection temporaire en Irlande	Contribuer à la mise en œuvre de la directive de l'Union européenne sur la protection temporaire en facilitant l'hébergement à long terme des Ukrainiens et des ressortissants de pays tiers qui se trouvent en Irlande en raison de la situation en Ukraine. De plus, le projet facilitera les mouvements sûrs et ordonnés et soutiendra les infrastructures de transport.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 964 300
I.3.63 Renforcement de l'intervention en faveur des réfugiés au Kosovo*	Améliorer et renforcer les normes de protection en proposant des services d'assistance, d'appui culturel et religieux et de soutien psychosocial et en matière de santé mentale aux ressortissants afghans et à leurs familles en situation de vulnérabilité qui sont hébergés dans les infrastructures du Kosovo*.
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 1 293 300
I.3.64 Renforcement du système de gestion des migrations en Serbie	Renforcer le système de gestion des migrations, en permettant au Commissariat pour les réfugiés et les migrants en Serbie d'être mieux à même de gérer les structures d'accueil et d'hébergement, d'identifier et d'orienter les migrants en situation de vulnérabilité, de fournir des conseils et de recueillir des données relatives à l'accueil.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 45 200
I.3.65 Solutions en faveur du développement humanitaire en Colombie	Rapprocher l'aide humanitaire et l'aide au développement en favorisant les abris, renforçant l'accès aux soins de santé, protégeant les victimes de la traite et promouvant l'intégration économique de la Colombie.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 707 200
I.3.66 Promotion des activités de préparation au Pérou	Renforcer la résilience des communautés urbaines et périurbaines dans les régions d'Amazonas et de San Martín face à de multiples risques, afin qu'elles soient mieux préparées à intervenir en cas d'urgence et de catastrophe, et soutenir le rétablissement rapide des moyens de subsistance, en particulier en améliorant l'accès à une protection sociale adaptée aux chocs.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 26 900
Préparation aux situations d'urgence et aide d'urgence	Total des ressources inscrites au budget : 478 575 300

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

I.4 AIDE A LA TRANSITION ET A LA STABILISATION

Programme/Projet	Objectifs
I.4.1 Appui aux mesures visant à prévenir et combattre les violations des droits humains des migrants	<p>Contribuer au respect du droit international humanitaire, du droit des droits de l'homme et du droit des réfugiés en veillant à ce que les membres du personnel de l'OIM aient les capacités requises pour intervenir, dans des conditions sûres et de manière éthique, face à des violations graves des droits de l'homme qu'ils ont signalées ou dont ils ont été témoins, et apporter une aide aux forces de sécurité qui ne relèvent pas des Nations Unies conformément aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux obligations de l'OIM au titre du droit international.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 71 400
I.4.2 Aide aux populations déplacées touchées à la fois par des catastrophes d'origine humaine et par des catastrophes naturelles fournies sous la forme de solutions durables	<p>Appuyer diverses initiatives visant à venir en aide aux populations déplacées touchées à la fois par des catastrophes d'origine humaine et par des catastrophes naturelles. En outre, le projet apportera une aide aux bénéficiaires qui remplissent les conditions requises, y compris les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les victimes de la traite réelles et potentielles, ainsi que les migrants en détresse, et pourrait également répondre à des besoins humanitaires et de développement urgents.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 9, 10	<p>Prévisions initiales : 14 200 Révision : 86 800 Ressources inscrites au budget : 101 000</p>
I.4.3 Appui à la coordination des efforts de consolidation de la paix en Afrique subsaharienne	<p>Consolider les progrès réalisés antérieurement en matière de désengagement, de dissociation, de réintégration et de réconciliation dans la région en mettant l'accent sur le renforcement des capacités et des connaissances dans les pays cibles – Burkina Faso, Cameroun, Niger et Tchad – grâce à la mise en œuvre d'activités adaptées à chaque pays, conformément à la stratégie de stabilisation régionale et à d'autres initiatives et cadres pertinents en Afrique subsaharienne. Ce projet promouvra la coordination et l'échange d'informations multipartites à l'échelle nationale et internationale, ainsi que l'innovation permanente tout au long de l'initiative. En outre, il visera à faciliter l'acceptation des ex-combattants par la communauté et à renforcer la résilience communautaire face aux efforts de recrutement des groupes extrémistes violents.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 752 000

Programme/Projet	Objectifs
I.4.4 Mécanisme de stabilisation dans les régions du nord des pays d'Afrique de l'Ouest	<p>Contribuer à l'action des gouvernements et des partenaires communautaires au titre de trois effets directs en matière de stabilisation portant sur les services de sécurité civile essentiels, les services sociaux de base et des activités économiques et sociales dans les régions du nord des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Cette initiative favorisera le pouvoir mobilisateur national et l'unité d'action entre les acteurs civils, communautaires ou de la sécurité, grâce à des processus collaboratifs à l'appui de l'analyse, de la planification, de la définition des priorités et de la mise en œuvre, qui s'inscriront dans des approches de stabilisation communautaire intégrées.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 4	<p>Prévisions initiales : 316 100 Révision : 728 800 Ressources inscrites au budget : 1 044 900</p>
I.4.5 Promotion de la stabilisation communautaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger	<p>Aider les acteurs clés au Burkina Faso, au Mali et au Niger à prévenir et à gérer efficacement les conflits liés à la transhumance dans les zones frontalières de la région du Liptako-Gourma en renforçant la collecte d'informations et les capacités d'analyse grâce à un système d'alerte précoce adapté. Ce projet renforcera également la résilience des parties prenantes et donnera aux acteurs les moyens de mieux prévenir et gérer les conflits.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 188 300
I.4.6 Renforcement de la résilience des femmes en tant qu'actrices de la paix au Burkina Faso	<p>Renforcer la résilience communautaire et promouvoir la paix et la cohésion sociale au Burkina Faso en adoptant une approche de la stabilisation communautaire qui allie le renforcement des capacités des autorités locales et l'adaptation de leurs stratégies, de manière à répondre aux besoins particuliers des femmes dans le cadre de la prévention des conflits. Cette initiative permettra également aux femmes et aux jeunes d'être mieux à même de promouvoir la paix et la cohésion sociale et leur donnera les moyens d'être plus résilients en situation de conflit.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 7, 9	<p>Prévisions initiales : 1 219 200 Révision : 767 800 Ressources inscrites au budget : 1 987 000</p>
I.4.7 Renforcement de la stabilisation communautaire et du relèvement au Cameroun	<p>Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Cameroun pour améliorer la gouvernance locale, le relèvement économique et la réintégration socioéconomique et pour renforcer les mécanismes de résolution des conflits et de médiation communautaire. Ce projet contribuera au renforcement de la cohabitation pacifique des communautés et promouvra l'égalité des genres en donnant aux organisations de femmes les moyens de participer réellement au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, ainsi qu'aux processus connexes.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 9	Ressources inscrites au budget : 632 200

Programme/Projet		Objectifs
I.4.8	Renforcement de la stabilisation communautaire au Tchad	Répondre de manière holistique aux besoins des rescapés de la violence fondée sur le genre et contribuer au renforcement de l'aide apportée aux communautés au Tchad en luttant contre les causes profondes de l'instabilité grâce à la fourniture de moyens de subsistance nouveaux et innovants, à la mise en œuvre de projets axés sur la communauté et pilotés par celle-ci, à la formation des autorités gouvernementales et traditionnelles en ce qui concerne les droits humains, et à l'apport d'un soutien en matière de santé mentale aux communautés. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 5		Prévisions initiales : 966 100 Révision : 1 325 700 Ressources inscrites au budget : 2 291 800
I.4.9	Promotion de la sécurité et de la paix en République démocratique du Congo	Améliorer la sécurité et la stabilisation générale dans les zones d'intervention en République démocratique du Congo, en promouvant la stabilisation communautaire et les échanges économiques dans les communautés frontalières et en renforçant la résilience socioéconomique des communautés touchées par les déplacements, tout en luttant contre les facteurs d'instabilité, réels ou potentiels, qui pourraient entraîner des déplacements récurrents. Cette initiative contribuera également à la lutte contre le trafic illicite de ressources minérales. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 12		Prévisions initiales : 2 497 600 Révision : 6 185 100 Ressources inscrites au budget : 8 682 700
I.4.10	Processus de consolidation de la paix et de relèvement en Éthiopie	Contribuer au renforcement de la cohésion sociale, de la résilience économique et de la prise en compte des questions de genre parmi les communautés touchées par les déplacements en Éthiopie grâce à des processus communautaires de consolidation de la paix et de relèvement et à un meilleur accès à des moyens de subsistance durables. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Prévisions initiales : 5 061 200 Révision : 3 568 500 Ressources inscrites au budget : 8 629 700
I.4.11	Promotion d'un environnement pacifique et de la sécurité communautaire au Libéria	Créer un environnement électoral pacifique en soutenant les interventions visant à prévenir les conflits et à atténuer l'insécurité, les violations des droits humains et la violence électorale au Libéria. Ce projet comprendra une formation et un renforcement des capacités au profit de l'appareil assurant la sûreté de l'État, des organisations communautaires, des médias et d'autres acteurs ; une planification électorale pacifique établie conjointement ; des actions de sensibilisation communautaire ; ainsi que des activités de médiation, de suivi et de rapport. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 11		Ressources inscrites au budget : 249 700
I.4.12	Initiatives en faveur de la cohésion sociale en Libye	Contribuer à une cohésion sociale plus vaste et aider des communautés à s'attaquer aux facteurs d'instabilité locale, qui risquent en outre de favoriser les conflits et l'extrémisme violents. Ce projet contribue également à l'amélioration de la cohésion sociale en créant des moyens de subsistance résilients et durables, en particulier pour les femmes et les jeunes, dans le sud de la Libye. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9, 11		Ressources inscrites au budget : 703 400

Programme/Projet	Objectifs
I.4.13 Migration interne et sécurité humaine à Madagascar	<p>Faire mieux connaître l'approche fondée sur la sécurité humaine et promouvoir son adoption pour faire face aux tendances non gérées en matière de migration interne et aux incidences de ce phénomène sur l'environnement, la gouvernance et les questions de santé à Madagascar. Ce projet permettra aux entités et aux acteurs ciblés d'être mieux à même de formuler et de mettre en œuvre des politiques en matière de sécurité humaine et des initiatives orientées vers l'action en collaboration avec d'autres parties prenantes.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	<p>Prévisions initiales : 207 000 Révision : (76 400) Ressources inscrites au budget : 130 600</p>
I.4.14 Promotion de la consolidation de la paix parmi les jeunes au Mali	<p>Promouvoir et appuyer un dialogue inter- et intracommunautaire durable autour d'intérêts communs en matière de consolidation de la paix, ainsi que des initiatives socioéconomiques conjointes afin de favoriser la réconciliation communautaire et la possibilité d'un vivre-ensemble, en ciblant tout particulièrement les jeunes hommes et femmes au Mali. Ce projet contribue également à la cohésion sociale dans des communautés souvent très fragmentées et marquées par l'extrémisme violent, tout en tenant compte d'éléments relatifs à l'adaptation au changement climatique et à la réduction de la pauvreté rurale.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 10 100 Révision : 167 800 Ressources inscrites au budget : 177 900</p>
I.4.15 Initiatives de réduction des risques de catastrophe en Mauritanie	<p>Renforcer les mesures de réduction des risques de catastrophe en Mauritanie afin de prévenir les déplacements internes dus au changement climatique en développant les capacités institutionnelles et non institutionnelles permettant de refondre le cadre opérationnel en place et la stratégie de réduction des risques actuelle. Ce projet vise également à permettre aux autorités locales et aux communautés d'être mieux à même de prévenir et de gérer les conflits qui peuvent être dus aux effets du changement climatique, ainsi que de se préparer à faire face aux conséquences des catastrophes et de gérer les risques liés au changement climatique.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 9	<p>Prévisions initiales : 453 400 Révision : 473 000 Ressources inscrites au budget : 926 400</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.4.16 Renforcement des capacités de lutte contre l'extrémisme violent et de relèvement à la suite d'une situation d'urgence au Mozambique	<p>Promouvoir la stabilisation communautaire et prévenir l'extrémisme violent au Mozambique, en particulier au sein des communautés touchées par le conflit, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux filles et en mettant en œuvre des projets de revitalisation communautaire. Cette initiative promouvra également la cohésion sociale et l'autonomisation économique grâce à des activités de prévention des conflits menées par la communauté et à un appui au Gouvernement du Mozambique en ce qui concerne les mécanismes et les cadres de réintégration d'ex-combattants. En outre, cette intervention permettra de lancer un programme de plus grande envergure portant sur la construction intégrale d'unités de logement de base permanentes et la réparation résiliente en mettant l'accent sur l'intégration de matériaux permettant de reconstruire de manière plus sûre et le recours à des techniques améliorées afin de fournir des solutions en matière de construction et de logement qui ciblent plus particulièrement les communautés touchées par un cyclone. Enfin, les interventions contribueront à ouvrir la voie à des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays qui se trouvent dans des zones urbaines, grâce à l'adoption d'une approche participative et soucieuse des questions de genre afin de trouver des solutions en matière de logement dans les communautés touchées par les déplacements.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 17 312 600
I.4.17 Promotion de la cohésion communautaire et des moyens de subsistance et prévention de l'extrémisme violent au Niger	<p>Renforcer la cohésion sociale au Niger en proposant une approche communautaire intégrée de la consolidation de la paix, fondée sur le dialogue inclusif et participatif dans les zones de retour, grâce à la création d'une force sociale capable d'offrir une solution aux conflits et de les prévenir en amont. Ce projet facilitera également la mise en œuvre de solutions identifiées par les communautés dans le domaine du relèvement socioéconomique et de la remise en état des infrastructures.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 869 300
I.4.18 Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration et stabilisation communautaire au Nigéria	<p>Améliorer la préparation des communautés aux fins de la réintégration d'ex-collaborateurs et de la lutte contre le rejet et la stigmatisation dont ils font l'objet, préparer le terrain à la guérison et à la réconciliation communautaires au Nigéria, et promouvoir la cohésion sociale. Cette initiative contribuera à une atténuation des conflits autour des ressources naturelles entre communautés d'agriculteurs et d'éleveurs grâce à un renforcement des approches traditionnelles de résolution des conflits, à une amélioration de la confiance dans les autorités, à un renforcement de la collaboration en matière de gestion de l'utilisation des ressources naturelles, à un meilleur accès à des moyens de subsistance durables et à une amélioration des perceptions intra- et intercommunautaires. Le projet permettra d'établir et de renforcer les structures locales en faveur de la paix afin de fournir aux citoyens un espace propice aux approches inclusives et participatives en matière de recherche de solutions. Il renforcera également la résilience des communautés directement touchées par un conflit en leur fournissant un soutien psychosocial. Enfin, cette initiative visera à renforcer les capacités du Gouvernement du Nigéria dans le cadre de son programme de réhabilitation.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 4 112 800

Programme/Projet	Objectifs
I.4.19 Renforcement de la stabilité et de la sécurité humaine à l'intention des migrants et des populations mobiles en Somalie	<p>Contribuer au renforcement de la stabilité et de la paix, ainsi qu'aux mesures visant à répondre aux besoins humanitaires urgents en Somalie, notamment parmi les migrants en situation de vulnérabilité et les populations mobiles ; promouvoir la bonne réadaptation des jeunes à risque, y compris les ex-combattants et les femmes qui leur sont associées, ainsi que leur réintégration dans leur communauté ; appuyer des initiatives de stabilisation et renforcer la confiance dans l'administration locale ; et faciliter des voies vers des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à la faveur d'une collaboration avec les autorités locales, les communautés et d'autres parties prenantes en mettant l'accent sur les déplacements urbains et la sécurité des droits fonciers. Un autre volet de ce projet vise à aider les communautés vulnérables en Somalie qui sont touchées par le conflit et des catastrophes liées à des aléas naturels en améliorant leur accès aux services de santé, de nutrition, et d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et en renforçant la résilience communautaire face à l'extrémisme violent pour permettre de rompre le cycle du changement climatique et des conflits.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 9	<p>Prévisions initiales : 10 494 300 Révision : 21 731 800 Ressources inscrites au budget : 32 226 100</p>
I.4.20 Initiative de renforcement du processus de paix et de relèvement au Soudan du Sud	<p>Intégrer des approches participatives dans la consolidation de la paix, la réadaptation, les solutions durables et les infrastructures communautaires au Soudan du Sud, en particulier parmi les groupes marginalisés et vulnérables, y compris les femmes, les jeunes et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Plus particulièrement, cette initiative visera à : fournir une plateforme où les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays pourront donner leur avis sur la paix et la coexistence pacifique et qui permettra l'analyse des déplacements et des flux de population au Soudan du Sud ; répondre aux besoins immédiats en matière de services de base et renforcer les capacités décisionnelles des institutions locales, leurs compétences en matière de résolution de conflits ainsi que leur responsabilité à l'égard des citoyens ; mettre en œuvre des interventions intégrées tenant compte du conflit, consistant en un appui aux écoles secondaires et en des formations fonctionnelles d'alphabétisation destinées aux adultes, afin de contribuer au rétablissement d'une coexistence sociale pacifique, à l'amélioration de la stabilité et au renforcement de la résilience des communautés vulnérables ; aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays à prendre des décisions éclairées concernant la solution durable qu'elles souhaitent mettre en place, par exemple l'intégration locale, le retour ou la réimplantation dans un lieu tiers au Soudan du Sud ; offrir un soutien sur place aux efforts et processus locaux visant à résoudre pacifiquement les litiges en matière de logement et de biens fonciers et immobiliers grâce à des consensus ; apporter un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une feuille de route pour la recherche de solutions aux déplacements internes adaptées aux différents États ; et réduire l'incidence négative des chocs climatiques sur la dynamique du conflit actuelle.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 5, 8, 9, 10	<p>Prévisions initiales : 34 116 400 Révision : 8 615 700 Ressources inscrites au budget : 42 732 100</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.4.21 Stabilisation communautaire au Soudan	<p>Créer un environnement favorable à la stabilisation communautaire et à la coexistence pacifique des communautés au Soudan, en répondant aux besoins d'infrastructure essentiels, en offrant des services sociaux, en mettant en place des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et en proposant des moyens de subsistance dans les villages et le long des couloirs empruntés par les éleveurs. Cette initiative contribuera en outre à une amélioration de l'accès à une aide humanitaire vitale afin de répondre aux besoins urgents et aux besoins de relèvement rapide des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants de retour vulnérables, tout en renforçant la sécurité et la stabilisation des communautés afin de faciliter des solutions durables grâce à des programmes à base locale tenant compte des conflits et favorisant la cohésion sociale dans les zones de retour et d'intégration.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 6, 9	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 1 425 300 Révision : 340 800 Ressources inscrites au budget : 1 766 100</p>
I.4.22 Renforcement de la résilience et des moyens de subsistance des communautés vivant en République-Unie de Tanzanie	<p>Fournir une protection, une assistance et des services d'hébergement aux victimes de la traite et aux survivants de violences en République-Unie de Tanzanie. Ce projet permettra en outre au secrétariat régional de fournir une aide aux victimes de la traite et aux survivants de violences.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 9, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 59 400 Révision : (33 800) Ressources inscrites au budget : 25 600</p>
I.4.23 Contribution aux efforts de stabilisation en Iraq	<p>Contribuer aux efforts de stabilisation en cours en Iraq, en renforçant les capacités individuelles et communautaires à faire face à la crise persistante dans le pays, en atténuant les tensions entre les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les membres des communautés d'accueil, en consolidant la cohésion sociale et en améliorant la compréhension de la dynamique communautaire et des facteurs de radicalisation des jeunes et de l'extrémisme violent, notamment en répondant aux besoins des communautés en matière de moyens de subsistance d'urgence de manière à prévenir l'extrémisme violent. Cette initiative appuiera le redressement économique par la création d'emplois et la revitalisation des économies locales, et apportera un soutien à des petites et moyennes entreprises qui contribuent directement au patrimoine culturel. En outre, elle préviendra de nouveaux déplacements dans les zones touchées par des effets néfastes du changement climatique. Enfin, le programme contribuera à la stabilisation en Iraq en répondant aux besoins criants des Yézidis et d'autres communautés minoritaires, y compris en offrant des réparations.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4, 5, 9, 10, 12	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 27 775 900 Révision : 28 508 100 Ressources inscrites au budget : 56 284 000</p>

Programme/Projet	Objectifs
I.4.24 Aide d'urgence vitale aux populations touchées par le tremblement de terre en République arabe syrienne	<p>Fournir une aide d'urgence vitale aux populations touchées par le tremblement de terre en République arabe syrienne sous la forme d'un accès d'urgence aux moyens de subsistance grâce à des services de création d'entreprise et à des activités de « travail contre rémunération » ; à la remise en état de sites ; à l'amélioration de la sécurité alimentaire ; et à la fourniture de services de protection de l'enfance qui tiennent tout particulièrement compte des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 37 100
I.4.25 Contribution aux efforts de stabilisation au Yémen	<p>Améliorer l'accès immédiat à l'approvisionnement en eau et aux infrastructures d'irrigation au niveau du bassin versant et soutenir la gestion communautaire des conflits et des ressources afin de renforcer la résilience globale des communautés cibles au Yémen. Ce projet fournira aux ménages vulnérables une aide immédiate à la subsistance afin de répondre aux besoins urgents, à la faveur d'une aide en espèces directe qui permettra de stimuler directement les économies locales et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	Prévisions initiales : 5 102 300 Révision : 1 835 200 Ressources inscrites au budget : 6 937 500
I.4.26 Stabilisation communautaire en Colombie	<p>Contribuer à la stabilisation communautaire en Colombie en reconstruisant les infrastructures, y compris les écoles ; en apportant une aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au moyen de formations et de possibilités génératrices de revenus ; en renforçant les capacités des autorités locales ; en promouvant des mesures participatives visant à prévenir les comportements criminels ; en renforçant la justice transitionnelle et la politique pénale aux fins de la consolidation de la paix ; et en favorisant des conditions institutionnelles et communautaires propices au développement participatif et démocratique de la paix et de la réconciliation sur le territoire. Cette intervention renforcera le processus de réintégration socioéconomique des ex-combattants et promouvra la santé mentale et le bien-être psychosocial des communautés touchées par le conflit et des survivants, ce qui est une condition préalable à la réconciliation des familles et au rétablissement des relations communautaires.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8, 10	Prévisions initiales : 7 588 300 Révision : 7 931 300 Ressources inscrites au budget : 15 519 600

Programme/Projet	Objectifs
I.4.27 Lutte contre la migration irrégulière au Guatemala	<p>Réduire la migration irrégulière au Guatemala en permettant aux migrants potentiels d'avoir connaissance des possibilités de mener une vie prospère, digne et sûre. Ce projet témoigne de la volonté de l'OIM de protéger les migrants contre les dangers multiples qu'entraînent les mouvements transfrontaliers irréguliers et de faciliter des migrations sûres, ordonnées et responsables. Il contribuera en outre à la réalisation d'études sur mesure, à la mise en œuvre d'activités ciblées, à l'adoption d'approches en matière d'intégration systématique et à l'élaboration de programmes sensibles. Par ailleurs, des partenariats seront noués avec des organisations de jeunes, des membres de la diaspora, des autorités municipales, communautaires et ancestrales et des acteurs du secteur privé, afin de créer un environnement inclusif, sûr et propice à la participation constructive et au plein exercice des droits humains, une attention particulière étant accordée aux jeunes femmes et aux populations autochtones.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 8	Ressources inscrites au budget : 3 558 700
I.4.28 Assistance technique et administrative aux fins de développement des infrastructures au Pérou	<p>Fournir une assistance technique et administrative à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement du Pérou pour mettre en œuvre des projets visant à développer, à améliorer et à remettre en état les services publics de base, y compris la fourniture d'eau potable, les systèmes d'assainissement et les installations de soins de santé.</p> <p>La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement du Pérou pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 10	Ressources inscrites au budget : 324 700
I.4.29 Appui à la résilience face aux catastrophes aux Îles Marshall et dans les États fédérés de Micronésie	<p>Aider les équipes spéciales nationales à élaborer et à mettre en œuvre des plans de communication sur les risques et de mobilisation communautaire concernant la riposte à la COVID-19 aux Îles Marshall et dans les États fédérés de Micronésie. Cette initiative consiste à fournir des orientations techniques, à réaliser et à diffuser des campagnes nationales de sensibilisation, et à assurer des cours de formation à l'intention des agents de santé. Elle appuiera aussi des activités à des points d'entrée, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation et d'information.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Ressources inscrites au budget : 3 179 600

Programme/Projet	Objectifs
I.4.30 Initiatives de revitalisation communautaire et programme de résilience multisectoriel en Afghanistan pour répondre aux besoins de base	Appuyer les efforts déployés par les autorités nationales en Afghanistan pour faire en sorte que les services essentiels et les infrastructures communautaires, y compris en matière de santé, d'agriculture et d'approvisionnement en énergie, soient fonctionnels et élargis afin de répondre aux besoins différents des femmes et des hommes en Afghanistan en ce qui concerne la recherche de solutions durables aux déplacements internes. Ces efforts amélioreront la sécurité alimentaire et poseront les bases d'entreprises et de moyens de subsistance durables au moyen d'interventions en espèces. Le projet vise également à protéger les droits humains, à faciliter l'accès à la justice et à renforcer la cohésion sociale à l'échelle locale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 3 405 300 Révision : 3 694 200 Ressources inscrites au budget : 7 099 500
I.4.31 Promotion de la cohésion sociale et renforcement des capacités aux fins de résilience au Bangladesh	Renforcer la cohésion sociale et les capacités de la société civile en répondant aux besoins socioéconomiques des ménages vulnérables dans certaines communautés d'accueil touchées par l'afflux de réfugiés rohingya, en renforçant les capacités techniques permettant aux organisations locales de mettre en œuvre des activités socioéconomiques, en améliorant la fourniture de services et en pérennisant les acquis du développement à Cox's Bazar, au Bangladesh. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 2 932 400
I.4.32 Protection et aide offertes aux migrants en Indonésie	Aider le Gouvernement de l'Indonésie à fournir aux réfugiés et aux demandeurs d'asile différentes formes d'assistance directe en coopération avec les pouvoirs publics et les partenaires, afin de veiller à ce que les réfugiés aient accès aux services et à un soutien, notamment à un logement sûr, à des services de santé, à l'éducation, à la formation et à une aide au retour volontaire et à la réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 22 700 000
I.4.33 Initiatives de stabilisation communautaire au Pakistan	Renforcer la cohésion communautaire et accroître l'engagement civique au Pakistan en agissant dans les domaines suivants : développement des infrastructures, moyens de subsistance, éducation, santé, élections, sécurité aux frontières, gouvernance, énergie, intervention en cas d'inondation et adaptation au changement climatique. Ce projet permettra également d'améliorer les conditions de vie et de travail des autorités chargées de l'application des lois et de renforcer leurs capacités en matière de maintien de la paix et de lutte contre les activités liées aux stupéfiants au Pakistan afin de promouvoir des dynamiques migratoires positives, de renforcer la résilience et de réaliser les objectifs de développement durable. L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 7, 11	Prévisions initiales : 843 300 Révision : 2 901 300 Ressources inscrites au budget : 3 744 600

Programme/Projet	Objectifs
I.4.34 Renforcement des capacités de prévention des conflits dus au climat en Papouasie-Nouvelle-Guinée	S'attaquer aux conséquences de la variabilité climatique et lutter contre les risques de conflits dus au climat pour les femmes en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce projet permettra également de renforcer les capacités des équipes de facilitation communautaire inclusive en matière de consolidation de la paix et de planification du développement, et de veiller à la mise en œuvre de plans communautaires de paix pour le développement tenant compte du climat et des questions de genre. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 9	Ressources inscrites au budget : 37 000
I.4.35 Réinstallation et réintégration durables à Sri Lanka	Permettre la réintégration durable des migrants et des réfugiés de retour à Sri Lanka. Cette intervention améliorera l'accès des migrants de retour aux possibilités de subsistance et de revenus et offrira un soutien psychosocial en renforçant les capacités des organisations communautaires, et en aidant les réfugiés de retour à accéder à des services en matière de logement et de protection. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 369 900
I.4.36 Renforcement de la cohésion sociale, de la résilience et de la participation des jeunes et des communautés en Bosnie-Herzégovine	Stimuler la participation, les échanges et la mise en réseau parmi les jeunes et les communautés dans l'intérêt d'un renforcement de la résilience et de la cohésion sociale à l'aide d'un mécanisme de microfinancement et d'une collaboration avec la société civile, les dirigeants communautaires, les jeunes à risque, les animateurs de groupes de jeunes, les acteurs municipaux et locaux et les institutions pertinentes dans toute la Bosnie-Herzégovine. Ce projet renforcera et promouvra un environnement propice à une véritable réconciliation, ce qui contribuera à une amélioration de la confiance et de la cohésion sociale au sein des communautés et entre celles-ci et leurs dirigeants. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 11	Prévisions initiales : 1 981 700 Révision : 496 700 Ressources inscrites au budget : 2 478 400
I.4.37 Renforcement de la résilience au Kosovo*	Contribuer au développement de politiques et de textes législatifs plus inclusifs au Kosovo*, qui bénéficient aux communautés non majoritaires et améliorent par conséquent leur résilience face au risque d'escalade du conflit ; et établir des liens entre les communautés, promouvoir la coopération et, en définitive, contribuer à une société sûre, démocratique et développée au bénéfice de tous. Cette intervention facilitera l'établissement d'une société multiethnique inclusive par des initiatives en faveur de la stabilité socioéconomique et du développement communautaire ainsi que par la création d'emplois et de possibilités de revenus acceptables, auxquels toutes les communautés auront pleinement accès. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 10	Prévisions initiales : 375 400 Révision : 741 800 Ressources inscrites au budget : 1 117 200

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Programme/Projet	Objectifs
I.4.38 Promotion de la sécurité humaine des réfugiés ukrainiens en République de Moldova	Renforcer la sécurité humaine des réfugiés qui fuient l'Ukraine en raison de la guerre ainsi que celle de leurs communautés d'accueil en République de Moldova. Le programme mettra à disposition des ressources pour lutter contre les vulnérabilités accrues des populations touchées par le conflit et favoriser leur intégration sociale et économique, dans le cadre d'un processus de développement transformateur mené en République de Moldova aux fins du renforcement de la résilience face à cette crise complexe. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 9, 11	Prévisions initiales : 38 400 Révision : 314 600 Ressources inscrites au budget : 353 000
I.4.39 Appui à la gestion des migrations en Serbie	Aider les principales institutions gouvernementales qui participent à la gestion des migrations et sont chargées de cette question en Serbie à continuer de renforcer leurs capacités opérationnelles, fonctionnelles, humaines et politiques, afin de pouvoir répondre avec plus d'efficacité, d'efficience et de réactivité aux besoins de base des populations migrantes résidant dans le pays. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 9	Prévisions initiales : 3 294 200 Révision : (860 200) Ressources inscrites au budget : 2 434 000
I.4.40 Initiative de revitalisation communautaire et programme de résilience multisectoriel à l'intention des réfugiés en Türkiye et des personnes déplacées à l'intérieur du pays	Créer un solide réseau de protection, renforcer et développer l'approche fondée sur la résilience, améliorer l'autonomie grâce à des possibilités économiques et contribuer à des solutions durables pour les réfugiés syriens en favorisant leur intégration dans la société turque. Cette intervention appuiera également le redressement de l'économie locale dans la région de la Türkiye touchée par le tremblement de terre, tout en dotant les personnes des aptitudes et compétences nécessaires pour favoriser la résilience à long terme. L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 1 637 300 Révision : 338 100 Ressources inscrites au budget : 1 975 400
I.4.41 Aide à la stabilisation à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations touchées par le conflit en Ukraine	Contribuer aux efforts du Gouvernement de l'Ukraine visant à appuyer le relèvement socioéconomique des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations touchées par le conflit, en mettant en œuvre un ensemble complet d'activités ciblées destinées à améliorer les possibilités d'emploi et de mise en réseau, à sensibiliser aux risques de traite et d'exploitation, à améliorer les conditions de logement et à fournir une aide en nature ainsi que des installations médicales. Ce projet contribuera également à la réintégration durable des vétérans du conflit dans l'est de l'Ukraine en fournissant une aide aux moyens de subsistance et un accès fiable à l'eau, à l'assainissement et à des services de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi qu'en garantissant la sécurité des élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 6, 9, 10, 11	Prévisions initiales : 36 739 000 Révision : 6 606 000 Ressources inscrites au budget : 43 345 000

Programme/Projet	Objectifs
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
I.4.42 Initiatives de consolidation de la paix au Bénin, au Burkina Faso et au Togo	Renforcer la résilience socioéconomique des femmes et des jeunes dans la zone frontalière du Bénin, du Burkina Faso et du Togo en consolidant les mécanismes internes de prévention et d'intervention en cas de conflit communautaire au niveau local et transfrontalier, en redéfinissant la zone d'intervention et en poursuivant les activités. En outre, cette intervention mobilisera les acteurs locaux et étatiques et renforcera leurs capacités en vue de créer des espaces de consultation.
Stratégie de l'OIM : 7	Ressources inscrites au budget : 606 600
I.4.43 Consolidation de la paix transfrontalière en Guinée et en Sierra Leone	Renforcer les relations entre la Guinée et la Sierra Leone en résolvant les conflits transfrontaliers récurrents opposant éleveurs et agriculteurs par l'application de stratégies innovantes et inclusives en matière de médiation des conflits et de communication transfrontalière.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 48 800
I.4.44 Lutte contre l'extrémisme au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie	Élaborer des interventions durables et centrées sur les communautés en vue de réduire les facteurs locaux qui mènent au recrutement extrémiste et à la radicalisation dans le sud de la République-Unie de Tanzanie et dans le nord du Mozambique. Ce projet s'attaquera aux approches davantage axées sur la sécurité qui ont souvent amplifié les griefs des communautés.
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 300 600
I.4.45 Prévention des conflits et de l'extrémisme violent au Bénin	Mettre en service le mécanisme transfrontalier d'alerte précoce, redéfinir la zone d'intervention et poursuivre les activités visant à améliorer la résilience socioéconomique des femmes et des jeunes au Bénin.
Stratégie de l'OIM : 7	Ressources inscrites au budget : 400 600
I.4.46 Renforcement des initiatives en faveur de la cohésion sociale au Burundi	Appuyer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les populations déplacées et les communautés locales en favorisant les perspectives économiques communautaires et les activités de durabilité environnementale pour les migrants de retour au Burundi et les communautés locales. Ce projet accordera une attention particulière aux femmes et aux jeunes en vue d'accroître la capacité économique de la région cible et de réduire les tensions associées dans les communautés.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 146 500
I.4.47 Renforcement de la résilience à des fins de paix et de stabilité socioéconomique en Côte d'Ivoire	Renforcer la capacité des autorités régionales et locales, ainsi que des services techniques gouvernementaux, à anticiper les risques liés au climat pour la stabilité socioéconomique et à en tenir compte dans la planification du développement, la gestion des zones protégées et les stratégies de prévention des conflits et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 291 000
I.4.48 Renforcement de la prévention de la violence fondée sur le genre en Zambie	En coordination avec d'autres organismes des Nations Unies, aider le Gouvernement de la Zambie à fournir des abris sûrs aux rescapés de la violence fondée sur le genre. Le projet soutiendra aussi la diffusion d'informations relatives à la prévention de la violence fondée sur le genre et aux moyens d'y répondre ainsi que les mesures de sensibilisation à ces questions dans le pays.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 20 000

Programme/Projet		Objectifs
I.4.49	Programme intégré de relèvement pour les migrants de retour au Zimbabwe	Fournir une aide au renforcement des capacités au Gouvernement du Zimbabwe et aux organisations de la société civile pour la gestion des migrations et la prévention des conflits, et faciliter la cohésion sociale ainsi que l'assistance offerte aux migrants de retour au Zimbabwe et leur réintégration durable. Ce programme soutient les migrants de retour en leur offrant des services de protection et une aide en espèces limitée pour les activités génératrices de revenus.
Stratégie de l'OIM : 1, 4, 8		Ressources inscrites au budget : 1 666 200
I.4.50	Lutte contre la migration irrégulière au Liban	Renforcer les possibilités de subsistance afin de réduire les facteurs socioéconomiques de la migration irrégulière dans les communautés de réfugiés au Liban. Ce projet promouvra une gestion efficace des frontières et des migrations par voie maritime, et fournira une aide au retour et à la réintégration aux migrants en situation de vulnérabilité qui se trouvent en détresse au Liban en raison de la crise.
Stratégie de l'OIM : 2, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 1 326 200
I.4.51	Renforcement de la résilience au changement climatique et amélioration de l'intégration sociale des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Belize	Ce projet vise à aider les personnes déplacées au Belize à devenir des membres productifs de leur communauté d'accueil et à contribuer au renforcement de leur résilience, de leur croissance socioéconomique et de leur développement durable communs. Cette initiative vise aussi à prévenir tout nouveau déplacement grâce à la fourniture de services intégrés, ainsi qu'à renforcer la prévention, la protection et l'apport de solutions en ce qui concerne les déplacements liés aux catastrophes et au climat.
Stratégie de l'OIM : 4, 8		Ressources inscrites au budget : 286 000
I.4.52	Initiative de revitalisation communautaire aux Palaos	Appuyer les efforts de revitalisation communautaire aux Palaos par la remise en état et la rénovation du centre de formation des enseignants, en étroite coordination avec les ministères concernés, afin de réduire les risques associés aux aléas naturels, au manque de capacités dans le secteur local de la construction et aux dommages prévisibles.
Stratégie de l'OIM : 4		Ressources inscrites au budget : 476 000
I.4.53	Initiatives de consolidation de la paix aux Philippines	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement des Philippines en vue de favoriser une paix durable en améliorant la production locale de produits agricoles et maritimes pour ce qui est de la qualité, de la diversité et des groupements, ainsi que sa réponse aux besoins du marché. Ce projet est conçu pour apporter une contribution importante aux efforts visant à s'attaquer aux causes et conséquences des déplacements dus aux conflits. Il aura pour principal objectif de donner à l'équipe conjointe de consolidation de la paix les moyens de devenir une artisanne de la paix efficace et d'améliorer la situation socioéconomique des populations vulnérables touchées par un conflit en fournissant une aide à la subsistance.
Stratégie de l'OIM : 4, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 2 969 400
I.4.54	Plan d'aide aux réfugiés en Arménie	Aider le Gouvernement de l'Arménie à faire en sorte que les réfugiés aient accès à des services de protection, à répondre aux besoins élémentaires immédiats des réfugiés, à appuyer la fourniture de services par les systèmes nationaux et à favoriser l'inclusion socioéconomique et les moyens de subsistance des réfugiés.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 1 080 100

Programme/Projet	Objectifs
I.4.55 Aide aux migrants en Grèce	Appuyer les mesures visant à garantir le droit de tous les enfants migrants et réfugiés d'âge scolaire résidant dans des lieux d'hébergement à long terme en Grèce continentale d'accéder à l'éducation formelle. Ce projet prévoit d'assurer le transport quotidien des enfants pour qu'ils puissent aller à l'école et en revenir. Il contribuera également aux efforts déployés par le Gouvernement de la Grèce pour offrir aux migrants dans le pays des conditions de vie, de logement, d'hygiène et de sécurité dignes.
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 37 900
Aide à la transition et à la stabilisation	Total des ressources inscrites au budget : 309 697 100

I.5 SOUTIEN EN MATIÈRE ÉLECTORALE

Le projet ci-après est nouveau ; son financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
Programme/Projet	Objectifs
I.5.1 Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	Faciliter l'action des missions d'observation électorale de l'Union européenne, en leur fournissant l'aide administrative et logistique nécessaire pour bien surveiller les processus électoraux nationaux.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 3 171 600
Soutien en matière électorale	Total des ressources inscrites au budget : 3 171 600

II. MIGRATION ET SANTÉ

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
II.1 Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	242 195 800	169 655 500	134 744 300	25 292 800	329 692 600
II.2 Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants	14 386 700	6 332 000	11 995 800	1 256 200	19 584 000
II.3 Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	19 488 500	6 387 800	17 784 200	1 400 500	25 572 500
II.4 Services de santé pour le personnel des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires et diplomatiques	215 100	105 400	96 600	14 100	216 100
Total	276 286 100	182 480 700	164 620 900	27 963 600	375 065 200

Note : Les questions de santé concernent tous les migrants et se retrouvent dans tous les domaines d'activité de l'OIM. Cette section ne reflète que les programmes et projets de migration et santé. Lorsque ces activités sont intégrées dans d'autres services de l'OIM, il en est rendu compte dans les parties pertinentes du présent document.

170. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

171. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 276,3 millions de dollars É.-U. à 375,1 millions de dollars É.-U., soit une augmentation de 98,8 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement les activités d'évaluation médicale aux fins de réinstallation ; les soins de santé fournis aux migrants en République démocratique du Congo et en Irlande ; et l'appui apporté au renforcement des stratégies de santé en Ukraine et en République bolivarienne du Venezuela.

II.1 ÉVALUATIONS SANITAIRES DANS LE CONTEXTE MIGRATOIRE ET ASSISTANCE SANITAIRE DURANT LE VOYAGE

Programme/Projet	Objectifs
II.1 Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	<p>Améliorer la santé des réfugiés et des migrants en dépistant les maladies et en les gérant au moindre coût, réduire et gérer les effets de la mobilité des populations sur la santé publique, et faciliter l'intégration et la continuité des soins pour les bénéficiaires. L'OIM propose, avant le départ, des tests et un traitement de certaines maladies contagieuses, ainsi que des vaccinations contre certaines maladies évitables par la vaccination à la demande des pays de réinstallation. Ces projets d'évaluation sanitaire contribuent par ailleurs à des initiatives connexes de renforcement des capacités gouvernementales des pays d'accueil devant profiter aux migrants.</p> <p>L'OIM fournit en outre une assistance sanitaire durant le voyage aux réfugiés, y compris une escorte médicale aux bénéficiaires quand une assistance est requise durant le voyage. D'autres activités connexes consistent à fournir des services de prélèvement d'échantillons d'ADN à l'intention des migrants, essentiellement dans le contexte du regroupement familial.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 9	<p>Prévisions initiales : 242 195 800 Révision : 87 496 800 Ressources inscrites au budget : 329 692 600</p>
<p>Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage</p>	
<p>Total des ressources inscrites au budget : 329 692 600</p>	

II.2 PROMOTION DE LA SANTÉ ET ASSISTANCE SANITAIRE AUX MIGRANTS

Programme/Projet	Objectifs
II.2.1 Initiatives régionales visant à promouvoir la santé et la protection des migrants en situation de vulnérabilité en Afrique du Nord	<p>Continuer d'aider les acteurs nationaux et locaux en Égypte, en Libye, au Maroc, au Soudan, en Tunisie et au Yémen à gérer conjointement les flux migratoires en s'efforçant d'améliorer les services de santé et de protection offerts aux migrants en situation de vulnérabilité. Ce projet contribuera aux politiques et stratégies nationales afin de veiller à ce que les droits sanitaires des migrants et de leurs communautés soient respectés, conformément aux engagements internationaux, régionaux et nationaux, et renforcera les capacités permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques de santé publique et de protection sociale.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9	Ressources inscrites au budget : 577 100
II.2.2 Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et des résultats en matière de VIH/sida à l'intention des personnes vivant dans des communautés touchées par la migration en Afrique australe	<p>Améliorer la santé sexuelle et reproductive et les résultats en matière de VIH parmi les migrants et autres personnes vivant dans des communautés touchées par la migration dans six pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, à savoir l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Zambie.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 4 110 500

Programme/Projet	Objectifs
II.2.3 Aide à la préparation en cas de pandémie en Afrique subsaharienne	<p>Doter les points d'entrée et les points chauds aux frontières du Burundi, du Kenya, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Soudan du Sud, de l'Ouganda, et de la République-Unie de Tanzanie d'installations de lavage des mains de qualité, et accroître l'accès à celles-ci pour prévenir la propagation de maladies infectieuses zoonotiques et transmises par l'eau, y compris la COVID-19, la maladie à virus Ebola et d'autres maladies transmissibles. Ce projet sera complété par des efforts de mobilisation communautaire et de promotion de la santé afin de renforcer les comportements et les pratiques de protection en matière de santé et d'hygiène parmi les membres de la communauté.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 77 300
II.2.4 Préparation et renforcement de la réponse sanitaire d'urgence en République démocratique du Congo	<p>Contribuer à l'amélioration de la sécurité sanitaire aux points d'entrée en renforçant les systèmes régionaux de surveillance des maladies, notamment par une meilleure collaboration en matière de surveillance des maladies et de préparation en cas d'épidémie, et en favorisant une riposte immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence sanitaire aux frontières et le long des couloirs de mobilité en République démocratique du Congo. Ce projet contribuera au programme national de vaccination et veillera à ce qu'il englobe les migrants, les voyageurs internationaux, les usagers des postes frontière, les travailleurs frontaliers de première ligne et les communautés locales et vulnérables qui vivent le long de la frontière.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6	Prévisions initiales : 5 565 700 Révision : 1 053 500 Ressources inscrites au budget : 6 619 200
II.2.5 Appui à l'accès aux soins de santé au Niger	<p>Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement du Niger pour améliorer la fourniture d'aide humanitaire et sanitaire aux populations touchées par des crises dues aux sécheresses, aux épidémies, aux inondations et aux conflits armés. L'intervention sera axée sur la fourniture d'abris d'urgence et de transition et d'articles non alimentaires, notamment des articles d'hygiène, et répondra à la nécessité de moderniser les installations de santé.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 295 500
II.2.6 Renforcement des systèmes de santé en Tunisie	<p>Renforcer les connaissances des migrants et des communautés en leur donnant les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et de recourir au système tunisien de santé publique. Ce projet améliorera la capacité des fournisseurs de services et d'autres acteurs concernés à renforcer les systèmes de santé soucieux des migrants.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3	Ressources inscrites au budget : 1 244 800

Programme/Projet	Objectifs
II.2.7 Appui au renforcement des capacités en matière de soins aux migrants en Jordanie	Renforcer les capacités des organismes compétents chargés de la sécurité aux frontières leur permettant de fournir des soins traumatiques dans la zone frontalière du nord-est de la Jordanie en leur offrant la formation nécessaire pour réaliser efficacement des interventions médicales vitales dans les zones frontalières reculées. Ce projet appuiera en outre la création d'infrastructures pour la prise en charge de base des traumatismes sur le terrain. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 23 900
II.2.8 Initiative régionale sur l'élimination de la tuberculose parmi les migrants dans le bassin du Mékong	Réduire la prévalence de la tuberculose parmi les populations migrantes dans le bassin du Mékong, en ciblant en particulier les cas non détectés, afin de réduire ainsi la transmission de la maladie, l'incidence et la mortalité dans les cinq pays de la sous-région. Ce projet est mis en œuvre au moyen d'une série de stratégies conformes au cadre opérationnel relatif à la santé dans le contexte migratoire et aux recommandations existantes en matière de lutte contre la tuberculose parmi les migrants et les populations mobiles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 2 491 900
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
II.2.9 Amélioration de l'accès à la vaccination au Burundi	Contribuer à la mise en œuvre du plan national de déploiement des vaccins au Burundi en améliorant l'accès à la vaccination contre les maladies évitables, y compris la COVID-19, pour les populations mobiles et les communautés d'accueil dans les zones difficiles d'accès, ainsi qu'aux points d'entrée.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 288 900
II.2.10 Appui aux initiatives de vaccination en Guinée	Contribuer à la réduction de la mortalité liée à la COVID-19 en Guinée au moyen de mécanismes de coordination entre les autorités locales pour la conduite de campagnes de vaccination, en assurant la mise à disposition de fournitures de qualité aux fins des services de vaccination et en produisant des messages d'information et de sensibilisation sur la COVID-19.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 163 600
II.2.11 Renforcement des systèmes de santé au Mozambique	Élaborer un modèle viable permettant d'offrir des services de santé au travail aux mineurs et autres travailleurs migrants qui contribuent aux stratégies nationales d'établissement et de renforcement des systèmes de santé au travail au Mozambique.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 548 900
II.2.12 Réponse intégrée aux questions de santé et de migration dans le Triangle du Nord de l'Amérique centrale et au Mexique	Inscrire dans le contexte local la valeur ajoutée de la sécurité humaine pour la santé et la migration en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Mexique en faisant connaître l'approche fondée sur la sécurité humaine et en montrant comment elle peut constituer un outil opérationnel efficace pour faire progresser la couverture sanitaire universelle et la réalisation des objectifs de développement durable.
Stratégie de l'OIM : 2, 4	Ressources inscrites au budget : 21 500

Programme/Projet	Objectifs
II.2.13 Amélioration des installations de soins de santé mentale et psychosociale pour les migrants en El Salvador et au Honduras	Améliorer, grâce à des mesures locales, la santé mentale et le bien-être psychosocial des migrantes, des femmes et des jeunes exposés au risque de migration irrégulière en El Salvador et au Honduras. Cette initiative vise à améliorer le bien-être psychosocial en offrant un accès à des programmes d'appui et à des ateliers de renforcement des capacités, ainsi qu'en renforçant les liens sociaux.
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 10	Ressources inscrites au budget : 118 600
II.2.14 Amélioration de l'accès des migrants et des communautés d'accueil aux installations de santé en Colombie	Renforcer les capacités institutionnelles en matière de santé maternelle et périnatale en formant les spécialistes de la santé maternelle à l'application des directives et protocoles pour des soins maternels et périnataux de qualité en Colombie. Ce projet renforcera les capacités communautaires en matière de promotion de la santé maternelle et périnatale ainsi que les droits en matière de santé sexuelle et reproductive.
Stratégie de l'OIM : 4, 8, 9	Ressources inscrites au budget : 22 700
II.2.15 Soins de santé à l'intention des enfants et adolescents en situation de mobilité en Uruguay	Fournir un soutien psychologique, émotionnel et social aux enfants et adolescents migrants en Uruguay. Ce projet permettra d'obtenir des connaissances quant à la meilleure manière de favoriser un développement psychologique et émotionnel sain pendant le processus de migration.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5	Ressources inscrites au budget : 38 400
II.2.16 Amélioration de l'accès des migrants aux soins de santé en Thaïlande	Favoriser l'amélioration de l'accès aux services de base, y compris aux soins de santé et aux services de santé mentale, pour les migrants, en particulier les femmes et enfants, détenus dans les centres de rétention d'immigrants à Bangkok. Ce projet permettra en outre d'améliorer l'inclusion des enfants migrants et de leur famille qui s'installent au sein de communautés urbaines, et contribuera à la cohésion sociale.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3	Ressources inscrites au budget : 193 000
II.2.17 Activités à base communautaire de dépistage actif et de gestion des cas de tuberculose au Timor-Leste	Contribuer à une réduction des cas de tuberculose en améliorant l'accès au diagnostic des populations difficiles à atteindre au Timor-Leste par un dépistage systématique effectué grâce à un dispensaire mobile de prise en charge de la tuberculose. Ce projet renforcera les capacités des professionnels de la santé à l'échelle des districts et des sous-districts afin d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la gestion des cas, et débouchera sur l'installation d'instruments médicaux à cet effet dans les hôpitaux.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 85 400
II.2.18 Renforcement de la fourniture de services de santé essentiels au Myanmar	Améliorer l'accès des populations vulnérables à des services de santé essentiels au Myanmar grâce à un modèle de fourniture reposant sur des partenaires clés de la société civile et des communautés ethniques en matière de santé, déjà présents sur le plan opérationnel dans les zones ciblées, afin de fournir des services intégrés vitaux et essentiels aux communautés et aux groupes de migrants concernés. Ce projet permettra également d'améliorer l'état de fonctionnement des installations et des systèmes de santé locaux, notamment la gestion communautaire des cas de paludisme, et de fournir un soutien essentiel en matière de nutrition et d'alimentation à des bénéficiaires vulnérables vivant avec la tuberculose ou le VIH.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 4, 6	Ressources inscrites au budget : 1 116 500

Programme/Projet	Objectifs
II.2.19 Renforcement des capacités permettant de fournir des services de santé aux Philippines	Améliorer la capacité locale des organismes publics à réaliser des réformes fondamentales et transversales dans les systèmes de santé aux Philippines en renforçant la gouvernance de la santé, les financements, la chaîne d'approvisionnement, la logistique, les ressources humaines et l'information sanitaire, afin d'établir un cadre plus propice à la mise en œuvre de programmes portant sur la tuberculose, la planification familiale, la santé reproductive des adolescents et la sécurité sanitaire mondiale.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 388 600
II.2.20 Lutte contre les facteurs de la migration pour raisons de santé au départ de la Géorgie à destination des pays d'Europe de l'Ouest	Lutter contre les facteurs de la migration pour raisons de santé au départ de la Géorgie à destination des pays d'Europe de l'Ouest en compilant des informations et des analyses sur le sujet afin d'améliorer la compréhension des causes profondes de ce phénomène, de tirer des conclusions et de formuler des recommandations.
Stratégie de l'OIM : 4, 5, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 171 100
II.2.21 Amélioration du soutien psychosocial et en matière de santé mentale pour les bénéficiaires en Irlande	Améliorer le bien-être psychosocial d'un point de vue biopsychologique, sociorelationnel et culturel, et renforcer la résilience globale des bénéficiaires qui ont récemment déposé une demande de protection internationale en Irlande. Le projet permettra d'intégrer des considérations sociales, culturelles et émotionnelles dans la fourniture de services de base et d'encourager les acteurs à combler les lacunes.
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 986 600
Promotion de la santé et assistance sanitaire aux migrants	Total des ressources inscrites au budget : 19 584 000

II.3 ASSISTANCE SANITAIRE AUX POPULATIONS MIGRANTES VIVANT UNE SITUATION DE CRISE

Programme/Projet	Objectifs
II.3.1 Amélioration de l'accès aux soins de santé au Nigéria	Renforcer les soins de santé néonatale d'urgence dans les contextes humanitaires grâce à la mise à disposition de dispositifs de soins néonataux portables, fonctionnant à l'énergie solaire et adaptés aux besoins locaux, intégrés dans les systèmes ambulatoires en cas d'évacuation d'urgence, ainsi qu'à l'amélioration du système d'orientation au profit des populations touchées par une crise. L'objectif global consiste à promouvoir la conception et la mise en œuvre de systèmes ambulatoires ambitieux, novateurs et offrant un bon rapport coût-efficacité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 192 500
II.3.2 Assistance technique à la vaccination de routine au Soudan du Sud	Contribuer à une meilleure couverture vaccinale des enfants de 0 à 23 mois en intensifiant les services de vaccination de routine à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des migrants de retour et des communautés d'accueil touchées par le conflit au Soudan du Sud. Dans le cadre de ce projet, l'OIM continuera également de faire fond sur les enseignements tirés, les pratiques exemplaires et les relations établies avec des partenaires clés. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 74 900 Révision : 93 500 Ressources inscrites au budget : 168 400

Programme/Projet	Objectifs
II.3.3 Réponse sanitaire d'urgence à la crise de santé au Moyen-Orient	Assurer le continuum des soins dans des environnements opérationnels difficiles en fournissant des services essentiels en matière de VIH, de tuberculose et de paludisme. Les interventions ont pour but de répondre aux besoins de la population générale, mais portent une attention particulière aux groupes en situation de vulnérabilité, y compris les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les personnes qui se trouvent dans des zones difficiles d'accès en Iraq, en République arabe syrienne et au Yémen, ainsi que les réfugiés, les migrants et les autres groupes de population vulnérables syriens en Jordanie et au Liban. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 12 382 100
II.3.4 Renforcement des services de soins de santé primaire et d'urgence au Yémen	Apporter une aide aux populations en situation de vulnérabilité et garantir leur accès aux services de soins de santé primaire et d'urgence au Yémen. Cette intervention améliorera la fourniture de services de santé aux réfugiés, aux populations déplacées et aux communautés d'accueil touchées par le conflit, là où les besoins sanitaires essentiels sont les plus criants. Elle mettra également l'accent sur l'amélioration de l'accès à des services de santé de qualité et soucieux des questions de genre, en particulier pour les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables, ainsi que sur l'amélioration de l'état de santé général des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des communautés touchées par le conflit, et sur le renforcement de comportements sains parmi ces groupes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 296 800
II.3.5 Aide d'urgence aux populations vulnérables en République bolivarienne du Venezuela	Appuyer les efforts du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela visant à améliorer l'accès à des soins de santé et à des informations sanitaires de qualité ; à faire connaître les risques en matière de protection et les voies d'assistance ; et à fournir une assistance directe aux personnes exposées à des risques de violence, de mauvais traitements et d'exploitation. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1	Prévisions initiales : 572 100 Révision : 2 276 900 Ressources inscrites au budget : 2 849 000
II.3.6 Renforcement des systèmes de santé en Afghanistan	Utiliser l'outil de suivi de la vaccination pour améliorer la disponibilité de données en temps réel sur l'immunisation, afin d'éclairer la prise de décisions fondées sur des éléments factuels, d'identifier et de surveiller les enfants non vaccinés dans des contextes caractérisés par une forte mobilité en Afghanistan, et d'en établir une cartographie précise. Ce projet visera également à garantir l'accès des communautés touchées par les tremblements de terre à des services de santé mentale et de soutien psychosocial grâce au déploiement d'équipes psychosociales pluridisciplinaires mobiles. En outre, cette initiative appuiera la fourniture de soins de santé primaire vitaux dans les lieux à haut risque pendant la saison d'hiver. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 9	Prévisions initiales : 12 100 Révision : 648 200 Ressources inscrites au budget : 660 300

Programme/Projet		Objectifs
II.3.7	Renforcement de la fourniture de services de santé aux réfugiés rohingya au Bangladesh	Améliorer la résilience des réfugiés rohingya et des communautés d'accueil voisines face aux incidences sanitaires et socioéconomiques négatives de la COVID-19, de la dengue et d'autres problèmes de santé émergents au Bangladesh, grâce à une détection rapide des cas, à un traitement précoce et à la prévention de la transmission. Ce projet renforcera également les services de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, ainsi que le soutien psychosocial et en matière de santé mentale, et favorisera l'intégration de services de santé et de nutrition ainsi que de services à la population au profit des communautés d'accueil et des réfugiés rohingya. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 9		Ressources inscrites au budget : 5 618 100
II.3.8	Appui à la riposte à la COVID-19 aux Îles Marshall et dans les États fédérés de Micronésie	Soutenir les activités gouvernementales de riposte à la COVID-19 en améliorant l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les infrastructures publiques des Îles Marshall et des États fédérés de Micronésie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 339 900
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
II.3.9	Appui à la préparation aux épidémies et en matière de santé publique à l'échelle mondiale	Améliorer la préparation aux épidémies et en matière de santé publique grâce à des évaluations des besoins aux points d'entrée, à la formation de formateurs et à des formations en cascade sur la riposte aux urgences sanitaires aux frontières, et à l'institutionnalisation des supports de formation dans les établissements d'enseignement pertinents. Cette intervention appuiera la mise au point de procédures opérationnelles permanentes, en particulier concernant les plans d'intervention d'urgence et l'élaboration de plans de riposte aux urgences de santé publique, et permettra de continuer de former du personnel de santé et autre aux frontières de manière à assurer le renforcement continu des capacités.
Stratégie de l'OIM : 1, 2		Ressources inscrites au budget : 243 700
II.3.10	Renforcement des capacités en matière de gestion de l'information sur la santé des migrants	Déployer à plus grande échelle les informations de santé personnelles électroniques grâce à des carnets de santé numériques pour les migrants permettant d'accéder à ces dernières, de manière à promouvoir la disponibilité de données médicales à l'échelle nationale et transfrontalière, et à éclairer des évaluations sanitaires et la fourniture de soins adéquats, y compris des orientations.
Stratégie de l'OIM : 1, 8, 9		Ressources inscrites au budget : 303 700
II.3.11	Renforcement de l'accès au système de soins de santé d'urgence en Éthiopie	Faire en sorte que des services de soins de santé vitaux immédiats soient disponibles pour les populations touchées par la crise en Éthiopie, y compris des services de santé sexuelle et reproductive et des services nutritionnels. Cette intervention vise à répondre aux besoins urgents des populations touchées par la crise dans le contexte de la riposte aux flambées épidémiques, en particulier de la riposte aux cas de choléra.
Stratégie de l'OIM : 9		Ressources inscrites au budget : 65 800

Programme/Projet	Objectifs
II.3.12 Renforcement de la réponse à la situation d'urgence en Guinée	Améliorer et garantir la fourniture en temps voulu de services de vaccination, en particulier de vaccins contre la COVID-19, aux populations mobiles et difficiles à atteindre tout au long du continuum migratoire en Guinée. Ce projet contribuera à rompre la chaîne de transmission de la COVID-19 parmi les populations mobiles, migrantes et difficiles à atteindre aux points d'entrée prioritaires.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 231 700
II.3.13 Réponse sanitaire d'urgence en Libye	Améliorer l'aide sanitaire essentielle, les services de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que la distribution de trousseaux d'hygiène dans les zones touchées par les inondations en Libye. Le projet appuiera la réalisation des objectifs de développement durable liés à la bonne santé et au bien-être et visant à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 63 800
II.3.14 Renforcement de la sécurité sanitaire au Mexique	Fournir une assistance technique et opérationnelle aux migrants visés par les Protocoles de protection des migrants aux points d'entrée à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Cette intervention permettra de procéder à l'accueil des migrants ayant besoin d'une protection et, en collaboration avec des cliniques privées qui font partie des systèmes de surveillance en matière de santé publique concernant la COVID-19, d'assurer le dépistage de cette maladie ainsi qu'une orientation et un suivi médicaux.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 43 000
II.3.15 Amélioration des services de soins de santé d'urgence au Myanmar	Réduire la mortalité et la morbidité parmi les populations vulnérables touchées par le conflit et par le cyclone en fournissant une assistance médicale et humanitaire. Ce projet doit contribuer à restaurer l'accès aux services de santé et leur fourniture, et à remédier aux conséquences sanitaires et psychosociales des catastrophes pour les populations et les communautés touchées. Il appuiera également des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, ainsi que la fourniture de médicaments et de fournitures médicales.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 464 800
II.3.16 Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les réfugiés à Sri Lanka	En vue de faciliter des interventions visant à venir en aide aux réfugiés et aux demandeurs d'asile résidant à Sri Lanka, le projet contribuera à améliorer leur bien-être physique, mental et social grâce à un meilleur accès aux services de soins de santé, aux médicaments et à la communication sur les risques sanitaires.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 21 500
II.3.17 Fourniture d'une assistance humanitaire et de services de soins de santé d'urgence en Thaïlande	Contribuer à la protection des populations en provenance du Myanmar touchées par le conflit et des groupes particulièrement à risque qui se trouvent en Thaïlande en fournissant une assistance humanitaire directe. Ce projet appuiera l'amélioration du bien-être physique et psychosocial des migrants en fournissant une aide sur le plan de la santé physique ainsi qu'un soutien psychosocial et en matière de santé mentale; des denrées alimentaires et des suppléments nutritionnels; des articles non alimentaires; et des services en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 519 200

Programme/Projet	Objectifs
II.3.18 Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les réfugiés et les personnes déplacées en provenance de l'Ukraine qui se trouvent en Europe	Aider les États Membres touchés par la crise en Ukraine en continuant de renforcer la capacité de leurs systèmes nationaux de santé à faire face aux arrivées supplémentaires de personnes déplacées, et améliorer l'accès des patients parmi elles qui pourraient avoir des besoins particuliers pendant une période transitoire avant le retour dans leur pays.
Stratégie de l'OIM : 1, 9	Ressources inscrites au budget : 818 900
II.3.19 Fourniture d'une aide sanitaire humanitaire aux réfugiés en Arménie	Répondre aux besoins humanitaires les plus pressants, en particulier des personnes les plus vulnérables, en fournissant des soins de santé primaire et des services de santé mentale et de soutien psychosocial. Ce projet permettra également de fournir des solutions en matière d'abris et de réparer les abris collectifs existants mis en place par le Gouvernement pour héberger les personnes particulièrement vulnérables, notamment à l'approche de l'hiver en Arménie.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 289 300
Assistance sanitaire aux populations migrantes vivant une situation de crise	Total des ressources inscrites au budget : 25 572 500

II.4 SERVICES DE SANTÉ POUR LE PERSONNEL DES NATIONS UNIES ET LES AUTRES ACTEURS HUMANITAIRES ET DIPLOMATIQUES

Programme/Projet	Objectifs
II.4.1 Fourniture de services de santé aux membres du personnel autofinancés des Nations Unies et aux personnes à leur charge, aux acteurs humanitaires et aux communautés diplomatiques	Favoriser la continuité des opérations humanitaires du personnel des Nations Unies, du personnel des ONG et des communautés diplomatiques en leur fournissant des services de soins de santé, notamment en procédant à des examens, à des dépistages et à des vaccinations. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 215 100 Révision : 1 000 Ressources inscrites au budget : 216 100
Services de santé pour le personnel des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires et diplomatiques	Total des ressources inscrites au budget : 216 100

III. MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
III.1 Cohérence des politiques et développement des communautés	15 116 200	5 922 700	13 445 100	1 107 700	20 475 500
III.2 Migration, environnement, changement climatique et réduction des risques de catastrophe	22 341 400	12 364 200	20 265 000	1 980 900	34 610 100
III.3 Contribution des migrants au développement	2 851 200	1 529 800	1 350 300	201 600	3 081 700
Total	40 308 800	19 816 700	35 060 400	3 290 200	58 167 300

172. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

173. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 40,3 millions de dollars É.-U. à 58,2 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 17,9 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement la facilitation d'activités d'envergure mondiale relatives à la prise en considération de la migration ; et l'appui apporté à des initiatives de migration et développement en Afghanistan, en El Salvador, en Italie, au Kenya, au Maroc et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

III.1 COHÉRENCE DES POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Programme/Projet	Objectifs
III.1.1 Prise en considération systématique de la migration dans la région Afrique	Renforcer la mobilisation en faveur des efforts déployés par certains États Membres de la région Afrique pour intégrer la migration dans les processus nationaux et régionaux. Le projet proposé vise à renforcer les capacités institutionnelles et les résultats de l'OIM dans le domaine de la migration et du commerce, conformément aux cadres continentaux et régionaux pertinents. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 7, 12	Prévisions initiales : 582 600 Révision : (525 400) Ressources inscrites au budget : 57 200
III.1.2 Renforcement de la prise en compte systématique de la migration à Maurice et aux Seychelles	Soutenir l'initiative des Gouvernements de Maurice et des Seychelles visant à renforcer le cadre politique, à mettre en place des mécanismes financiers et à fournir les informations nécessaires pour permettre aux secteurs privé et public d'investir dans les économies verte et bleue afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 8	Prévisions initiales : 13 500 Révision : 6 500 Ressources inscrites au budget : 20 000

Programme/Projet	Objectifs
III.1.3 Renforcement de l'autonomisation économique des jeunes au Mali	Contribuer à la création de compétences et de moyens de subsistance viables pour les jeunes comme alternative à la migration irrégulière en élargissant l'accès aux possibilités d'emploi et aux activités génératrices de revenus dans les zones à haut risque au Mali. Cette initiative promeut le développement des compétences et les activités entrepreneuriales, favorisant ainsi l'autonomisation sociale et économique des jeunes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5	Ressources inscrites au budget : 1 004 100
III.1.4 Appui dans le domaine de la migration et du développement au Maroc	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Maroc pour renforcer la résilience des communautés vulnérables au Maroc en améliorant l'état de préparation et en promouvant une gouvernance adaptée et efficace, afin de prévenir la vulnérabilité des communautés à l'extrémisme violent. Ce projet appuiera, en outre, les efforts déployés par les conseils régionaux pour prendre en considération la migration dans la planification locale. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 8	Prévisions initiales : 1 668 300 Révision : (216 400) Ressources inscrites au budget : 1 451 900
III.1.5 Renforcement des possibilités socioéconomiques et de réintégration, ainsi que de l'autonomisation des jeunes en Tunisie	Aider le Gouvernement de la Tunisie à accroître les possibilités socioéconomiques de réintégration pour les jeunes susceptibles de réémigrer par des voies irrégulières et d'autres groupes vulnérables à la faveur de formations qualifiantes orientées vers le marché et d'un soutien au développement communautaire. Ce projet offrira aux jeunes des alternatives concrètes à la migration irrégulière et les aidera à élaborer des projets de développement personnel novateurs et viables. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 12	Ressources inscrites au budget : 2 412 000
III.1.6 Assistance administrative et technique au Gouvernement de l'Argentine	Fournir des services techniques, administratifs, de supervision et de suivi à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement de l'Argentine pour élaborer des politiques contribuant au développement socioéconomique par la création de possibilités d'emploi et des incitations à l'investissement dans le cadre de mesures en cours visant à gérer la migration. La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement de l'Argentine pour couvrir les activités donnant lieu à une gestion spéciale. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4	Prévisions initiales : 4 024 600 Révision : (105 400) Ressources inscrites au budget : 3 919 200
III.1.7 Appui au Programme ibéro-américain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud au Chili	Fournir un appui administratif à l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement en administrant les fonds du Programme ibéro-américain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud aux fins de la bonne mise en œuvre de celui-ci. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 53 400

Programme/Projet	Objectifs
III.1.8 Possibilités éducatives pour les migrants et les migrants de retour en El Salvador	Améliorer l'accès des migrants potentiels, des migrants de retour et des membres de leur famille aux possibilités d'éducation formelle en El Salvador, afin de promouvoir des moyens de subsistance durables et compétitifs et de favoriser le bien-être. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Prévisions initiales : 3 311 000 Révision : 1 707 700 Ressources inscrites au budget : 5 018 700
III.1.9 Amélioration de la gouvernance, de la protection et de la résilience économique pour les migrants en Haïti	Améliorer la gouvernance, la protection et la résilience économique des communautés situées à la frontière entre Haïti et la République dominicaine. Ce projet renforcera les capacités gouvernementales en matière de fourniture de documents dans les zones frontalières ; contribuera à l'assistance offerte aux migrants en collaboration avec les autorités locales ; et renforcera les capacités techniques des membres des communautés frontalières et des migrants afin de favoriser leur réintégration dans l'économie locale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 610 000
III.1.10 Assistance administrative et technique en matière de migration et de développement économique au Pérou	Apporter une assistance administrative et technique à l'appui des efforts nationaux visant à stimuler la migration et le développement économique au Pérou. La responsabilité de l'OIM dans la mise en œuvre de ce projet étant limitée, aucune commission pour frais généraux n'est appliquée aux montants versés par le Gouvernement péruvien pour couvrir les activités qui font l'objet d'une gestion spéciale. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 7	Prévisions initiales : 321 700 Révision : 335 800 Ressources inscrites au budget : 657 500
III.1.11 Renforcement de la gouvernance des migrations au Bangladesh	Soutenir la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, notamment grâce à la poursuite des activités du Réseau des Nations Unies sur les migrations au Bangladesh et de l'équipe spéciale pour le Pacte sur les migrations au Bangladesh, et appuyer les efforts déployés par le Gouvernement en lien avec la migration, l'environnement et le changement climatique. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 24 900
III.1.12 Aide aux migrants de retour en Géorgie	Aider le Gouvernement de la Géorgie à concevoir, à tester, à synthétiser et à proposer un modèle global de réintégration des migrants de retour aux niveaux individuel, communautaire et structurel. Ce projet consistera à analyser différents types d'interventions et à proposer le modèle le plus efficace et ciblé permettant d'obtenir les meilleurs résultats en matière de réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 99 200

Programme/Projet	Objectifs
III.1.13 Intégration économique des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Ukraine	<p>Compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement de l'Ukraine et appuyer une riposte solide et ciblée aux conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19 en contribuant à l'adaptation, au relèvement et à la croissance économiques à la faveur d'une aide ciblée offerte aux populations touchées, principalement pour promouvoir le maintien dans l'emploi et la création d'emplois. Ce projet contribuera aussi directement aux efforts de stabilisation grâce à une amélioration des conditions favorisant l'inclusion socioéconomique durable des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des victimes de la traite et de violences domestiques, et des personnes de retour, grâce à la revitalisation des économies locales.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 9, 12	Ressources inscrites au budget : 990 900
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
III.1.14 Appui aux axes de travail existants et nouveaux aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	<p>S'appuyer sur des appels spécifiques lancés par les États Membres et les parties prenantes au cours du premier Forum d'examen des migrations internationales et sur la Déclaration sur les progrès réalisés qui en est issue pour établir clairement la voie à suivre concernant la réalisation de l'objectif 8 du Pacte mondial ; aider le système des Nations Unies à intégrer la migration dans la planification et la programmation ; et aider les États Membres à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre ou à adopter des approches d'intégration systématique en lien avec le Pacte mondial. En outre, le projet permettra d'élaborer une stratégie de l'OIM pour la jeunesse et un plan de travail connexe afin que la voix des jeunes soit mise à profit pour renforcer la mise en œuvre du Pacte mondial et les efforts institutionnels de sensibilisation concernant la migration et les déplacements.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 7	Ressources inscrites au budget : 88 200
III.1.15 Solutions à base communautaire en matière de programmes et de politiques	<p>Donner à l'OIM les moyens d'apporter des solutions aux déplacements et à la migration fondées sur le développement communautaire, selon une approche centrée sur l'humain, d'un bout à l'autre du continuum de l'aide humanitaire, du développement et de la paix. Le projet permettra d'atteindre ces objectifs en élargissant et en rationalisant les outils existants, et en fournissant une expertise technique, un renforcement des capacités et des orientations aux bureaux régionaux et de pays.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 40 700
III.1.16 Mise en œuvre de l'approche de l'OIM concernant les facteurs de migration et de déplacement	<p>Renforcer les capacités opérationnelles de l'OIM lui permettant, à la faveur d'une approche systémique, de comprendre les facteurs de migration et de déplacement dans leur globalité et de remédier à ceux-ci. Une telle approche est essentielle pour prévenir, atténuer et combattre efficacement les facteurs négatifs de la mobilité humaine, tout en levant les obstacles à des voies sûres et régulières afin que la mobilité humaine procède de plus en plus souvent d'un choix et puisse constituer un élément de solution face aux défis interdépendants qui se posent dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de la paix.</p>
Stratégie de l'OIM : 7	Ressources inscrites au budget : 47 000
III.1.17 Autonomisation des jeunes à des fins de développement économique en Libye	<p>Appuyer les efforts déployés par les pouvoirs publics aux fins de la promotion de moyens de subsistance et de la cohésion sociale en Libye par un renforcement des compétences et des possibilités de subsistance. Ce projet fera fond sur de précédentes activités d'élaboration de programmes d'études et de remise en état de l'infrastructure pour renforcer les voies d'apprentissage et d'emploi accessibles aux jeunes issus de diverses régions.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 5	Ressources inscrites au budget : 1 245 700

Programme/Projet	Objectifs
III.1.18 Consolidation de la réintégration des migrants de retour au Sénégal	Contribuer au développement des possibilités économiques pour les migrants de retour au Sénégal et à l'amélioration de l'employabilité des jeunes, notamment grâce à l'appui de la diaspora. Ce projet vise à former les migrants de retour et les jeunes à l'entrepreneuriat.
Stratégie de l'OIM : 4, 12	Ressources inscrites au budget : 649 800
III.1.19 Initiatives relatives à la migration et au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	Continuer de faciliter l'intégration socioéconomique durable des migrants à la faveur d'une action globale axée sur l'accès à l'emploi, le soutien à l'entrepreneuriat, et le renforcement des capacités des autorités locales et de la société civile en Amérique latine et dans les Caraïbes.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5	Ressources inscrites au budget : 910 700
III.1.20 Renforcement de la résilience et du relèvement des communautés touchées par le conflit au Myanmar	Appuyer les efforts du Gouvernement du Myanmar visant à améliorer les capacités de gouvernance et de sensibilisation des acteurs locaux afin de renforcer les incidences de la migration sur le développement dans le pays. Ce projet renforcera la résilience des communautés touchées par le conflit en s'appuyant sur de vastes consultations avec les organisations internationales et nationales.
Stratégie de l'OIM : 4, 12	Ressources inscrites au budget : 66 800
III.1.21 Renforcement des capacités en matière de migration et de développement en Italie	Renforcer les liens entre la migration, l'inclusion sociale et le développement en autonomisant les migrants et les acteurs de la diaspora ; promouvoir la reconnaissance de la contribution des migrants en sensibilisant l'opinion ; et renforcer la position de l'Italie sur la scène mondiale de la migration et du développement.
Stratégie de l'OIM : 7	Ressources inscrites au budget : 1 107 600
Cohérence des politiques et développement des communautés	Total des ressources inscrites au budget : 20 475 500

III.2 MIGRATION, ENVIRONNEMENT, CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE

Programme/Projet	Objectifs
III.2.1 Mise en œuvre de la stratégie institutionnelle de l'OIM relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique	Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie institutionnelle de l'OIM relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique 2021-2030, conformément aux trois objectifs stratégiques et aux quatre domaines d'action prioritaires énoncés dans la Stratégie. Le projet s'appuie également sur l'évaluation de la réponse institutionnelle de l'OIM à la multiproblématique migration, environnement et changement climatique et entend donner suite aux recommandations qui en sont issues. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5	Ressources inscrites au budget : 56 200

Programme/Projet	Objectifs
III.2.2 Mesures relatives à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique en Afrique	<p>Contribuer aux efforts visant à faire face à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, conformément à la Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique. Cette initiative promouvra une approche commune des défis et des possibilités que présente la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique et de la dégradation environnementale, ce qui permettra aux États d'Afrique de faire valoir leurs priorités dans les enceintes mondiales, notamment en ce qui concerne le financement de l'action climatique, l'adaptation et les pertes et préjudices.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 7	<p>Prévisions initiales : 10 000 Révision : 117 700 Ressources inscrites au budget : 127 700</p>
III.2.3 Renforcement de la mobilisation en faveur de la mobilité humaine en Afrique australe	<p>Accroître les ressources et les capacités techniques afin de s'attaquer aux effets du changement climatique et de la mobilité humaine en Afrique australe grâce à une collaboration resserrée avec d'autres acteurs spécialisés sur ces questions, en vue de garantir la prise en considération de la mobilité humaine dans les politiques, les lois et les programmes.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 41 700
III.2.4 Mise en œuvre de politiques mondiales sur la migration environnementale et les déplacements dus aux catastrophes en Afrique de l'Ouest	<p>Contribuer à la facilitation de voies de migration régulières et réduire les déplacements dus aux catastrophes, à la dégradation de l'environnement et au changement climatique en Afrique de l'Ouest. Ce projet contribuera en outre à la réduction des déplacements et des menaces environnementales en éclairant l'élaboration de programmes sensibles fondés sur des éléments factuels et en promouvant la mise en œuvre de stratégies de réduction des risques de catastrophe.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 9	Ressources inscrites au budget : 21 300
III.2.5 Gestion des risques de sécurité liés au climat et des ressources naturelles au Mali	<p>Contribuer à la réduction de la concurrence que se livrent les communautés au sujet des ressources naturelles, tout en améliorant leur résilience au climat à la faveur d'un renforcement des capacités de préservation de l'environnement, et mieux analyser et comprendre les effets du changement climatique sur la sécurité humaine afin de favoriser l'adoption de mesures de prévention plus efficaces au Mali.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 739 600
III.2.6 Renforcement des mesures de préparation et de riposte en cas de catastrophe en Mauritanie	<p>Renforcer les capacités nationales et locales de préparation en cas de catastrophe et de réduction des risques de catastrophe grâce à une gestion avisée et comprenant des mesures à base communautaire, en accordant une attention particulière aux communautés vulnérables situées dans les zones sujettes aux catastrophes en Mauritanie.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 163 800

Programme/Projet	Objectifs
III.2.7 Renforcement de l'initiative de gestion des risques de catastrophe au Soudan du Sud	Contribuer à une meilleure gestion de l'eau, renforcer les capacités institutionnelles et améliorer les approches fondées sur des connaissances et des éléments factuels au Soudan du Sud. Ce projet vise à contribuer à un meilleur accès à l'eau potable pour renforcer la résilience des communautés dans les zones inondables. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 1 841 600
III.2.8 Renforcement des projets en lien avec la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	Renforcer le portefeuille de programmes portant sur la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord en augmentant l'aide thématique et programmatique apportée aux bureaux de pays dans la région afin de faire face à la multiproblématique de la migration, de l'environnement, du changement climatique et de la santé, et en fournissant un appui institutionnel à la participation de l'OIM à divers groupes de travail dans le même domaine thématique. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6	Prévisions initiales : 13 600 Révision : 80 300 Ressources inscrites au budget : 93 900
III.2.9 Mise en œuvre de politiques sur la migration environnementale et les déplacements dus aux catastrophes dans les Caraïbes	Favoriser l'élaboration d'approches cohérentes dans les Caraïbes pour faire face aux défis que pose la migration dans le contexte de catastrophes soudaines et à évolution lente, notamment en prenant en considération les recommandations pertinentes formulées dans des cadres internationaux. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 87 500
III.2.10 Élargissement de la base d'éléments factuels concernant la migration, l'environnement et le changement climatique en Amérique du Sud	Renforcer le rôle de l'OIM en Amérique du Sud en fournissant aux gouvernements et autres parties prenantes clés une assistance technique et des données en matière de migration, d'environnement et de changement climatique. Cette initiative consistera à examiner les systèmes de production et de collecte d'informations et de données relatives à la mobilité humaine dans le contexte des catastrophes, de la dégradation environnementale et du changement climatique et à engager des dialogues nationaux et régionaux sur les données et la migration environnementale afin d'améliorer la capacité de coordination des acteurs clés. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 6	Prévisions initiales : 19 900 Révision : 63 900 Ressources inscrites au budget : 83 800
III.2.11 Appui aux efforts visant à prévenir, à réduire et à gérer les déplacements dus au changement climatique au Guatemala	Mettre en œuvre des mesures qui permettront de prévenir, de réduire et de gérer les déplacements dus au changement climatique et leurs conséquences pour les communautés et les populations vulnérables au Guatemala. Ce projet entend améliorer la disponibilité des données et des connaissances sur les déplacements ; permettre la prise en considération de questions relatives aux déplacements dans les politiques et plans pertinents ; renforcer la préparation en cas de catastrophe ; et améliorer les capacités du Gouvernement à accéder à des sources de financement de l'action climatique. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 301 500

Programme/Projet	Objectifs
III.2.12 Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe et de la réintégration des migrants en Haïti	<p>Contribuer à une approche globale du renforcement des capacités nationales de préparation en cas de catastrophe grâce à une gestion et un maintien efficaces de stocks d'articles non alimentaires et au développement des capacités. Ces efforts s'appuient sur les réalisations de l'OIM en matière de gestion et d'entretien des entrepôts sur le terrain et viennent compléter les programmes de réduction des risques de l'Organisation. Ce projet consistera également à offrir des possibilités d'emploi aux migrants ayant été contraints au retour; à accroître les perspectives économiques à l'échelle locale; et à faciliter l'organisation de campagnes de sensibilisation concernant les pratiques durables de gestion des ressources naturelles.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 2 837 400
III.2.13 Renforcement des capacités et des cadres de collecte de données et d'éléments factuels sur la migration, l'environnement et le changement climatique au Mexique	<p>Jeter les bases de l'élaboration de politiques fondées sur des éléments factuels concernant la migration environnementale au Mexique en mettant au point des outils et des méthodes innovants permettant de recueillir des données et des informations sur les liens entre la mobilité humaine et les catastrophes, les effets néfastes du changement climatique et la dégradation de l'environnement.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 29 500
III.2.14 Protection et autonomisation des communautés qui subissent les effets du changement climatique dans la région du Pacifique	<p>Protéger et autonomiser les communautés touchées par le changement climatique et les catastrophes dans la région du Pacifique, en portant une attention particulière aux migrations, aux déplacements et aux réimplantations planifiées dus au changement climatique et aux catastrophes à la faveur d'une réponse régionale à la mobilité liée au climat. Ce projet autonomisera les communautés touchées par le changement climatique en proposant des activités de formation et de développement des compétences visant à améliorer l'accès aux programmes de mobilité de main-d'œuvre, en vue d'aider les personnes à migrer en toute sécurité et en connaissance de leurs droits.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 7	Ressources inscrites au budget : 2 593 500
III.2.15 Efforts de gestion des risques de catastrophe en Afghanistan	<p>Apporter un soutien aux communautés afghanes en matière de gestion des risques de catastrophe en construisant, à petite échelle, une infrastructure d'atténuation des catastrophes et des systèmes d'irrigation; en expliquant aux communautés comment atténuer les effets et s'y préparer; et en améliorant le système national d'information et de gestion des catastrophes. Cette intervention visera également à renforcer les capacités des autorités afghanes compétentes et à leur fournir un appui technique afin d'améliorer la gestion de l'information en temps voulu.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 3 162 500 Révision : 3 784 400 Ressources inscrites au budget : 6 946 900

Programme/Projet	Objectifs
III.2.16 Renforcement de la gestion des déplacements liés aux catastrophes au Bangladesh	<p>Contribuer à la résilience des réfugiés rohingya et des communautés d'accueil grâce à des activités communautaires de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et d'autonomisation des communautés. Ce projet visera à améliorer les connaissances, l'évaluation des risques, la préparation et la planification intégrée, conformément à ses objectifs généraux.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 9	<p>Prévisions initiales : 2 767 500 Révision : 308 100 Ressources inscrites au budget : 3 075 600</p>
III.2.17 Renforcement de la résilience communautaire face aux risques de catastrophe et de déplacement aux Fidji	<p>Renforcer et favoriser la préparation et les capacités permettant aux communautés et aux familles de briser les cycles récurrents de déplacement aux Fidji. Mis en œuvre selon une approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire et le développement, ce projet s'attaquera aux facteurs systémiques de vulnérabilité qui découlent des catastrophes en réduisant les effets néfastes des tensions cycliques, et promouvra par conséquent un développement durable.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Prévisions initiales : 3 488 300 Révision : (284 400) Ressources inscrites au budget : 3 203 900</p>
III.2.18 Mesures d'atténuation et de préparation inclusives dans les États fédérés de Micronésie	<p>Aider globalement le Gouvernement et les communautés des États fédérés de Micronésie à renforcer leur résilience et leur capacité d'adaptation dans le contexte du changement climatique et des aléas naturels grâce à une approche communautaire de la gestion des risques de catastrophe consistant à promouvoir des mesures locales et inclusives de préparation en cas de catastrophe au sein des communautés vulnérables.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Ressources inscrites au budget : 1 005 100</p>
III.2.19 Gouvernance des risques de catastrophe au Népal	<p>Appuyer les efforts de réduction des risques de catastrophe déployés par le Gouvernement du Népal pour établir un cadre juridique solide à l'échelle provinciale et municipale. Ce projet contribuera au renforcement de la capacité opérationnelle de l'autorité nationale chargée de la gestion des catastrophes en renforçant durablement les capacités, et en renforçant les initiatives de coordination et de gestion de l'information.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	<p>Ressources inscrites au budget : 273 000</p>
III.2.20 Mise en œuvre de mesures d'atténuation et de préparation aux Palaos	<p>Contribuer aux capacités globales de préparation, d'atténuation et de riposte aux aléas de l'organisme gouvernemental compétent des Palaos. Le projet sera mis en œuvre au niveau individuel et communautaire, au niveau national et au niveau des États, en vue de renforcer la coordination.</p> <p>Ce <u>projet en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2	<p>Prévisions initiales : 562 400 Révision : 14 400 Ressources inscrites au budget : 576 800</p>

Programme/Projet	Objectifs
III.2.21 Renforcement de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique aux Îles Salomon	Contribuer à remédier aux fragilités face aux catastrophes et au changement climatique et améliorer la résilience nationale et communautaire aux Îles Salomon. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 1 876 200
III.2.22 Prévention et lutte contre la violence sexiste au Timor-Leste	Aider le Gouvernement du Timor-Leste à prévenir la violence fondée sur le genre et à améliorer les réponses essentielles apportées par les secteurs de la santé et de la justice aux femmes et aux enfants victimes de violence. Ce projet visera également à faire en sorte que les femmes et les filles puissent jouir de leur droit de vivre sans subir de harcèlement sexuel ou d'autres formes de violence. L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 148 000
III.2.23 Lutte contre le changement climatique en Macédoine du Nord	Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air en Macédoine du Nord en encourageant le secteur privé et les ménages à investir dans les énergies renouvelables et des solutions à rendement énergétique élevé qui aideront le pays à progresser dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 301 300
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
III.2.24 Appui au rôle moteur de l'OIM en matière de préparation aux catastrophes et d'alerte rapide	Renforcer l'expertise en matière d'analyse des données et des risques afin d'améliorer les activités et les outils de l'OIM relatifs au suivi des risques. Dans le cadre de cette initiative, les effectifs seront renforcés dans les unités partenaires chargées d'établir un système de déclenchement en cas d'incident et de déterminer les seuils applicables sur la base d'une analyse et d'un suivi des risques approfondis tenant compte des ensembles de données et des modèles de risque disponibles de l'Organisation ou de sources externes relatifs aux aléas climatiques et naturels ; des facteurs de conflit et de mobilité ; et d'autres facteurs contextuels.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 88 200
III.2.25 Accélération de l'élaboration de programmes relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale	Renforcer les capacités de l'OIM permettant à son personnel de mieux faire face aux défis liés à la multiproblématique de la migration, de l'environnement et du changement climatique en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 75 000
III.2.26 Opérationnalisation de l'Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe (CADRI)	Diriger les efforts régionaux déployés pour faciliter la mise en œuvre et la régionalisation du partenariat CADRI en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest. Le projet vise à renforcer l'appui fourni par l'OIM au partenariat CADRI en accueillant des facilitateurs/consultants régionaux du partenariat, en assurant le suivi des résultats et des objectifs auxquels contribue ce dernier, et en veillant à une meilleure diffusion des conclusions, recommandations et enseignements.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 49 800

Programme/Projet	Objectifs
III.2.27 Lutte contre la vulnérabilité liée au climat et à l'environnement au Kenya	Répondre aux besoins humanitaires essentiels et favoriser la résilience des personnes déplacées en raison du changement climatique au Kenya en générant des données sur les dynamiques des déplacements et de la mobilité des populations déplacées grâce à la surveillance des flux, au suivi de la mobilité et à des évaluations multisectorielles. Ce projet permettra d'améliorer les connaissances sur les pertes, les préjudices et les déplacements au Kenya ; renforcera la préparation des pouvoirs publics et des communautés locales aux déplacements liés aux catastrophes ; et appuiera l'intégration des questions liées aux déplacements dans les politiques pertinentes du Kenya.
Stratégie de l'OIM : 5, 6, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 2 241 700
III.2.28 Renforcement des capacités institutionnelles permettant d'atténuer les difficultés liées au changement climatique au Maroc	Aider le Gouvernement du Maroc à planifier des solutions d'adaptation durables pour les communautés vulnérables en raison du changement climatique. Le projet visera à renforcer les capacités institutionnelles à l'échelle nationale et régionale pour faire face au changement climatique, à la pauvreté rurale et à la mobilité humaine, tout en mobilisant des organisations de la société civile. Cette initiative aura également pour but de renforcer la résilience et les capacités d'adaptation des communautés qui risquent d'être forcées de migrer en raison du changement climatique et des aléas naturels, et des femmes en particulier.
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 12	Ressources inscrites au budget : 259 700
III.2.29 Gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique au Togo	Appuyer le renforcement des capacités des autorités compétentes du Gouvernement du Togo dans le cadre de l'élaboration de politiques publiques qui contribuent à la bonne gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 135 700
III.2.30 Renforcement des capacités permettant de relever les défis que présentent la migration, le changement climatique et la santé au Brésil	Contribuer à relever les défis complexes que présentent la migration, le changement climatique et la santé. Ce projet visera également à accroître l'accès des migrants aux services de santé essentiels dans les municipalités frontalières de l'Amazonie brésilienne, en mettant l'accent sur le renforcement de la cohérence des politiques, le renforcement des capacités des systèmes de soins de santé locaux et l'amélioration de la santé communautaire, y compris parmi les populations autochtones transfrontalières.
Stratégie de l'OIM : 1, 8	Ressources inscrites au budget : 674 400
III.2.31 Renforcement de la résilience au changement climatique des migrants et des ménages vulnérables en Inde	Renforcer la résilience au changement climatique des ménages ruraux dans les zones présentant un risque de migration due au climat ; et améliorer et mettre à profit les résultats en matière de migration en veillant tout particulièrement à prendre en compte les vulnérabilités des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés vivant dans les zones côtières de l'État d'Odisha et dans les zones sensibles au climat de l'État de Telangana, en Inde.
Stratégie de l'OIM : 1, 4, 5	Ressources inscrites au budget : 298 300
III.2.32 Renforcement des mesures d'atténuation et de préparation inclusives dans les Îles Marshall	Aider le Gouvernement des Îles Marshall et les communautés à améliorer leur résilience et leur capacité d'adaptation dans le contexte du changement climatique et des aléas naturels à la faveur de processus consultatifs visant en priorité à sélectionner les communautés concernées par la mise en œuvre ; d'activités d'évaluation de la vulnérabilité aux aléas et de cartographie des capacités ; de discussions en groupe ; et de la mise au point d'activités ciblées concernant la sécurité alimentaire.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 743 800

Programme/Projet	Objectifs
III.2.33 Renforcement de la résilience communautaire au sein des communautés touchées par le conflit et par des catastrophes au Myanmar	Réduire les risques futurs dans les communautés fragiles en renforçant la résilience communautaire, la cohésion sociale, l'accès aux services, les moyens de subsistance et la capacité à absorber les chocs et à y répondre, y compris les aléas naturels ou d'origine humaine.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 1 152 000
III.2.34 Lutte contre les déplacements dus aux catastrophes grâce au renforcement de la résilience en Papouasie-Nouvelle-Guinée	Remédier aux facteurs et aux conséquences des déplacements dus aux catastrophes en Papouasie-Nouvelle-Guinée en renforçant la résilience à l'échelle communautaire ainsi que les capacités de préparation et les mécanismes d'intervention des pouvoirs publics à tous les niveaux.
Stratégie de l'OIM : 2, 9	Ressources inscrites au budget : 1 242 500
III.2.35 Renforcement de la résilience aux catastrophes des communautés à risque au Timor-Leste	Améliorer les capacités fonctionnelles du Gouvernement du Timor-Leste en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence à la faveur de programmes inclusifs et adaptés aux différents genres. Ce projet contribuera à la réduction des risques de catastrophe dans les communautés à risque, en particulier pour les femmes, les filles, les personnes âgées et les personnes présentant un handicap grâce à une participation inclusive et à un accès amélioré aux centres d'évacuation.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 312 100
III.2.36 Renforcement de la résilience aux risques de catastrophe et de déplacement à Vanuatu	Renforcer les capacités institutionnelles en matière d'examen et de réduction des risques liés à la mobilité humaine à Vanuatu. Ce projet contribuera à faire en sorte que les autorités nationales soient dotées d'outils, de connaissances et de compétences améliorés pour assurer le suivi et la gestion des risques de déplacement dans les zones urbaines et périurbaines.
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 818 000
III.2.37 Amélioration de l'adaptation au changement climatique en Azerbaïdjan	Contribuer à une meilleure adaptation en ce qui concerne l'eau dans le contexte des effets à long terme de la variabilité et du changement climatiques en Azerbaïdjan. Ce projet permettra de mettre à disposition des données et des analyses fondées sur des éléments factuels promouvant la remise en état de sources d'eau naturelles en tant que mesure d'adaptation au changement climatique.
Stratégie de l'OIM : 3, 4	Ressources inscrites au budget : 93 100
Migration, environnement, changement climatique et réduction des risques de catastrophe	
Total des ressources inscrites au budget : 34 610 100	

III.3 CONTRIBUTION DES MIGRANTS AU DÉVELOPPEMENT

Programme/Projet	Objectifs
III.3.1 Contribution de la diaspora à l'économie en République démocratique du Congo, au Maroc et au Sénégal	Favoriser des alternatives moins coûteuses aux rapatriements de fonds et des possibilités d'investissement de l'épargne en République démocratique du Congo, au Maroc et au Sénégal. Grâce à la participation active de la diaspora en Belgique, ce projet permettra de mieux comprendre les flux de rapatriements de fonds et les facteurs qui influencent les comportements en la matière. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 518 300

Programme/Projet		Objectifs
III.3.2	Aide aux moyens de subsistance et mobilisation des ressources à Cabo Verde	Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et favoriser l'inclusion socioéconomique des communautés côtières pauvres à Cabo Verde. Ce projet réunira diverses parties prenantes au sein de l'économie bleue, notamment des acteurs du secteur privé local et la diaspora, afin d'offrir les compétences et le matériel nécessaires pour renforcer l'inclusion socioéconomique dans une économie florissante et durable. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 8		Ressources inscrites au budget : 20 200
III.3.3	Mobilisation de la diaspora à des fins de développement institutionnel en Somalie	Contribuer au renforcement du développement durable en Somalie en améliorant les résultats en matière de santé reproductive et d'éducation, à la faveur d'une participation active de membres qualifiés de la diaspora somalienne et de mesures promouvant l'autonomisation des jeunes et l'égalité des genres. Le projet s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre de projets de mobilisation de la diaspora et sur les résultats obtenus à cet égard depuis quinze ans. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 8		Ressources inscrites au budget : 1 748 400
III.3.4	Renforcement du Forum des diasporas en Italie	Contribuer à l'organisation et à l'officialisation de la participation des associations de la diaspora au système italien de coopération au développement. Ce projet s'appuie sur les enseignements tirés et les lacunes identifiées pour répondre au besoin d'une représentation plus structurée, mieux coordonnée et plus inclusive des acteurs de la diaspora qui participent à la coopération pour le développement à l'échelle nationale, ainsi qu'à la nécessité de développer les capacités des associations en permanence et de façon adaptée. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8		Ressources inscrites au budget : 564 300
Le projet ci-après est nouveau ; son financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
III.3.5	Mise à profit des effets positifs de la migration en République de Moldova	Mettre à profit les effets positifs de la migration sur le développement socioéconomique en République de Moldova et réduire au minimum ses incidences négatives en renforçant les capacités des autorités publiques pertinentes leur permettant d'assurer une conception et une gestion efficaces des politiques migratoires et d'utiliser des instruments novateurs aux fins d'une meilleure mobilisation des membres de la diaspora hautement qualifiés.
Stratégie de l'OIM : 3, 4		Ressources inscrites au budget : 230 500
Contribution des migrants au développement		Total des ressources inscrites au budget : 3 081 700

IV. MIGRATION RÉGULÉE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
IV.1 Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	192 429 300	78 090 200	115 396 600	13 055 900	206 542 700
IV.2 Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	42 768 800	39 162 500	55 582 900	6 509 000	101 254 400
IV.3 Solutions dans le domaine des frontières et de l'identité	81 773 500	33 847 500	73 259 700	6 635 000	113 742 200
IV.4 Appui à la gestion des migrations	15 440 300	13 706 100	19 345 800	2 284 800	35 336 700
Total	332 411 900	164 806 300	263 585 000	28 484 700	456 876 000

174. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

175. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 332,4 millions de dollars É.-U. à 456,9 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 124,5 millions de dollars É.-U. qui concerne essentiellement l'aide au retour et à la réintégration au départ de l'Europe et à destination de l'Afrique et de l'Asie ; l'assistance aux migrants en situation de vulnérabilité au Bangladesh, en Italie, au Maroc, au Niger, en Tunisie et en Türkiye ; et les activités de gestion de l'immigration et des frontières en Afrique de l'Ouest et en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Malawi, au Mozambique et en Ukraine.

IV.1 AIDE AU RETOUR APPORTÉE AUX MIGRANTS ET AUX GOUVERNEMENTS

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.1 Aide au retour volontaire et à la réintégration, informations et conseils aux migrants, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	Faciliter le retour volontaire assisté et la réintégration de demandeurs d'asile considérés comme n'ayant pas besoin d'une protection internationale, de migrants en situation irrégulière et d'autres migrants dans leur pays d'origine. Il est prévu de fournir une aide au retour à des migrants quittant divers pays d'accueil en 2024, dont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, le Royaume des Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 10	Prévisions initiales : 63 471 800 Révision : 7 231 900 Ressources inscrites au budget : 70 703 700

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.2 Assistance de portée mondiale aux migrants irréguliers	Venir en aide aux migrants qui se sont retrouvés en détresse alors qu'ils tentaient de se rendre au Canada. Le projet consistera avant tout à procéder à la cartographie et au filtrage des migrants, à apporter une aide humanitaire et une aide directe au retour et à la réintégration aux migrants qui ont tenté de gagner le Canada et qui souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine, ainsi qu'à mener des activités de sensibilisation. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 310 300
IV.1.3 Protection, retour et réintégration des migrants en Afrique du Nord	Faciliter l'aide au retour volontaire et à la réintégration afin de veiller à ce que les migrants vulnérables et en détresse en provenance d'Afrique du Nord bénéficient d'une aide pour retourner dans leur pays d'origine respectif de manière sûre et librement consentie et qu'ils y soient durablement réintégrés, et aider les migrants qui font face à d'importants risques en matière de protection le long de la route de la Méditerranée centrale et de la route de l'Atlantique ouest-africaine. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 10	Prévisions initiales : 89 968 900 Révision : (2 141 100) Ressources inscrites au budget : 87 827 800
IV.1.4 Facilitation de la réintégration durable de migrants rentrés volontairement au Nigéria	Contribuer à une réintégration plus durable des migrants de retour au Nigéria en leur offrant des formations à l'entrepreneuriat, des formations professionnelles et des formations en cours d'emploi, et améliorer l'accès au marché du travail. Ce projet consistera en outre à fournir aux migrants de retour au Nigéria qui ont besoin de protection et d'assistance une aide complète à la réintégration dans leur communauté d'origine, et à renforcer les capacités d'acteurs étatiques et non étatiques s'occupant des questions de retour et de réintégration pour qu'une aide efficace soit apportée selon un modèle durable. Il renforcera également la base d'éléments factuels existante afin d'éclairer les stratégies et les campagnes numériques visant à prévenir la traite d'êtres humains et la migration irrégulière. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 10	Prévisions initiales : 804 200 Révision : 179 200 Ressources inscrites au budget : 983 400
IV.1.5 Aide au retour volontaire et promotion de la protection des migrants en situation de vulnérabilité et en détresse en République-Unie de Tanzanie	Fournir une aide au retour sûr et digne aux migrants éthiopiens en détresse en République-Unie de Tanzanie. Le projet contribuera à la bonne gestion des migrations en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique par des retours sûrs et dignes, une aide après l'arrivée et la réintégration des migrants éthiopiens en situation de vulnérabilité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 8	Ressources inscrites au budget : 68 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.6 Renforcement des mécanismes d'intervention et de l'aide fournie aux migrants en situation de vulnérabilité en Tunisie	Aider les autorités tunisiennes et la société civile locale à continuer de fournir assistance et protection aux migrants en détresse, accroître les possibilités d'accès à l'aide au retour volontaire et à la réintégration offertes à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas rester en Tunisie, en accordant une attention particulière aux migrants en situation de vulnérabilité, et donner aux migrants les moyens de trouver des solutions durables. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10	Prévisions initiales : 279 800 Révision : 3 681 300 Ressources inscrites au budget : 3 961 100
IV.1.7 Aide au retour volontaire en Amérique latine et dans les Caraïbes	Fournir un appui administratif, logistique et financier aux migrants en situation de vulnérabilité dans l'hémisphère occidental, qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans leur pays d'accueil, pour qu'ils puissent rentrer dans leurs pays d'origine en Amérique centrale, en Amérique du Sud ou dans les Caraïbes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 1 356 300
IV.1.8 Réponses intégrées à la migration au départ de l'Amérique centrale	Répondre au besoin d'améliorer la qualité et l'accessibilité des informations sur la migration, de bénéficier de données factuelles plus précises sur les résultats en matière de réintégration à l'échelle municipale, et de disposer de stratégies et de cadres fondés sur des éléments factuels pour faciliter la formulation de politiques stratégiques fondées sur des éléments factuels par les pays qui luttent contre les facteurs de mobilité humaine. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	Prévisions initiales : 23 575 300 Révision : (6 527 500) Ressources inscrites au budget : 17 047 800
IV.1.9 Aide au retour volontaire de migrants en situation de vulnérabilité en Amérique centrale et en République dominicaine	Fournir un appui administratif, logistique et financier aux migrants en situation de vulnérabilité, qui sont des ressortissants d'États Membres de la Conférence régionale sur la migration et qui souhaitent rentrer dans leur pays d'origine mais qui n'en ont pas les moyens. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 10	Prévisions initiales : 15 600 Révision : 4 400 Ressources inscrites au budget : 20 000
IV.1.10 Autonomisation des femmes et des filles en El Salvador, au Guatemala et au Honduras	Réduire les facteurs de migration à haut risque et de déplacements forcés et faciliter le retour, la réintégration ou la protection internationale des femmes et filles, dans le cadre d'une approche intégrée associant l'aide humanitaire et le développement, en El Salvador, au Honduras et au Guatemala. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 2 372 400
IV.1.11 Aide à la réintégration de jeunes migrants de retour axée sur la formation et l'entrepreneuriat en El Salvador	Améliorer la sécurité humaine des jeunes migrants potentiels et de retour au pays provenant de l'est d'El Salvador en leur donnant accès à une éducation abordable et de qualité pour promouvoir leur réintégration économique et réduire la migration irrégulière forcée. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 247 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.12 Facilitation du retour volontaire au Guatemala par la fourniture d'une aide à la réintégration économique	Renforcer les capacités des jeunes migrants potentiels et de retour au pays pour qu'ils puissent améliorer leurs moyens de subsistance en leur proposant des formations professionnelles et techniques axées sur le marché et en modernisant les structures gouvernementales en vue de créer un environnement propice à la fourniture de services humanitaires et de garantir ainsi une réponse complète et durable. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 6	Ressources inscrites au budget : 40 400
IV.1.13 Aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants en Australie	Faciliter le retour volontaire assisté et la réintégration dans leur pays d'origine de demandeurs d'asile considérés comme n'ayant pas besoin d'une protection internationale, de migrants en situation irrégulière et d'autres migrants en Australie. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 10	Prévisions initiales : 803 200 Révision : 1 370 100 Ressources inscrites au budget : 2 173 300
IV.1.14 Renforcement des capacités de gestion opérationnelle au Bangladesh	Permettre au Gouvernement du Bangladesh d'être mieux à même de fournir des services intégrés et soucieux des questions de genre et de mettre en place des systèmes de migration de retour fondés sur les droits afin de favoriser des migrations sûres et régulières, et améliorer le bien-être des migrants, des personnes de retour et des communautés ainsi que leur capacité à accéder aux services et à l'aide voulus. Un soutien sera en outre apporté aux activités de sensibilisation à la migration sûre et aux risques liés à la migration irrégulière. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12	Prévisions initiales : 4 289 200 Révision : 1 144 600 Ressources inscrites au budget : 5 433 800
IV.1.15 Aide au retour et à la réintégration à l'intention de victimes de la traite au Japon	Renforcer le mécanisme de retour volontaire de l'OIM existant au Japon en continuant de faciliter le retour de victimes de la traite dans des conditions sûres et humaines dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement du Japon pour améliorer la protection et la réintégration durable de victimes de la traite ainsi que la gestion des migrations. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 10	Ressources inscrites au budget : 56 800
IV.1.16 Aide à la réintégration des femmes migrantes au Viet Nam	Aider les femmes et les enfants vietnamiens migrants à leur retour de la République de Corée ou d'autres pays à accéder à une aide sanitaire à l'appui de leur réintégration durable grâce à l'administration de guichets uniques dans plusieurs provinces. Une aide technique en matière de coordination sera également fournie à l'Agence coréenne de coopération internationale pour lui permettre de poursuivre son partenariat au Viet Nam. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 8	Ressources inscrites au budget : 197 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.17 Programme des Balkans occidentaux en matière de retour et de réintégration	Faciliter le retour et la réintégration durables des migrants qui se trouvent dans les Balkans occidentaux en apportant une aide directe au retour et/ou à la réintégration et en renforçant les capacités des partenaires qui jouent un rôle dans le processus de retour et de réintégration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 755 000
IV.1.18 Appui régional à l'établissement de systèmes de gestion des migrations soucieux de la protection dans les Balkans occidentaux	Contribuer à une gestion des migrations et de l'asile soucieuse de la protection et efficace dans la région, conformément aux normes internationales et de l'Union européenne. À terme, le projet contribuera à une gestion fondée sur les droits et efficace des migrants et des personnes ayant besoin d'une protection internationale dans les Balkans occidentaux. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 10	Prévisions initiales : 1 765 200 Révision : (33 000) Ressources inscrites au budget : 1 732 200
IV.1.19 Renforcement des mécanismes d'aide à la réintégration en Autriche	Aider le Ministère de l'intérieur de l'Autriche à évaluer en connaissance de cause les perspectives de réintégration individuelles des migrants dans leur pays de retour, en accordant une attention particulière aux migrants de retour en situation de vulnérabilité. En mettant également l'accent sur des mesures d'assurance qualité, ce projet offre aux acteurs centraux du système des possibilités de formation et d'échange et leur fournira des informations sous la forme d'activités de sensibilisation et de communication, notamment à la faveur d'un site Web sur l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8, 10	Prévisions initiales : 1 631 700 Révision : (412 000) Ressources inscrites au budget : 1 219 700
IV.1.20 Renforcement des capacités dans le domaine du retour et de la réintégration durable en Belgique	Permettre aux ONG du réseau belge de partenaires de l'aide au retour volontaire et à la réintégration d'être mieux à même de fournir un soutien et des informations aux migrants qui bénéficient de cette forme d'aide. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 10	Ressources inscrites au budget : 211 600
IV.1.21 Amélioration de l'efficacité de l'aide au retour volontaire et à la réintégration en Pologne	Faciliter le fonctionnement des systèmes nationaux de migration et d'asile en Pologne en améliorant l'efficacité du mécanisme d'aide au retour volontaire. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 208 200
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
IV.1.22 Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration au Maroc	Faire en sorte que les migrants en détresse et les migrants en situation de vulnérabilité au Maroc retournent dans leur pays d'origine de manière sûre et y soient durablement réintégrés. Ce projet améliorera également le système de gouvernance des migrations au Maroc en fournissant une protection et une assistance aux migrants en situation de vulnérabilité.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10	Ressources inscrites au budget : 566 300

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.23 Amélioration de l'approche fondée sur les droits en matière de retour, de réadmission et de réintégration en Somalie	Améliorer l'approche fondée sur les droits en matière de retour, de réadmission et de réintégration en Somalie afin que les retours soient mieux coordonnés et gérés, et que les migrants bénéficient d'une protection et d'une aide améliorées et soient mieux à même de se réintégrer durablement dans leurs communautés tout en contribuant au développement.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 381 100
IV.1.24 Réintégration durable en Iraq	Faciliter la réintégration durable des Iraquiens qui retournent volontairement dans leur pays. À cette fin, des conseils en ligne aideront les migrants à prendre des décisions éclairées, et les capacités des conseillers seront renforcées afin que ces derniers puissent fournir un appui personnalisé aux migrants iraqiens.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 356 200
IV.1.25 Renforcement du retour et de la réintégration au Liban	Appuyer l'élaboration d'un système qui facilite le retour volontaire, la réadmission et la réintégration durable des migrants irréguliers libanais.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 8, 10	Ressources inscrites au budget : 358 200
IV.1.26 Assistance et aide à la réintégration pour les migrants de retour en République bolivarienne du Venezuela	Fournir une assistance sur mesure à l'accueil et après l'arrivée aux migrants en situation de vulnérabilité qui retournent en République bolivarienne du Venezuela, ainsi qu'une aide communautaire ou individuelle à la réintégration. Un soutien psychosocial et en matière de santé mentale sera également fourni aux migrants de retour grâce au déploiement d'un réseau de psychologues et de travailleurs sociaux.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 189 700
IV.1.27 Aide au retour volontaire et à la réintégration dans le cadre du Processus de Bali	Fournir aux migrants en détresse dans les États membres du Processus de Bali des possibilités d'accès à une aide au retour volontaire et à la réintégration. Ce projet appuie également le renforcement des mécanismes d'orientation dans les principaux États membres du Processus de Bali.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 123 300
IV.1.28 Réintégration durable des migrants de retour sri-lankais	Faciliter la réintégration durable des migrants de retour sri-lankais. L'assistance comprendra une aide financière à la réintégration pour les réfugiés de retour; un suivi de la protection; et la fourniture d'un soutien psychosocial et en matière de santé mentale aux réfugiés de retour.
Stratégie de l'OIM : 2, 10	Ressources inscrites au budget : 123 800
IV.1.29 Promotion d'un soutien durable aux migrants qui retournent au pays au départ de la Belgique	Contribuer à la réintégration durable des migrants qui retournent au pays au départ de la Belgique en menant des activités qui s'attaquent aux aspects économiques, sociaux et psychosociaux de la réintégration, tout en renforçant les capacités des personnes, de leurs communautés et des parties prenantes.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 784 200
IV.1.30 Module de demande d'aide en Allemagne	Aider les migrants à prendre une décision éclairée concernant le retour volontaire. Le module facilite également le travail des conseillers pour l'aide au retour volontaire et à la réintégration. Ce projet offrira par ailleurs une assistance et des formations aux utilisateurs externes et internes en Allemagne.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6, 10	Ressources inscrites au budget : 698 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.1.31 Réseau en Italie pour le retour	Proposer des mesures d'aide au retour volontaire aux ressortissants de pays tiers se trouvant en Italie, y compris les migrants réguliers et irréguliers, les demandeurs d'asile, les migrants en détresse, les migrants en situation de vulnérabilité et les migrants qui ont des problèmes de santé connus et faciliter leur accès à ces mesures.
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 4 011 800
IV.1.32 Aide au retour volontaire et à la réintégration en Türkiye	Aider le Gouvernement de la Türkiye à mettre en place un système d'aide au retour volontaire et à la réintégration complet et durable conformément aux normes et aux pratiques exemplaires de l'Union européenne.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10	Ressources inscrites au budget : 2 022 000
Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	
Total des ressources inscrites au budget : 206 542 700	

IV.2 PROTECTION ET AIDE OFFERTES AUX MIGRANTS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ET LUTTE CONTRE LA TRAITE

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.1 Coopération en matière de migration et partenariats aux fins de solutions durables	Contribuer aux systèmes de gouvernance des migrations, à la coopération multipartite et aux services qui facilitent des migrations sûres, ordonnées et régulières, et permettent de protéger et faire respecter les droits des migrants. Le programme met l'accent sur les changements systémiques qui sont essentiels pour remédier aux causes profondes de la vulnérabilité des migrants, de l'inégalité entre les genres et de l'exclusion, y compris dans des contextes humanitaires et fragiles ; appuyer les politiques et les lois fondées sur les droits ; assurer un accès équitable aux services de protection essentiels ; renforcer les partenariats locaux aux fins de l'inclusion des migrants et de la cohésion sociale ; renforcer les interventions fondées sur des données ; et influencer sur les normes et les comportements sociaux. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 10, 11	Prévisions initiales : 6 456 000 Révision : 16 882 900 Ressources inscrites au budget : 23 338 900
IV.2.2 Instruments normalisés de mesure de la traite des personnes	Élaborer des définitions opérationnelles, des outils, des méthodes et des orientations uniformes permettant de mesurer la traite des personnes, y compris la traite aux fins de travail forcé. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 171 900
IV.2.3 Résilience climatique aux fins de lutte contre la traite et l'exploitation	Réduire les risques de traite en aidant les communautés à être plus résilientes au changement climatique et mieux sensibilisées à la traite. Le projet contribuera en outre au renforcement de la base d'éléments factuels sur l'influence que le changement climatique peut avoir sur la migration et la vulnérabilité à la traite, et permettra d'acquérir des connaissances en vue d'éventuelles interventions. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 364 500

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.4 Sensibilisation aux possibilités socioéconomiques et promotion de l'autonomisation en Afrique	Apporter une aide aux gouvernements des pays d'origine situés le long des principales routes traversant le désert et la Méditerranée depuis l'Afrique du Nord et de l'Ouest afin de faire en sorte que les migrations s'effectuent en meilleure connaissance de cause et que les possibilités socioéconomiques soient mieux promues. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 5	Ressources inscrites au budget : 979 500
IV.2.5 Amélioration de la gestion des migrations dans la Corne de l'Afrique	Donner aux autorités et aux institutions nationales dans la Corne de l'Afrique les moyens de faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le projet permettra d'améliorer la gouvernance des migrations, de lutter contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants et de protéger les migrants en situation de vulnérabilité et les victimes de la traite. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 3 822 000
IV.2.6 Gestion des migrations en Afrique australe	Assurer une meilleure gestion des migrations dans les pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien grâce à la mise en œuvre de politiques et de stratégies de gestion fondées sur des éléments factuels visant à faire face aux défis que posent les flux de migration mixtes, et grâce à l'amélioration des cadres de protection des migrants en situation de vulnérabilité. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 7	Prévisions initiales : 3 263 300 Révision : (1 058 000) Ressources inscrites au budget : 2 205 300
IV.2.7 Renforcement de l'aide à la réintégration au Ghana et au Niger	Affecter des ressources complémentaires au programme existant d'aide d'urgence aux victimes et améliorer la gestion et le suivi des dossiers afin de garantir l'autonomisation et la compétitivité économiques durables des victimes de la traite lors de leur intégration ou réintégration dans leur communauté au Ghana et au Niger. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 312 500
IV.2.8 Lutte contre l'esclavage moderne sur les sites miniers en République démocratique du Congo	Renforcer les capacités des autorités locales, de la société civile et des opérateurs d'exploitations minières artisanales en République démocratique du Congo, et consolider les mécanismes de coordination afin de lutter efficacement contre l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement minières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 316 600
IV.2.9 Aide et information aux migrants en situation de vulnérabilité à Djibouti	Ce projet – conçu pour protéger les réfugiés et les migrants et apporter des solutions durables aux questions qui concernent les réfugiés, les migrants et les populations d'accueil en général dans le contexte du cadre d'action global pour les réfugiés et des engagements pris par le Gouvernement de Djibouti en la matière – ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.
Stratégie de l'OIM : 4, 11	Prévisions initiales : 1 451 900 Révision : (1 451 900) Ressources inscrites au budget : 0

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.10 Approche fondée sur la sécurité humaine pour protéger les victimes de la traite en Guinée	Appliquer une approche fondée sur la sécurité humaine pour permettre au Gouvernement de la Guinée d'analyser les zones du pays touchées par l'insécurité dans une perspective de prévention globale, afin de faciliter la fourniture d'une aide aux victimes de la traite fondée sur les droits de l'homme et soucieuse des questions de genre. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5	Ressources inscrites au budget : 91 300
IV.2.11 Prévention de la traite des personnes au Kenya	Proposer un modèle à base communautaire, centré sur les victimes et tenant compte des traumatismes et des survivants en établissant un modèle de mesure de l'ampleur du phénomène au Kenya. À cet effet, une conjonction de différents modèles d'aide aux moyens de subsistance, tels qu'une aide d'urgence et des mesures à long terme, sera expérimentée afin de promouvoir la résilience économique et de modifier les comportements grâce à une stratégie de sensibilisation et de communication sur les risques. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 540 600
IV.2.12 Autonomisation des jeunes et droits de l'homme au Mali	Numériser l'espace civique, notamment grâce aux réseaux sociaux, afin de permettre aux jeunes maliens d'accéder rapidement à l'information et d'établir des contacts entre pairs aux fins de leur autonomisation, et sensibiliser au respect des droits de l'homme, y compris ceux des migrants irréguliers et victimes de la traite potentiels, dans l'espace public. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5	Ressources inscrites au budget : 159 600
IV.2.13 Réintégration sociale et économique des migrants à Maurice	Fournir aux migrants en situation de vulnérabilité retournant à Maurice une aide à la réintégration sociale et économique sous la forme d'un soutien financier et technique aux fins de réinstallation permanente dans le pays. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 13 600
IV.2.14 Amélioration de la cohésion sociale, de la protection et de l'accès aux services dans des conditions d'égalité pour les migrants au Maroc	Examiner la situation migratoire au Maroc – un pays d'origine, de transit et de destination –, qui présente différents types de flux. Le projet permettra également d'améliorer la gestion des migrations au Maroc grâce au renforcement du système et des services de protection et à l'intégration socioéconomique des migrants. Il permettra en outre de fournir une aide humanitaire, des articles non alimentaires et des hébergements d'urgence aux migrants en situation de vulnérabilité. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12	Prévisions initiales : 321 200 Révision : 3 800 400 Ressources inscrites au budget : 4 121 600
IV.2.15 Renforcement de la protection des migrants en situation de vulnérabilité au Soudan	Réduire les vulnérabilités et les facteurs négatifs qui donnent lieu à la poursuite du voyage en renforçant la résilience des migrants au Soudan, en améliorant le cadre de protection dans les États cibles et en développant les mécanismes de coordination existants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 880 700

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.16 Renforcement des mécanismes de lutte contre la traite d'êtres humains en Arabie saoudite	Évaluer stratégiquement la situation en matière de traite des personnes en Arabie saoudite en réalisant des travaux de recherche et en analysant les capacités afin d'éclairer les politiques et de renforcer la compréhension et la sensibilisation du public. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 1 030 300
IV.2.17 Protection des femmes migrantes en Amérique centrale et en République dominicaine	Promouvoir la protection et l'autonomisation économique des femmes migrantes et répondre à leurs besoins dans le contexte du changement climatique en intégrant ces questions dans les cadres stratégiques en Amérique centrale et en République dominicaine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 791 300
IV.2.18 Soutien à la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants en Amérique latine	Appuyer les efforts de lutte contre la traite et le trafic illicite, et contribuer à la sécurité, à un meilleur respect et à la protection des droits de l'homme, et au développement social et économique à l'échelle nationale et régionale en Amérique latine. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5	Prévisions initiales : 487 300 Révision : (9 100) Ressources inscrites au budget : 478 200
IV.2.19 Promotion des droits des réfugiés vénézuéliens en Amérique latine	Renforcer la protection des réfugiés et migrants, en particulier les femmes et les filles vénézuéliennes, en Colombie, au Pérou et dans d'autres pays d'Amérique latine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 158 700
IV.2.20 Réduction du travail forcé dans le secteur de la pêche au Costa Rica	Réaliser une étude sur l'ampleur de la traite d'êtres humains dans le secteur de la pêche au Costa Rica afin d'obtenir un tableau précis de la situation actuelle et de participer à un programme de lutte contre la traite. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 6, 11	Prévisions initiales : 324 600 Révision : (65 300) Ressources inscrites au budget : 259 300
IV.2.21 Protection et aide offertes aux femmes et enfants vulnérables en Haïti	Contribuer à la lutte contre la traite d'êtres humains et à la protection des migrants internes et transfrontaliers en situation de vulnérabilité – en particulier les femmes et les enfants – contre la violence et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Ce projet renforcera également les capacités de préparation et de réponse des autorités nationales aux fins d'une meilleure gestion des risques. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 9, 10	Prévisions initiales : 2 566 300 Révision : 1 008 000 Ressources inscrites au budget : 3 574 300

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.22 Lutte contre la traite d'êtres humains au Mexique	Renforcer les mesures de lutte contre la traite des personnes à l'échelle nationale, locale et des États au Mexique, en particulier en faveur des migrants, des populations déplacées et d'autres groupes vulnérables, y compris les enfants, afin de faciliter le passage du pays vers la catégorie 1 de la classification établie dans ce domaine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 507 300
IV.2.23 Protection des migrants au Nicaragua	Contribuer à la prévention de la traite d'êtres humains et de la migration irrégulière en renforçant les capacités des acteurs institutionnels et en menant des actions de sensibilisation ciblant les communautés des zones frontalières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 11	Ressources inscrites au budget : 10 100
IV.2.24 Aide aux survivants de la traite d'êtres humains à Trinité-et-Tobago	Renforcer les capacités permettant aux partenaires nationaux et communautaires de prendre en charge et d'autonomiser les survivants de la traite d'êtres humains et améliorer la coordination en réponse à leurs besoins. Le projet contribuera en outre aux mesures nationales d'aide aux victimes de la traite grâce à une amélioration des services et systèmes de protection et d'assistance à l'intention de victimes potentielles, présumées et confirmées. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 399 900
IV.2.25 Prévention de la traite d'êtres humains et de la violence fondée sur le genre en République bolivarienne du Venezuela	Lutter contre la traite d'êtres humains et la violence fondée sur le genre et prévenir ces phénomènes en République bolivarienne du Venezuela grâce à des interventions qui visent à sensibiliser les groupes vulnérables et les personnes exposées au risque de traite d'êtres humains, ainsi que les survivants de la traite identifiés, et à donner aux autorités locales et aux organisations de la société civile les moyens de mieux prévenir et combattre la traite d'êtres humains. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 240 800
IV.2.26 Protection des migrants en situation de vulnérabilité en Asie centrale	Contribuer à la protection des migrants et accroître la résilience des migrants en situation de vulnérabilité, notamment les femmes, en Asie centrale dans le contexte de la pandémie de COVID-19, en consolidant les mesures nationales prises pour lutter contre les vulnérabilités des migrants à la faveur d'un renforcement des plateformes de coordination et de la coopération entre tous les acteurs compétents. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 1 062 800
IV.2.27 Lutte contre la traite d'êtres humains au Bangladesh	Améliorer la réponse institutionnelle à la traite des personnes au Bangladesh et promouvoir des mécanismes de gouvernance responsables et efficaces. Le projet visera également à faire en sorte d'éviter que les migrants bangladais et les réfugiés rohingya en situation de vulnérabilité recourent aux services de trafiquants ou de passeurs. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 1 321 100

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.28 Renforcement de la protection offerte aux survivants et des mesures connexes au Cambodge	Apporter un appui au Gouvernement du Cambodge en améliorant la protection offerte aux survivants de la traite des personnes et les mesures de lutte contre ce phénomène sous toutes ses formes grâce à une meilleure identification des victimes, à la fourniture de services axée sur la demande et à la mise à disposition de possibilités de réintégration dans les provinces situées le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 564 300
IV.2.29 Renforcement des enquêtes sur les cas de traite des personnes et de la poursuite des auteurs au Kazakhstan	Améliorer l'identification des victimes, ainsi que les enquêtes sur les cas de traite des personnes et la poursuite des auteurs au Kazakhstan en renforçant les capacités des autorités chargées de l'application des lois, des académies de police et des décideurs. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 372 900
IV.2.30 Renforcement des capacités de lutte contre la traite et mesures visant à combattre l'esclavage moderne aux Îles Salomon	Renforcer les capacités des organisations de la société civile aux Îles Salomon afin de protéger les femmes et les filles contre la traite et la violence fondée sur le genre et d'offrir des services de protection aux rescapées. En outre, ce projet renforcera les capacités des agents des pêches dans le Pacifique pour qu'ils puissent combattre l'esclavage moderne grâce à l'intégration de supports de formation sur cette question dans le programme de qualification agréé par l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 11	Ressources inscrites au budget : 309 800
IV.2.31 Lutte contre la traite d'êtres humains à Sri Lanka	Renforcer les capacités nationales et communautaires à Sri Lanka, intensifier les mesures communautaires visant à combattre efficacement la traite d'êtres humains et y faire face, et contribuer à la bonne mise en œuvre du plan d'action stratégique national pour la surveillance et la lutte contre la traite d'êtres humains (2021-2025). Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 11	Ressources inscrites au budget : 313 200
IV.2.32 Migrations sûres au Tadjikistan	Contribuer à la réduction de la vulnérabilité à la traite parmi les personnes, les communautés et les populations vulnérables au Tadjikistan, notamment en promouvant la migration sûre et un meilleur accès à des services tenant compte des traumatismes, adaptés à l'âge des bénéficiaires et soucieux des questions de genre et des différences culturelles. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 5	Prévisions initiales : 741 600 Révision : (532 100) Ressources inscrites au budget : 209 500
IV.2.33 Renforcement des mesures de lutte contre la traite en Ouzbékistan	Promouvoir l'approche centrée sur les victimes dans le cadre des efforts de lutte contre la traite et d'aide aux victimes déployés en Ouzbékistan en améliorant l'accès aux services psychosociaux et aux outils de réintégration pour les victimes ainsi qu'en contribuant au renforcement des capacités des entités gouvernementales, des abris financés par le gouvernement et des ONG. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 10	Ressources inscrites au budget : 237 400

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.34 Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité au Viet Nam	Renforcer les capacités des partenaires de réintégration et des fournisseurs de services et accroître la portée de leur action pour aider les victimes de la traite et les migrants de retour en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants, à se réintégrer avec succès dans leur communauté de retour. Le projet renforcera aussi la justice pour les enfants et améliorera leur expérience des systèmes juridiques et judiciaires. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Ressources inscrites au budget : 1 532 600
IV.2.35 Renforcement des capacités de protection dans l'Espace économique européen	Renforcer les capacités de protection de l'OIM dans l'Espace économique européen en accordant une attention particulière à la protection des travailleurs migrants victimes d'exploitation par le travail en renforçant les capacités des membres du personnel de l'OIM, en promouvant les échanges entre diverses parties prenantes de la région, et en favorisant l'utilisation par le personnel, dans l'exercice de ses fonctions, de pratiques prometteuses dans le domaine de la protection des migrants victimes d'exploitation par le travail (y compris les victimes de la traite). Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 66 500
IV.2.36 Lutte contre la traite des personnes au Bélarus	Améliorer les capacités afin de s'attaquer aux problèmes que pose la traite des personnes au Bélarus en consolidant le mécanisme de lutte contre la traite, en facilitant la fourniture de services essentiels et en renforçant les capacités techniques et organisationnelles des organisations de la société civile locales. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	Prévisions initiales : 415 100 Révision : (220 200) Ressources inscrites au budget : 194 900
IV.2.37 Sensibilisation et protection des migrants en situation de vulnérabilité en Bulgarie	Évaluer les besoins de la population rom en matière d'informations sur la migration dans l'Union européenne/l'Espace économique européen et les questions d'asile en Bulgarie, et sensibiliser ce groupe aux aspects juridiques, ainsi qu'aux droits et aux responsabilités des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants dépourvus de documents en Bulgarie. Le projet assurera également le maintien fonctionnel de deux zones de sécurité pour les enfants non accompagnés demandeurs d'asile afin de garantir à ceux-ci un environnement sûr et protecteur. L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4, 5, 8, 11	Prévisions initiales : 93 600 Révision : 77 800 Ressources inscrites au budget : 171 400
IV.2.38 Évaluation des familles de mineurs non accompagnés au Luxembourg	Appuyer les efforts déployés par le Ministère des affaires étrangères et européennes pour déterminer l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés présents sur le territoire du Luxembourg. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 31 200

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.39 Renforcement des efforts de lutte contre la traite en République de Moldova	<p>Renforcer les capacités et les services nationaux afin de faire en sorte que les réfugiés ukrainiens et les ressortissants de pays tiers aient accès à des services de protection, d'éducation et de santé de qualité, ainsi qu'à de meilleures possibilités d'inclusion socioéconomique, et de lutter contre les menaces émergentes liées à la traite des personnes. Le projet renforcera en outre les mesures de protection mises en œuvre en République de Moldova en offrant aux autorités locales et nationales une aide et en renforçant leurs capacités afin qu'elles puissent répondre aux besoins des plus vulnérables, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées, les groupes minoritaires, les personnes vivant dans la pauvreté et les personnes présentant un handicap.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 9, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 3 384 600 Révision : 213 800 Ressources inscrites au budget : 3 598 400</p>
IV.2.40 Renforcement de l'aide à l'autonomisation des migrants au Royaume des Pays-Bas	<p>Prévenir et combattre tous les niveaux de violence sexuelle et fondée sur le genre (y compris les pratiques nuisibles, l'intimidation en ligne et le harcèlement sexuel) et de violence domestique parmi le groupe cible des migrants adultes.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 256 600</p>
IV.2.41 Lutte contre la traite d'êtres humains en Pologne	<p>Renforcer les capacités permettant aux gardes frontière polonais de prévenir et de repérer la criminalité organisée, en particulier la traite d'êtres humains, grâce à des cours de formation et à des visites d'étude. En outre, le projet permettra de consolider l'approche fondée sur les droits et tenant compte des questions de protection pour ce qui est de la fourniture d'aide directe, de renforcer les capacités de coordination et de gestion des migrations des autorités polonaises et d'améliorer les procédures de retour volontaire.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 5, 10, 11	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 808 500</p>
IV.2.42 Sensibilisation et lutte contre la traite en Suisse	<p>Informers le grand public et les spécialistes suisses que la traite d'êtres humains est une réalité aussi en Suisse et leur indiquer qui contacter en cas de soupçons. Des manifestations et des activités seront également organisées à des fins de sensibilisation par divers partenaires dans tout le pays. Le projet soutiendra en outre la police fédérale dans la lutte contre la traite d'êtres humains et facilitera le retour volontaire des victimes dans leur pays de retour. L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10, 11	<p style="text-align: right;">Prévisions initiales : 75 200 Révision : 159 100 Ressources inscrites au budget : 234 300</p>
IV.2.43 Lutte contre la traite en Türkiye	<p>Renforcer les capacités des fonctionnaires des unités de résidence et de protection temporaire en Türkiye afin d'augmenter le nombre d'orientations internes vers la procédure d'identification des victimes.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 11	<p style="text-align: right;">Ressources inscrites au budget : 1 972 400</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.44 Lutte contre la traite des personnes en Ukraine	Contribuer à l'atténuation des tendances en matière de traite des personnes en Ukraine et soutenir les mesures nationales de lutte contre ce phénomène en facilitant une intervention pleinement opérationnelle en la matière menée par l'État à l'échelle nationale et locale ; en mettant en œuvre des activités de sensibilisation ; en renforçant les capacités des organisations non gouvernementales locales ; et en promouvant les partenariats stratégiques ; ainsi qu'en garantissant l'accès à une aide à la réintégration complète aux victimes de la traite. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 9, 11	Prévisions initiales : 3 547 600 Révision : 717 100 Ressources inscrites au budget : 4 264 700
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
IV.2.45 Fonds d'assistance global	Fournir un soutien vital aux migrants en situation de vulnérabilité, quel que soit leur statut, qui ont été identifiés dans des endroits où les systèmes nationaux et les programmes régionaux ne disposent que de moyens très limités, voire inexistants, pour répondre à leurs besoins urgents.
Stratégie de l'OIM : 1, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 250 000
IV.2.46 Réduction du risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles	Réduire le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les communautés touchées par une crise en le gérant selon une approche collective.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 258 900
IV.2.47 Réponse aux besoins de protection multisectoriels en Afrique centrale et de l'Ouest	Contribuer à répondre aux besoins de protection multisectoriels des migrants en Afrique centrale et de l'Ouest grâce à la fourniture d'une aide directe aux migrants, à un renforcement des capacités des débiteurs d'obligations et à l'élaboration de politiques globales et fondées sur des éléments factuels.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10 11	Ressources inscrites au budget : 592 500
IV.2.48 Assistance fondée sur des éléments factuels aux migrants en Afrique centrale et de l'Ouest	Fournir des services de protection fondés sur les droits aux migrants en situation de vulnérabilité en Afrique centrale et de l'Ouest, en accordant une attention particulière aux migrants et aux communautés qui ont été exposés à des risques ou y sont vulnérables, ou aux migrants qui ne veulent ou ne peuvent pas rester dans leur pays d'accueil ou de transit.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 6, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 45 900
IV.2.49 Plan régional d'aide aux migrants en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	Fournir une aide vitale aux migrants en situation de vulnérabilité et aux communautés d'accueil. Le projet permettra également de fournir en temps voulu une assistance et des services inclusifs et de qualité en matière de protection aux migrants et aux communautés d'accueil en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 784 800
IV.2.50 Renforcement de la protection en Afrique du Nord	Fournir une évaluation actualisée concernant les enfants migrants le long des routes de la Méditerranée et faciliter la production d'outils à l'appui de la gestion transfrontalière, centrée sur la protection et fondée sur les droits des dossiers des victimes de la traite et des enfants migrants.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 309 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.51 Aide au retour volontaire et à la réintégration pour les migrants en détresse et les migrants en situation de vulnérabilité en Algérie	Améliorer la gestion des migrations en Algérie en fournissant une aide au retour volontaire et à la réintégration aux migrants en situation de vulnérabilité pour permettre leur retour volontaire et sûr dans leur pays d'origine, ainsi que leur réintégration durable.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 2 353 700
IV.2.52 Lutte contre la traite au Burundi	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement du Burundi pour lutter contre la traite des personnes en sensibilisant les victimes potentielles et le grand public, en renforçant la capacité des autorités gouvernementales compétentes et de la société civile à venir en aide aux victimes identifiées et en aidant le Gouvernement du Burundi à coordonner l'ensemble des activités et à centraliser les informations.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 229 900
IV.2.53 Assistance directe aux migrants en situation de vulnérabilité en Côte d'Ivoire	Renforcer les capacités institutionnelles et les mécanismes opérationnels pour lutter contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants en Côte d'Ivoire. Ce projet visera en outre à éliminer le travail des enfants en Côte d'Ivoire en mettant l'accent sur la prévention et sur la lutte contre les causes profondes.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 706 100
IV.2.54 Renforcement des capacités et sensibilisation en Égypte	Accroître la sensibilisation des acteurs et renforcer leur capacité à protéger et à faire respecter les droits des migrants en Méditerranée d'une manière conforme au droit international et aux normes en matière de pratiques exemplaires. Le projet aidera également les autorités nationales et les parties prenantes pertinentes à respecter leurs engagements nationaux et internationaux relatifs à la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 653 400
IV.2.55 Amélioration de la protection des migrants en situation de vulnérabilité en Éthiopie	Protéger et promouvoir les droits des migrants en situation de vulnérabilité en Éthiopie durant le cycle migratoire en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables. Ce projet contribuera aussi aux efforts déployés par le Gouvernement de l'Éthiopie pour améliorer la protection des victimes de la traite interne et transnationale grâce à une approche centrée sur les victimes et tenant compte des traumatismes.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 463 600
IV.2.56 Lutte contre la traite d'êtres humains au Gabon	Apporter une aide au Gouvernement du Gabon aux fins de la prise de mesures immédiates et efficaces pour lutter contre la traite d'êtres humains conformément aux engagements pris envers la communauté internationale.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 75 000
IV.2.57 Appui à la gouvernance des migrations au Ghana	Renforcer les mécanismes de coordination au niveau gouvernemental relatifs à la gouvernance et à la gestion des migrations aux fins de la mise en œuvre de la Politique nationale de migration de main-d'œuvre et du Plan d'action national pour l'élimination de la traite d'êtres humains au Ghana, ainsi que de la fourniture d'une aide aux populations déplacées au Ghana.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 79 100
IV.2.58 Appui aux activités de protection des victimes de la traite au Lesotho	Renforcer la capacité du Gouvernement du Lesotho et de la société civile à poursuivre les auteurs de la traite d'êtres humains et à protéger les victimes.
Stratégie de l'OIM : 5, 7	Ressources inscrites au budget : 511 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.59 Lutte contre la traite en Libye	Fournir une assistance aux migrants et aux personnes ayant besoin d'une protection internationale à la frontière libyenne en renforçant les capacités des partenaires humanitaires et des premiers intervenants et la coordination avec ceux-ci, et en appuyant les interventions vitales et le mécanisme d'information et d'intervention pour migrants.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 9, 10	Ressources inscrites au budget : 1 618 500
IV.2.60 Renforcement de la protection des migrants en Mauritanie	Améliorer la protection des victimes de la traite en Mauritanie en renforçant la capacité des autorités à mettre en œuvre les mesures énoncées dans les cadres juridiques nationaux et internationaux ; en renforçant les efforts déployés pour établir un système de soins solide qui respecte les droits des enfants ; et en améliorant l'accès à la justice pour les survivants de la traite des personnes.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 938 100
IV.2.61 Protection et gestion des frontières au Niger	Renforcer les capacités des services d'application des lois au Niger en matière de prévention et de lutte contre les infractions graves, y compris la traite d'êtres humains et la violence sexuelle et fondée sur le genre. Le projet permettra également de renforcer la cohésion entre les communautés et la résilience le long de la route migratoire, ainsi que la gestion des migrations et les services de protection, y compris l'aide au retour et à la réintégration et l'aide directe pour les migrants en situation de vulnérabilité au Niger.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 7, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 8 337 800
IV.2.62 Renforcement des capacités du Gouvernement et fourniture d'une assistance aux migrants en Tunisie	Renforcer la capacité du Gouvernement de la Tunisie à assurer la protection des victimes de la traite en renforçant les capacités et en établissant les procédures nécessaires. Le projet permettra en outre de fournir des services humanitaires et de protection aux migrants en détresse et aux migrants en situation de vulnérabilité en Tunisie.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 3 731 600
IV.2.63 Lutte contre la migration irrégulière et soutien à la réintégration durable en Iraq	Lutter contre les facteurs de répulsion qui contribuent à la migration irrégulière et accroissent la prévalence de la traite des personnes, y compris l'absence d'identité juridique et de documents d'état civil. Ce projet contribuera également à la réintégration durable des Iraquiens rentrant de l'étranger dans le cadre de retours volontaires ou non.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 2 133 500
IV.2.64 Responsabilité sociale des entreprises au Koweït	Mobiliser des partenaires pour s'attaquer à des questions de migration et d'autres questions connexes en promouvant le portefeuille de partenaires du secteur privé de l'OIM au Koweït, à savoir des entreprises menant des activités en faveur de la responsabilité sociale des entreprises, en vue d'élaborer des activités humanitaires et sociales/économiques.
Stratégie de l'OIM : 8, 12	Ressources inscrites au budget : 35 600
IV.2.65 Assistance aux migrants irréguliers au Liban	Fournir une aide immédiate et un suivi en matière de protection aux personnes concernées par la migration irrégulière ; intensifier les mesures de protection à base communautaire dans les zones enregistrant une tendance accrue à la migration irrégulière et continuer de renforcer les capacités des acteurs nationaux de la recherche et du sauvetage.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 449 900
IV.2.66 Protection des Vénézuéliens victimes de la traite en Amérique latine	Améliorer les capacités d'intervention et les services de protection à l'échelle régionale au bénéfice des Vénézuéliens victimes de la traite et de ceux qui risquent de le devenir.
Stratégie de l'OIM : 1, 3	Ressources inscrites au budget : 154 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.67 Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Brésil	Renforcer les capacités des acteurs clés et sensibiliser les communautés cibles au Brésil, en particulier les communautés traditionnelles et autochtones, à la traite des personnes et aux risques existants dans le contexte de l'exploitation minière illégale, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'exploitation sexuelle des femmes et des filles.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 33 600
IV.2.68 Fourniture d'une aide humanitaire au Guatemala	Répondre aux besoins persistants en matière d'aide humanitaire et de protection des groupes de population cibles dans les principaux lieux de migration de transit au Guatemala.
Stratégie de l'OIM : 1	Ressources inscrites au budget : 645 300
IV.2.69 Assistance aux victimes de la traite aux États-Unis d'Amérique	Assurer une formation de courte durée et fournir une aide technique visant à répondre aux besoins de renforcement des capacités du Gouvernement des États-Unis d'Amérique afin d'améliorer l'efficacité des mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre toutes les formes de traite des personnes et de fournir une aide aux victimes de la traite parallèlement à l'aide au retour, à la réintégration et au regroupement familial.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 1 261 500
IV.2.70 Activités de lutte contre la traite en Azerbaïdjan	Éviter que les populations vulnérables en Azerbaïdjan soient victimes de la traite, de travail forcé ou de violences domestiques et fondées sur le genre.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5	Ressources inscrites au budget : 700 900
IV.2.71 Renforcement de la législation au Kazakhstan	Renforcer la législation relative à la lutte contre la traite des personnes au Kazakhstan en fournissant un soutien technique et spécialisé au Gouvernement du Kazakhstan.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 315 500
IV.2.72 Amélioration des procédures en Autriche	Contribuer à l'optimisation des procédures, des structures et des décisions dans le contexte de l'asile et de la migration en Autriche, en particulier en ce qui concerne les personnes vulnérables.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 367 000
IV.2.73 Renforcement des capacités en Bosnie-Herzégovine	Renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles nationales en Bosnie-Herzégovine en vue d'enquêter sur les cas de traite des personnes et d'en poursuivre les auteurs, ainsi que d'établir des mécanismes d'identification et d'orientation des victimes efficaces et interopérables.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 167 300
IV.2.74 Élargissement de la protection des migrants en situation de vulnérabilité à Chypre	Élargir la fourniture d'une protection fondée sur les droits et d'un soutien global et inclusif aux enfants non accompagnés ou séparés de leur famille à Chypre à la faveur d'une approche holistique. Ce projet permettra également de créer un centre d'accueil et d'améliorer les conditions d'accueil.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 8	Ressources inscrites au budget : 7 601 700
IV.2.75 Centres d'hébergement pour les enfants migrants non accompagnés en Grèce	Faire en sorte que les enfants migrants non accompagnés identifiés comme vivant dans des conditions précaires aient un meilleur accès à un hébergement immédiat et à une aide adaptée à leur intérêt supérieur. Ce projet prévoit également de créer un centre d'hébergement et d'améliorer les conditions d'accueil afin de proposer un hébergement convenable et de fournir un soutien global.
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 2 922 900

Programme/Projet	Objectifs
IV.2.76 Interventions intégrées en faveur des mineurs non accompagnés en Italie	Doter les parties prenantes italiennes de davantage d'outils pour trouver les solutions durables les plus favorables aux enfants migrants non accompagnés présents dans le pays, dans le plein respect de leur intérêt supérieur.
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 8, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 76 500
IV.2.77 Aide au retour volontaire et à la réintégration de victimes de la traite en Suède	Contribuer à la disponibilité et au renforcement de voies de retour volontaire assisté sûres et dignes pour les victimes de la traite et les ressortissants étrangers se livrant à la prostitution ou soumis à l'exploitation en Suède, ainsi qu'à leur réintégration durable dans leur pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 10	Ressources inscrites au budget : 84 900
IV.2.78 Formation professionnelle et réintégration au Royaume-Uni	Aider les hommes victimes et les partenaires/enfants qui les accompagnent en apportant aux participants remplissant les conditions requises orientés par Migrant Help au Royaume-Uni un soutien supplémentaire dans le cadre du programme STAR de formation qualifiante et de réintégration.
Stratégie de l'OIM : 4, 8, 11	Ressources inscrites au budget : 73 200
Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	
Total des ressources inscrites au budget : 101 254 400	

IV.3 SOLUTIONS DANS LE DOMAINE DES FRONTIÈRES ET DE L'IDENTITÉ

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.1 Mécanisme européen de renforcement des capacités de réadmission (EURCAP)	Renforcer les capacités des pays partenaires dans le cadre de la politique de retour et de réadmission de l'Union européenne, en appuyant les négociations en cours, la mise en œuvre des accords et arrangements existants, et la coopération pratique avec certains pays en matière de retour, de réadmission et de réintégration. Ce projet a été déplacé à la section V.3.10.
Stratégie de l'OIM : 3, 10	Prévisions initiales : 2 959 600 Révision : (2 959 600) Ressources inscrites au budget : 0
IV.3.2 Initiative Canada-Inde en matière de migration	Créer un écosystème sûr, ordonné et régulier permettant à des migrants potentiels originaires d'Inde de se rendre au Canada pour étudier, mais également d'assurer un suivi constant aux fins d'une meilleure intégration dans la société canadienne. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 8	Ressources inscrites au budget : 768 200
IV.3.3 Appui au dialogue sur la migration et la mobilité entre l'Union européenne et la Chine	Renforcer le dialogue sur la migration et la mobilité de l'Union européenne avec la Chine. À cet effet, il est prévu de mener des négociations parallèles sur un accord de facilitation des visas et un accord de coopération en matière de lutte contre la migration irrégulière, le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains ; de s'intéresser aux flux migratoires réguliers et irréguliers entre l'Union européenne et la Chine ; et de répondre à l'évolution de la situation migratoire dans des pays tiers ainsi qu'au défi mondial que représente la migration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 10	Ressources inscrites au budget : 513 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.4 Partenariat pour lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains sur la route de la Méditerranée centrale	Promouvoir une riposte cohérente et multidisciplinaire au trafic illicite de migrants et à la traite d'êtres humains, en assurant une coordination étroite entre les parties prenantes pertinentes à l'échelle internationale, régionale et nationale, afin d'appuyer les efforts de mise en application des lois et de faire en sorte qu'une aide appropriée soit disponible pour les migrants qui en ont besoin. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 11	Ressources inscrites au budget : 1 007 400
IV.3.5 Appui au Centre africain de renforcement des capacités de gestion des migrations	Faire en sorte que le Centre africain de renforcement des capacités de gestion des migrations réponde aux critères d'excellence les plus élevés possible en matière de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des migrations, au profit des États africains. Le projet permettra également d'améliorer la qualité des installations de formation du Centre, d'élargir la couverture thématique des interventions du Centre et de nouer des accords de partenariat solides avec l'Union africaine et différents États membres afin de mieux intégrer l'expertise du Centre dans les institutions intéressées à l'échelle continentale et régionale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 6, 7, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 102 300
IV.3.6 Renforcement de la sécurité aux frontières dans la région de l'Afrique orientale et australe	Renforcer les capacités et les systèmes de gestion des frontières afin de favoriser le respect des normes internationales et l'interopérabilité avec les plateformes internationales couramment utilisées. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 297 100
IV.3.7 Promotion de la coopération transfrontalière afin de prévenir des crises et de renforcer les structures étatiques en Afrique de l'Ouest	Établir un mécanisme intégré visant à assurer la stabilité aux frontières qui sera géré par l'OIM en tant que structure de coordination multilatérale propre à renforcer la gouvernance coopérative des frontières et la sécurité dans des zones pertinentes, afin de favoriser la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest. Le projet facilitera l'acheminement d'un soutien cohérent et intégré des donateurs vers les gouvernements de l'Afrique de l'Ouest pour permettre à ces derniers de mettre en œuvre leurs stratégies et leurs cadres de coopération dans le domaine de la gouvernance et de la gestion intégrée des frontières. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 11	Prévisions initiales : 4 355 000 Révision : (597 700) Ressources inscrites au budget : 3 757 300
IV.3.8 Mise en place d'activités transfrontalières dans la région des Grands Lacs	Établir un modèle fiable de gestion intégrée des frontières. Les activités menées au titre du projet comprennent le développement d'infrastructures, notamment la construction d'un poste frontière intégré; la mise en place d'un système d'information contextualisée pour la gestion des frontières; et des interventions visant à renforcer les relations entre les communautés transfrontalières, créant ainsi un environnement sûr pour les migrants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4	Ressources inscrites au budget : 775 400

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.9 Renforcement des capacités en matière de sécurité des frontières autour du lac Victoria	<p>Détecter et prévenir la criminalité transnationale organisée dans la sous-région du lac Victoria, au carrefour du Kenya, de la République-Unie de Tanzanie et de l'Ouganda, en améliorant l'environnement de travail, les outils et les connaissances des organismes de gestion des frontières.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 11	Ressources inscrites au budget : 1 347 600
IV.3.10 Renforcement des frontières nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo	<p>S'appuyer sur les interventions nationales et régionales passées et actuelles et renforcer les capacités de gestion des frontières et la résilience communautaire dans des zones frontières clés des pays sélectionnés, en obtenant des résultats qui se renforcent mutuellement, consistant notamment à renforcer les infrastructures et les équipements dans les postes frontière, à consolider le mécanisme d'intervention en cas de crise liée aux frontières et à améliorer la mobilisation communautaire et la coordination concernant les frontières.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 2 627 000
IV.3.11 Soutien aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Cameroun	<p>Aider les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les populations mobiles vulnérables au Cameroun à obtenir des documents d'identité juridique et réaliser des évaluations plus approfondies des besoins et des dynamiques qui sont les leurs en matière de mobilité afin de permettre à d'autres acteurs d'apporter une aide supplémentaire.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 154 300
IV.3.12 Renforcement des capacités opérationnelles en Côte d'Ivoire	<p>Assurer un contrôle plus efficace des mouvements transfrontaliers en Côte d'Ivoire tout en renforçant les capacités des autorités de gestion des frontières afin de répondre aux menaces transnationales actuelles et de resserrer la coopération internationale en matière de gestion des migrations.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 1 465 400
IV.3.13 Rétablissement de l'autorité de la police en République démocratique du Congo	<p>Contribuer aux jalons et aux indicateurs définis dans le plan de transition de la MONUSCO et soutenir le développement en République démocratique du Congo par l'établissement d'une police nationale digne de confiance chargée d'assurer la sûreté et la sécurité de la population et par le renforcement des capacités de gestion des migrations grâce au système de collecte de données MIDAS. Ce projet contribuera également au rétablissement de l'autorité de l'État et à la stabilisation des zones de retour grâce à l'introduction de principes de surveillance policière de proximité et à la professionnalisation connexe de la police afin d'établir une relation de confiance entre la police et la population.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5	<p>Prévisions initiales : 2 025 500 Révision : 10 200 Ressources inscrites au budget : 2 035 700</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.14 Renforcement de la gestion des frontières en Égypte	<p>Permettre aux gardes-côtes et aux gardes frontière égyptiens d'être mieux à même d'assurer la surveillance des frontières et de mener des opérations de recherche et de sauvetage sur terre et en mer, conformément aux obligations nationales et internationales, aux normes relatives aux droits de l'homme et aux approches axées sur la protection.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 11	Ressources inscrites au budget : 9 156 000
IV.3.15 Renforcement des capacités de gestion des frontières des autorités gambiennes	<p>Aider le Gouvernement de la Gambie à renforcer les capacités opérationnelles de ses systèmes de gestion des frontières et à améliorer la coopération entre diverses parties prenantes en matière de gestion concertée des frontières, ainsi que les pratiques de gestion intégrée des frontières, et contribuer ainsi à une meilleure gouvernance des frontières, à la paix et à la stabilité dans les zones frontalières clés de la Gambie et des pays voisins. Le projet améliorera aussi l'environnement transfrontalier le long du pont Sénégal-Gambie grâce à une consolidation des postes frontière.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 1 381 800
IV.3.16 Renforcement des frontières du Ghana	<p>Accroître la sécurité le long de la frontière nord du Ghana en améliorant l'efficacité et l'efficience des postes frontière existants grâce à un renforcement des infrastructures et des équipements.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 361 700
IV.3.17 Renforcement de la gestion des frontières au Kenya	<p>Contribuer aux efforts du Gouvernement du Kenya visant à améliorer le traitement des passagers et à renforcer les capacités en matière de gestion de l'identification des voyageurs, ainsi que l'établissement et la mise en œuvre des systèmes de renseignements préalables concernant les voyageurs/de dossiers passagers.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 6	Ressources inscrites au budget : 58 300
IV.3.18 Renforcement de la gestion des migrations en Libye	<p>Promouvoir la protection des droits de l'homme des migrants en détresse en Libye grâce à un meilleur accès à l'identité juridique et au renforcement de l'assistance et des services consulaires. Grâce à la mise en place du Système d'information et d'analyse des données sur la migration, le projet renforcera et accroîtra en outre les capacités permettant aux autorités libyennes compétentes de gérer les frontières nationales et les flux migratoires mixtes avec efficacité et dans le respect du droit international, en particulier du droit des droits de l'homme.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8	Prévisions initiales : 5 550 600 Révision : 275 500 Ressources inscrites au budget : 5 826 100

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.19 Promotion d'une gouvernance transfrontalière sans exclusive en Mauritanie	Atténuer les risques en matière de sécurité et promouvoir la cohésion sociale dans les zones frontalières de la Mauritanie et du Sénégal. Le projet mettra l'accent sur des domaines stratégiques complémentaires devant permettre d'assurer la cohérence en renforçant la gouvernance transfrontalière. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 5, 6, 7	Prévisions initiales : 549 900 Révision : 365 100 Ressources inscrites au budget : 915 000
IV.3.20 Renforcement des capacités des entités juridiques au Mozambique	Renforcer les capacités du système juridique au Mozambique en ce qui concerne différents aspects de la prise de décisions essentielles de manière à promouvoir l'adoption d'un modèle commun en matière de données. Le projet visera à élaborer et mettre en œuvre un programme de formation ainsi qu'à assurer un suivi à cet égard. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 168 300
IV.3.21 Appui à la gestion des frontières au Niger	Améliorer les systèmes d'information sur la gestion des frontières utilisés au Niger et au Nigéria en renforçant les capacités des autorités frontalières et les cadres de gestion des données afin de lutter contre la traite d'êtres humains et de prévenir l'insécurité et les risques accrus dans la sous-région. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 2 346 700
IV.3.22 Renforcement de la sécurité aérienne au Rwanda	Accroître la sécurité aux frontières aux principaux points d'entrée au Rwanda et protéger les voyageurs et migrants vulnérables en renforçant le système et les équipements de sécurité à l'aéroport international de Kigali et au poste frontière pour poids lourds, ainsi que les capacités des agents frontaliers. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Prévisions initiales : 623 300 Révision : (302 000) Ressources inscrites au budget : 321 300
IV.3.23 Amélioration de la gestion de l'immigration et des frontières en Somalie	Donner plus de moyens au Gouvernement de la Somalie en consolidant les fonctions des autorités chargées de la fourniture de services et des questions de migration grâce à des capacités humaines et opérationnelles accrues, en améliorant les capacités des unités de détection de la fraude, en modernisant les installations pour migrants et en mettant en place le Système d'information et d'analyse des données sur la migration. Le projet donnera également aux communautés et aux dirigeants locaux les moyens d'identifier les facteurs de conflits et de déplacements, et mettra en œuvre des activités visant à répondre à toutes les dimensions de la sécurité humaine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 2 005 000

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.24 Renforcement de la gestion des frontières et de la mobilité en Tunisie	<p>Accroître les capacités des autorités tunisiennes chargées de la gestion des frontières et de la mobilité grâce à un renforcement des opérations et à l'amélioration du matériel et des infrastructures aux points d'entrée sur la base des besoins identifiés conjointement avec les services compétents du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la santé. Ce projet renforcera également la sécurité aux frontières en appuyant les opérations de la garde nationale le long des côtes tunisiennes, une attention particulière étant accordée aux besoins en matière de recherche et de sauvetage.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	<p>Prévisions initiales : 2 922 000 Révision : 102 600 Ressources inscrites au budget : 3 024 600</p>
IV.3.25 Centre arabe de coopération technique en Arabie saoudite	<p>Créer un centre arabe de coopération technique en matière de gestion des migrations et des frontières en Arabie saoudite. Ce centre offrira un appui technique, juridique, opérationnel et politique sur certaines questions de gestion des migrations aux ministres compétents et à d'autres parties prenantes s'occupant de la mobilité humaine dans la région arabe.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 1 636 600
IV.3.26 Renforcement des capacités des forces et services frontaliers jordaniens	<p>Renforcer la gestion des frontières, la sécurité et les pratiques sanitaires aux points d'entrée en Jordanie et aider les autorités frontalières à se conformer aux normes internationales et aux pratiques exemplaires aux fins de lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme aux points d'entrée. Le projet favorisera également la construction et l'aménagement de deux immeubles de logements réservés aux femmes pour les commandements des régions du nord et du centre des forces armées jordaniennes.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 11	<p>Prévisions initiales : 2 001 400 Révision : (619 300) Ressources inscrites au budget : 1 382 100</p>
IV.3.27 Renforcement de la gestion des frontières au Liban	<p>Faire face à la migration irrégulière au Liban en améliorant les capacités de recherche, de sauvetage et de débarquement ainsi que les services de santé mentale et de conseil fournis au personnel chargé des opérations de recherche et de sauvetage. Ce projet renforcera également les capacités nationales de gouvernance des frontières au Liban afin d'améliorer la lutte contre le trafic illicite de migrants et la migration irrégulière, tout en promouvant les droits humains et le bien-être des migrants.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 11	<p>Prévisions initiales : 447 000 Révision : 693 800 Ressources inscrites au budget : 1 140 800</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.28 Appui à la gestion intégrée des frontières en Amérique latine	<p>Contribuer à la sécurité, à un respect accru et à la protection des droits de l'homme, ainsi qu'au développement social et économique à l'échelle nationale et régionale en Amérique latine, en s'appuyant sur une approche de la gestion intégrée des frontières.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	<p>Prévisions initiales : 154 000 Révision : (2 900) Ressources inscrites au budget : 151 100</p>
IV.3.29 Assistance administrative et technique à l'intention des services de gestion des migrations en Argentine	<p>Offrir une assistance administrative et technique à l'appui des efforts nationaux déployés pour résoudre les problèmes de gouvernance et de gestion des migrations en Argentine, notamment en facilitant le transfert de personnel spécialisé, la coopération internationale et un renforcement ciblé des capacités. Le projet renforcera en outre le fonctionnement des centres et des points de passage frontaliers de manière à assurer une circulation sûre et ordonnée.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4	<p>Prévisions initiales : 385 400 Révision : 208 000 Ressources inscrites au budget : 593 400</p>
IV.3.30 Renforcement de l'application des lois et de la gestion des frontières au Costa Rica	<p>Permettre aux autorités du Costa Rica d'être mieux à même d'identifier la criminalité organisée ciblant les migrants, de mener des enquêtes en la matière et de poursuivre les auteurs, et réduire la vulnérabilité des migrants à la traite d'êtres humains et au trafic illicite en tenant compte des questions de genre et des droits humains. Ce projet permettra également de réduire le temps d'attente pour les demandeurs d'asile qui remplissent les conditions requises tout en donnant aux migrants les moyens de régulariser leur statut dans le pays.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 11	<p>Prévisions initiales : 623 300 Révision : 1 236 400 Ressources inscrites au budget : 1 859 700</p>
IV.3.31 Renforcement des capacités de gestion des frontières au Paraguay	<p>Contribuer à une gestion efficace et efficiente des frontières fondée sur des éléments factuels au Paraguay en permettant au Gouvernement d'être mieux à même d'opérer et de développer le Système d'information et d'analyse des données sur la migration sur le long terme.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	<p>Ressources inscrites au budget : 321 600</p>
IV.3.32 Appui aux activités de gestion de l'immigration et des frontières en Asie et dans le Pacifique	<p>Fournir une assistance technique aux bureaux de pays, y compris les représentations sur le terrain, afin de développer/renforcer les programmes de gestion de l'immigration et des frontières dans la région Asie-Pacifique.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	<p>Ressources inscrites au budget : 60 800</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.33 Renforcement des capacités de gestion des frontières dans les îles du Pacifique	Favoriser le relèvement socioéconomique dans le Pacifique en veillant à la reprise des opérations de gestion des frontières en toute sécurité et en améliorant les technologies, les équipements et les capacités permettant d'assurer une bonne gestion des frontières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 9, 11	Ressources inscrites au budget : 2 611 700
IV.3.34 Renforcement des capacités de contrôle aux frontières aux Maldives et à Sri Lanka	Contribuer à l'amélioration de la sûreté, de la sécurité et de l'efficacité des procédures aux principaux points d'entrée internationaux à Sri Lanka et aux Maldives. Le projet permettra de renforcer les mesures aux frontières visant à prévenir la propagation de maladies infectieuses en prévision de la reprise de la mobilité humaine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 4 999 600
IV.3.35 Renforcement de la gestion des frontières dans les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	Veiller à ce que les droits humains de toutes les personnes, y compris celles qui franchissent une frontière de manière irrégulière, et en particulier les femmes, soient respectés et protégés aux frontières internationales des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 7	Ressources inscrites au budget : 229 700
IV.3.36 Renforcement des capacités de gestion des frontières dans la région du Mékong	Renforcer les capacités de gestion des frontières des gouvernements pour qu'ils puissent détecter et démanteler systématiquement la criminalité transnationale organisée, y compris la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, et gérer efficacement toute crise transfrontalière éventuelle dans la région du Mékong. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 10, 11	Prévisions initiales : 56 900 Révision : 213 800 Ressources inscrites au budget : 270 700
IV.3.37 Administration du Bureau d'appui régional du Processus de Bali	Ce projet facilite l'administration du Bureau d'appui régional du Processus de Bali, situé à Bangkok, qui fait office de bureau de coordination pour le partage d'informations, le renforcement des capacités et l'échange de pratiques exemplaires parmi les États membres du Processus de Bali, et apporte un appui administratif et en matière de coordination au Processus de Bali et à ses activités. Il contribuera également à l'action du Processus de Bali en offrant aux parties intéressées une expérience conviviale et enrichissante sur le site Web du Processus, y compris en assurant la maintenance du site et la mise à jour de ses contenus. Le Bureau d'appui régional poursuivra en outre l'élaboration d'orientations destinées aux agents de l'immigration pour l'analyse et la diffusion de renseignements exacts relatifs au trafic illicite de migrants, à la traite des personnes et à la criminalité transnationale connexe, ainsi que pour la présentation de rapports en la matière. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 7, 11	Prévisions initiales : 1 050 300 Révision : 91 500 Ressources inscrites au budget : 1 141 800

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.38 Renforcement des capacités de gestion des frontières au Bangladesh	<p>Aider le Gouvernement du Bangladesh à renforcer les systèmes intégrés de gestion des migrations et de contrôle aux frontières en améliorant l'efficacité des opérations aux points de contrôle frontalier, en renforçant les mécanismes de coopération régionale et d'échange d'informations, et en améliorant les capacités permettant aux autorités compétentes chargées de l'application des lois de contrôler les frontières avec efficacité et de prévenir la criminalité transfrontalière, telle que la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 1 142 500
IV.3.39 Appui aux réfugiés et aux migrants afghans en République islamique d'Iran	<p>Aider le Gouvernement de la République islamique d'Iran à gérer les migrations, notamment en renforçant les infrastructures de gestion des frontières et en formant les institutions locales et les agents frontaliers aux questions de protection qui concernent les migrants et, en particulier, à la lutte contre la traite et le trafic illicite.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 584 100
IV.3.40 Renforcement de la gestion des frontières en République démocratique populaire lao	<p>Moderniser les technologies de gestion des frontières et autonomiser les femmes en fournissant des solutions techniques devant permettre au service de l'immigration de la République démocratique populaire lao de gérer les flux migratoires avec efficacité, conformément aux normes internationales et dans le respect de valeurs universelles.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 193 700
IV.3.41 Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Pakistan	<p>Renforcer les mesures prises par le Gouvernement du Pakistan pour lutter contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en sensibilisant à la migration irrégulière et aux mesures de prévention et de protection, ainsi qu'en fournissant des services de protection, d'assistance et de réintégration aux victimes de la traite et du trafic illicite. Le projet contribuera en outre aux efforts déployés par le Gouvernement pour faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières grâce à la mise en œuvre de pratiques efficaces et efficientes en matière de gestion des frontières et des migrations.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 7, 11	<p>Prévisions initiales : 692 000 Révision : 276 500 Ressources inscrites au budget : 968 500</p>
IV.3.42 Amélioration des capacités globales de gestion des frontières maritimes à Sri Lanka	<p>Renforcer les capacités de lutte contre les pratiques de pêche illégale, non déclarée et non réglementée grâce à la mise en place d'un système intégré de contrôle des navires et à l'amélioration des capacités administratives, juridiques et techniques permettant de mettre en œuvre le système à Sri Lanka.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 731 600

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.43 Renforcement de la sécurité aux frontières au Tadjikistan	Contribuer au renforcement de la sécurité à la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan en ce qui concerne la migration irrégulière et les menaces de santé publique en améliorant les capacités des services frontaliers du Tadjikistan. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 526 500
IV.3.44 Évaluation des vulnérabilités et de la résilience au Timor-Leste	Permettre aux principaux décideurs et responsables de la mise en œuvre au Timor-Leste de mieux comprendre les besoins particuliers des régions frontalières reculées, notamment à la faveur d'une évaluation des communautés frontalières, et en prêtant une attention particulière au relèvement après la COVID-19, et renforcer les partenariats locaux et les mécanismes de coordination pour qu'ils tiennent mieux compte des communautés et de toutes les parties prenantes. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Prévisions initiales : 22 900 Révision : 69 200 Ressources inscrites au budget : 92 100
IV.3.45 Aide au transport et fourniture d'informations aux migrants au Viet Nam	Faciliter les mouvements en fournissant des informations précises sur le voyage par avion et en proposant des billets aller simple à prix juste aux migrants au départ du Viet Nam. Le projet entend également lutter contre le trafic illicite de migrants et prévenir les décès en mer grâce à une campagne stratégique d'information visant à décourager la migration irrégulière par voie maritime du Viet Nam vers l'Australie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 151 200
IV.3.46 Amélioration de la gestion des migrations dans les Balkans occidentaux	Améliorer les systèmes nationaux de gestion des migrations et de réadmission dans les Balkans occidentaux et resserrer la coopération en matière de réadmission avec les pays d'origine pertinents et les États membres de l'Union européenne, grâce à la création d'un centre de renforcement des capacités en la matière. En outre, le projet aidera les autorités nationales, par l'intermédiaire du centre de renforcement des capacités de gestion intégrée des frontières, à bien gérer leurs frontières et à faire face aux défis que pose la sécurité aux frontières, notamment en renforçant les pratiques de lutte contre la traite et le trafic illicite, tout en tenant compte des principes de protection des migrants. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 10, 11	Ressources inscrites au budget : 3 034 500
IV.3.47 Appui à la gestion intégrée des frontières en Géorgie	Contribuer au renforcement de la gestion intégrée des frontières en Géorgie pour qu'elle tienne pleinement compte des droits de l'homme et des questions de genre. Le projet aidera aussi le Gouvernement de la Géorgie à assurer une gestion intégrée des frontières et une gouvernance des migrations plus efficaces, et renforcera les compétences des fonctionnaires en matière de sécurité aux frontières. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6, 8, 10, 11, 12	Prévisions initiales : 1 064 900 Révision : 1 396 500 Ressources inscrites au budget : 2 461 400

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.48 Unité d'appui en matière de gestion et aide à certaines autorités frontalières en Italie	<p>Fournir un appui au secrétariat en organisant des réunions du comité de pilotage, aider le Ministère de l'intérieur de l'Italie à surveiller la mise en œuvre des projets dans les pays cibles, et assurer la liaison avec les bureaux des partenaires d'exécution dans la région. Ce projet aidera également les autorités de la police des frontières italienne à certaines frontières maritimes, aériennes et terrestres.</p> <p>L'intitulé de ce projet a été modifié pour rendre compte de la portée des services fournis.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3	<p>Prévisions initiales : 101 000 Révision : 8 142 200 Ressources inscrites au budget : 8 243 200</p>
IV.3.49 Renforcement de l'aide humanitaire en République de Moldova	<p>Appuyer la gestion humanitaire des frontières et la sécurité communautaire en permettant à la police nationale d'être mieux à même d'assurer en première ligne les formalités, la sécurité et la stabilité aux frontières grâce à une aide matérielle et technique, comme le traitement des documents biométriques, dans les zones frontalières et dans les régions de la République de Moldova qui accueillent un grand nombre de réfugiés.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 8, 9, 11	<p>Prévisions initiales : 14 800 Révision : 751 700 Ressources inscrites au budget : 766 500</p>
IV.3.50 Appui technique à la gestion des migrations au Monténégro	<p>Contribuer aux efforts existants fournis par le Gouvernement du Monténégro pour améliorer son système de gestion des données conformément à la loi sur les procédures administratives générales. Le projet renforcera également les capacités de gestion des frontières en comblant d'importantes lacunes en matière de ressources humaines et d'équipements.</p> <p>Ce projet <u>en cours</u>, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3	<p>Prévisions initiales : 5 528 900 Révision : 105 300 Ressources inscrites au budget : 5 634 200</p>
IV.3.51 Renforcement des capacités de gestion des frontières en Macédoine du Nord	<p>Contribuer aux efforts du Gouvernement de la Macédoine du Nord visant à remédier aux vulnérabilités sociales des migrants et des réfugiés ainsi qu'à renforcer les capacités de prévention de la criminalité transfrontalière, en s'attachant particulièrement à lutter contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants conformément aux normes internationales.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5	<p>Ressources inscrites au budget : 342 500</p>
IV.3.52 Amélioration de la gestion des frontières en Serbie	<p>Contribuer à l'amélioration de la gestion des frontières et des migrations en Serbie, conformément aux normes de l'Union européenne, afin de faciliter les mouvements ordonnés de populations et de marchandises tout en renforçant la sécurité en Europe.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 3	<p>Ressources inscrites au budget : 3 583 900</p>

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.53 Appui aux efforts de gestion des migrations en Türkiye	Appuyer les efforts de renforcement des structures et procédures de gestion intégrée des frontières, notamment dans les aéroports, en améliorant les moyens de contrôle grâce à l'achat d'équipement et en renforçant la coopération interinstitutions et les capacités des organismes chargés de la gestion des migrations et des frontières. Le projet aidera également le Gouvernement de la Türkiye à mieux gérer la migration irrégulière, conformément aux normes et aux pratiques exemplaires internationales et de l'Union européenne. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Prévisions initiales : 1 399 600 Révision : 137 000 Ressources inscrites au budget : 1 536 600
IV.3.54 Renforcement des capacités de gestion des frontières en Ukraine	Contribuer au renforcement de la sécurité aux frontières en Ukraine compte tenu du contexte actuel, en améliorant la résilience, la formation unifiée et la bonne gouvernance au sein du service national ukrainien des gardes frontière. Ce projet entend en outre contribuer à la facilitation du commerce et au relèvement économique. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 11	Prévisions initiales : 3 498 700 Révision : 9 341 000 Ressources inscrites au budget : 12 839 700
IV.3.55 Appui aux capacités au Royaume-Uni	Donner accès à des conseils et à un soutien en matière d'immigration afin d'aider les migrants à régulariser leur statut au Royaume-Uni, notamment dans le cas de dossiers complexes, et à bénéficier de services d'interprétation, le cas échéant. Une attention particulière sera accordée aux migrants en situation de vulnérabilité ou ayant besoin de plus d'aide. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 8	Prévisions initiales : 60 500 Révision : 38 500 Ressources inscrites au budget : 99 000
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
IV.3.56 Initiative commerciale transfrontalière en Afrique orientale et australe	Accroître le commerce transfrontalier formel à petite échelle dans le Marché commun de l'Afrique orientale et australe/la zone de libre-échange tripartite, afin d'augmenter les recettes perçues aux frontières par les gouvernements et d'améliorer la sécurité et les revenus des petits commerçants transfrontaliers.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 357 600
IV.3.57 Promotion de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest	Établir un mécanisme intégré visant à assurer la stabilité aux frontières en tant que structure de coordination multilatérale propre à renforcer la gouvernance coopérative des frontières et la sécurité dans des zones pertinentes, afin de favoriser la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 6, 11	Ressources inscrites au budget : 2 884 000
IV.3.58 Coopération transfrontalière entre la Gambie et le Sénégal	Renforcer la coopération transfrontalière entre les autorités chargées des frontières en Gambie et au Sénégal et les communautés le long de la frontière afin de promouvoir une coexistence pacifique et des pratiques de gestion communautaire des ressources naturelles, et d'accroître la résilience des communautés et la cohésion sociale en facilitant d'autres possibilités de subsistance.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5, 11	Ressources inscrites au budget : 216 300

Programme/Projet		Objectifs
IV.3.59	Facilitation de la mobilité transfrontalière entre le Malawi et le Mozambique	Contribuer à la promotion de la mobilité transfrontalière et de la facilitation du commerce entre le Malawi et le Mozambique grâce à la mise en place d'un système de laissez-passer frontalier mobile aux points de passage.
Stratégie de l'OIM : 2, 3		Ressources inscrites au budget : 1 468 600
IV.3.60	Renforcement de la sécurité aux frontières au Burkina Faso	Renforcer durablement la sécurité aux frontières en améliorant les capacités techniques de la police des frontières du Burkina Faso à la faveur de l'installation du Système d'information et d'analyse des données sur la migration dans les postes frontière.
Stratégie de l'OIM : 2, 5		Ressources inscrites au budget : 74 500
IV.3.61	Renforcement de la collecte et de la gestion de données sur la migration en Éthiopie	Renforcer les capacités de l'Éthiopie en matière de gouvernance des frontières en améliorant l'infrastructure de son système d'information pour la gestion des frontières.
Stratégie de l'OIM : 2, 5		Ressources inscrites au budget : 319 800
IV.3.62	Renforcement de la gestion des migrations au Malawi	Faciliter une mobilité transfrontalière sûre en renforçant les procédures et le système d'information pour la gestion des frontières à la faveur du déploiement du Système d'information et d'analyse des données sur la migration au Malawi.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 1 582 700
IV.3.63	Amélioration de la gestion des frontières en Iraq	Améliorer la gestion des frontières, renforcer la sécurité et favoriser la stabilité en Iraq en contribuant à la mise en œuvre d'un cadre de gestion des frontières normalisé, fondé sur des éléments de factuels et sur les droits humains.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 216 800
IV.3.64	Gestion des migrations et régularisation en Amérique centrale et en Amérique latine	Faciliter la régularisation et l'intégration socioéconomique dans la région des réfugiés et des migrants en provenance de la République bolivarienne du Venezuela grâce à la conception et à la mise au point de boîtes à outils sur la régularisation, ainsi qu'à des formations visant à renforcer les capacités des gouvernements d'accueil, des acteurs du secteur privé et des organisations de la société civile leur permettant de concevoir, mettre en œuvre et diffuser des mécanismes de régularisation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.
Stratégie de l'OIM : 8		Ressources inscrites au budget : 64 500
IV.3.65	Conférence sur l'identité et la gestion des frontières en Asie	Organiser la conférence sur l'identité et la gestion des frontières en assurant la définition des thèmes abordés, l'organisation des interventions et la présentation de sujets liés aux thèmes de la Conférence. Le projet permettra également de gérer l'ensemble de la logistique de la Conférence.
Stratégie de l'OIM : 3		Ressources inscrites au budget : 146 100
IV.3.66	Renforcement des capacités en matière de gestion des frontières en Arménie	Donner aux gardes frontière arméniens les moyens d'être mieux à même de relever les défis relatifs à la sécurité et à la gestion des migrations conformément aux pratiques exemplaires en matière de gestion des frontières, aux normes et aux obligations internationales.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 36 600
IV.3.67	Renforcement de la coordination en Indonésie	Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement de l'Indonésie pour sécuriser les voies maritimes intérieures, contribuer à l'ensemble des efforts entrepris à l'échelle mondiale en vue de prévenir la criminalité transnationale organisée en mer, et être à même de démanteler les activités de trafic illicite de migrants et de traite d'êtres humains.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5		Ressources inscrites au budget : 733 600

Programme/Projet	Objectifs
IV.3.68 Renforcement du contrôle aux frontières au Kazakhstan	Améliorer les capacités aux frontières au Kazakhstan permettant de lutter contre la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic illicite de migrants, la traite des personnes, ainsi que la migration irrégulière et l'utilisation de fausses identités, et créer un réseau de partage d'informations afin d'appuyer les décisions opérationnelles et l'élaboration de politiques.
Stratégie de l'OIM : 11	Ressources inscrites au budget : 542 100
IV.3.69 Protection et promotion des droits fondamentaux à Chypre et en Grèce	Renforcer et rationaliser la protection et la promotion des droits fondamentaux dans les activités de gestion des frontières en Grèce et à Chypre, compte tenu des politiques, des priorités et des besoins identifiés à l'échelle régionale et nationale.
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 101 800
IV.3.70 Renforcement de la gestion des frontières entre la République de Moldova et l'Ukraine	Renforcer la gestion intégrée de la frontière entre la République de Moldova et l'Ukraine en favorisant la coopération interorganismes au moyen de contrôles conjoints et d'un échange d'informations sur les personnes/véhicules/biens franchissant leur frontière commune.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 236 900
IV.3.71 Renforcement des capacités de gestion des frontières en Bosnie-Herzégovine	Améliorer la capacité de la Bosnie-Herzégovine à gérer efficacement ses frontières, et renforcer les capacités des responsables de la gestion des frontières leur permettant de mettre en œuvre des politiques migratoires conformément aux normes de l'Union européenne.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 3 853 600
IV.3.72 Appui à la médiation culturelle en Irlande	Fournir un appui au Bureau de la protection internationale en Irlande en déployant une réserve de médiateurs culturels qualifiés.
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 36 500
IV.3.73 Gestion des flux migratoires à destination de l'Espagne	Aider le Ministère de l'intérieur de l'Espagne à gérer les flux migratoires irréguliers à destination de l'Espagne en fournissant des orientations et des informations aux migrants qui sont arrivés irrégulièrement sur la côte espagnole et manquent de renseignements concernant leur statut administratif et les implications juridiques de celui-ci.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 6	Ressources inscrites au budget : 123 400
Solutions dans le domaine des frontières et de l'identité	
Total des ressources inscrites au budget : 113 742 200	

IV.4 APPUI À LA GESTION DES MIGRATIONS

Programme/Projet	Objectifs
IV.4.1 Révision du Manuel des projets de l'OIM	Procéder à une révision complète du Manuel des projets en adoptant une approche inclusive et consultative. Le Manuel fournit des orientations techniques et permet à l'OIM de mener à bien des projets grâce à des pratiques et à des produits cohérents et de qualité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 95 100

Programme/Projet	Objectifs
IV.4.2 Mise en œuvre du programme de développement des capacités de gestion des migrations	Uniformiser la mise en œuvre du programme de développement des capacités de gestion des migrations afin d'aider les bureaux de pays de l'OIM à fournir un appui plus cohérent et plus systématique aux partenaires gouvernementaux et aux parties prenantes en matière de développement des capacités en vue de renforcer l'impact du programme et d'assurer sa viabilité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6	Ressources inscrites au budget : 36 300
IV.4.3 Programme régional sur la migration en Afrique	Contribuer à la prise en main du programme par les gouvernements bénéficiaires en renforçant son alignement sur les initiatives et cadres continentaux et régionaux relatifs à la migration, ainsi qu'en renforçant les capacités à long terme des gouvernements cibles pour leur permettre de gérer les migrations de manière durable et humaine. Ce projet renforcera également la cohérence des cadres, stratégies, politiques et règlements sur la gestion des migrations et la protection des migrants, promouvra l'harmonisation des politiques sectorielles, et facilitera la mobilité interrégionale et intrarégionale. Ce projet <u>en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 7, 11, 12	Prévisions initiales : 2 700 800 Révision : 901 500 Ressources inscrites au budget : 3 602 300
IV.4.4 Appui à la gestion des migrations et aux activités connexes en Uruguay	Accroître les capacités nationales de gestion des migrations en Uruguay et contribuer au renforcement des activités relatives à la migration à l'échelle régionale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 5, 8, 9, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 49 800
IV.4.5 Programme régional sur la migration en Asie	Renforcer la capacité des gouvernements et des principales parties prenantes nationales à assurer une gestion sûre, durable et humaine de la migration en Asie centrale et du Sud-Est, notamment dans le cadre d'interventions mises en œuvre à l'échelle régionale. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12	Prévisions initiales : 2 939 500 Révision : (839 500) Ressources inscrites au budget : 2 100 000
IV.4.6 Appui aux systèmes de gestion des migrations soucieux de la protection dans les Balkans occidentaux	Contribuer à la gestion efficace et fondée sur les droits des migrants et des personnes ayant besoin d'une protection internationale dans les Balkans occidentaux en améliorant les statistiques normalisées et exploitables à l'échelle régionale, ainsi que les mécanismes permettant d'identifier les mouvements migratoires mixtes, d'en assurer l'enregistrement et de procéder à des orientations. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 527 400
IV.4.7 Assistance à la frontière de la République de Moldova et de l'Ukraine	Aider la République de Moldova et l'Ukraine à bien gérer leur frontière commune et contribuer activement à des mesures concrètes relatives au règlement du conflit transnistrien. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 5 276 400

Programme/Projet		Objectifs
IV.4.8	Mobilité de la main-d'œuvre et inclusion sociale en Belgique	Fournir aux acteurs externes en Belgique, contre rémunération, une formation sur divers sujets en lien avec la migration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3		Ressources inscrites au budget : 12 500
IV.4.9	Aide en faveur d'une gouvernance efficace des migrations en Géorgie	Contribuer à une gouvernance efficace des migrations en Géorgie, en particulier grâce à l'amélioration et à la mise en œuvre des politiques ainsi qu'à la coordination intragouvernementale concernant le retour et la réintégration durables des citoyens géorgiens, sur la base de données et d'analyses fiables. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 6		Ressources inscrites au budget : 180 000
IV.4.10	Renforcement des capacités et diaspora au Kosovo*	Contribuer à une meilleure gouvernance des migrations grâce à une approche holistique fondée sur des éléments factuels, et maximiser le potentiel qu'offre la migration pour obtenir des résultats en matière de développement durable au Kosovo*. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5		Ressources inscrites au budget : 1 138 500
IV.4.11	Renforcement des capacités et des partenariats en matière de gestion des migrations en Serbie	Aider le Gouvernement de la Serbie à assurer une meilleure gestion des migrations mixtes. Ce projet visera à renforcer les cadres politiques, normatifs et opérationnels ainsi que la coopération entre les institutions et organisations compétentes. Il améliorera également l'accès aux services de protection ainsi que la diversité et la qualité de ces services à l'intention des bénéficiaires, en particulier des migrants et autres personnes en situation de vulnérabilité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 11		Ressources inscrites au budget : 368 700
IV.4.12	Appui à la gestion efficace des migrations en Türkiye	Appuyer les efforts de gestion des migrations en Türkiye, en particulier la mise en œuvre du document stratégique et du plan d'action national concernant la migration irrégulière, et promouvoir la migration régulière en renforçant la coopération et les partenariats avec les pays d'origine et de destination. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5		Prévisions initiales : 2 115 300 Révision : (573 300) Ressources inscrites au budget : 1 542 000
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
IV.4.13	Solutions durables pour les migrants à Djibouti	Protéger les réfugiés et les migrants et apporter des solutions durables aux réfugiés, aux migrants et aux populations d'accueil dans le contexte du cadre d'action global pour les réfugiés et des engagements pris par le Gouvernement de Djibouti en la matière.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10		Ressources inscrites au budget : 177 900

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Programme/Projet	Objectifs
IV.4.14 Renforcement de la gouvernance des migrations en Mauritanie	Faciliter une meilleure gouvernance des migrations fondée sur des éléments factuels en Mauritanie en aidant le Gouvernement de la Mauritanie à mettre en œuvre la stratégie nationale de gestion des migrations et le plan d'action connexe.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 1 096 300
IV.4.15 Renforcement de l'action de l'Ouganda concernant les déplacements forcés et les migrations	Renforcer les institutions et les systèmes nationaux et infranationaux de l'Ouganda afin de faire face aux défis que posent les déplacements forcés et les migrations en facilitant l'adoption de politiques intégrées fondées sur les connaissances concernant les déplacements forcés et les migrations et en contribuant à leur mise en œuvre aux niveaux national et infranational.
Stratégie de l'OIM : 1, 5	Ressources inscrites au budget : 541 100
IV.4.16 Renforcement de la législation relative à la migration en Tunisie	Renforcer le système garant de l'état de droit en Tunisie et l'efficacité judiciaire et en matière d'application des lois ; favoriser la responsabilité et la transparence dans l'application des lois, politiques et décisions relatives à l'immigration ; et promouvoir le respect des droits humains et de l'état de droit.
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 1 047 500
IV.4.17 Renforcement des capacités de gestion des migrations dans l'hémisphère occidental	Répondre, dans toute la mesure possible, aux besoins particuliers de tous les migrants dans divers contextes, en tenant compte des questions de genre. En outre, ce projet promouvra une représentation équilibrée entre les genres parmi les agents participant aux séminaires, aux activités de formation et aux manifestations de sensibilisation, et assurera la diffusion de messages appropriés sur l'égalité entre les genres. Il veillera également à une approche de la programmation fondée sur les droits et à l'intégration de la protection dans les interventions en cas de crise. Ce projet a été déplacé depuis la section V.1.7.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 16 093 000
IV.4.18 Renforcement de la gestion des migrations en Arménie	Renforcer la gouvernance des migrations et accroître la protection des réfugiés en Arménie au moyen de mesures globales comme la mise au point d'une stratégie globale en matière de migration, qui prévoira une collaboration interministérielle, des consultations avec la société civile et des ateliers de validation afin de garantir la conformité avec les normes internationales.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 577 900
IV.4.19 Renforcement des capacités de gestion des migrations et des frontières en Bosnie-Herzégovine	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des autorités chargées de la gestion des frontières en Bosnie-Herzégovine, notamment à la faveur de formations conjointes sur les patrouilles transfrontalières, ainsi qu'au moyen de matériel technique et de logiciels.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 874 000
Appui à la gestion des migrations	Total des ressources inscrites au budget : 35 336 700

V. MIGRATION ASSISTÉE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
V.1 Migration de main-d'œuvre	34 989 500	12 732 700	13 663 400	1 699 500	28 095 600
V.2 Intégration et cohésion sociale	31 359 900	15 849 200	25 520 400	2 872 400	44 242 000
V.3 Immigration et visas	38 444 000	29 009 000	6 419 300	2 418 600	37 846 900
Total	104 793 400	57 590 900	45 603 100	6 990 500	110 184 500

177. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

178. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 104,8 millions de dollars É.-U. à 110,2 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 5,4 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement l'appui à des initiatives en matière de migration de main-d'œuvre en Afrique et dans l'hémisphère occidental, des activités de formation et d'intégration de migrants, ainsi que des services d'appui en matière d'immigration et de visa.

V.1 MIGRATION DE MAIN-D'ŒUVRE

Programme/Projet	Objectifs
V.1.1 Mise au point du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	Créer un environnement propice au recrutement éthique à l'échelle mondiale. Le projet renforcera la collaboration avec des groupes industriels et des initiatives multipartites clés, mettra à profit des relations établies avec des marques, des employeurs et des recruteurs, et renforcera des modèles de diligence raisonnable centrés sur les migrants dans les chaînes d'approvisionnement. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 225 900
V.1.2 IRIS : Alimentation et agriculture	S'attaquer à la question des pratiques de recrutement contraires à l'éthique selon une approche multipartite associant des acteurs du secteur privé dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, des recruteurs, des pouvoirs publics et la société civile, afin de renforcer les mesures individuelles et coordonnées en matière de recrutement éthique, ainsi que selon une approche régionale et basée sur les couloirs visant à renforcer les chaînes d'approvisionnement et les voies de migration pour promouvoir le recrutement éthique et la protection des travailleurs migrants. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 12	Prévisions initiales : 109 200 Révision : 453 000 Ressources inscrites au budget : 562 200
V.1.3 Gouvernance de la migration de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique	Renforcer l'efficacité de la gouvernance et de la réglementation de la mobilité et de la migration de la main-d'œuvre afin de contribuer au développement durable, à la croissance économique inclusive et à l'intégration régionale sur le continent africain. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 1 305 300

Programme/Projet	Objectifs
V.1.4 Mesures en matière de travail, d'emploi et de mobilité en Afrique	<p>Contribuer à la vision énoncée dans le cadre stratégique du Programme conjoint de migration de main-d'œuvre, consistant à renforcer l'efficacité de la gouvernance et de la réglementation de la mobilité et de la migration de la main-d'œuvre, dans le respect de l'état de droit, des principes du droit international de la migration et des normes internationales du travail, afin de favoriser une croissance économique équitable visant le plein emploi et de garantir le développement durable du continent africain.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12	<p>Prévisions initiales : 5 188 000 Révision : (97 000) Ressources inscrites au budget : 5 091 000</p>
V.1.5 Mobilité de la main-d'œuvre en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	<p>Améliorer la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et la protection des droits humains, sociaux, et du travail des travailleurs migrants grâce à une coopération intrarégionale et interrégionale selon une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics et l'ensemble de la société, afin de favoriser l'intégration régionale, de faciliter la mobilité dans l'intérêt d'une croissance économique transformatrice, inclusive et durable et de promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 12	Ressources inscrites au budget : 1 400 300
V.1.6 Jeunesse, emploi et migration au Burkina Faso	<p>Offrir aux jeunes au Burkina Faso, y compris les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes présentant un handicap, des possibilités d'emploi décent au moyen de formations axées spécifiquement sur les besoins du marché. En outre, le projet favorisera l'entrepreneuriat et appuiera des activités génératrices de revenus.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 254 700
V.1.7 Renforcement des capacités de gestion des migrations dans l'hémisphère occidental	<p>Répondre, dans toute la mesure possible, aux besoins particuliers de tous les migrants dans divers contextes, en tenant compte des questions de genre. En outre, ce projet promouvra une représentation équilibrée entre les genres parmi les agents participant aux séminaires, aux activités de formation et aux manifestations de sensibilisation, et assurera la diffusion de messages appropriés sur l'égalité entre les genres. Il veillera également à une approche de la programmation fondée sur les droits et à l'intégration de la protection dans les interventions en cas de crise.</p> <p>Ce projet a été déplacé à la section IV.4.17.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12	<p>Prévisions initiales : 15 945 600 Révision : (15 945 600) Ressources inscrites au budget : 0</p>
V.1.8 Recrutement éthique aux fins d'intégration au Mexique	<p>Permettre de renforcer les voies de migration régulières et de dissuader la migration irrégulière au Mexique grâce à des programmes de mobilité de la main-d'œuvre présentant des modalités efficaces qui favorisent le travail régulier temporaire, afin de réduire le risque de migration irrégulière. Le projet prévoit également d'intégrer les migrants en leur offrant un emploi formel qui réponde à la demande du marché du travail et aux besoins en matière de main-d'œuvre et promeuve la cohésion sociale, la croissance économique et le développement durable.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 4, 8, 12	Ressources inscrites au budget : 1 420 300

Programme/Projet	Objectifs
V.1.9 Réduction de la pauvreté grâce à des migrations sûres, à l'amélioration des compétences et à un placement dans l'emploi renforcé en Asie	Éliminer les contraintes et les barrières qui empêchent les travailleurs migrants, leurs employeurs et leurs communautés au Cambodge, en République démocratique populaire lao, au Myanmar et en Thaïlande de tirer pleinement parti du potentiel de la migration de main-d'œuvre comme source de réduction de la pauvreté, de croissance économique et de résilience. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4	Ressources inscrites au budget : 2 144 500
V.1.10 Programme de migration de main-d'œuvre en Asie centrale	Contribuer à une meilleure gouvernance de la migration de main-d'œuvre afin de mieux répondre aux besoins des employeurs et du marché du travail tout en garantissant la protection des travailleurs migrants et en renforçant les incidences de la migration sur le développement dans les pays d'origine et de destination. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 2 131 400
V.1.11 Gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Asie du Sud et du Sud-Est	Renforcer le potentiel productif de la migration de main-d'œuvre et le bien-être des travailleurs migrants et de leur famille en Asie du Sud et du Sud-Est grâce à une amélioration des processus de migration de main-d'œuvre, des réglementations relatives au marché du travail, et de l'accès des migrants à des services ciblés, renforçant ainsi la contribution de la migration au développement durable. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 7, 12	Prévisions initiales : 88 500 Révision : 174 800 Ressources inscrites au budget : 263 300
V.1.12 Mobilité de la main-d'œuvre aux fins de développement durable et de résilience climatique dans le Pacifique	Renforcer les avantages qu'offre la migration sûre et équitable dans le cadre d'une stratégie de développement durable et de résilience climatique, en améliorant la gouvernance de la migration de main-d'œuvre, en intégrant des principes et des normes relatifs au travail décent dans les programmes de migration de main-d'œuvre, en promouvant des programmes de mobilité de la main-d'œuvre sûre et régulière et en renforçant l'aide à la réintégration fournie aux gouvernements nationaux et aux principales parties prenantes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	Ressources inscrites au budget : 287 100
V.1.13 Promotion de migrations sûres en Malaisie	Aider le Consumer Goods Forum et les membres de sa coalition pour les droits de l'homme à lutter contre le travail forcé dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement, à promouvoir le recrutement responsable et à fournir un appui dans ce domaine au secteur des plantations de palmier à huile en Malaisie, ainsi qu'à détecter et à combattre les pratiques d'exploitation par le travail. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 238 800

Programme/Projet	Objectifs
V.1.14 Promotion du recrutement éthique et équitable aux Philippines	Promouvoir des pratiques de recrutement éthiques et équitables auprès des organismes gouvernementaux, des employeurs et des agences de recrutement privées et aider le Gouvernement des Philippines à atteindre les objectifs clés du plan d'action national multipartite relatif à la prise en considération systématique de pratiques de recrutement éthique et équitable. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 96 500
V.1.15 Protection des travailleurs migrants en Thaïlande	Promouvoir la protection des droits humains et du travail des travailleurs migrants, aider les acteurs du secteur privé en Thaïlande à respecter leurs obligations, protéger et respecter les droits des travailleurs migrants, fournir une aide pour l'obtention de réparations, et élaborer et expérimenter un nouvel outil de consultation des fournisseurs et des travailleurs migrants. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Prévisions initiales : 403 800 Révision : (260 500) Ressources inscrites au budget : 143 300
V.1.16 Mobilité de la main-d'œuvre à Vanuatu	Permettre aux travailleurs migrants à Vanuatu et à leur famille de maximiser les effets positifs de leur participation à la mobilité internationale de la main-d'œuvre en conservant une bonne santé, en entretenant des relations solides exemptes de violence et en préservant leur stabilité financière à toutes les étapes de l'expérience de travail à l'étranger. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 6, 12	Ressources inscrites au budget : 133 900
V.1.17 Talents déplacés pour l'Europe	Permettre aux personnes ayant besoin d'une protection internationale en Jordanie et au Liban d'entrer en contact avec des employeurs en Belgique, en Irlande, au Portugal et au Royaume-Uni, et d'entrer durablement sur le marché de l'emploi dans ces pays. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 574 400
V.1.18 Pôle de talents au Danemark	Aider Copenhagen Capacity, l'organisation officielle chargée de la promotion de l'investissement et du développement économique du Grand Copenhague, à renforcer sa capacité d'attirer et de retenir des migrants qualifiés au Danemark. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8	Prévisions initiales : 32 000 Révision : 24 700 Ressources inscrites au budget : 56 700
V.1.19 Prévention et lutte contre le travail illégal et l'exploitation en Italie	Réduire l'exposition des migrants à l'exploitation par le travail en améliorant l'efficacité des inspections du travail, en renforçant le mécanisme national d'orientation des victimes de l'exploitation par le travail et en facilitant la réinsertion des victimes sur le marché du travail italien. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Prévisions initiales : 2 239 900 Révision : (428 800) Ressources inscrites au budget : 1 811 100

Programme/Projet	Objectifs
V.1.20 Réseau d'apprentissage au Royaume des Pays-Bas	Favoriser la consolidation d'un réseau d'apprentissage qui réunit les parties prenantes nationales pertinentes composant l'équipe spéciale pour l'intégration des nouveaux arrivants sur le marché du travail au Royaume des Pays-Bas et renforce leurs capacités, et apporter une assistance technique en vue d'améliorer la capacité du pays à soutenir la création et le développement de projets d'intégration durable sur le marché du travail. Le projet contribuera également aux efforts visant à assurer l'attractivité du Royaume des Pays-Bas en tant que destination professionnelle pour les diplômés hautement qualifiés. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 8, 12	Prévisions initiales : 12 800 Révision : 129 500 Ressources inscrites au budget : 142 300
V.1.21 Promotion de la migration positive et programme d'information en Espagne	Mener une série d'activités d'apprentissage et de sensibilisation qui promeuvent l'interculturalité et la diversité, et contribuer à une meilleure coexistence interculturelle, en mettant l'accent sur l'éducation. Le projet promouvra également le recrutement éthique et comprendra une évaluation des logements des travailleurs migrants en Espagne et permettra d'élaborer un programme d'orientation et d'information destiné aux travailleurs migrants potentiels, le but étant de les accompagner tout au long du cycle migratoire et des cycles d'orientation. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 8, 12	Prévisions initiales : 756 600 Révision : (219 800) Ressources inscrites au budget : 536 800
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
V.1.22 Réseau mondial de réflexion sur le recrutement du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	Appuyer, pérenniser et développer le Réseau mondial de réflexion sur le recrutement récemment créé dans le cadre du Système IRIS pour servir de plateforme de dialogue et d'échange d'expérience entre décideurs et législateurs à tous les niveaux de pouvoir et dans tous les domaines d'action publique (affaires étrangères, travail, immigration, justice, etc.).
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 67 900
V.1.23 Activités relatives au recrutement éthique menées dans le cadre du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	Afin de renforcer la mobilisation sectorielle et multipartite, le Système IRIS, dans le cadre d'une collaboration directe avec des sociétés internationales, employeurs, gouvernements, groupes de la société civile et recruteurs, appuiera une série d'interventions relatives aux chaînes d'approvisionnement portant sur le recrutement éthique, la migration de main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 7, 11	Ressources inscrites au budget : 58 500
V.1.24 Y-Med – économie bleue	Appuyer le renforcement des compétences des jeunes Libyens dans le secteur de la pêche en proposant des stages dans des entreprises italiennes, à la faveur d'un programme de migration circulaire qui cible spécifiquement l'économie bleue.
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 42 700
V.1.25 Gouvernance de la migration de travail et mobilité de la main-d'œuvre en Italie et en Afrique du Nord	Contribuer au renforcement des mécanismes de protection des travailleurs migrants tout au long du cycle migratoire, que les travailleurs quittent la région ou y cherchent un emploi.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 12	Ressources inscrites au budget : 2 247 500

Programme/Projet	Objectifs
V.1.26 Programme de migration pour le développement en Afrique de l'Ouest	Fournir une formation aux fonctionnaires gouvernementaux en matière de migration et de développement, aider les gouvernements à élaborer des politiques et stratégies migratoires et assurer la formation des jeunes ainsi que leur accès à l'emploi dans leurs pays d'origine.
Stratégie de l'OIM : 2, 4, 5, 7, 8, 12	Ressources inscrites au budget : 1 202 500
V.1.27 Réduction du chômage des jeunes au Burundi	Réduire le chômage des jeunes au Burundi grâce à la participation de la diaspora, à la création d'emplois durables et à la formation des jeunes afin qu'ils acquièrent les compétences professionnelles et commerciales nécessaires pour réussir sur le marché du travail formel.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 23 800
V.1.28 Stimulation de l'emploi des jeunes en Libye	Contribuer à l'accroissement des revenus des jeunes en Libye à la faveur du renforcement de leurs compétences professionnelles et de leur accès à des possibilités de subsistance ainsi que de l'établissement d'un guichet unique pour l'emploi des jeunes qui aidera à améliorer les conditions de travail.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4	Ressources inscrites au budget : 1 240 400
V.1.29 Prévention de la migration irrégulière en Mauritanie	Prévenir la migration irrégulière au départ de la Mauritanie, principalement celle des jeunes et des migrants présents sur le territoire, en améliorant leur accès aux possibilités d'emploi et en les informant mieux des risques et des possibilités liés à la migration.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 500 500
V.1.30 Protection des travailleurs migrants en Jordanie et au Liban	Contribuer aux efforts gouvernementaux et non gouvernementaux fondés sur des éléments factuels qui visent à protéger les droits des travailleurs migrants et à leur apporter une aide et une protection, en commençant à remédier à la disponibilité limitée de données et d'informations utiles les concernant en Jordanie et au Liban.
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 115 700
V.1.31 Promotion de la responsabilité des entreprises et des droits des travailleurs migrants en Asie	Promouvoir la responsabilité des entreprises et la protection des droits des travailleurs migrants dans le contexte des chaînes d'approvisionnement mondiales en Asie en se saisissant de questions cruciales relatives à la migration, aux pratiques commerciales et aux droits humains.
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 2 076 500
V.1.32 Mise en œuvre d'un recrutement responsable en Asie	Contribuer aux efforts visant à prévenir le travail forcé et l'exploitation dans la chaîne d'approvisionnement mondiale d'une société internationale en Asie. Ce projet améliorera les pratiques de recrutement responsables par le biais d'un renforcement des capacités et d'une initiative en faveur d'un hébergement pérenne pour les migrants.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 1 007 200
V.1.33 Promotion de migrations sûres de l'Asie centrale vers le Royaume-Uni	Améliorer l'expérience des travailleurs issus du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan qui se rendent au Royaume-Uni au titre du dispositif pour les travailleurs saisonniers, en leur proposant des activités de préparation, de renforcement des capacités et d'aide à la réintégration.
Stratégie de l'OIM : 2, 3	Ressources inscrites au budget : 331 400
V.1.34 Création d'une infrastructure pour la migration de main-d'œuvre au Myanmar	Établir une nouvelle infrastructure élargie et intégrée pour la migration de main-d'œuvre couvrant l'ensemble du sud-est du Myanmar, afin de créer des possibilités améliorées de migration sûre et régulière.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 5, 6, 12	Ressources inscrites au budget : 114 200

Programme/Projet	Objectifs
V.1.35 Promotion de la gestion des chaînes d'approvisionnement au Viet Nam	Promouvoir une gestion responsable des chaînes d'approvisionnement et soutenir les programmes futurs au Viet Nam, en mettant l'accent sur le bien-être des travailleurs au-delà des conditions de travail.
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 55 700
V.1.36 Mesures en ligne d'intégration avant le départ à Malte	Fournir un appui technique aux autorités maltaises en vue de renforcer leur capacité à élaborer, adapter et mettre en œuvre des processus et politiques en lien avec l'intégration durable des ressortissants de pays tiers à Malte, notamment en identifiant les conditions nécessaires à l'établissement d'un système de mesures d'intégration avant le départ.
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 8, 11, 12	Ressources inscrites au budget : 191 300
Migration de main-d'œuvre	Total des ressources inscrites au budget : 28 095 600

V.2 INTÉGRATION ET COHÉSION SOCIALE

Programme/Projet	Objectifs
V.2.1 Intégration des migrants	Favoriser une meilleure compréhension, au sein de la communauté d'accueil, de la culture et de la situation des migrants, et renforcer la capacité d'adaptation des migrants à leur nouvel environnement. Ce projet favorisera une coexistence plus harmonieuse entre les migrants et les communautés d'accueil, que les migrants s'y installent de façon permanente ou temporaire. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 5 900 900
V.2.2 Sport à l'appui de l'inclusion en Tunisie	Promouvoir l'inclusion sociale des migrants dans leurs communautés d'accueil en Tunisie ainsi que l'accès au sport, en particulier pour les femmes et les enfants, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux aux fins d'un développement communautaire durable qui veille à ne laisser personne de côté. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 4	Ressources inscrites au budget : 99 100
V.2.3 Orientation avant le départ vers le Canada	Améliorer les résultats en matière d'intégration des réfugiés en favorisant leur préparation avant le départ et en fournissant des informations ciblées sur l'installation/la réinstallation dans le pays et sur le marché du travail, ainsi que des orientations sur la vie au Canada. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 4 697 400
V.2.4 Intégration des travailleurs migrants au Costa Rica	Renforcer les capacités permettant au Gouvernement du Costa Rica d'intégrer les migrants par la régularisation et l'accès à l'emploi, grâce à la coopération bilatérale et binationale, à des partenariats public-privé et au renforcement de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et de la sensibilisation en la matière. Ce projet permettra également d'accéder à des formations et des projets universitaires. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 8, 12	Prévisions initiales : 565 600 Révision : 211 300 Ressources inscrites au budget : 776 900

Programme/Projet		Objectifs
V.2.5	Amélioration de la gouvernance des migrations et aide aux Afghans au Pakistan et en Asie centrale	Aider les institutions gouvernementales dans la région et les communautés à répondre aux besoins humanitaires et de protection immédiats des ressortissants afghans et des communautés locales, atténuer l'incidence à moyen terme de la crise sur les sociétés de la région et soutenir le relèvement et la résilience aux fins d'un développement durable à plus long terme. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 8, 9		Ressources inscrites au budget : 1 992 300
V.2.6	Includ-EU	Le projet, qui a été conçu pour renforcer les connaissances transnationales et la mise en commun de données d'expérience, la coopération et les partenariats entre les autorités locales et régionales ayant différents niveaux de compétences concernant l'intégration et représentant différentes réalités européennes, ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.
Stratégie de l'OIM : 8		Prévisions initiales : 222 900 Révision : (222 900) Ressources inscrites au budget : 0
V.2.7	Appui technique à l'intégration de ressortissants de pays tiers en Croatie	Aider le Ministère de l'intérieur de la Croatie à renforcer sa capacité à superviser, à coordonner et à surveiller la mise en œuvre de politiques et de mécanismes nationaux cohérents en vue de l'intégration de ressortissants de pays tiers en Croatie. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 12		Prévisions initiales : 330 400 Révision : (6 200) Ressources inscrites au budget : 324 200
V.2.8	Programme d'orientation avant le départ vers la Finlande	Contribuer à l'intégration précoce de bénéficiaires sélectionnés pour une réinstallation en Finlande en organisant une formation d'orientation complète avant le départ pour les réfugiés concernés. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 4, 6, 8		Prévisions initiales : 517 000 Révision : (421 700) Ressources inscrites au budget : 95 300
V.2.9	Aide à l'intégration en Grèce	Faciliter l'intégration des bénéficiaires dans la société et sur le marché du travail locaux en Grèce, compte tenu de leurs compétences, de leurs qualifications et de leurs aspirations, en favorisant leur emploi dans des secteurs qui connaissent d'importantes pénuries de ressources humaines et en créant une plateforme numérique dotée d'un nouvel outil moderne et durable permettant de faciliter et coordonner l'insertion des migrants dans différents domaines de la société grecque. Le projet aidera également les migrants par le biais de plusieurs activités destinées à favoriser leur indépendance. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 8		Prévisions initiales : 12 811 100 Révision : 10 110 700 Ressources inscrites au budget : 22 921 800

Programme/Projet	Objectifs
V.2.10 Aide aux populations d'Ukraine déplacées en Italie	Ce projet, qui a été conçu pour favoriser l'intégration sociale et sur le marché du travail des populations déplacées arrivant d'Ukraine qui bénéficient d'un statut de protection temporaire et fournir une aide technique pour la mise en place d'une équipe spéciale et d'une plateforme pour l'intégration des Ukrainiens déplacés qui présentent un handicap, ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.
Stratégie de l'OIM : 1	Prévisions initiales : 134 700 Révision : (134 700) Ressources inscrites au budget : 0
V.2.11 Formation sur l'interculturalité et l'empathie au Luxembourg	Permettre à des acteurs locaux tels que les commissions consultatives communales d'intégration, les volontaires d'associations locales, culturelles et sportives, et les signataires du contrat d'accueil et d'intégration de mieux comprendre la migration et d'acquérir de meilleures connaissances interculturelles. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 144 700
V.2.12 Projet « Moving the Middle » au Royaume des Pays-Bas	Créer une société néerlandaise plus inclusive et promouvoir l'ouverture et l'inclusion à l'égard des migrants auprès de ceux qui forment le « milieu déplaçable » au Royaume des Pays-Bas. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 7	Prévisions initiales : 32 200 Révision : 46 000 Ressources inscrites au budget : 78 200
V.2.13 Programme d'orientation culturelle en Norvège	Promouvoir la bonne intégration bidirectionnelle des réfugiés réinstallés dans leur nouvelle communauté d'accueil en Norvège en permettant aux réfugiés de mieux comprendre la nouvelle société d'accueil, y compris les normes et valeurs sociétales, et en préparant les municipalités d'accueil à l'arrivée de réfugiés réinstallés. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 8	Prévisions initiales : 1 486 700 Révision : (488 900) Ressources inscrites au budget : 997 800
V.2.14 Renforcement des services d'intégration des migrants au Portugal	Contribuer à des réformes structurelles institutionnelles, administratives et de soutien à la croissance au Portugal. Le projet aidera les autorités nationales en améliorant leur capacité à concevoir, à élaborer et à mettre en œuvre des réformes dans les domaines d'action liés à la cohésion et à la croissance équitable, durable et inclusive. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Prévisions initiales : 537 000 Révision : (323 000) Ressources inscrites au budget : 214 000

Programme/Projet	Objectifs
V.2.15 Soutien en Roumanie à ceux qui fuient la crise en Ukraine	Contribuer au bien-être des populations touchées par le conflit qui se trouvent en Roumanie. L'intervention vise à continuer de fournir, en étroite coopération avec le Gouvernement de la Roumanie, une assistance adaptée aux Ukrainiens et aux ressortissants de pays tiers qui ont fui la guerre en Ukraine. Le projet continuera également d'appuyer l'action menée en réponse à la migration en Roumanie. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 32 800 Révision : 160 200 Ressources inscrites au budget : 193 000
V.2.16 Facilitation de l'intégration en Slovaquie	Améliorer la fourniture de services par le centre d'information sur la migration, notamment en matière d'assistance juridique, sociale et professionnelle, d'aide à la formation et à la reconversion, de cours de langue slovaque et de séances d'information à l'intention des nouveaux arrivants, afin de faciliter l'intégration des ressortissants de pays tiers en Slovaquie. Le projet contribuera également à l'établissement des conditions préalables à une meilleure coopération dans le cadre d'intégration en Slovaquie et à la facilitation de l'accès aux services, tout en tenant compte des besoins des ressortissants de pays tiers. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 8, 9	Prévisions initiales : 570 600 Révision : (700) Ressources inscrites au budget : 569 900
V.2.17 Renforcement de la valeur des associations de migrants en Espagne	Rendre l'action des associations de migrants en Espagne plus durable en renforçant leurs capacités et leurs réseaux, en donnant de la visibilité à leurs actions et en consolidant le rôle clé qu'elles jouent dans l'inclusion de la population de migrants et dans le transfert de connaissances. Le projet promouvra aussi une vision plus réaliste et un traitement plus éthique des sujets liés à la migration dans les médias. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 7, 8	Prévisions initiales : 429 400 Révision : (141 500) Ressources inscrites au budget : 287 900
V.2.18 Renforcement de la gestion des migrations en Türkiye	Contribuer à une meilleure gestion des flux migratoires et de la mobilité transfrontalière en Méditerranée grâce à une coopération accrue, notamment en nouant un dialogue et en prenant des mesures pour accroître la sécurité et la sûreté tout au long du continuum de la mobilité. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 8	Ressources inscrites au budget : 855 100
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
V.2.19 Voies complémentaires de mobilité de la main-d'œuvre	Contribuer aux activités menées par l'OIM dans le monde et au développement de programmes de migration de main-d'œuvre régulière et flexible à titre de voie complémentaire pour l'admission et l'intégration des populations déplacées et des migrants en situation prolongée de vulnérabilité.
Stratégie de l'OIM : 3, 8, 12	Ressources inscrites au budget : 50 700

Programme/Projet	Objectifs
V.2.20 Académie mondiale pour la migration et les médias	Appuyer la création de structures qui favorisent une couverture médiatique plus correcte, diversifiée et équilibrée de la migration, tant au regard de la qualité que de la quantité, ainsi que des discussions et un dialogue publics constructifs.
Stratégie de l'OIM : 7, 8	Ressources inscrites au budget : 211 600
V.2.21 Sensibilisation à Bahreïn	Faire en sorte que tous les travailleurs migrants à Bahreïn aient pleinement connaissance de leurs droits et responsabilités, ainsi que des services à leur disposition, et que les employeurs des travailleurs domestiques migrants soient au fait de leurs obligations et de leurs droits et reçoivent des orientations pratiques relatives à la gestion des relations entre employeurs et salariés.
Stratégie de l'OIM : s.o.	Ressources inscrites au budget : 38 100
V.2.22 Intégration des jeunes migrants au Brésil	Soutenir les jeunes migrants en situation de vulnérabilité au Brésil en promouvant des possibilités génératrices de revenus, dans le but d'assurer leur autosuffisance économique, de réduire leurs vulnérabilités et de les assister sur la voie de l'intégration, de la prospérité et de la résilience à long terme.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 126 600
V.2.23 Intégration socioéconomique des migrants en Équateur	Renforcer les capacités des gouvernements nationaux et locaux et des organisations de la société civile en Équateur pour qu'ils puissent promouvoir l'intégration socioéconomique des migrants et des communautés d'accueil, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 20 500
V.2.24 Appui à l'intégration des réfugiés et migrants en provenance de la République bolivarienne du Venezuela au Pérou	Appuyer l'intégration des réfugiés et migrants de la République bolivarienne du Venezuela au Pérou à la faveur de mesures socioéconomiques qui leur permettent de jouir de leurs droits humains au sein d'une société inclusive et de contribuer au développement national et à la consolidation de la paix au Pérou.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 1 415 600
V.2.25 Intégration des Afghans au Suriname	Offrir une aide migratoire aux migrants afghans qui prennent volontairement la décision de s'installer au Suriname pour y vivre. Les migrants afghans recevront une aide et une protection complètes, avant le départ, pendant leur voyage et après leur arrivée au Suriname.
Stratégie de l'OIM : 1, 3, 8, 12	Ressources inscrites au budget : 886 200
V.2.26 Appui aux efforts en faveur de l'inclusion des réfugiés	Permettre à l'OIM et à ses partenaires de continuer de répondre aux besoins humanitaires persistants et croissants ainsi que de réduire et d'atténuer les risques et les vulnérabilités sous-jacents en apportant une protection et une aide vitales aux personnes les plus vulnérables touchées par la guerre en Ukraine.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 638 000
V.2.27 Mesures de préintégration en Allemagne	Préparer les bénéficiaires d'une protection qui ont été retenus pour une réinstallation ou un programme d'admission humanitaire en Allemagne à leur processus d'intégration dans le pays en expérimentant des mesures de préintégration individuelles et spécifiques au groupe cible.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 375 800

Programme/Projet	Objectifs
V.2.28 Promotion des droits linguistiques au Kosovo*	Favoriser l'inclusion sociale au Kosovo* en renforçant l'apprentissage et l'usage des langues officielles par les citoyens et les institutions. L'objectif global est de créer un environnement propice à l'usage égal des langues officielles.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 45 300
V.2.29 Centre d'information sur la migration en Lituanie	Faciliter l'intégration et renforcer l'inclusion des étrangers en Lituanie à la faveur d'une approche de guichet unique visant les ressortissants de pays tiers et les apatrides.
Stratégie de l'OIM : 8	Ressources inscrites au budget : 285 100
Intégration et cohésion sociale	Total des ressources inscrites au budget : 44 242 000

V.3 IMMIGRATION ET VISAS

Programme/Projet	Objectifs
V.3.1 Services en matière d'immigration et de visa	Apporter un appui aux gouvernements et aux services de l'immigration en leur proposant des moyens de renforcer les voies régulières de migration, d'admission et de séjour. À cet effet, les procédures de visa seront rationalisées grâce à une réduction des tâches administratives qui prennent du temps, les coûts seront réduits, et la qualité des services et les mesures de lutte contre la fraude seront améliorées. En outre, ce programme vise à améliorer les procédures des missions consulaires, notamment en mettant à disposition les ressources nécessaires pour promouvoir un accès universel à l'identité juridique. Ces moyens doivent en outre permettre d'autonomiser les migrants en leur communiquant en temps utile des informations exactes dans une langue compréhensible, y compris grâce à des solutions à distance, tout en appuyant et en simplifiant les procédures de demande de visa. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 9, 10	Prévisions initiales : 31 628 000 Révision : 8 300 Ressources inscrites au budget : 31 636 300
V.3.2 Aide au voyage profitant aux personnes et aux gouvernements	Apporter un soutien aux migrants ayant besoin d'une assistance durant le voyage, tels que ceux qui ont des besoins médicaux, les mineurs non accompagnés ou les personnes âgées, sous la forme d'un appui global consistant notamment à fournir des informations détaillées sur le voyage par avion, à proposer des tarifs aériens réduits pour les migrants qui effectuent un aller simple, à remplir tous les documents relatifs au voyage, à offrir une assistance à l'aéroport de départ, pendant le transit et à l'arrivée, et à fournir une escorte durant le vol au besoin. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 4	Prévisions initiales : 380 900 Révision : (371 100) Ressources inscrites au budget : 9 800

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Programme/Projet		Objectifs
V.3.3	Renforcement des capacités en matière de réadmission et d'identité juridique	<p>Entreprendre de développer et de renforcer les capacités en matière de réadmission et d'identité juridique à Cabo Verde, en Iraq et au Rwanda, puis en El Salvador, en Somalie et au Viet Nam. Grâce au renforcement systématique et durable des capacités en matière d'identité sur les plans technique, juridique et opérationnel, les pays tiers sélectionnés seront à même de mieux gérer les questions de migration et de prendre part au dialogue sur la réadmission.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 2, 3		Ressources inscrites au budget : 66 100
V.3.4	Promotion de l'établissement de documents pour les étrangers et du programme d'aide au transfert en Argentine	<p>Ce projet, qui visait à contribuer à la conception d'activités de coopération et d'assistance technique à l'intention de la Direction nationale de la migration, dans le but de renforcer ses capacités de gestion et d'administration en vue d'élaborer des processus relatifs à la régularisation des ressortissants étrangers, ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.</p>
Stratégie de l'OIM : 4		Prévisions initiales : 3 046 000 Révision : (3 046 000) Ressources inscrites au budget : 0
V.3.5	Programmes de migration sélective au Costa Rica	<p>Collaborer avec des migrants ainsi qu'avec des institutions ou des sociétés au Costa Rica qui doivent régulariser le statut de leurs employés et représentants, en fournissant les permis nécessaires et en collaborant avec la Direction générale des migrations et des étrangers.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 2		Ressources inscrites au budget : 33 800
V.3.6	Programmes de migration sélective en El Salvador	<p>Faciliter les processus de régularisation et l'obtention de permis de travail pour les migrants qui fournissent des services professionnels à des établissements d'enseignement publics et privés en El Salvador, ainsi que pour le personnel bénévole et les étudiants qui participent à des programmes d'échange culturels.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1		Ressources inscrites au budget : 10 100
V.3.7	Programmes de migration sélective au Honduras	<p>Contribuer au développement socioéconomique et culturel du Honduras et à la création de nouvelles activités dans ce domaine par la sélection, la formation, le transfert et le placement de ressources humaines qualifiées. Le projet facilitera les processus de régularisation et l'obtention de permis de travail pour les populations migrantes qui fournissent des services professionnels aux établissements d'enseignement publics et privés du Honduras.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1		Ressources inscrites au budget : 23 100
V.3.8	Bureaux et infrastructure favorisant une mobilité sûre dans l'hémisphère occidental	<p>Offrir des possibilités de migration vers les États-Unis d'Amérique qui soient légales et plus sûres en atténuant les risques d'exploitation, de violence et de mauvais traitements grâce à l'établissement de bureaux spécialisés dans la mobilité sûre dans des endroits stratégiques en Amérique centrale et du Sud et à la mise en œuvre de la plateforme d'autoenregistrement « Movilidad Segura ».</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 1, 3		Ressources inscrites au budget : 1 316 800

Programme/Projet		Objectifs
V.3.9	Programmes d'appui communautaire en Australie	Contribuer à des migrations plus ordonnées et à l'intégration durable des migrants, ce qui aura des conséquences positives tant pour les migrants que pour les communautés d'accueil, en améliorant l'accès à l'information, le soutien en matière de visas, les services de voyage et l'aide après l'arrivée au titre du Programme d'appui communautaire. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 1		Prévisions initiales : 1 939 200 Révision : (1 201 300) Ressources inscrites au budget : 737 900
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
V.3.10	Mécanisme de renforcement des capacités de réadmission de l'Union européenne	Contribuer à une coopération efficace et efficiente dans le domaine de la gouvernance des migrations entre l'Union européenne et ses pays partenaires par des initiatives de renforcement des capacités. Le projet a pour objectif de renforcer les capacités des pays partenaires leur permettant de gérer les retours et de coopérer avec l'Union européenne pour la réadmission, ainsi que de prévenir la migration irrégulière. Ce projet a été déplacé depuis la section IV.3.1.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 5		Ressources inscrites au budget : 3 375 500
V.3.11	Assistance pour le traitement des demandes de protection temporaire en Irlande	Continuer d'aider le Ministère de la justice du Gouvernement d'Irlande pour l'enregistrement et le traitement des demandes de protection temporaire déposées par des ressortissants ukrainiens et de pays tiers qui entrent en Irlande.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 612 400
V.3.12	Conseiller pour l'immigration et l'asile au Royaume-Uni	Offrir des conseils et un appui juridiques au personnel de première ligne des autorités locales, fournir des notes d'information, des comptes-rendus sur les faits nouveaux et d'autres supports à des fins de diffusion, établir des précédents et des pratiques de travail, et mener des recherches liées à des questions juridiques pertinentes au Royaume-Uni.
Stratégie de l'OIM : 2		Ressources inscrites au budget : 25 100
Immigration et visas		Total des ressources inscrites au budget : 37 846 900

VI. DONNÉES, POLITIQUES, RECHERCHE ET COMMUNICATION EN MATIÈRE MIGRATOIRE

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VI.1 Données et analyses sur la migration	4 966 600	3 694 000	2 880 200	379 200	6 953 400
VI.2 Politique migratoire	4 166 500	2 927 300	2 176 400	288 400	5 392 100
VI.3 Recherche et publications en matière migratoire	1 781 200	1 407 000	294 300	116 500	1 817 800
VI.4 Activités liées au Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations	2 323 100	3 005 300	954 000	119 000	4 078 300
Total	13 237 400	11 033 600	6 304 900	903 100	18 241 600

179. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

180. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 13,2 millions de dollars É.-U. à 18,2 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 5,0 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement l'appui apporté à une initiative sur la libre circulation des personnes ainsi qu'à l'élaboration d'activités de renforcement des capacités et d'une campagne de sensibilisation en faveur de migrations sûres, ordonnées et régulières.

VI.1 DONNÉES ET ANALYSES SUR LA MIGRATION

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.1 Amélioration des données et analyses sur la migration	Établir une solide structure de base pour le vaste ensemble de données sur la migration afin de trouver des solutions durables, de renforcer la résilience et d'assurer une bonne gouvernance des migrations en tirant parti des connaissances amassées par la Matrice de suivi des déplacements, le Centre mondial d'analyse des données sur la migration, ainsi que les bureaux de pays et les bureaux régionaux dans de nombreux domaines liés à la migration. Cette initiative mettra à la disposition des gouvernements et d'autres partenaires des outils permettant de recueillir, d'analyser et d'utiliser de manière responsable des données sur la migration. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 1 023 100
VI.1.2 Renforcement des capacités mondiales de la Matrice de suivi des déplacements aux fins de meilleures données sur les déplacements internes	Tirer parti des capacités mondiales et de la mise en œuvre sur le terrain de la Matrice de suivi des déplacements en améliorant la collecte, l'analyse, la gestion et la production de données et d'informations sur les déplacements internes dans des situations complexes aux quatre coins du monde, ce qui permettra aux partenaires humanitaires d'être mieux à même de répondre efficacement aux besoins des populations touchées par des crises humanitaires. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 458 300

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.3 Appui à l'exploitation de données migratoires mondiales pour le développement	Ce projet vise à améliorer l'efficacité opérationnelle du Portail sur les données migratoires, notamment grâce à l'adoption de nouvelles technologies ; à l'élaboration de nouveaux contenus sur des questions émergentes et des sujets spécialisés ; à une meilleure connaissance du Portail ; et au renforcement des interactions avec les utilisateurs de données. En outre, cette intervention sera axée sur les données concernant la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques et visera à contribuer au renforcement des données relatives à l'action humanitaire et aux déplacements. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 123 400
VI.1.4 Mise en œuvre de la Stratégie en matière de données sur la migration	Faciliter la mise en œuvre de la Stratégie en matière de données sur la migration en vue d'accélérer les progrès accomplis à cet égard et d'en assurer la cohérence en 2023 et au-delà. Pour ce faire, les flux relatifs aux données de l'OIM seront systématisés, les données de l'Organisation seront mises à profit pour fournir une analyse de haut niveau des schémas de mobilité, et les membres du personnel de l'OIM qui s'occupent de données seront mis en relation afin de promouvoir et d'assurer la circulation des connaissances et de l'information dans l'ensemble de l'architecture des données de l'OIM à l'échelle mondiale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 49 300
VI.1.5 Appui aux politiques, à l'élaboration de programmes et à la sensibilisation concernant les migrants portés disparus	Apporter un appui à l'enregistrement des cas de migrants, y compris de réfugiés et de demandeurs d'asile, ayant péri aux frontières d'un État ou pendant leur migration vers une destination internationale. La base de données hébergée au titre de ce projet est la seule disponible en libre accès à l'échelle mondiale qui recense les décès survenus pendant la migration au niveau mondial à l'appui de l'indicateur 10.7.3 des objectifs de développement durable concernant le « nombre de personnes décédées ou disparues lors de la migration vers une destination internationale ». Cette initiative contribuera également à la réalisation de l'objectif 8 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières au titre duquel les États signataires se sont engagés à « sauver des vies et [à] mettre en place une action internationale coordonnée pour retrouver les migrants disparus ». Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 6	Ressources inscrites au budget : 122 900
VI.1.6 Données migratoires régionales et interventions fondées sur des éléments factuels en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale	Poursuivre la collecte et l'analyse de données essentielles sur les flux migratoires mixtes et les effets de la COVID-19 sur la mobilité, et renforcer les capacités permettant aux bureaux extérieurs et aux interlocuteurs pertinents de recueillir et d'analyser des données migratoires en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale. Cette intervention aidera les gouvernements, à l'échelle nationale et régionale, à utiliser les données recueillies et à renforcer la préparation et les capacités pour veiller à ce que les besoins des populations migrantes soient pris en compte à tous les stades du parcours migratoire. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 202 300

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.7 Données migratoires et interventions fondées sur des éléments factuels en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	<p>Fournir un appui en matière de données migratoires régionales et d'interventions fondées sur des éléments factuels pour renforcer la protection et l'aide offertes aux migrants grâce à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de données dans la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique. Une coordination sera assurée et des partenariats noués pour favoriser une utilisation plus efficace de ressources très limitées et la mise en œuvre d'interventions efficaces fondées sur des éléments factuels, afin de répondre aux besoins humanitaires et de protection, de faire face aux risques et aux vulnérabilités des migrants et de contribuer au renforcement de la résilience. L'intervention permettra aussi de réunir des éléments factuels et de renforcer les partenariats et la coordination afin d'améliorer les interventions humanitaires et la gestion des migrations le long de la route migratoire.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 5, 6	Ressources inscrites au budget : 162 300
VI.1.8 Collecte de données sur la migration au Burkina Faso	<p>Aider le Gouvernement du Burkina Faso à poursuivre les activités de collecte, d'analyse et de publication régulières de données menées au titre de la Matrice de suivi des déplacements grâce à la gestion des quatre points de surveillance des flux au Burkina Faso. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 6	Ressources inscrites au budget : 24 200
VI.1.9 Intervention multisectorielle d'urgence au Cameroun	<p>Appuyer les efforts déployés par le Gouvernement du Cameroun pour mettre en œuvre une intervention multisectorielle d'urgence visant à communiquer à la communauté humanitaire des informations sur les tendances en matière de déplacements et les besoins sectoriels les plus criants des populations touchées par le conflit, tout en produisant et en diffusant régulièrement des informations sur les déplacements forcés soudains et les besoins urgents des populations déplacées.</p> <p>Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Prévisions initiales : 721 200 Révision : (7 300) Ressources inscrites au budget : 713 900
VI.1.10 Suivi de la mobilité et besoins humanitaires multisectoriels en République centrafricaine	<p>Faciliter la mise en œuvre d'interventions multisectorielles d'urgence en République centrafricaine en fournissant une estimation fiable de la taille de la population touchée par les déplacements et les retours afin de pouvoir élaborer des interventions adaptées aux besoins et aux vulnérabilités des personnes touchées par la crise humanitaire dans le pays. Le projet appuiera également les activités de suivi des déplacements à l'échelle nationale et renforcera les capacités des pouvoirs publics grâce à un transfert progressif de compétences.</p> <p>Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u>.</p>
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 278 600

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.11 Suivi des déplacements et éléments factuels à l'appui de l'analyse des migrations et de l'élaboration de politiques migratoires en Asie	Améliorer l'interopérabilité et l'harmonisation régionales des initiatives de collecte de données sur la migration et les déplacements et renforcer la formulation et la mise en œuvre fondées sur des éléments factuels de politiques humanitaires et de développement et de programmes en matière de migration et de déplacements en Afghanistan, au Bangladesh, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Pakistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7, 9	Prévisions initiales : 1 723 800 Révision : (32 200) Ressources inscrites au budget : 1 691 600
VI.1.12 Appui à la collecte de données et aux prévisions en matière de migration en Europe occidentale	Renforcer les capacités de collecte de données et de prévision afin d'aider les gouvernements d'Europe occidentale, à l'échelle nationale et régionale, à utiliser les outils et données et à renforcer la préparation et les capacités pour veiller à ce que les besoins des populations migrantes soient pris en compte à tous les stades du parcours migratoire. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5	Ressources inscrites au budget : 77 200
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
VI.1.13 Appui au Cadre commun d'analyse intersectoriel	Répondre à la demande du secteur humanitaire international relative à la mise au point d'un Cadre commun d'analyse intersectoriel, qui constitue une nouvelle approche en matière d'analyse des besoins humanitaires et qui permettra de réaliser des analyses des besoins de meilleure qualité pour éclairer les plans d'intervention humanitaire; de renforcer la capacité humanitaire de manière à répondre plus efficacement aux besoins des populations touchées par des crises; et d'améliorer la définition des priorités concernant les ressources des donateurs humanitaires afin qu'elles bénéficient aux personnes qui en ont le plus besoin.
Stratégie de l'OIM : 6, 9	Ressources inscrites au budget : 155 100
VI.1.14 Appui à la gestion efficace, cohérente et durable des migrations	Établir un mécanisme de renforcement des capacités pour aider les États Membres, les parties prenantes et les partenaires à mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce projet vise à faire en sorte que la plateforme que constitue le Pôle du Réseau sur les migrations puisse continuer d'appuyer et d'élargir les activités du Réseau. En outre, une stratégie à long terme fondée sur des ressources durables sera élaborée au titre de ce projet ; la complémentarité avec d'autres plateformes sera ainsi assurée.
Stratégie de l'OIM : 3, 7, 9	Ressources inscrites au budget : 118 800
VI.1.15 Lutte contre les effets du changement climatique sur la mobilité humaine en Afrique du Nord	Améliorer les politiques, les cadres de coopération et les opérations fondées sur des éléments factuels pour intégrer des considérations relatives à la mobilité humaine dans l'action climatique et renforcer la protection des migrants en situation de vulnérabilité dans les États arabes de la Méditerranée occidentale et, plus généralement, dans la région arabe.
Stratégie de l'OIM : 2, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 444 600

Programme/Projet	Objectifs
VI.1.16 Lutte contre les causes profondes de la migration climatique en Iraq	Contribuer au renforcement de la résilience des communautés touchées par le changement climatique en Iraq en vue de lutter contre les facteurs négatifs de la mobilité humaine. Ce projet visera à accroître la base d'éléments factuels sur des questions liées à la mobilité provoquée par le climat en vue d'aider le Gouvernement, les communautés locales et les communautés touchées par le changement climatique à participer au renforcement des structures locales de gouvernance qui appuient la gestion des ressources naturelles et renforcent la résilience face aux facteurs climatiques qui poussent les gens à migrer.
Stratégie de l'OIM : 4	Ressources inscrites au budget : 359 400
VI.1.17 Amélioration des processus de collecte de données relatives aux interventions humanitaires au Yémen	Continuer d'améliorer la collecte et les produits de données pour fournir des informations de qualité sur les tendances et les besoins au Yémen aux fins d'interventions humanitaires. Ce projet vise à déterminer, dans des endroits définis, le nombre de personnes de chaque catégorie de population présentes, les causes ainsi que la durée du déplacement ou de la migration et les besoins, et ce à une fréquence qui permette de faire apparaître les dynamiques de la mobilité.
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 661 600
VI.1.18 Appui à la migration fondée sur des éléments factuels dans les Balkans occidentaux	Permettre aux partenaires d'être mieux à même de gérer durablement les flux migratoires mixtes dans les Balkans occidentaux. En utilisant les outils et les procédés de la Matrice de suivi des déplacements, le projet appuiera la collecte et l'analyse systématiques de données sur les flux migratoires et fournira des informations essentielles relatives à la présence, aux profils, à l'expérience et aux intentions de migrants.
Stratégie de l'OIM : 3, 6, 10	Ressources inscrites au budget : 263 200
VI.1.19 Renforcement des efforts de relèvement après le tremblement de terre en Türkiye	Contribuer à une connaissance éclairée et fondée sur des éléments factuels de la situation du marché du travail et promouvoir les possibilités d'emploi ainsi que le travail décent en renforçant le relèvement dans les provinces les plus touchées par le tremblement de terre en Türkiye.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 23 600
Données et analyses sur la migration	Total des ressources inscrites au budget : 6 953 400

VI.2 POLITIQUE MIGRATOIRE

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.1 Appui aux systèmes de gestion des migrations et renforcement de l'efficacité organisationnelle	Renforcer les capacités des gouvernements afin qu'ils privilégient une gestion des migrations fondée sur des éléments factuels en utilisant les indicateurs de gouvernance des migrations. Ce projet aidera les gouvernements à faire le point de leurs politiques et stratégies en matière de migration afin d'identifier les bonnes pratiques et les aspects susceptibles d'être renforcés, et améliorera l'efficacité organisationnelle en renforçant la gestion des connaissances institutionnelles et les capacités d'innovation. Cette initiative permettra également de garantir le maintien de fonctions essentielles concernant les publications et la recherche, en collaboration avec le personnel chargé des politiques migratoires, afin d'apporter aux partenaires un appui dans le domaine de la gouvernance des migrations. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 6, 7	Prévisions initiales : 800 000 Révision : 195 500 Ressources inscrites au budget : 995 500

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.2 Aide à la mise en œuvre accélérée de la libre circulation des personnes en Afrique	Contribuer aux efforts fournis par l'Union africaine pour accélérer la ratification du Protocole relatif à la libre circulation des personnes, au droit d'entrée, au droit de résidence et au droit d'établissement. Ce projet favorisera l'universalisation du Protocole, renforcera les capacités techniques de l'Union africaine et appuiera les activités de promotion du Protocole et de la feuille de route devant permettre de le mettre en œuvre. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2	Ressources inscrites au budget : 1 913 300
VI.2.3 Renforcement de la politique migratoire et des capacités institutionnelles dans la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique	Renforcer la politique en matière de migration et de déplacements et les capacités institutionnelles afin de mettre en œuvre la Stratégie régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique en renforçant le dialogue régional sur la migration et en recueillant et en diffusant de nouvelles données sur la migration, la mobilité et les déplacements afin d'éclairer les politiques et les pratiques. Ce projet renforcera également les capacités de l'OIM en matière de politiques institutionnelles pour lui permettre de collaborer sur le plan stratégique avec les communautés économiques régionales et leurs États membres et de leur fournir un appui à cet égard. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 55 000
VI.2.4 Renforcement des réseaux des Nations Unies et politiques relatives à l'environnement et au changement climatique en Afrique subsaharienne	Renforcer les capacités à l'appui de politiques facilitant des migrations sûres, ordonnées et régulières à l'échelle nationale et régionale en Afrique subsaharienne. Ce projet permettra à l'OIM de répondre aux attentes quant aux priorités des réseaux régionaux et nationaux et des priorités connexes en matière de migration, d'environnement, de changement climatique et de sensibilisation, qui découlent de ses fonctions de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 11 300
VI.2.5 Évaluation des indicateurs de gouvernance des migrations au Tchad	Éclairer l'élaboration d'une nouvelle politique sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en procédant à une évaluation des indicateurs de gouvernance des migrations au niveau local au Tchad, qui viendra compléter celle réalisée au niveau national. Ce projet reliera les activités stratégiques menées à l'échelle communautaire, locale et nationale. Il permettra également d'utiliser, à titre expérimental, les indicateurs de gouvernance des migrations à l'appui de l'exécution du Programme d'action du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6	Ressources inscrites au budget : 10 000
VI.2.6 Renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations au Nigéria	Renforcer la gouvernance et la gestion des migrations au Nigéria en investissant dans la collecte, la comparaison et l'analyse de données migratoires pour éclairer la formulation de politiques et la prise de décisions. Cette initiative permettra aux parties prenantes d'être mieux à même d'appliquer efficacement la politique migratoire nationale actualisée et le plan d'action pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 5, 6	Ressources inscrites au budget : 639 300

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.7 Renforcement de la coordination et de l'appui offerts aux gouvernements en matière de politiques et de programmes de migration en Amérique latine et dans les Caraïbes	Renforcer la coordination et l'appui offerts aux gouvernements en matière de politiques et de programmes de migration en Amérique latine et dans les Caraïbes grâce au Pôle régional de données, de façon à apporter une aide aux États Membres, aux organismes des Nations Unies, à la société civile, aux médias et aux autres parties prenantes clés dans la région, à l'appui des activités et des objectifs ayant trait aux informations et aux données sur la migration. Ce projet permettra également de faire en sorte que l'OIM puisse fournir un appui efficace aux États Membres, à la Conférence régionale sur la migration et à d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11	Ressources inscrites au budget : 253 200
VI.2.8 Initiative régionale de gestion des migrations, des politiques et des connaissances en Amérique du Sud	Aider les fonctionnaires gouvernementaux et les parties prenantes clés à créer et à diffuser des solutions régionales, novatrices et fondées sur des éléments factuels en matière de gouvernance des migrations en Amérique du Sud. Ce projet contribuera à la centralisation et au partage des connaissances, favorisera l'innovation dans la gouvernance des migrations et renforcera le rôle joué par l'OIM à l'échelle régionale et nationale à l'appui de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières grâce à une collaboration active avec la société civile, les autorités locales et les représentants gouvernementaux intersectoriels en Amérique du Sud. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 7	Ressources inscrites au budget : 22 900
VI.2.9 Aide aux gouvernements des États d'Asie centrale pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	Appuyer les mesures prises par l'OIM en vue de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Tadjikistan, au Turkménistan et en Ouzbékistan. Le projet favorisera notamment la prise en compte de la migration dans les cadres nationaux et aidera les principales parties prenantes gouvernementales à rendre compte des progrès réalisés. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 3	Prévisions initiales : 223 200 Révision : (124 800) Ressources inscrites au budget : 98 400
VI.2.10 Gouvernance des migrations aux fins de développement durable en Indonésie	Améliorer la gouvernance des migrations en Indonésie en renforçant les capacités du Gouvernement en matière de gestion des migrations soucieuse des questions de genre et fondée sur des éléments factuels à l'échelle nationale et infranationale, et contribuer à une amélioration de la coopération à l'échelle mondiale. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 2	Ressources inscrites au budget : 186 700

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.11 Appui à la gestion des migrations au Kazakhstan	Améliorer la gestion des migrations au Kazakhstan en tirant parti de la coopération intergouvernementale régionale aux fins d'intégration de pratiques exemplaires dans l'élaboration des programmes et des politiques en matière de migration. Le projet renforcera la capacité des parties prenantes à contribuer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières au moyen d'une assistance technique et d'un appui au dialogue régional. Le montant reporté de 2023 étant <u>plus bas</u> que prévu, les ressources inscrites au budget pour ce projet en 2024 ont été <u>revues à la baisse</u> .
Stratégie de l'OIM : 7, 12	Prévisions initiales : 51 600 Révision : (39 100) Ressources inscrites au budget : 12 500
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.	
VI.2.12 Renforcement des partenariats aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	Renforcer les capacités des partenaires non traditionnels, y compris les autorités locales et régionales ainsi que les organisations de jeunes, et consolider les partenariats avec ceux-ci à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 4, 5, 6	Ressources inscrites au budget : 26 300
VI.2.13 Initiative régionale pour le renforcement des lois et politiques de migration en Afrique subsaharienne	Stimuler une évolution positive concrète des lois et politiques de migration en Afrique subsaharienne, en mettant l'accent sur les approches reposant sur des éléments factuels, fondées sur les droits et adaptées aux différents genres grâce à la création d'un réseau de juristes.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 7	Ressources inscrites au budget : 158 800
VI.2.14 Accès équitable à une éducation et des services de santé de qualité en Égypte	Aider le Gouvernement de l'Égypte, en coordination avec d'autres organismes connexes, à accroître les connaissances sur l'accès des femmes et des enfants à l'éducation et aux soins de santé ; à répondre à la demande considérable en matière d'éducation, en mettant l'accent sur l'éducation préscolaire et l'éducation de base ; et à accroître l'accès à l'aide sanitaire.
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4	Ressources inscrites au budget : 624 900
VI.2.15 Lancement de la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection	Appuyer l'échange d'information entre les 21 pays qui ont approuvé la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection, notamment en proposant d'accorder une attention particulière aux données. Ce projet facilitera le partage de données sur la migration et de pratiques exemplaires, et présentera des mesures visant à renforcer leur utilisation.
Stratégie de l'OIM : 2, 5, 6, 7	Ressources inscrites au budget : 259 500
VI.2.16 Collaboration régionale pour la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies et du Pacte mondial en Asie et dans le Pacifique	Renforcer la collaboration effective de l'OIM avec les Nations Unies en répondant aux besoins en matière de politiques et de capacités externes en Asie et dans le Pacifique, et en alignant les activités sur les réformes des Nations Unies conformément au rôle et aux responsabilités de l'OIM dans des processus multilatéraux, y compris dans le cadre du Réseau des Nations Unies sur les migrations.
Stratégie de l'OIM : 3, 7	Ressources inscrites au budget : 93 500

Programme/Projet	Objectifs
VI.2.17 Appui technique au renforcement des capacités de gestion des migrations en Europe	Afin de promouvoir le principe selon lequel les migrations qui s'effectuent en bon ordre et dans le respect de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société, ce projet aidera ses partenaires à résoudre les problèmes opérationnels croissants que pose la gestion des migrations ; fera mieux comprendre les enjeux de ces migrations ; encouragera le développement économique et social grâce à la migration ; et préservera la dignité humaine et le bien-être des migrants.
Stratégie de l'OIM : 3	Ressources inscrites au budget : 31 000
Politique migratoire	Total des ressources inscrites au budget : 5 392 100

VI.3 RECHERCHE ET PUBLICATIONS EN MATIÈRE MIGRATOIRE

Programme/Projet	Objectifs
VI.3.1 Migration et mobilité : repenser l'avenir	Faciliter la mise en œuvre de l'initiative « Notre programme commun » du Secrétaire général des Nations Unies ainsi que l'organisation du Sommet de l'avenir y relatif en 2024. Pour ce faire, le projet doit contribuer à l'élaboration d'un rapport de recherche prospective de haut niveau consacré à une réflexion sur la migration et la mobilité à l'échelle mondiale fondée sur une analyse prévisionnelle. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 6, 7	Ressources inscrites au budget : 38 400
VI.3.2 Rapport sur la migration en Afrique	Contribuer au programme d'intégration en Afrique tel qu'il est envisagé dans le traité d'Abuja de 1991 en produisant des connaissances fondées sur des éléments factuels étayant le lien entre la migration et le commerce. Ces connaissances contribueront ensuite à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 12	Ressources inscrites au budget : 120 100
VI.3.3 Renforcement de la collecte et de l'analyse de données sur la migration en Afrique australe	Ce projet, qui visait à accroître la disponibilité des données migratoires ventilées par genre et par âge à l'échelle nationale et régionale dans la région de l'Afrique australe grâce à une meilleure connaissance des dynamiques et des schémas migratoires régionaux, ainsi qu'à éclairer les politiques de gestion des migrations, les plans de développement et les activités de protection des migrants dans la région, ne sera plus mis en œuvre comme prévu. En conséquence, les ressources inscrites au budget ont été <u>retirées</u> de la Révision du Programme et Budget pour 2024.
Stratégie de l'OIM : 6	Prévisions initiales : 15 000 Révision : (15 000) Ressources inscrites au budget : 0
VI.3.4 Création d'un réseau européen des migrations	Fournir des informations actuelles, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile à l'appui de l'élaboration de politiques par l'Union européenne et des institutions nationales, et fournir au grand public des informations sur la migration par la création d'un point de contact national du réseau des migrations en Autriche, en Lituanie et en Slovaquie. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3, 6	Ressources inscrites au budget : 1 607 700

Programme/Projet		Objectifs
Le projet ci-après est nouveau ; son financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
VI.3.5	Rapport <i>État de la migration dans le monde</i>	Appuyer et faciliter la communication relative à cette publication sur la migration internationale, élaborée à l'intention des décideurs, praticiens, chercheurs et étudiants dans le but d'améliorer la compréhension collective du phénomène migratoire dans le monde. Ce projet fournira des informations et des données clés sur la migration, et analysera des questions thématiques complexes et émergentes dans le domaine de la migration.
Stratégie de l'OIM : 3, 4, 5, 6, 7, 11		Ressources inscrites au budget : 51 600
Recherche et publications en matière migratoire		Total des ressources inscrites au budget : 1 817 800

VI.4 ACTIVITÉS LIÉES AU SECRÉTARIAT DU RÉSEAU DES NATIONS UNIES SUR LES MIGRATIONS

Programme/Projet		Objectifs
VI.4.1	Renforcement du Réseau des Nations Unies sur les migrations	Rendre le Réseau des Nations Unies sur les migrations opérationnel en renforçant la capacité des parties prenantes nationales et des entités des Nations Unies à mettre en œuvre le Pacte mondial. Le projet aidera à parvenir à des migrations sûres, ordonnées et régulières et à garantir la contribution de la migration au développement durable, dans l'intérêt des gouvernements, des migrants et des communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination. Ce <u>projet en cours</u> , qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de <u>fonds additionnels</u> .
Stratégie de l'OIM : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12		Prévisions initiales : 2 323 100 Révision : 1 755 200 Ressources inscrites au budget : 4 078 300
Activités liées au Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations		Total des ressources inscrites au budget : 4 078 300

VII. PROGRAMMES CONCERNANT LES BIENS FONCIERS ET IMMOBILIERS ET LES RÉPARATIONS

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VII.1 Appui aux mécanismes de justice transitionnelle en Iraq	199 300	117 000	69 300	13 000	199 300
VII.2 Assistance aux victimes de la Colonia Dignidad au Chili	463 500	283 200	150 000	30 300	463 500
VII.3 Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	18 203 400	4 148 800	12 942 700	1 111 900	18 203 400
VII.4 Promotion de la réconciliation à Sri Lanka		9 600	16 700	1 800	28 100
VII.5 Renforcement institutionnel afin d'aider les survivants de violences sexuelles liées au conflit en Ukraine		128 600	387 100	36 100	551 800
Total	18 866 200	4 687 200	13 565 800	1 193 100	19 446 100

182. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

183. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 18,9 millions de dollars É.-U. à 19,4 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 0,5 million de dollars É.-U. qui concerne principalement le renforcement institutionnel à l'appui des victimes du conflit en Ukraine et la promotion de la réconciliation à Sri Lanka.

Programme/Projet	Objectifs
VII.1 Appui aux mécanismes de justice transitionnelle en Iraq	Contribuer aux efforts déployés par le Gouvernement de l'Iraq pour promouvoir la stabilité grâce à des mécanismes de justice transitionnelle et à la fourniture de services visant à faire face à la violence sexuelle liée au conflit. Cette intervention favorisera la stabilisation en Iraq en permettant aux institutions gouvernementales et à la société civile d'être mieux à même de mener un dialogue et des efforts de sensibilisation efficaces, afin de garantir l'obligation de répondre des crimes internationaux grâce à une assistance technique et à un renforcement des capacités. Un soutien psychosocial et en matière de santé mentale sera en outre fourni aux survivants dans le cadre de ce projet. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 10	Ressources inscrites au budget : 199 300
VII.2 Assistance aux victimes de la Colonia Dignidad au Chili	Porter assistance aux victimes de la Colonia Dignidad au Chili, en fournissant des soins de santé, en particulier un soutien psychothérapeutique et psychosocial, ainsi que des possibilités d'éducation, de formation complémentaire et d'emploi. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 9	Ressources inscrites au budget : 463 500

Programme/Projet		Objectifs
VII.3	Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	Contribuer à la création de mécanismes qui établissent un lien entre les outils de planification de la stabilisation et le renforcement des capacités dans le domaine des politiques publiques relatives aux victimes du conflit en Colombie. Cette initiative promouvra la réconciliation et préviendra un nouveau conflit grâce à la protection des droits des victimes, à la facilitation de processus globaux de mémoire, de vérité et de justice et au renforcement de la confiance et de la cohésion sociale entre les personnes, les communautés et les acteurs des secteurs public et privé. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est <u>en cours</u> et <u>n'a pas été révisé</u> .
Stratégie de l'OIM : 3		Ressources inscrites au budget : 18 203 400
Les projets ci-après sont nouveaux ; leur financement avait été confirmé après l'établissement du Programme et Budget initial pour 2024.		
VII.4	Promotion de la réconciliation à Sri Lanka	Fournir un appui technique aux institutions gouvernementales et renforcer les processus de réconciliation en améliorant l'accès à des mécanismes de réparation crédibles, complets et centrés sur la personne à Sri Lanka. Cette initiative entend renforcer les processus mis en œuvre par l'État pour remédier aux vulnérabilités des personnes touchées par les séquelles du conflit à Sri Lanka et améliorer la confiance du public dans l'État, qui constitue le fondement d'une paix durable.
Stratégie de l'OIM : 3, 9		Ressources inscrites au budget : 28 100
VII.5	Renforcement institutionnel afin d'aider les survivants de violences sexuelles liées au conflit en Ukraine	Renforcer les capacités des organisations de la société civile et venir en aide au Gouvernement de l'Ukraine avec des outils, des connaissances et une stratégie adaptés au contexte afin d'élaborer et de mettre en œuvre en temps opportun des politiques et des cadres juridiques efficaces et inclusifs permettant d'offrir des réparations aux populations touchées par le conflit. Ce projet encouragera l'appropriation et la direction à l'échelle nationale aux fins d'une réponse durable centrée sur les survivants qui donne également à la société civile, aux réseaux de survivants et aux défenseurs des droits des femmes les moyens d'agir.
Stratégie de l'OIM : 2, 3, 8		Ressources inscrites au budget : 551 800
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		Total des ressources inscrites au budget : 19 446 100

VIII. APPUI AUX PROGRAMMES DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.1 Personnel détaché	4 000 300	7 110 500	30 000	696 400	7 836 900
VIII.2 Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MIMOSA)	3 048 800	3 508 200	400 000	390 800	4 299 000
VIII.3 Personnel et services financés par les revenus divers	32 000 000	17 000 000	15 000 000		32 000 000
VIII.4 Fonds de dotation Sasakawa	96 000		96 000		96 000
VIII.5 Contributions sans affectation spéciale	8 037 900	30 142 500	744 000		30 886 500
Total	47 183 000	57 761 200	16 270 000	1 087 200	75 118 400

184. Les changements apportés à la Révision du Programme et Budget pour 2024 fournissent des informations actualisées sur l'ensemble des programmes et des projets qui ont été entrepris ou révisés depuis l'approbation du Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) par le Conseil, en novembre 2023.

185. Les ressources inscrites au budget dans cette section ont augmenté, passant des prévisions initiales de 47,2 millions de dollars É.-U. à 75,1 millions de dollars É.-U., soit un accroissement de 27,9 millions de dollars É.-U. qui concerne principalement une augmentation des contributions sans affectation spéciale et du nombre de détachements de personnel.

VIII.1 PERSONNEL DÉTACHÉ

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.1.1 Administrateurs auxiliaires	2 878 000	5 197 700		623 800	5 821 500
VIII.1.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux	1 122 300	1 452 500	30 000	72 600	1 555 100
VIII.1.3 Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations		460 300			460 300
Total	4 000 300	7 110 500	30 000	696 400	7 836 900

VIII.1.1 Administrateurs auxiliaires

186. Plusieurs gouvernements continuent de soutenir l'affectation d'administrateurs auxiliaires, qui aident l'Organisation dans différents aspects de son action. L'OIM compte actuellement 55 administrateurs auxiliaires travaillant au Siège et dans les bureaux extérieurs. Les pays donateurs, les représentations sur le terrain et le nombre d'administrateurs auxiliaires sont énumérés ci-dessous :

Pays donateur	Représentation sur le terrain	Nombre d'administrateurs auxiliaires	Coût total
Belgique	Bénin	1	32 100
Chine	Cambodge, Pakistan, Suisse et Thaïlande	4	427 900
Danemark	Bosnie-Herzégovine et Égypte	2	206 100
Finlande	Burkina Faso	1	75 200
France	Côte d'Ivoire et Suisse	4	427 600
Allemagne	Allemagne, Malawi, Nigéria, Sénégal et Suisse	5	475 400
Italie	Ghana et Suisse	2	247 000
Japon	Cameroun, Égypte, États-Unis, Kenya, Mozambique, Philippines, Rwanda, Soudan, Türkiye, Suisse et Zimbabwe	12	1 367 900
Pays-Bas (Royaume des)	Éthiopie, Niger et Suisse	4	492 300
République de Corée	Allemagne et Kenya	2	258 300
Suède	Haïti, Suisse et Tchad	3	235 800
Royaume-Uni	Suisse	1	131 300
États-Unis d'Amérique	Autriche, Brésil, Égypte, Jordanie, Kenya, Népal, Panama, Pérou, Suisse, Tchad, Türkiye et Zambie	14	1 444 600
Total		55	5 821 500

187. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 2 878 000

Révision : 2 943 500

Ressources inscrites au budget : 5 821 500

VIII.1.2 Affectations spéciales et appuis spéciaux

188. En plus des dépenses administratives et de personnel couvertes par les budgets administratif et opérationnel, il existe certaines dépenses spécifiques de personnel ou autres qui sont financées par des gouvernements pour compléter la structure générale de l'Organisation. Avec les contraintes budgétaires qui pèsent sur les ressources de base, ce soutien revêt une importance vitale dans la mesure où il permet à l'Organisation de répondre à des questions migratoires et de gérer celles-ci. Les structures administratives et de personnel couvertes par de tels accords spéciaux sont énumérées ci-après.

- **Conseiller pour la transition, poste financé par le Secrétariat d'État aux migrations de la Suisse**

Le Secrétariat d'État aux migrations de la Suisse finance le détachement d'un conseiller pour apporter son concours à la Directrice générale sur des questions de liaison, de sensibilisation, de politique et de gestion. Ses tâches consisteront notamment à fournir des conseils sur l'amélioration continue des cadres stratégiques de l'OIM ; à offrir des conseils et un appui en ce qui concerne l'élaboration de nouvelles initiatives novatrices relatives à la cohérence des politiques, ainsi qu'à la cohérence stratégique et institutionnelle menées par le nouveau Bureau exécutif ; et à faciliter le fonctionnement quotidien du Bureau exécutif.

- **Spécialiste au Siège – poste financé par des fonds issus des contributions sans affectation spéciale**
Un poste de spécialiste principal de la gestion des connaissances est financé par une allocation issue des contributions sans affectation spéciale pour aider le Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations à mettre en œuvre son plan de travail, notamment à établir la plateforme mondiale de connaissances et le pôle de liaison du mécanisme de renforcement des capacités préconisé dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.
- **Conseiller au Siège – poste financé par des fonds issus des contributions sans affectation spéciale**
Un poste de conseiller de programmes en gestion des migrations est financé par une allocation issue des contributions sans affectation spéciale afin d'appuyer les fonctions transversales et la coordination au sein du Département des voies de mobilité et de l'inclusion et de stimuler la réflexion organisationnelle concernant les dernières avancées enregistrées dans le domaine de la théorie et de la pratique du développement des capacités durable, axé sur le développement et permettant un renforcement des systèmes. Relevant du bureau du Directeur du Département des voies de mobilité et de l'inclusion, le conseiller aidera l'OIM à arrêter une position institutionnelle en connaissance de cause concernant les activités de développement des capacités relatives à la gestion des migrations destinées aux gouvernements, dans le cadre d'une approche cohérente du développement des capacités, de l'élaboration de stratégies de projet, de l'opérationnalisation, du suivi et de la documentation.
- **Spécialiste de la migration, de l'environnement et du changement climatique au Bureau régional de l'OIM au Caire – poste financé par le Gouvernement du Japon**
Le Gouvernement du Japon finance un poste de spécialiste de la migration, de l'environnement et du changement climatique chargé de surveiller, d'évaluer et d'analyser les tendances thématiques régionales, de planifier et d'organiser l'élaboration de projets thématiques régionaux, et d'examiner, d'approuver et de suivre les projets relatifs à ce domaine thématique au Bureau régional de l'OIM au Caire.
- **Conseiller principal au Siège – poste financé par le Gouvernement de la République de Corée**
Le Gouvernement de la République de Corée finance le détachement d'un conseiller principal en matière de gestion de l'immigration et des frontières auprès de l'OIM, chargé d'assurer la liaison et d'apporter ses compétences techniques pour l'élaboration des politiques et des programmes de gestion de l'immigration et des frontières à l'échelle mondiale.
- **Spécialiste au Siège – poste financé par le Gouvernement de la Chine**
Le Gouvernement de la Chine finance un poste de spécialiste chargé de travailler sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières au sein du Bureau des partenariats, de la sensibilisation et de la communication afin d'appuyer le rôle de coordination du Réseau des Nations Unies sur les migrations que joue l'OIM. Ce fonctionnaire veillera en outre à l'adoption d'une approche stratégique et cohérente de la mise en œuvre du Pacte mondial dans tous les domaines d'activité de l'Organisation.
- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Koweït, financées par le Gouvernement du Koweït**
Le Bureau de l'OIM à Koweït bénéficie du soutien du Gouvernement koweïtien pour le financement partiel de ses dépenses.
- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Doha, financées par le Gouvernement du Qatar**
Le Bureau de l'OIM à Doha bénéficie du soutien du Gouvernement du Qatar pour le financement partiel de ses dépenses.
- **Dépenses administratives du Bureau de l'OIM à Madrid, financées par le Gouvernement de l'Espagne**
Le Bureau de l'OIM à Madrid bénéficie du soutien du Gouvernement de l'Espagne pour le financement partiel de ses dépenses.

Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 1 122 300

Révision : 432 800

Ressources inscrites au budget : 1 555 100

VIII.1.3 Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations

189. Pour partager son expertise avec d'autres organismes régionaux et internationaux et tirer profit de leur expérience, l'OIM a détaché ou prêté selon un accord de remboursement intégral le personnel ci-après auprès d'une autre organisation.

- **Expert de l'OIM agissant en qualité de Spécialiste des questions politiques à la Division Afrique du Nord au Siège des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique)**

L'expert de l'OIM appuie la Division Afrique du Nord au Siège des Nations Unies à New York en surveillant les évolutions majeures dans les pays relevant de sa compétence et en en rendant compte, ainsi qu'en recommandant des mesures en vue de répondre aux défis, aux risques et aux menaces connexes. Il est notamment chargé de recueillir, de sélectionner et d'analyser des informations concernant l'Afrique du Nord, en particulier l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et le Sahara occidental, qui figurent dans des communications et des publications provenant de diverses sources, y compris la presse ; et de se tenir informé des événements liés à des questions politiques.

- **Expert de l'OIM prêté à ONU-Habitat à Kyïv (Ukraine)**

L'expert de l'OIM travaille en tant que Spécialiste de la gestion des programmes pour les établissements humains à ONU-Habitat à Kyïv (Ukraine) et dirige la mise en œuvre de projets à l'échelle sous-régionale et nationale dans des domaines comme la réhabilitation urbaine dans des contextes de crise et d'après-crise ; les déplacements internes ; et la création de profils des zones urbaines en vue d'identifier les besoins immédiats et à long terme en matière de remise en état et de réhabilitation de l'environnement bâti, y compris les infrastructures et les installations publiques ainsi que les logements endommagés, afin de contribuer à l'élaboration d'approches stratégiques et réalisables concernant la réhabilitation urbaine.

- **Expert de l'OIM prêté au Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Genève (Suisse)**

L'expert de l'OIM fournit des services techniques, consultatifs et de gestion de projet à l'appui des outils, programmes, plateformes et initiatives de gestion de l'information humanitaire en lien avec la coordination dans le domaine, le cycle des programmes d'action humanitaire et le Cadre commun d'analyse intersectorielle. Ces services comprennent des travaux de recherche, d'analyse et d'évaluation concernant de nouvelles applications informatiques destinées à soutenir la gestion des informations du cycle des programmes d'action humanitaire et du Cadre commun d'analyse intersectorielle, ainsi que la formulation de recommandations concernant leur déploiement.

Ressources inscrites au budget : 460 300

VIII.2 APPLICATION RELATIVE AUX SYSTÈMES OPÉRATIONNELS ET DE GESTION DES MIGRANTS (MiMOSA)

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.2 Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA)	3 048 800	3 508 200	400 000	390 800	4 299 000

190. MiMOSA est un système interne d'information utilisé pour enregistrer et traiter les informations biographiques et démographiques sur les différents migrants et les services qui leur sont fournis s'agissant de l'enregistrement et de la gestion de dossier, du transport, de l'évaluation sanitaire, de la formation (orientation) et du profilage des compétences aux fins d'intégration, du retour volontaire assisté, de la protection, de la réintégration et de la lutte contre la traite. Chaque bureau extérieur de l'OIM menant des activités dans l'un des domaines susmentionnés utilise ce système, ce qui permet une meilleure coordination des activités et des services fournis aux migrants et aux réfugiés. Les données de MiMOSA enregistrées de façon centralisée à l'aide de l'application en ligne sont reliées au système financier de planification de ressources d'entreprise, ce qui renforce les avantages des systèmes intégrés. MiMOSA possède une interface automatisée avec le Refugee Processing Centre System du Département

d'État des États-Unis (WRAPS – Système mondial de traitement de demandes d'admission de réfugiés) et les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies des États-Unis, afin d'accroître l'efficacité du Programme de réinstallation des réfugiés du Gouvernement des États-Unis.

191. L'interface de mission réceptrice (RMI) est une application en ligne qui permet aux bureaux récepteurs d'exécuter des ordres tels que les notifications préalables de réservation (Advance Booking Notification), ou les ajouts, les suppressions, les annulations et les départs saisis par l'utilisateur de MiMOSA, de façon à assurer la qualité et la cohérence des données. Les utilisateurs de la RMI peuvent aussi enregistrer les données internes de réservation depuis le port d'entrée jusqu'à la destination finale, échanger des données avec le système iGATOR et le système financier de planification de ressources d'entreprise et mettre à jour le statut d'arrivée des migrants dans le pays de destination. La RMI est également utilisée par le Bureau de l'OIM à New York, le Bureau de l'OIM au Canada et l'Unité de suivi des projets pour le traitement, le suivi et la facturation des prêts de voyage.

192. iGATOR est l'application d'entreprise qui enregistre les dépenses de billets d'avion des migrants, du personnel et des consultants. En communiquant avec MiMOSA, la RMI et le système de planification de ressources d'entreprise, cette application rationalise les échanges de données entre les opérations et les finances, et renforce ainsi les capacités permettant à l'OIM de réserver des billets d'avion et de régler en temps voulu les factures des compagnies aériennes.

193. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 3 048 800

Révision : 1 250 200

Ressources inscrites au budget : 4 299 000

VIII.3 PERSONNEL ET SERVICES FINANCÉS PAR LES REVENUS DIVERS

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.3 Personnel et services financés par les revenus divers	32 000 000	17 000 000	15 000 000		32 000 000

194. Une partie des contributions sans affectation spéciale et des intérêts créditeurs est allouée au soutien à la structure de base et aux autres besoins prioritaires de l'Organisation, conformément aux résolutions des organes directeurs.

195. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est en cours et n'a pas été révisé.

Ressources inscrites au budget : 32 000 000

VIII.4 FONDS DE DOTATION SASAKAWA

Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.4 Fonds de dotation Sasakawa	96 000		96 000		96 000

196. Conformément aux directives régissant l'utilisation des intérêts produits par le Fonds de dotation Sasakawa, une allocation prélevée sur les intérêts du Fonds escomptés pour 2024 a été réservée pour des projets prioritaires en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces projets, qui doivent encore être identifiés, seront axés sur la promotion d'activités de migration pour le développement, afin de mieux comprendre et analyser la migration et de répondre aux besoins humanitaires et autres besoins d'urgence.

197. Ce projet, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, est en cours et n'a pas été révisé.

Ressources inscrites au budget : 96 000

VIII.5 CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION SPÉCIALE

	Programme/Projet	Prévisions initiales (C/114/6) Coût total	Dépenses administratives et de personnel	Coût des programmes	Commission pour frais généraux	Coût total
VIII.5	Contributions sans affectation spéciale	8 037 900	30 142 500	744 000		30 886 500

198. L'Administration poursuit le dialogue engagé avec les États Membres sur la possibilité de verser des contributions volontaires sans affectation spéciale à l'OIM. De telles contributions permettent à l'Organisation d'être mieux à même d'entreprendre des initiatives essentielles en matière de développement et d'améliorations, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, les contrôles, le suivi et l'évaluation, la gestion des risques et la gestion axée sur les résultats, et d'adapter ses stratégies et priorités de façon à pouvoir répondre à des schémas migratoires en constante évolution. Grâce aux contributions sans affectation spéciale qu'elle a reçues, l'Administration a pu mener à bien de telles initiatives stratégiques, ce qui aurait été impossible avec les ressources de base disponibles. Étant donné le caractère à long terme des réformes de gouvernance interne de l'Organisation et de ses engagements en matière d'appui aux politiques migratoires, l'Administration invite les États Membres à verser des contributions sans affectation spéciale prévisibles et pluriannuelles.

199. Ce projet en cours, qui figurait dans le Programme et Budget initial pour 2024, a bénéficié de fonds additionnels.

Prévisions initiales : 8 037 900
Révision : 22 848 600
Ressources inscrites au budget : 30 886 500

VENTILATION
GÉOGRAPHIQUE DE
LA PARTIE
OPERATIONNELLE
DU BUDGET



TABLEAUX RÉCAPITULATIFS (en dollars É.-U.)

Tableau récapitulatif pour 2024 (révision)

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	461 785 600	239 637 400	290 174 900	6 573 700	307 816 100	237 986 900	67 538 300	1 611 512 900
II. Migration et santé	144 400 700	46 440 500	36 366 600		82 161 700	27 756 200	37 939 500	375 065 200
III. Migration et développement durable	14 750 200	93 900	15 183 600		24 357 400	3 461 900	320 300	58 167 300
IV. Migration régulée	180 158 300	8 740 000	47 659 500	1 261 500	33 855 100	159 532 300	25 669 300	456 876 000
V. Migration assistée	20 778 600	5 110 600	11 063 900	1 194 700	19 899 700	37 602 000	14 535 000	110 184 500
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	5 156 300	1 021 000	535 600		2 082 700	2 205 000	7 241 000	18 241 600
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		199 300	18 666 900		28 100	551 800		19 446 100
VIII. Appui aux programmes de caractère général		774 100				55 000	74 289 300	75 118 400
Total général	827 029 700	302 016 800	419 651 000	9 029 900	470 200 800	469 151 100	227 532 700	2 724 612 000

Aux fins de comparaison, la ventilation géographique figurant dans le Programme et Budget pour 2024 (document C/114/6) est reproduite ci-après.

Tableau récapitulatif pour 2024
(prévisions initiales figurant dans le document C/114/6)

	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe	Appuis et services à l'échelle mondiale	Total
I. Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	295 066 700	177 052 400	142 730 300	3 925 600	196 304 700	166 803 600	23 909 900	1 005 793 200
II. Migration et santé	121 971 900	50 002 000	6 788 100		59 655 000	19 370 000	18 499 100	276 286 100
III. Migration et développement durable	10 785 400	13 600	11 596 500		15 901 400	1 955 700	56 200	40 308 800
IV. Migration régulée	144 248 600	5 115 300	34 627 400		30 076 600	110 909 900	7 434 100	332 411 900
V. Migration assistée	17 007 500	6 079 200	26 208 200	1 194 700	17 190 100	26 078 400	11 035 300	104 793 400
VI. Politiques, recherche et communication en matière migratoire	3 950 300		276 100		2 185 300	1 887 200	4 938 500	13 237 400
VII. Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		199 300	18 666 900					18 866 200
VIII. Appui aux programmes de caractère général		732 800				55 000	46 395 200	47 183 000
Total général	593 030 400	239 194 600	240 893 500	5 120 300	321 313 100	327 059 800	112 268 300	1 838 880 000

PROGRAMMES ET PROJETS PAR RÉGION

Afrique

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	166 987 900
I.2.1	Protection des migrants en situation de vulnérabilité et stabilisation communautaire en Libye	3 907 500
I.3.3	Réponse régionale en faveur des migrants dans la Corne de l'Afrique et au Yémen	4 832 600
I.3.4	Programme complet de réintégration et d'intervention d'urgence au Burundi	5 020 600
I.3.5	Renforcement de la résilience communautaire et fourniture d'une aide vitale aux populations déplacées au Cameroun	883 900
I.3.6	Aide d'urgence aux personnes touchées par le conflit en République centrafricaine	7 437 900
I.3.7	Aide vitale multisectorielle au Tchad	399 800
I.3.8	Fourniture d'une aide multisectorielle à l'appui de l'intervention humanitaire en République démocratique du Congo	10 450 500
I.3.9	Aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux communautés d'accueil en Éthiopie	15 831 100
I.3.10	Aide humanitaire aux communautés touchées par la sécheresse au Kenya	1 147 400
I.3.11	Renforcement des interventions en cas d'inondation et de la gestion des risques de catastrophe en Libye	3 949 100
I.3.12	Renforcement de la réponse à la crise humanitaire à Madagascar	295 300
I.3.13	Intervention humanitaire d'urgence au Mali	418 300
I.3.14	Aide humanitaire aux personnes de retour, aux migrants et aux communautés d'accueil en Mauritanie	118 700
I.3.15	Intervention humanitaire au Mozambique	4 665 400
I.3.16	Aide multisectorielle aux populations déplacées au Nigéria	10 611 500
I.3.17	Intervention humanitaire et préparation aux situations d'urgence en Somalie	39 373 200
I.3.18	Aide multisectorielle intégrée aux populations touchées par la crise au Soudan du Sud	36 330 200
I.3.19	Aide humanitaire aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, aux réfugiés et aux populations touchées par le conflit au Soudan	15 659 000
I.3.20	Aide aux migrants en situation de vulnérabilité et aux victimes de la traite en Tunisie	369 400
I.3.21	Renforcement des plans de préparation au Zimbabwe	536 400
I.3.53	Fourniture d'une aide humanitaire vitale aux migrants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	1 310 300
I.3.54	Soutien à l'aide humanitaire en Afrique	1 222 600
I.3.55	Réponse à la situation des réfugiés et des migrants au Burkina Faso	178 600
I.3.56	Aide humanitaire directe aux populations vulnérables au Niger	926 900
I.4.3	Appui à la coordination des efforts de consolidation de la paix en Afrique subsaharienne	752 000
I.4.4	Mécanisme de stabilisation dans les régions du nord des pays d'Afrique de l'Ouest	1 044 900
I.4.5	Promotion de la stabilisation communautaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger	188 300
I.4.6	Renforcement de la résilience des femmes en tant qu'actrices de la paix au Burkina Faso	1 987 000
I.4.7	Renforcement de la stabilisation communautaire et du relèvement au Cameroun	632 200
I.4.8	Renforcement de la stabilisation communautaire au Tchad	2 291 800

Afrique (suite)

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise (suite)		
I.4.9	Promotion de la sécurité et de la paix en République démocratique du Congo	8 682 700
I.4.10	Processus de consolidation de la paix et de relèvement en Éthiopie	8 629 700
I.4.11	Promotion d'un environnement pacifique et de la sécurité communautaire au Libéria	249 700
I.4.12	Initiatives en faveur de la cohésion sociale en Libye	703 400
I.4.13	Migration interne et sécurité humaine à Madagascar	130 600
I.4.14	Promotion de la consolidation de la paix parmi les jeunes au Mali	177 900
I.4.15	Initiatives de réduction des risques de catastrophe en Mauritanie	926 400
I.4.16	Renforcement des capacités de lutte contre l'extrémisme violent et de relèvement à la suite d'une situation d'urgence au Mozambique	17 312 600
I.4.17	Promotion de la cohésion communautaire et des moyens de subsistance et prévention de l'extrémisme violent au Niger	869 300
I.4.18	Soutien aux efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration et stabilisation communautaire au Nigéria	4 112 800
I.4.19	Renforcement de la stabilité et de la sécurité humaine à l'intention des migrants et des populations mobiles en Somalie	32 226 100
I.4.20	Initiative de renforcement du processus de paix et de relèvement au Soudan du Sud	42 732 100
I.4.21	Stabilisation communautaire au Soudan	1 766 100
I.4.22	Renforcement de la résilience et des moyens de subsistance des communautés vivant en République-Unie de Tanzanie	25 600
I.4.42	Initiatives de consolidation de la paix au Bénin, au Burkina Faso et au Togo	606 600
I.4.43	Consolidation de la paix transfrontalière en Guinée et en Sierra Leone	48 800
I.4.44	Lutte contre l'extrémisme au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie	300 600
I.4.45	Prévention des conflits et de l'extrémisme violent au Bénin	400 600
I.4.46	Renforcement des initiatives en faveur de la cohésion sociale au Burundi	146 500
I.4.47	Renforcement de la résilience à des fins de paix et de stabilité socioéconomique en Côte d'Ivoire	291 000
I.4.48	Renforcement de la prévention de la violence fondée sur le genre en Zambie	20 000
I.4.49	Programme intégré de relèvement pour les migrants de retour au Zimbabwe	1 666 200
Total partiel		461 785 600
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	129 445 800
II.2.1	Initiatives régionales visant à promouvoir la santé et la protection des migrants en situation de vulnérabilité en Afrique du Nord	577 100
II.2.2	Amélioration de la santé sexuelle et reproductive et des résultats en matière de VIH/sida à l'intention des personnes vivant dans des communautés touchées par la migration en Afrique australe	4 110 500
II.2.3	Aide à la préparation en cas de pandémie en Afrique subsaharienne	77 300
II.2.4	Préparation et renforcement de la réponse sanitaire d'urgence en République démocratique du Congo	6 619 200
II.2.5	Appui à l'accès aux soins de santé au Niger	295 500
II.2.6	Renforcement des systèmes de santé en Tunisie	1 244 800
II.2.9	Amélioration de l'accès à la vaccination au Burundi	288 900
II.2.10	Appui aux initiatives de vaccination en Guinée	163 600
II.2.11	Renforcement des systèmes de santé au Mozambique	548 900

Afrique (suite)

Migration et santé (suite)		
II.3.1	Amélioration de l'accès aux soins de santé au Nigéria	192 500
II.3.2	Assistance technique à la vaccination de routine au Soudan du Sud	168 400
II.3.9	Appui à la préparation aux épidémies et en matière de santé publique à l'échelle mondiale	119 200
II.3.11	Renforcement de l'accès au système de soins de santé d'urgence en Éthiopie	65 800
II.3.12	Renforcement de la réponse à la situation d'urgence en Guinée	231 700
II.3.13	Réponse sanitaire d'urgence en Libye	63 800
II.4.1	Fourniture de services de santé aux membres du personnel autofinancés des Nations Unies et aux personnes à leur charge, aux acteurs humanitaires et aux communautés diplomatiques	187 700
Total partiel		144 400 700
Migration et développement durable		
III.1.1	Prise en considération systématique de la migration dans la région Afrique	57 200
III.1.2	Renforcement de la prise en compte systématique de la migration à Maurice et aux Seychelles	20 000
III.1.3	Renforcement de l'autonomisation économique des jeunes au Mali	1 004 100
III.1.4	Appui dans le domaine de la migration et du développement au Maroc	1 451 900
III.1.5	Renforcement des possibilités socioéconomiques et de réintégration, ainsi que de l'autonomisation des jeunes en Tunisie	2 412 000
III.1.17	Autonomisation des jeunes à des fins de développement économique en Libye	1 245 700
III.1.18	Consolidation de la réintégration des migrants de retour au Sénégal	649 800
III.2.2	Mesures relatives à la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique en Afrique	127 700
III.2.3	Renforcement de la mobilisation en faveur de la mobilité humaine en Afrique australe	41 700
III.2.4	Mise en œuvre de politiques mondiales sur la migration environnementale et les déplacements dus aux catastrophes en Afrique de l'Ouest	21 300
III.2.5	Gestion des risques de sécurité liés au climat et des ressources naturelles au Mali	739 600
III.2.6	Renforcement des mesures de préparation et de riposte en cas de catastrophe en Mauritanie	163 800
III.2.7	Renforcement de l'initiative de gestion des risques de catastrophe au Soudan du Sud	1 841 600
III.2.26	Opérationnalisation de l'Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe (CADRI)	49 800
III.2.27	Lutte contre la vulnérabilité liée au climat et à l'environnement au Kenya	2 241 700
III.2.28	Renforcement des capacités institutionnelles permettant d'atténuer les difficultés liées au changement climatique au Maroc	259 700
III.2.29	Gestion de la mobilité humaine dans le contexte du changement climatique au Togo	135 700
III.3.1	Contribution de la diaspora à l'économie en République démocratique du Congo, au Maroc et au Sénégal	518 300
III.3.2	Aide aux moyens de subsistance et mobilisation des ressources à Cabo Verde	20 200
III.3.3	Mobilisation de la diaspora à des fins de développement institutionnel en Somalie	1 748 400
Total partiel		14 750 200
Migration régulée		
IV.1.3	Protection, retour et réintégration des migrants en Afrique du Nord	87 827 800
IV.1.4	Facilitation de la réintégration durable de migrants rentrés volontairement au Nigéria	983 400
IV.1.5	Aide au retour volontaire et promotion de la protection des migrants en situation de vulnérabilité et en détresse en République-Unie de Tanzanie	68 900

Afrique (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.1.6	Renforcement des mécanismes d'intervention et de l'aide fournie aux migrants en situation de vulnérabilité en Tunisie	3 961 100
IV.1.22	Programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration au Maroc	566 300
IV.1.23	Amélioration de l'approche fondée sur les droits en matière de retour, de réadmission et de réintégration en Somalie	381 100
IV.2.4	Sensibilisation aux possibilités socioéconomiques et promotion de l'autonomisation en Afrique	979 500
IV.2.5	Amélioration de la gestion des migrations dans la Corne de l'Afrique	3 822 000
IV.2.6	Gestion des migrations en Afrique australe	2 205 300
IV.2.7	Renforcement de l'aide à la réintégration au Ghana et au Niger	312 500
IV.2.8	Lutte contre l'esclavage moderne sur les sites miniers en République démocratique du Congo	316 600
IV.2.10	Approche fondée sur la sécurité humaine pour protéger les victimes de la traite en Guinée	91 300
IV.2.11	Prévention de la traite des personnes au Kenya	540 600
IV.2.12	Autonomisation des jeunes et droits de l'homme au Mali	159 600
IV.2.13	Réintégration sociale et économique des migrants à Maurice	13 600
IV.2.14	Amélioration de la cohésion sociale, de la protection et de l'accès aux services dans des conditions d'égalité pour les migrants au Maroc	4 121 600
IV.2.15	Renforcement de la protection des migrants en situation de vulnérabilité au Soudan	880 700
IV.2.47	Réponse aux besoins de protection multisectoriels en Afrique centrale et de l'Ouest	592 500
IV.2.48	Assistance fondée sur des éléments factuels aux migrants en Afrique centrale et de l'Ouest	45 900
IV.2.49	Plan régional d'aide aux migrants en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	784 800
IV.2.50	Renforcement de la protection en Afrique du Nord	309 900
IV.2.51	Aide au retour volontaire et à la réintégration pour les migrants en détresse et les migrants en situation de vulnérabilité en Algérie	2 353 700
IV.2.52	Lutte contre la traite au Burundi	229 900
IV.2.53	Assistance directe aux migrants en situation de vulnérabilité en Côte d'Ivoire	706 100
IV.2.54	Renforcement des capacités et sensibilisation en Égypte	653 400
IV.2.55	Amélioration de la protection des migrants en situation de vulnérabilité en Éthiopie	463 600
IV.2.56	Lutte contre la traite d'êtres humains au Gabon	75 000
IV.2.57	Appui à la gouvernance des migrations au Ghana	79 100
IV.2.58	Appui aux activités de protection des victimes de la traite au Lesotho	511 000
IV.2.59	Lutte contre la traite en Libye	1 618 500
IV.2.60	Renforcement de la protection des migrants en Mauritanie	938 100
IV.2.61	Protection et gestion des frontières au Niger	8 337 800
IV.2.62	Renforcement des capacités du Gouvernement et fourniture d'une assistance aux migrants en Tunisie	3 731 600
IV.3.5	Appui au Centre africain de renforcement des capacités de gestion des migrations	102 300
IV.3.6	Renforcement de la sécurité aux frontières dans la région de l'Afrique orientale et australe	297 100
IV.3.7	Promotion de la coopération transfrontalière afin de prévenir des crises et de renforcer les structures étatiques en Afrique de l'Ouest	3 757 300
IV.3.8	Mise en place d'activités transfrontalières dans la région des Grands Lacs	775 400
IV.3.9	Renforcement des capacités en matière de sécurité des frontières autour du lac Victoria	1 347 600
IV.3.10	Renforcement des frontières nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo	2 627 000

Afrique (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.3.11	Soutien aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Cameroun	154 300
IV.3.12	Renforcement des capacités opérationnelles en Côte d'Ivoire	1 465 400
IV.3.13	Rétablissement de l'autorité de la police en République démocratique du Congo	2 035 700
IV.3.14	Renforcement de la gestion des frontières en Égypte	9 156 000
IV.3.15	Renforcement des capacités de gestion des frontières des autorités gambiennes	1 381 800
IV.3.16	Renforcement des frontières du Ghana	361 700
IV.3.17	Renforcement de la gestion des frontières au Kenya	58 300
IV.3.18	Renforcement de la gestion des migrations en Libye	5 826 100
IV.3.19	Promotion d'une gouvernance transfrontalière sans exclusive en Mauritanie	915 000
IV.3.20	Renforcement des capacités des entités juridiques au Mozambique	168 300
IV.3.21	Appui à la gestion des frontières au Niger	2 346 700
IV.3.22	Renforcement de la sécurité aérienne au Rwanda	321 300
IV.3.23	Amélioration de la gestion de l'immigration et des frontières en Somalie	2 005 000
IV.3.24	Renforcement de la gestion des frontières et de la mobilité en Tunisie	3 024 600
IV.3.56	Initiative commerciale transfrontalière en Afrique orientale et australe	357 600
IV.3.57	Promotion de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest	2 884 000
IV.3.58	Coopération transfrontalière entre la Gambie et le Sénégal	216 300
IV.3.59	Facilitation de la mobilité transfrontalière entre le Malawi et le Mozambique	1 468 600
IV.3.60	Renforcement de la sécurité aux frontières au Burkina Faso	74 500
IV.3.61	Renforcement de la collecte et de la gestion de données sur la migration en Éthiopie	319 800
IV.3.62	Renforcement de la gestion des migrations au Malawi	1 582 700
IV.4.3	Programme régional sur la migration en Afrique	3 602 300
IV.4.13	Solutions durables pour les migrants à Djibouti	177 900
IV.4.14	Renforcement de la gouvernance des migrations en Mauritanie	1 096 300
IV.4.15	Renforcement de l'action de l'Ouganda concernant les déplacements forcés et les migrations	541 100
IV.4.16	Renforcement de la législation relative à la migration en Tunisie	1 047 500
Total partiel		180 158 300
Migration assistée		
V.1.3	Gouvernance de la migration de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique	1 305 300
V.1.4	Mesures en matière de travail, d'emploi et de mobilité en Afrique	5 091 000
V.1.5	Mobilité de la main-d'œuvre en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	1 400 300
V.1.6	Jeunesse, emploi et migration au Burkina Faso	254 700
V.1.25	Gouvernance de la migration de travail et mobilité de la main-d'œuvre en Italie et en Afrique du Nord	2 247 500
V.1.26	Programme de migration pour le développement en Afrique de l'Ouest	1 202 500
V.1.27	Réduction du chômage des jeunes au Burundi	23 800
V.1.28	Stimulation de l'emploi des jeunes en Libye	1 240 400
V.1.29	Prévention de la migration irrégulière en Mauritanie	500 500
V.2.1	Intégration des migrants	157 800
V.2.2	Sport à l'appui de l'inclusion en Tunisie	99 100

Afrique (suite)

Migration assistée (suite)		
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	1 632 100
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	5 547 700
V.3.2	Aide au voyage profitant aux personnes et aux gouvernements	9 800
V.3.3	Renforcement des capacités en matière de réadmission et d'identité juridique	66 100
Total partiel		20 778 600
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.7	Données migratoires et interventions fondées sur des éléments factuels en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique	162 300
VI.1.8	Collecte de données sur la migration au Burkina Faso	24 200
VI.1.9	Intervention multisectorielle d'urgence au Cameroun	713 900
VI.1.10	Suivi de la mobilité et besoins humanitaires multisectoriels en République centrafricaine	278 600
VI.1.15	Lutte contre les effets du changement climatique sur la mobilité humaine en Afrique du Nord	444 600
VI.2.2	Aide à la mise en œuvre accélérée de la libre circulation des personnes en Afrique	1 913 300
VI.2.3	Renforcement de la politique migratoire et des capacités institutionnelles dans la région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique	55 000
VI.2.4	Renforcement des réseaux des Nations Unies et politiques relatives à l'environnement et au changement climatique en Afrique subsaharienne	11 300
VI.2.5	Évaluation des indicateurs de gouvernance des migrations au Tchad	10 000
VI.2.6	Renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations au Nigéria	639 300
VI.2.13	Initiative régionale pour le renforcement des lois et politiques de migration en Afrique subsaharienne	158 800
VI.2.14	Accès équitable à une éducation et des services de santé de qualité en Égypte	624 900
VI.3.2	Rapport sur la migration en Afrique	120 100
Total partiel		5 156 300
Total		827 029 700

Moyen-Orient

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	143 336 300
I.3.22	Intervention d'urgence en faveur des populations déplacées en Iraq	4 216 300
I.3.23	Aide humanitaire aux réfugiés en Jordanie	1 794 000
I.3.24	Protection humanitaire et aide sanitaire vitales à l'intention des migrants au Liban	508 500
I.3.25	Réponse d'urgence à la crise en République arabe syrienne	5 186 300
I.3.26	Aide humanitaire offerte aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et aux communautés touchées par le conflit au Yémen	17 376 500
I.3.51	Fourniture d'une assistance vitale en matière d'abris aux ménages touchés par le tremblement de terre en Türkiye	1 541 900
I.3.53	Fourniture d'une aide humanitaire vitale aux migrants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	1 092 800
I.4.23	Contribution aux efforts de stabilisation en Iraq	56 284 000
I.4.24	Aide d'urgence vitale aux populations touchées par le tremblement de terre en République arabe syrienne	37 100
I.4.25	Contribution aux efforts de stabilisation au Yémen	6 937 500
I.4.50	Lutte contre la migration irrégulière au Liban	1 326 200
Total partiel		239 637 400
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	33 640 500
II.2.7	Appui au renforcement des capacités en matière de soins aux migrants en Jordanie	23 900
II.3.3	Réponse sanitaire d'urgence à la crise au Moyen-Orient	12 382 100
II.3.4	Renforcement des services de soins de santé primaire et d'urgence au Yémen	296 800
II.3.9	Appui à la préparation aux épidémies et en matière de santé publique à l'échelle mondiale	97 200
Total partiel		46 440 500
Migration et développement durable		
III.2.8	Renforcement des projets en lien avec la migration, l'environnement, le changement climatique et la réduction des risques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	93 900
Total partiel		93 900
Migration régulée		
IV.1.24	Réintégration durable en Iraq	356 200
IV.1.25	Renforcement du retour et de la réintégration au Liban	358 200
IV.2.16	Renforcement des mécanismes de lutte contre la traite d'êtres humains en Arabie saoudite	1 030 300
IV.2.63	Lutte contre la migration irrégulière et soutien à la réintégration durable en Iraq	2 133 500
IV.2.64	Responsabilité sociale des entreprises au Koweït	35 600
IV.2.65	Assistance aux migrants irréguliers au Liban	449 900
IV.3.25	Centre arabe de coopération technique en Arabie saoudite	1 636 600
IV.3.26	Renforcement des capacités des forces et services frontaliers jordaniens	1 382 100
IV.3.27	Renforcement de la gestion des frontières au Liban	1 140 800
IV.3.63	Amélioration de la gestion des frontières en Iraq	216 800
Total partiel		8 740 000

Moyen-Orient (suite)

Migration assistée		
V.1.30	Protection des travailleurs migrants en Jordanie et au Liban	115 700
V.2.1	Intégration des migrants	426 900
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	651 500
V.2.21	Sensibilisation à Bahreïn	38 100
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	3 878 400
Total partiel		5 110 600
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.16	Lutte contre les causes profondes de la migration climatique en Iraq	359 400
VI.1.17	Amélioration des processus de collecte de données relatives aux interventions humanitaires au Yémen	661 600
Total partiel		1 021 000
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		
VII.1	Appui aux mécanismes de justice transitionnelle en Iraq	199 300
Total partiel		199 300
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	774 100
Total partiel		774 100
Total		302 016 800

Amérique latine et Caraïbes

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	222 285 000
I.3.27	Renforcement des capacités de préparation en cas de catastrophe dans les Caraïbes	46 700
I.3.28	Renforcement des capacités de préparation et d'intervention d'urgence des parties prenantes dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes	661 900
I.3.30	Plan régional d'aide aux réfugiés et aux migrants en réponse à la situation en République bolivarienne du Venezuela	31 415 100
I.3.31	Renforcement de la réponse à la situation d'urgence en Haïti	10 302 400
I.3.32	Intervention multisectorielle en faveur des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des migrants au Honduras	1 869 800
I.3.57	Aide humanitaire essentielle pour les migrants en situation de vulnérabilité aux Bahamas et en République dominicaine	562 100
I.3.58	Renforcement de l'intervention humanitaire au Mexique	2 608 800
I.3.65	Solutions en faveur du développement humanitaire en Colombie	707 200
I.3.66	Promotion des activités de préparation au Pérou	26 900
I.4.26	Stabilisation communautaire en Colombie	15 519 600
I.4.27	Lutte contre la migration irrégulière au Guatemala	3 558 700
I.4.28	Assistance technique et administrative aux fins de développement des infrastructures au Pérou	324 700
I.4.51	Renforcement de la résilience au changement climatique et amélioration de l'intégration sociale des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays au Belize	286 000
Total partiel		290 174 900
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	33 273 400
II.2.12	Réponse intégrée aux questions de santé et de migration dans le Triangle du Nord de l'Amérique centrale et au Mexique	21 500
II.2.13	Amélioration des installations de soins de santé mentale et psychosociale pour les migrants en El Salvador et au Honduras	118 600
II.2.14	Amélioration de l'accès des migrants et des communautés d'accueil aux installations de santé en Colombie	22 700
II.2.15	Soins de santé à l'intention des enfants et adolescents en situation de mobilité en Uruguay	38 400
II.3.5	Aide d'urgence aux populations vulnérables en République bolivarienne du Venezuela	2 849 000
II.3.14	Renforcement de la sécurité sanitaire au Mexique	43 000
Total partiel		36 366 600
Migration et développement durable		
III.1.6	Assistance administrative et technique au Gouvernement de l'Argentine	3 919 200
III.1.7	Appui au Programme ibéro-américain pour le renforcement de la coopération Sud-Sud au Chili	53 400
III.1.8	Possibilités éducatives pour les migrants et les migrants de retour en El Salvador	5 018 700
III.1.9	Amélioration de la gouvernance, de la protection et de la résilience économique pour les migrants en Haïti	610 000
III.1.10	Assistance administrative et technique en matière de migration et de développement économique au Pérou	657 500
III.1.19	Initiatives relatives à la migration et au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	910 700
III.2.9	Mise en œuvre de politiques sur la migration environnementale et les déplacements dus aux catastrophes dans les Caraïbes	87 500
III.2.10	Élargissement de la base d'éléments factuels concernant la migration, l'environnement et le changement climatique en Amérique du Sud	83 800

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Migration et développement durable (suite)		
III.2.11	Appui aux efforts visant à prévenir, à réduire et à gérer les déplacements dus au changement climatique au Guatemala	301 500
III.2.12	Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe et de la réintégration des migrants en Haïti	2 837 400
III.2.13	Renforcement des capacités et des cadres de collecte de données et d'éléments factuels sur la migration, l'environnement et le changement climatique au Mexique	29 500
III.2.30	Renforcement des capacités permettant de relever les défis que présentent la migration, le changement climatique et la santé au Brésil	674 400
Total partiel		15 183 600
Migration régulée		
IV.1.7	Aide au retour volontaire en Amérique latine et dans les Caraïbes	1 356 300
IV.1.8	Réponses intégrées à la migration au départ de l'Amérique centrale	17 047 800
IV.1.9	Aide au retour volontaire de migrants en situation de vulnérabilité en Amérique centrale et en République dominicaine	20 000
IV.1.10	Autonomisation des femmes et des filles en El Salvador, au Guatemala et au Honduras	2 372 400
IV.1.11	Aide à la réintégration de jeunes migrants de retour axée sur la formation et l'entrepreneuriat en El Salvador	247 000
IV.1.12	Facilitation du retour volontaire au Guatemala par la fourniture d'une aide à la réintégration économique	40 400
IV.1.26	Assistance et aide à la réintégration pour les migrants de retour en République bolivarienne du Venezuela	189 700
IV.2.17	Protection des femmes migrantes en Amérique centrale et en République dominicaine	791 300
IV.2.18	Soutien à la lutte contre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants en Amérique latine	478 200
IV.2.19	Promotion des droits des réfugiés vénézuéliens en Amérique latine	158 700
IV.2.20	Réduction du travail forcé dans le secteur de la pêche au Costa Rica	259 300
IV.2.21	Protection et aide offertes aux femmes et enfants vulnérables en Haïti	3 574 300
IV.2.22	Lutte contre la traite d'êtres humains au Mexique	507 300
IV.2.23	Protection des migrants au Nicaragua	10 100
IV.2.24	Aide aux survivants de la traite d'êtres humains à Trinité-et-Tobago	399 900
IV.2.25	Prévention de la traite d'êtres humains et de la violence fondée sur le genre en République bolivarienne du Venezuela	240 800
IV.2.66	Protection des Vénézuéliens victimes de la traite en Amérique latine	154 000
IV.2.67	Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Brésil	33 600
IV.2.68	Fourniture d'une aide humanitaire au Guatemala	645 300
IV.3.28	Appui à la gestion intégrée des frontières en Amérique latine	151 100
IV.3.29	Assistance administrative et technique à l'intention des services de gestion des migrations en Argentine	593 400
IV.3.30	Renforcement de l'application des lois et de la gestion des frontières au Costa Rica	1 859 700
IV.3.31	Renforcement des capacités de gestion des frontières au Paraguay	321 600
IV.3.64	Gestion des migrations et régularisation en Amérique centrale et en Amérique latine	64 500
IV.4.4	Appui à la gestion des migrations et aux activités connexes en Uruguay	49 800
IV.4.17	Renforcement des capacités de gestion des migrations dans l'hémisphère occidental	16 093 000
Total partiel		47 659 500

Amérique latine et Caraïbes (suite)

Migration assistée		
V.1.8	Recrutement éthique aux fins d'intégration au Mexique	1 420 300
V.2.1	Intégration des migrants	1 711 100
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	68 200
V.2.4	Intégration des travailleurs migrants au Costa Rica	776 900
V.2.22	Intégration des jeunes migrants au Brésil	126 600
V.2.23	Intégration socioéconomique des migrants en Équateur	20 500
V.2.24	Appui à l'intégration des réfugiés et migrants en provenance de la République bolivarienne du Venezuela au Pérou	1 415 600
V.2.25	Intégration des Afghans au Suriname	886 200
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	3 254 700
V.3.5	Programmes de migration sélective au Costa Rica	33 800
V.3.6	Programmes de migration sélective en El Salvador	10 100
V.3.7	Programmes de migration sélective au Honduras	23 100
V.3.8	Bureaux et infrastructure favorisant une mobilité sûre dans l'hémisphère occidental	1 316 800
Total partiel		11 063 900
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.2.7	Renforcement de la coordination et de l'appui offerts aux gouvernements en matière de politiques et de programmes de migration en Amérique latine et dans les Caraïbes	253 200
VI.2.8	Initiative régionale de gestion des migrations, des politiques et des connaissances en Amérique du Sud	22 900
VI.2.15	Lancement de la Déclaration de Los Angeles sur la migration et la protection	259 500
Total partiel		535 600
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		
VII.2	Assistance aux victimes de la Colonia Dignidad au Chili	463 500
VII.3	Renforcement institutionnel afin de soutenir les victimes du conflit en Colombie	18 203 400
Total partiel		18 666 900
Total		419 651 000

Amérique du Nord

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	6 573 700
Total partiel		6 573 700
Migration régulée		
IV.2.69	Assistance aux victimes de la traite aux États-Unis d'Amérique	1 261 500
Total partiel		1 261 500
Migration assistée		
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	1 194 700
Total partiel		1 194 700
Total		9 029 900

Asie et Océanie

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	131 989 500
I.3.33	Renforcement de la protection et de la résilience des réfugiés rohingya en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande	149 900
I.3.34	Prise en compte des risques en matière de protection dans des contextes humanitaires en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Timor-Leste	141 300
I.3.35	Aide humanitaire multisectorielle à l'intention des populations touchées par la crise en Afghanistan	106 750 000
I.3.36	Aide humanitaire aux réfugiés rohingya en situation de vulnérabilité au Bangladesh	10 543 000
I.3.37	Renforcement de l'état de préparation et des capacités de riposte des acteurs humanitaires en République de Corée	440 300
I.3.38	Préparation et soutien en cas d'urgence aux Îles Marshall	364 200
I.3.39	Fourniture d'une aide d'urgence rapide aux populations déplacées et touchées par le conflit au Myanmar	4 721 000
I.3.40	Aide multisectorielle aux populations touchées par les inondations et interventions en faveur des réfugiés au Pakistan	2 955 100
I.3.41	Intervention humanitaire multisectorielle en Papouasie-Nouvelle-Guinée	428 500
I.3.42	Soutien d'urgence au renforcement des capacités aux Philippines	1 435 700
I.3.43	Réponse aux besoins des migrants en situation de vulnérabilité en Thaïlande	2 166 800
I.3.59	Renforcement du cadre humanitaire et de protection pour les réfugiés en Indonésie	2 025 000
I.3.60	Aide d'urgence aux victimes du tremblement de terre en République islamique d'Iran	44 800
I.3.61	Intervention d'urgence en faveur des populations touchées par les cyclones à Vanuatu	152 600
I.4.29	Appui à la résilience face aux catastrophes aux Îles Marshall et dans les États fédérés de Micronésie	3 179 600
I.4.30	Initiatives de revitalisation communautaire et programme de résilience multisectoriel en Afghanistan pour répondre aux besoins de base	7 099 500
I.4.31	Promotion de la cohésion sociale et renforcement des capacités aux fins de résilience au Bangladesh	2 932 400
I.4.32	Protection et aide offertes aux migrants en Indonésie	22 700 000
I.4.33	Initiatives de stabilisation communautaire au Pakistan	3 744 600
I.4.34	Renforcement des capacités de prévention des conflits dus au climat en Papouasie-Nouvelle-Guinée	37 000
I.4.35	Réinstallation et réintégration durables à Sri Lanka	369 900
I.4.52	Initiative de revitalisation communautaire aux Palaos	476 000
I.4.53	Initiatives de consolidation de la paix aux Philippines	2 969 400
Total partiel		307 816 100
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	70 226 100
II.2.8	Initiative régionale sur l'élimination de la tuberculose parmi les migrants dans le bassin du Mékong	2 491 900
II.2.16	Amélioration de l'accès des migrants aux soins de santé en Thaïlande	193 000
II.2.17	Activités à base communautaire de dépistage actif et de gestion des cas de tuberculose au Timor-Leste	85 400
II.2.18	Renforcement de la fourniture de services de santé essentiels au Myanmar	1 116 500
II.2.19	Renforcement des capacités permettant de fournir des services de santé aux Philippines	388 600

Asie et Océanie (suite)

Migration et santé (suite)		
II.3.6	Renforcement des systèmes de santé en Afghanistan	660 300
II.3.7	Renforcement de la fourniture de services de santé aux réfugiés rohingya au Bangladesh	5 618 100
II.3.8	Appui à la riposte à la COVID-19 aux Îles Marshall et dans les États fédérés de Micronésie	339 900
II.3.9	Appui à la préparation aux épidémies et en matière de santé publique à l'échelle mondiale	22 300
II.3.15	Amélioration des services de soins de santé d'urgence au Myanmar	464 800
II.3.16	Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les réfugiés à Sri Lanka	21 500
II.3.17	Fourniture d'une assistance humanitaire et de services de soins de santé d'urgence en Thaïlande	519 200
II.4.1	Fourniture de services de santé aux membres du personnel autofinancés des Nations Unies et aux personnes à leur charge, aux acteurs humanitaires et aux communautés diplomatiques	14 100
Total partiel		82 161 700
Migration et développement durable		
III.1.11	Renforcement de la gouvernance des migrations au Bangladesh	24 900
III.1.20	Renforcement de la résilience et du relèvement des communautés touchées par le conflit au Myanmar	66 800
III.2.14	Protection et autonomisation des communautés qui subissent les effets du changement climatique dans la région du Pacifique	2 593 500
III.2.15	Efforts de gestion des risques de catastrophe en Afghanistan	6 946 900
III.2.16	Renforcement de la gestion des déplacements liés aux catastrophes au Bangladesh	3 075 600
III.2.17	Renforcement de la résilience communautaire face aux risques de catastrophe et de déplacement aux Fidji	3 203 900
III.2.18	Mesures d'atténuation et de préparation inclusives dans les États fédérés de Micronésie	1 005 100
III.2.19	Gouvernance des risques de catastrophe au Népal	273 000
III.2.20	Mise en œuvre de mesures d'atténuation et de préparation aux Palaos	576 800
III.2.21	Renforcement de la résilience face aux catastrophes et au changement climatique aux Îles Salomon	1 876 200
III.2.22	Prévention et lutte contre la violence sexiste au Timor-Leste	148 000
III.2.31	Renforcement de la résilience au changement climatique des migrants et des ménages vulnérables en Inde	298 300
III.2.32	Renforcement des mesures d'atténuation et de préparation inclusives dans les Îles Marshall	743 800
III.2.33	Renforcement de la résilience communautaire au sein des communautés touchées par le conflit et par des catastrophes au Myanmar	1 152 000
III.2.34	Lutte contre les déplacements dus aux catastrophes grâce au renforcement de la résilience en Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 242 500
III.2.35	Renforcement de la résilience aux catastrophes des communautés à risque au Timor-Leste	312 100
III.2.36	Renforcement de la résilience aux risques de catastrophe et de déplacement à Vanuatu	818 000
Total partiel		24 357 400

Asie et Océanie (suite)

Migration régulée		
IV.1.13	Aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants en Australie	2 173 300
IV.1.14	Renforcement des capacités de gestion opérationnelle au Bangladesh	5 433 800
IV.1.15	Aide au retour et à la réintégration à l'intention de victimes de la traite au Japon	56 800
IV.1.16	Aide à la réintégration des femmes migrantes au Viet Nam	197 500
IV.1.27	Aide au retour volontaire et à la réintégration dans le cadre du Processus de Bali	123 300
IV.1.28	Réintégration durable des migrants de retour sri-lankais	123 800
IV.2.26	Protection des migrants en situation de vulnérabilité en Asie centrale	1 062 800
IV.2.27	Lutte contre la traite d'êtres humains au Bangladesh	1 321 100
IV.2.28	Renforcement de la protection offerte aux survivants et des mesures connexes au Cambodge	564 300
IV.2.29	Renforcement des enquêtes sur les cas de traite des personnes et de la poursuite des auteurs au Kazakhstan	372 900
IV.2.30	Renforcement des capacités de lutte contre la traite et mesures visant à combattre l'esclavage moderne aux Îles Salomon	309 800
IV.2.31	Lutte contre la traite d'êtres humains à Sri Lanka	313 200
IV.2.32	Migrations sûres au Tadjikistan	209 500
IV.2.33	Renforcement des mesures de lutte contre la traite en Ouzbékistan	237 400
IV.2.34	Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité au Viet Nam	1 532 600
IV.2.71	Renforcement de la législation au Kazakhstan	315 500
IV.3.2	Initiative Canada-Inde en matière de migration	768 200
IV.3.3	Appui au dialogue sur la migration et la mobilité entre l'Union européenne et la Chine	513 000
IV.3.32	Appui aux activités de gestion de l'immigration et des frontières en Asie et dans le Pacifique	60 800
IV.3.33	Renforcement des capacités de gestion des frontières dans les îles du Pacifique	2 611 700
IV.3.34	Renforcement des capacités de contrôle aux frontières aux Maldives et à Sri Lanka	4 999 600
IV.3.35	Renforcement de la gestion des frontières dans les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est	229 700
IV.3.36	Renforcement des capacités de gestion des frontières dans la région du Mékong	270 700
IV.3.37	Administration du Bureau d'appui régional du Processus de Bali	1 141 800
IV.3.38	Renforcement des capacités de gestion des frontières au Bangladesh	1 142 500
IV.3.39	Appui aux réfugiés et aux migrants afghans en République islamique d'Iran	584 100
IV.3.40	Renforcement de la gestion des frontières en République démocratique populaire lao	193 700
IV.3.41	Renforcement des capacités de lutte contre la traite au Pakistan	968 500
IV.3.42	Amélioration des capacités globales de gestion des frontières maritimes à Sri Lanka	1 731 600
IV.3.43	Renforcement de la sécurité aux frontières au Tadjikistan	526 500
IV.3.44	Évaluation des vulnérabilités et de la résilience au Timor-Leste	92 100
IV.3.45	Aide au transport et fourniture d'informations aux migrants au Viet Nam	151 200
IV.3.65	Conférence sur l'identité et la gestion des frontières en Asie	146 100
IV.3.67	Renforcement de la coordination en Indonésie	733 600
IV.3.68	Renforcement du contrôle aux frontières au Kazakhstan	542 100
IV.4.5	Programme régional sur la migration en Asie	2 100 000
Total partiel		33 855 100

Asie et Océanie (suite)

Migration assistée		
V.1.9	Réduction de la pauvreté grâce à des migrations sûres, à l'amélioration des compétences et à un placement dans l'emploi renforcé en Asie	2 144 500
V.1.10	Programme de migration de main-d'œuvre en Asie centrale	2 131 400
V.1.11	Gouvernance de la migration de main-d'œuvre en Asie du Sud et du Sud-Est	263 300
V.1.12	Mobilité de la main-d'œuvre aux fins de développement durable et de résilience climatique dans le Pacifique	287 100
V.1.13	Promotion de migrations sûres en Malaisie	238 800
V.1.14	Promotion du recrutement éthique et équitable aux Philippines	96 500
V.1.15	Protection des travailleurs migrants en Thaïlande	143 300
V.1.16	Mobilité de la main-d'œuvre à Vanuatu	133 900
V.1.31	Promotion de la responsabilité des entreprises et des droits des travailleurs migrants en Asie	2 076 500
V.1.32	Mise en œuvre d'un recrutement responsable en Asie	1 007 200
V.1.34	Création d'une infrastructure pour la migration de main-d'œuvre au Myanmar	114 200
V.1.35	Promotion de la gestion des chaînes d'approvisionnement au Viet Nam	55 700
V.2.1	Intégration des migrants	3 014 200
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	507 600
V.2.5	Amélioration de la gouvernance des migrations et aide aux Afghans au Pakistan et en Asie centrale	1 992 300
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	4 955 300
V.3.9	Programmes d'appui communautaire en Australie	737 900
Total partiel		19 899 700
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.11	Suivi des déplacements et éléments factuels à l'appui de l'analyse des migrations et de l'élaboration de politiques migratoires en Asie	1 691 600
VI.2.9	Aide aux gouvernements des États d'Asie centrale pour la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	98 400
VI.2.10	Gouvernance des migrations aux fins de développement durable en Indonésie	186 700
VI.2.11	Appui à la gestion des migrations au Kazakhstan	12 500
VI.2.16	Collaboration régionale pour la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies et du Pacte mondial en Asie et dans le Pacifique	93 500
Total partiel		2 082 700
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		
VII.4	Promotion de la réconciliation à Sri Lanka	28 100
Total partiel		28 100
Total		470 200 800

Europe

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	84 019 400
I.2.2	Appui aux activités de protection, de transit, de retour volontaire éclairé et de réintégration dans le contexte du conflit en Ukraine	6 638 400
I.3.44	Réponses aux flux migratoires mixtes dans les Balkans occidentaux	1 429 000
I.3.45	Réponse à la situation des réfugiés et des migrants en Bosnie-Herzégovine	13 644 900
I.3.46	Renforcement du système de gestion des réfugiés en Bulgarie	117 600
I.3.47	Renforcement de l'intervention humanitaire en faveur des populations touchées par la crise en Tchéquie	104 900
I.3.48	Renforcement des capacités de gestion de crise aux fins d'une meilleure intégration sociale en Grèce	1 617 100
I.3.49	Aide multisectorielle aux fins d'une meilleure intégration des ressortissants de pays tiers en Pologne	116 000
I.3.50	Réponse aux besoins immédiats des Ukrainiens touchés par la crise en Slovaquie	173 200
I.3.51	Fourniture d'une assistance vitale en matière d'abris aux ménages touchés par le tremblement de terre en Türkiye	3 474 400
I.3.52	Soutien humanitaire aux communautés touchées par le conflit en Ukraine	68 356 600
I.3.62	Initiatives de protection temporaire en Irlande	964 300
I.3.63	Renforcement de l'intervention en faveur des réfugiés au Kosovo*	1 293 300
I.3.64	Renforcement du système de gestion des migrations en Serbie	45 200
I.4.36	Renforcement de la cohésion sociale, de la résilience et de la participation des jeunes et des communautés en Bosnie-Herzégovine	2 478 400
I.4.37	Renforcement de la résilience au Kosovo*	1 117 200
I.4.38	Promotion de la sécurité humaine des réfugiés ukrainiens en République de Moldova	353 000
I.4.39	Appui à la gestion des migrations en Serbie	2 434 000
I.4.40	Initiative de revitalisation communautaire et programme de résilience multisectoriel à l'intention des réfugiés en Türkiye et des personnes déplacées à l'intérieur du pays	1 975 400
I.4.41	Aide à la stabilisation à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des populations touchées par le conflit en Ukraine	43 345 000
I.4.54	Plan d'aide aux réfugiés en Arménie	1 080 100
I.4.55	Aide aux migrants en Grèce	37 900
I.5.1	Appui aux missions d'observation électorale de l'Union européenne	3 171 600
Total partiel		237 986 900
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	25 476 000
II.2.20	Lutte contre les facteurs de la migration pour raisons de santé au départ de la Géorgie à destination des pays d'Europe de l'Ouest	171 100
II.2.21	Amélioration du soutien psychosocial et en matière de santé mentale pour les bénéficiaires en Irlande	986 600
II.3.18	Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les réfugiés et les personnes déplacées en provenance de l'Ukraine qui se trouvent en Europe	818 900
II.3.19	Fourniture d'une aide sanitaire humanitaire aux réfugiés en Arménie	289 300
II.4.1	Fourniture de services de santé aux membres du personnel autofinancés des Nations Unies et aux personnes à leur charge, aux acteurs humanitaires et aux communautés diplomatiques	14 300
Total partiel		27 756 200

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Europe (suite)

Migration et développement durable		
III.1.12	Aide aux migrants de retour en Géorgie	99 200
III.1.13	Intégration économique des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays en Ukraine	990 900
III.1.21	Renforcement des capacités en matière de migration et de développement en Italie	1 107 600
III.2.23	Lutte contre le changement climatique en Macédoine du Nord	301 300
III.2.25	Accélération de l'élaboration de programmes relatifs à la migration, à l'environnement et au changement climatique en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale	75 000
III.2.37	Amélioration de l'adaptation au changement climatique en Azerbaïdjan	93 100
III.3.4	Renforcement du Forum des diasporas en Italie	564 300
III.3.5	Mise à profit des effets positifs de la migration en République de Moldova	230 500
Total partiel		3 461 900
Migration régulée		
IV.1.1	Aide au retour volontaire et à la réintégration, informations et conseils aux migrants, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	69 860 300
IV.1.17	Programme des Balkans occidentaux en matière de retour et de réintégration	755 000
IV.1.18	Appui régional à l'établissement de systèmes de gestion des migrations soucieux de la protection dans les Balkans occidentaux	1 732 200
IV.1.19	Renforcement des mécanismes d'aide à la réintégration en Autriche	1 219 700
IV.1.20	Renforcement des capacités dans le domaine du retour et de la réintégration durable en Belgique	211 600
IV.1.21	Amélioration de l'efficacité de l'aide au retour volontaire et à la réintégration en Pologne	208 200
IV.1.29	Promotion d'un soutien durable aux migrants qui retournent au pays au départ de la Belgique	784 200
IV.1.30	Module de demande d'aide en Allemagne	698 900
IV.1.31	Réseau en Italie pour le retour	4 011 800
IV.1.32	Aide au retour volontaire et à la réintégration en Türkiye	2 022 000
IV.2.35	Renforcement des capacités de protection dans l'Espace économique européen	66 500
IV.2.36	Lutte contre la traite des personnes au Bélarus	194 900
IV.2.37	Sensibilisation et protection des migrants en situation de vulnérabilité en Bulgarie	171 400
IV.2.38	Évaluation des familles de mineurs non accompagnés au Luxembourg	31 200
IV.2.39	Renforcement des efforts de lutte contre la traite en République de Moldova	3 598 400
IV.2.40	Renforcement de l'aide à l'autonomisation des migrants au Royaume des Pays-Bas	256 600
IV.2.41	Lutte contre la traite d'êtres humains en Pologne	808 500
IV.2.42	Sensibilisation et lutte contre la traite en Suisse	234 300
IV.2.43	Lutte contre la traite en Türkiye	1 972 400
IV.2.44	Lutte contre la traite des personnes en Ukraine	4 264 700
IV.2.70	Activités de lutte contre la traite en Azerbaïdjan	700 900
IV.2.72	Amélioration des procédures en Autriche	367 000
IV.2.73	Renforcement des capacités en Bosnie-Herzégovine	167 300
IV.2.74	Élargissement de la protection des migrants en situation de vulnérabilité à Chypre	7 601 700
IV.2.75	Centres d'hébergement pour les enfants migrants non accompagnés en Grèce	2 922 900
IV.2.76	Interventions intégrées en faveur des mineurs non accompagnés en Italie	76 500

Europe (suite)

Migration régulée (suite)		
IV.2.77	Aide au retour volontaire et à la réintégration de victimes de la traite en Suède	84 900
IV.2.78	Formation professionnelle et réintégration au Royaume-Uni	73 200
IV.3.4	Partenariat pour lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains sur la route de la Méditerranée centrale	1 007 400
IV.3.46	Amélioration de la gestion des migrations dans les Balkans occidentaux	3 034 500
IV.3.47	Appui à la gestion intégrée des frontières en Géorgie	2 461 400
IV.3.48	Unité d'appui en matière de gestion et aide à certaines autorités frontalières en Italie	8 243 200
IV.3.49	Renforcement de l'aide humanitaire en République de Moldova	766 500
IV.3.50	Appui technique à la gestion des migrations au Monténégro	5 634 200
IV.3.51	Renforcement des capacités de gestion des frontières en Macédoine du Nord	342 500
IV.3.52	Amélioration de la gestion des frontières en Serbie	3 583 900
IV.3.53	Appui aux efforts de gestion des migrations en Türkiye	1 536 600
IV.3.54	Renforcement des capacités de gestion des frontières en Ukraine	12 839 700
IV.3.55	Appui aux capacités au Royaume-Uni	99 000
IV.3.66	Renforcement des capacités en matière de gestion des frontières en Arménie	36 600
IV.3.69	Protection et promotion des droits fondamentaux à Chypre et en Grèce	101 800
IV.3.70	Renforcement de la gestion des frontières entre la République de Moldova et l'Ukraine	236 900
IV.3.71	Renforcement des capacités de gestion des frontières en Bosnie-Herzégovine	3 853 600
IV.3.72	Appui à la médiation culturelle en Irlande	36 500
IV.3.73	Gestion des flux migratoires à destination de l'Espagne	123 400
IV.4.6	Appui aux systèmes de gestion des migrations soucieux de la protection dans les Balkans occidentaux	527 400
IV.4.7	Assistance à la frontière de la République de Moldova et de l'Ukraine	5 276 400
IV.4.8	Mobilité de la main-d'œuvre et inclusion sociale en Belgique	12 500
IV.4.9	Aide en faveur d'une gouvernance efficace des migrations en Géorgie	180 000
IV.4.10	Renforcement des capacités et diaspora au Kosovo*	1 138 500
IV.4.11	Renforcement des capacités et des partenariats en matière de gestion des migrations en Serbie	368 700
IV.4.12	Appui à la gestion efficace des migrations en Türkiye	1 542 000
IV.4.18	Renforcement de la gestion des migrations en Arménie	577 900
IV.4.19	Renforcement des capacités de gestion des migrations et des frontières en Bosnie-Herzégovine	874 000
Total partiel		159 532 300
Migration assistée		
V.1.17	Talents déplacés pour l'Europe	574 400
V.1.18	Pôle de talents au Danemark	56 700
V.1.19	Prévention et lutte contre le travail illégal et l'exploitation en Italie	1 811 100
V.1.20	Réseau d'apprentissage au Royaume des Pays-Bas	142 300
V.1.21	Promotion de la migration positive et programme d'information en Espagne	536 800

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Europe (suite)

Migration assistée (suite)		
V.1.24	Y-Med – économie bleue	42 700
V.1.33	Promotion de migrations sûres de l'Asie centrale vers le Royaume-Uni	331 400
V.1.36	Mesures en ligne d'intégration avant le départ à Malte	191 300
V.2.1	Intégration des migrants	456 400
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	252 500
V.2.7	Appui technique à l'intégration de ressortissants de pays tiers en Croatie	324 200
V.2.9	Aide à l'intégration en Grèce	22 921 800
V.2.11	Formation sur l'interculturalité et l'empathie au Luxembourg	144 700
V.2.12	Projet « Moving the Middle » au Royaume des Pays-Bas	78 200
V.2.13	Programme d'orientation culturelle en Norvège	997 800
V.2.14	Renforcement des services d'intégration des migrants au Portugal	214 000
V.2.15	Soutien en Roumanie à ceux qui fuient la crise en Ukraine	193 000
V.2.16	Facilitation de l'intégration en Slovaquie	569 900
V.2.17	Renforcement de la valeur des associations de migrants en Espagne	287 900
V.2.18	Renforcement de la gestion des migrations en Türkiye	855 100
V.2.26	Appui aux efforts en faveur de l'inclusion des réfugiés	638 000
V.2.27	Mesures de préintégration en Allemagne	375 800
V.2.28	Promotion des droits linguistiques au Kosovo*	45 300
V.2.29	Centre d'information sur la migration en Lituanie	285 100
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	4 638 100
V.3.11	Assistance pour le traitement des demandes de protection temporaire en Irlande	612 400
V.3.12	Conseiller pour l'immigration et l'asile au Royaume-Uni	25 100
Total partiel		37 602 000
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.6	Données migratoires régionales et interventions fondées sur des éléments factuels en Europe du Sud-Est, en Europe orientale et en Asie centrale	202 300
VI.1.12	Appui à la collecte de données et aux prévisions en matière de migration en Europe occidentale	77 200
VI.1.18	Appui à la migration fondée sur des éléments factuels dans les Balkans occidentaux	263 200
VI.1.19	Renforcement des efforts de relèvement après le tremblement de terre en Türkiye	23 600
VI.2.17	Appui technique au renforcement des capacités de gestion des migrations en Europe	31 000
VI.3.4	Création d'un réseau européen des migrations	1 607 700
Total partiel		2 205 000
Programmes concernant les biens fonciers et immobiliers et les réparations		
VII.5	Renforcement institutionnel afin d'aider les survivants de violences sexuelles liées au conflit en Ukraine	551 800
Total partiel		551 800
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	55 000
Total partiel		55 000
Total		469 151 100

* Les références au Kosovo s'entendent dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Appui et services à l'échelle mondiale

Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise		
I.1	Aide à la réinstallation	54 331 200
I.3.1	Renforcement des capacités stratégiques à des fins d'action humanitaire, d'aide d'urgence et de relèvement	12 475 700
I.3.2	Élaboration d'un cadre d'action humanitaire à l'intention de la diaspora	559 000
I.4.1	Appui aux mesures visant à prévenir et combattre les violations des droits humains des migrants	71 400
I.4.2	Aide aux populations déplacées touchées à la fois par des catastrophes d'origine humaine et par des catastrophes naturelles fournie sous la forme de solutions durables	101 000
Total partiel		67 538 300
Migration et santé		
II.1	Évaluations sanitaires dans le contexte migratoire et assistance sanitaire durant le voyage	37 630 800
II.3.9	Appui à la préparation aux épidémies et en matière de santé publique à l'échelle mondiale	5 000
II.3.10	Renforcement des capacités en matière de gestion de l'information sur la santé des migrants	303 700
Total partiel		37 939 500
Migration et développement durable		
III.1.14	Appui aux axes de travail existants et nouveaux aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	88 200
III.1.15	Solutions à base communautaire en matière de programmes et de politiques	40 700
III.1.16	Mise en œuvre de l'approche de l'OIM concernant les facteurs de migration et de déplacement	47 000
III.2.1	Mise en œuvre de la stratégie institutionnelle de l'OIM relative à la migration, à l'environnement et au changement climatique	56 200
III.2.24	Appui au rôle moteur de l'OIM en matière de préparation aux catastrophes et d'alerte rapide	88 200
Total partiel		320 300
Migration régulée		
IV.1.1	Aide au retour volontaire et à la réintégration, informations et conseils aux migrants, et soutien aux gouvernements en matière d'aide au retour volontaire	843 400
IV.1.2	Assistance de portée mondiale aux migrants irréguliers	310 300
IV.2.1	Coopération en matière de migration et partenariats aux fins de solutions durables	23 338 900
IV.2.2	Instruments normalisés de mesure de la traite des personnes	171 900
IV.2.3	Résilience climatique aux fins de lutte contre la traite et l'exploitation	364 500
IV.2.45	Fonds d'assistance global	250 000
IV.2.46	Réduction du risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles	258 900
IV.4.1	Révision du Manuel des projets de l'OIM	95 100
IV.4.2	Mise en œuvre du programme de développement des capacités de gestion des migrations	36 300
Total partiel		25 669 300
Migration assistée		
V.1.1	Mise au point du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	225 900
V.1.2	IRIS : Alimentation et agriculture	562 200
V.1.22	Réseau mondial de réflexion sur le recrutement du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	67 900

Appui et services à l'échelle mondiale (suite)

Migration assistée (suite)		
V.1.23	Activités relatives au recrutement éthique menées dans le cadre du Système IRIS d'intégrité du recrutement international	58 500
V.2.1	Intégration des migrants	134 500
V.2.3	Orientation avant le départ vers le Canada	390 800
V.2.8	Programme d'orientation avant le départ vers la Finlande	95 300
V.2.19	Voies complémentaires de mobilité de la main-d'œuvre	50 700
V.2.20	Académie mondiale pour la migration et les médias	211 600
V.3.1	Services en matière d'immigration et de visa	9 362 100
V.3.10	Mécanisme de renforcement des capacités de réadmission de l'Union européenne	3 375 500
Total partiel		14 535 000
Politiques, recherche et communication en matière migratoire		
VI.1.1	Amélioration des données et analyses sur la migration	1 023 100
VI.1.2	Renforcement des capacités mondiales de la Matrice de suivi des déplacements aux fins de meilleures données sur les déplacements internes	458 300
VI.1.3	Appui à l'exploitation de données migratoires mondiales pour le développement	123 400
VI.1.4	Mise en œuvre de la Stratégie en matière de données sur la migration	49 300
VI.1.5	Appui aux politiques, à l'élaboration de programmes et à la sensibilisation concernant les migrants portés disparus	122 900
VI.1.13	Appui au Cadre commun d'analyse intersectoriel	155 100
VI.1.14	Appui à la gestion efficace, cohérente et durable des migrations	118 800
VI.2.1	Appui aux systèmes de gestion des migrations et renforcement de l'efficacité organisationnelle	995 500
VI.2.12	Renforcement des partenariats aux fins de la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières	26 300
VI.3.1	Migration et mobilité : repenser l'avenir	38 400
VI.3.5	Rapport État de la migration dans le monde	51 600
VI.4.1	Renforcement du Réseau des Nations Unies sur les migrations	4 078 300
Total partiel		7 241 000
Appui aux programmes de caractère général		
VIII.1.1	Administrateurs auxiliaires	5 821 500
VIII.1.2	Affectations spéciales et appuis spéciaux	726 000
VIII.1.3	Personnel de l'OIM détaché auprès d'autres organisations	460 300
VIII.2	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants (MiMOSA)	4 299 000
VIII.3	Personnel et services financés par les revenus divers	32 000 000
VIII.4	Fonds de dotation Sasakawa	96 000
VIII.5	Contributions sans affectation spéciale	30 886 500
Total partiel		74 289 300
Total		227 532 700
Total général		2 724 612 000

ANNEXES



ANNEXE I – FINANCEMENT DE LA STRUCTURE DE BASE – TENDANCES

Année	Partie administrative du budget (en francs suisses)	Augmentation réelle en % ^a	Total Structure de base (en dollars É.-U.) ^b	Total des dépenses (en dollars É.-U.) ^b	Financement de base en pourcentage du total des dépenses	Informations statistiques		
						Nombre d'États Membres	Nombre de membres du personnel	Nombre de projets actifs
2010	39 388 000	1,5 %	79 998 000	1 359 406 000	5,9 %	127	7 121	2 302
2011	39 388 000	CNZ	87 027 000	1 309 710 000	6,6 %	132	8 503	2 814
2012	39 398 792 ^c	CNZ	89 640 000	1 230 644 000	7,3 %	146	8 353	2 321
2013	39 404 908 ^c	CNZ	94 997 000	1 233 952 000	7,7 %	151	8 464	2 565
2014	41 007 909	4 %	94 436 000	1 465 071 000	6,4 %	157	8 658	2 750
2015	42 587 417	4 %	107 671 000	1 585 200 000	6,8 %	162	9 282	3 004
2016	45 459 030 ^c	4 %	112 984 000	1 602 307 000	7,1 %	166	10 218	3 020
2017	50 690 324 ^c	5,3 %	129 874 000	1 606 412 000	8,1 %	169	10 978	2 925
2018	50 728 318 ^c	CNZ	140 824 000	1 793 535 000	7,9 %	172	12 673	3 441
2019	52 240 024	2,9 %	144 489 000	2 095 494 000	6,9 %	173	14 813	3 062
2020	52 242 614 ^c	CNZ	166 931 000	2 177 681 000	7,7 %	173	16 257	3 246
2021	53 189 080 ^c	CNZ	179 124 000	2 532 035 000	7,1 %	174	17 761	3 396
2022	53 586 816 ^c	CNZ	186 775 000	2 930 163 000	6,4 %	175	18 935	3 511
2023	65 352 240	22 %	267 893 000	3 419 345 000	7,8 %	175	20 971	3 617
2024	77 113 216	18 %	283 687 000	3 700 000 000 ^d	7,7 %	175 ^e	22 000 ^d	3 700 ^d

^a Contributions des nouveaux États Membres non comprises.

^b Les montants en dollars É.-U. sont arrondis au millier le plus proche.

^c Cette augmentation correspond à l'adjonction des contributions des nouveaux États Membres, conformément aux dispositions budgétaires.

^d Estimations fondées sur des prévisions.

^e Nombre susceptible de changement.

Note 1 : Les montants indiqués correspondent soit au montant final de l'exercice, soit à la dernière estimation ou révision disponible.

Note 2 : La structure de base comprend un montant réservé à la sécurité du personnel.

CNZ – croissance nominale zéro

ANNEXE II – FONDS DÉTENUS DANS DES COMPTES SPÉCIAUX

MÉCANISME DE FINANCEMENT DES SITUATIONS D'URGENCE MIGRATOIRES

Créé par la résolution du Conseil n° 1229 du 5 décembre 2011, le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires est destiné à faire la soudure entre le lancement des opérations d'urgence et le moment auquel sont reçus les fonds des donateurs. Le Mécanisme a été institué dans le contexte de crises majeures, qui ont mis en relief la nécessité de disposer d'un mécanisme de financement permettant à l'OIM de répondre et d'intervenir rapidement au lendemain de situations d'urgence provoquant des migrations internationales. Il complète d'autres mécanismes de financement, afin de fournir rapidement des fonds dans des situations d'urgence.

Ce mécanisme, qui est censé maintenir un solde opérationnel de 30 millions de dollars É.-U., est financé par des contributions volontaires provenant de diverses sources, dont les États Membres, le secteur privé et les particuliers. En mars 2024, le solde du mécanisme s'élevait à 7 669 808 dollars É.-U..

L'Administration prélève des fonds sur le Mécanisme pour garantir une réponse rapide en cas de crise entraînant des migrations, en attendant de recevoir les contributions des donateurs pour cette situation d'urgence, et réapprovisionne le Mécanisme dès la réception des contributions des donateurs, dans la limite des fonds alloués pour la crise en question. Le Mécanisme est régi par le Règlement financier de l'Organisation et est soumis à une vérification annuelle par le Vérificateur externe des comptes de l'Organisation.

FONDS DE RÉPONSE RAPIDE POUR LES TRANSPORTS

Dans le prolongement du mémorandum d'accord conclu entre l'OIM et le HCR le 15 mai 1997, le Fonds de réponse rapide pour les transports a été créé en 2000 pour faciliter des interventions précises menées conjointement par les deux organisations. Au fil des ans, le Fonds a permis à l'OIM de répondre avec rapidité et efficacité aux demandes de transport humanitaire d'urgence pour les personnes à risque en étroite collaboration avec le HCR. Il sera fait appel à ce Fonds dans les situations d'urgence, lorsque le besoin se fera clairement sentir d'une évaluation immédiate et de l'engagement de dépenses aux fins du transport de personnes avant l'arrivée de fonds en provenance de bailleurs. Le Fonds est alimenté par des contributions volontaires, et le montant de sa réserve est fixé à 5 millions de dollars É.-U.. En mars 2024, le solde du Fonds s'élevait à 893 658 dollars É.-U., ce qui signifie qu'un réapprovisionnement est nécessaire.

FONDS DU PATRIMOINE DE L'OIM

Le Fonds du patrimoine de l'OIM a été créé pour gérer l'utilisation des legs provenant de la succession de particuliers. Sa gestion est assurée par un groupe de surveillance comprenant des représentants du Siège et des structures hors Siège. Les critères qui régissent l'utilisation des fonds sont de nature générale, même s'il a été tenu compte des prescriptions particulières des bienfaiteurs. Ils seront actualisés à l'avenir selon qu'il conviendra.

Critères régissant l'utilisation des fonds

Conformément aux prescriptions particulières des bienfaiteurs, une partie des fonds a été réservée pour la fourniture d'une aide à des réfugiés, des demandeurs d'asile et autres migrants vulnérables qui répondent à certains critères d'admissibilité, sous la forme de bourses d'études destinées à faciliter leur intégration. La part du Fonds qui n'est pas réservée à cet effet sera gérée dans le cadre des mécanismes de financement existants, y compris le mécanisme d'assistance humanitaire aux migrants en détresse et le Fonds d'assistance global.

Administration

Le solde minimum du Fonds s'élèvera à 10 000 dollars É.-U.. Ce montant doit permettre de maintenir le Fonds en activité pour qu'il puisse recevoir des dons analogues à l'avenir, et de préserver le legs des bienfaiteurs.

Les montants prélevés sur le Fonds seront plafonnés à 10 000 dollars É.-U. par personne, ou à 30 000 dollars É.-U. par dossier (concernant plus de trois personnes).

La gestion et le fonctionnement du Fonds seront conformes aux dispositions du Règlement financier de l'OIM. Les propositions d'utilisation des crédits seront présentées dans le Programme et Budget.

La situation du Fonds sera présentée une fois par an dans les états financiers vérifiés de l'Organisation. Le rapport de situation comprendra des informations sur : a) les montants disponibles ; b) les montants versés ; c) les intérêts acquis au cours de l'année ; et d) le solde en fin d'exercice.

Les objectifs et critères d'admissibilité feront l'objet d'un examen périodique.

Affectation des fonds

L'affectation des fonds relève de la responsabilité générale du groupe de surveillance. C'est lui qui procède à l'examen initial de toutes les demandes de financement, afin de s'assurer que l'utilisation envisagée des fonds répond aux objectifs et aux critères établis. Après quoi, il soumet au Directeur général une recommandation pour examen et approbation.

Le Fonds servira principalement à financer une aide directe aux bénéficiaires, à l'exclusion de toutes dépenses administratives ou de personnel.

En mars 2024, le solde du Fonds s'élevait à 1 847 631 dollars É.-U..

FONDS DE PRÊT AUX RÉFUGIÉS

Le Fonds de prêt aux réfugiés, créé en application de la résolution n° 210 du 12 mai 1960, permet le financement, en tout ou en partie, des coûts de transport des réfugiés et des services connexes, en accordant des prêts sans intérêt à ceux qui ont besoin d'une assistance financière pour émigrer vers des pays de réinstallation. Le remboursement de ces prêts est assuré par des billets à ordre signés par les réfugiés ou leurs répondants.

Quelque 170 000 personnes devraient solliciter le Fonds de prêt en 2024. Le tableau ci-après indique les ressources disponibles pour 2024, ainsi que le solde escompté en fin d'exercice.

	<u>2024</u> en dollars É.-U.
<u>Ressources</u>	
Report de l'exercice 2023	30 000 000
Contributions du Gouvernement des États-Unis	724 000 000
Remboursement des billets à ordre par les réfugiés	28 900 000
Recettes provenant des réfugiés finançant eux-mêmes leurs déplacements et autres revenus	100 000
Intérêts créditeurs	10 000
Intérêts retournés au Trésor des États-Unis	(10 000)
	<hr/>
<u>Total des ressources</u>	783 000 000
	<hr/>
<u>Besoins estimatifs</u>	753 000 000
	<hr/>
Solde estimatif à reporter en fin d'exercice	<u>30 000 000</u>

FONDS D'ENTRAIDE SPÜHLER

Ce Fonds a été créé après la réception d'un héritage de Mme Helena Verena Spühler, ancien membre du personnel de l'OIM.

Il est géré par le Comité mondial de l'Association du personnel, en coordination avec l'Administration, selon les critères énoncés ci-après.

Critères régissant l'activation du Fonds Spühler :

- Le Fonds apporte, en cas de décès d'un membre du personnel de l'OIM en activité (tel que défini par le Statut et le Règlement du personnel) un soutien à son conjoint ou au partenaire avec lequel il existe un arrangement de cohabitation.
- Toute demande d'aide au titre du Fonds doit être soumise par écrit au Comité mondial de l'Association du personnel, qui décide d'y donner suite ou non – au besoin, après consultation de l'Administration, qui sera invitée à verser un montant équivalent à la contribution allouée par le Comité.
- Une décision est prise dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la réception de la demande.
- Le Fonds alloue au maximum 1 000 dollars É.-U. par cas. Ce nouveau plafond a été introduit au début de 2022 en considération du nombre croissant de demandes et du montant limité des fonds disponibles.
- À titre exceptionnel, un montant supérieur à 1 000 dollars É.-U. peut être alloué si le Comité et l'Administration le décident d'un commun accord. Tout dépassement doit être couvert par d'autres sources de financement, telles que le Fonds de solidarité du Comité.
- Le total des montants alloués chaque année par le Fonds est limité à 15 000 dollars É.-U.. Les intérêts perçus sont portés au crédit du Fonds en fin d'exercice.

En mars 2024, le solde du Fonds s'élevait à 68 697 dollars É.-U..

ANNEXE IV – PARTIE OPÉRATIONNELLE DU BUDGET – EFFECTIFS/ DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET DE PERSONNEL

NOTE EXPLICATIVE

Les dépenses administratives et de personnel prévues pour la partie opérationnelle du budget tiennent compte des coûts de l'infrastructure administrative nécessaire pour mettre en œuvre, au niveau projeté, les activités opérationnelles de l'Organisation.

Les dotations en effectifs et les coûts correspondants imputables sur le budget de projets spécifiques d'opérations sont compris dans les fonds des projets et établis sur la base des activités projetées et du financement confirmé. La structure des effectifs et les structures administratives sont subordonnées au niveau d'activité et de financement et, de ce fait, fluctuent constamment.

La structure des effectifs et les structures administratives financées par les RSO sont indiquées à part, dans le tableau des effectifs.

	Estimations retraitées pour 2024										Estimations révisées pour 2024									
	Revenus de soutien opérationnel					Fonds des projets					Revenus de soutien opérationnel					Fonds des projets				
	Effectifs					Dépenses administratives, de personnel et autres					Effectifs					Dépenses administratives, de personnel et autres				
	P	NO/g				P	NO/g				P	NO/g				P	NO/g			
Siège																				
Directeur général et Directeurs généraux adjoints																				
Bureau de contrôle interne																				
Bureau de la déontologie et de la PSEA																				
Bureau du Médiateur et des services de médiation																				
Bureau des affaires juridiques																				
Chief de Cabinet																				
Directeur général adjoint chargé de la gestion et des réformes																				
Ressources humaines																				
Services consultatifs et de gestion des ressources humaines																				
Politiques de ressources humaines et relations avec le personnel																				
Structuration organisationnelle et classement																				
Gestion intégrée des talents																				
Gestion financière et administrative																				
Finances et comptabilité																				
Budget																				
Trésorerie																				
Appui aux interventions d'urgence																				
Services communs																				
Bâtiment du Siège																				
Conseils et surveillance en matière de gestion des ressources du Siège																				
Conformité financière et administrative																				
Département des technologies de l'information et de la communication																				
Infrastructure et opérations																				
Applications et solutions																				
Sécurité de l'information et gestion des risques																				
Stratégie, gestion des ressources et gouvernance																				
Chaîne d'approvisionnement																				
Santé et bien-être du personnel																				
Bien-être du personnel																				
Médecine du travail et sécurité au travail																				
Services partagés à l'échelle mondiale																				
Durabilité environnementale																				
Gestion du changement																				
Cadre de gouvernance interne																				

	Estimations retraitées pour 2024												Estimations révisées pour 2024												
	Revenus de soutien opérationnel						Fonds des projets						Revenus de soutien opérationnel						Fonds des projets						
	Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			Effectifs			Dépenses administratives, de personnel et autres			
	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	P	NO/G	Coût total	
BUREAUX EXTÉRIEURS (suite)																									
Bureaux de pays à fonctions de coordination																									
Argentine	1		127 000	1	38	1 738 200	1	39	1 865 200	2	4	543 000	6	56	1 743 100	8	60	2 286 100							
Barbadé	2		514 000	2		71 400	2	1	585 400	2		549 000	2	3	113 500	4	3	662 500							
Belgique	0.5	0.5	158 700	34	34.5	3 438 500	0.5	34.5	3 597 200	0.5	0.5	158 700	0.5	44.5	3 916 600	1	45	4 075 300							
Bosnie-Herzégovine	1		417 200	7	242	7 160 200	8	242	7 577 400	2		687 700	4	248	7 945 400	6	248	8 633 100							
Cameroun				12	92	5 824 900	12	92	5 824 900	3		721 000	8	148	6 668 400	8	148	6 668 400							
Fidji	2		452 000	3	9	1 560 100	5	9	2 012 100	3		454 000	3	43	1 886 800	5	43	2 340 600							
Géorgie	1		198 000	2	26	1 289 800	3	26	1 487 800	2		37 400	14	113	6 351 100	14	113	6 388 500							
Ghana			37 400	17	123	6 420 700	17	123	6 458 100	1		787 500	10	586	34 127 200	11	586	34 914 700							
Grèce	1		787 500	6	85	3 444 100	6	85	3 444 100	1		87 000	7	122	4 293 700	7	122	4 293 700							
Guinée			87 000	35	35	1 061 300	35	35	1 148 300	2.5	2	667 500	0.5	180	16 387 300	3	182	17 054 800							
Inde	2.5	2	667 500	75	77	3 577 200	2.5	77	4 244 700	1		289 000	1	43	2 016 200	2	43	2 305 200							
Italie	1		254 000	2	31	1 607 200	3	31	1 861 200	1		55 000	4	11	400 000	4	11	455 000							
Kazakhstan			55 000	1	2	121 300	1	2	176 300	0.5	0.5	129 100	10	10.5	345 800	13	10.5	478 800							
Madagascar	0.5	0.5	129 100	22	16	2 642 300	22	16	2 647 300	28	23	3 398 800	28	23	3 398 800	28	23	3 448 800							
Maurice			5 000	5	31	1 301 200	5	31	1 326 200	8	145	3 330 600	8	145	3 330 600	4	147	3 714 700							
Micronésie (États fédérés de)			25 000	8	145	3 330 600	8	145	3 330 600	0.5	0.5	116 000	1.5	21.5	3 686 500	2	21.5	3 802 500							
Sénégal	0.5		116 000	2	21	3 231 500	2.5	21	3 347 500	17.5	7.5	5 536 100	102.5	1 889.5	103 068 800	120	1 897	108 604 900							
Sri Lanka			4 030 400	89	1 070	50 479 300	101	1 074	54 509 700																
Suisse	12	4	21 000	17	45	9 782 300	17	45	9 782 300																
Bureaux de pays																									
Afghanistan			21 000	12	12	470 400	12	12	470 400	1.5	1.5	385 000	38	42	2 242 500	39	42	2 627 500							
Albanie			385 000	4	4	113 700	4	4	167 700																
Algérie	1.5		33 000	1	19	554 400	1	19	587 400																
Angola			181 400	32	32.5	2 545 900	0.5	32.5	2 727 300	0.5	0.5	181 400	0.5	37	3 256 600	0.5	37	3 438 000							
Arménie			10 000	13	13	313 400	1	13	323 400																
Aruba	0.5	0.5	166 800	7	14	1 680 000	7.5	14.5	1 846 800	0.5	0.5	166 800	14.5	12.5	1 592 500	15	13	1 759 300							
Australie			10 000	41	331	12 263 000	41	331	12 263 000	1	1	192 000	62	507	18 215 700	62	507	18 215 700							
Azerbaïdjan			192 000	18	18	609 500	1	18	801 500	1	1	192 000	1	24	657 500	1	24	849 500							
Bahamas	1	1	56 100	1	15	347 400	1	16	403 500	1	1	56 100	1	14	505 700	1	15	561 800							
Bahreïn			33 000	4	4	337 300	1	4	337 300																
Bangladesh			16 000	7	7	237 800	7	7	253 800																
Belarus			74 000	6	6	103 400	6	6	177 400																
Belize	1	1	64 900	3	3	57 600	1	3	122 500																
Bénin			59 100	2	2	58 800	3	2	117 900																
Bolivie (État plurinational de)	1	1	30 000	4	21	1 553 600	4	21	1 583 600																
Bosnie			16 500	10	109	3 542 000	10	109	3 542 000																
Botswana				2	2	76 600	2	2	93 100																
Bresil																									
Bulgarie																									
Burkina Faso																									
Burundi																									
Cabo Verde																									

	Estimations retraitées pour 2024												Estimations révisées pour 2024													
	Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets				Total				Revenus de soutien opérationnel				Fonds des projets				Total					
	Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Coût total		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Dépenses administratives, de personnel et autres		Effectifs		Coût total			
	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G	P	NO/G		
Bureaux de pays (suite)																										
Cambodge				5 000																						
République centrafricaine					3	34	1 728 300				1 733 300															
Tchad					6	32	2 388 200				2 388 200															
Chili					16	126	3 689 900				3 689 900															
Hong Kong					6	48	2 555 700				2 552 100															
Colombie					3	11	1 140 900				2 061 400															
Comores					9	268	10 691 900				10 881 400															
Coste Rica					18	172	9 088 500				9 248 500															
Côte d'Ivoire					9	29	2 294 300				2 294 300															
Croatie					1	2	125 500				211 700															
Cuba					1		8 000				56 800															
Curacao																										
Chypre					1		3 200				107 200															
Tchéquie					1		18 000				109 600															
République démocratique du Congo					28	112	7 482 800				7 570 700															
Djibouti					4	35	1 538 300				1 593 300															
Dominique					5		47 000				142 000															
République dominicaine					1	13	514 900				554 600															
Equateur					10	333	11 153 800				11 387 000															
Egypte					12	117	5 952 700				5 952 700															
El Salvador					18	311	18 776 900				18 779 700															
Erythrie					0.5		25 600				175 600															
Estonie											20 000															
Eswatini					6	2	95 200				161 500															
Ethiopie					68	500	68 500				68 500															
Finlande					26		1 889 700				2 083 100															
France					25		1 967 100				2 161 600															
Gabon					4	32	1 319 700				10 000															
Gambie											1 319 700															
Grenade					9	116	9 642 000				9 761 500															
Guatemala					9.5		10 000				36 700															
Guinée-Bissau																										
Guyana					13	189	5 274 500				5 321 000															
Haiti					119		4 608 600				4 642 600															
Honduras					13	198	9 228 400				81 200															
Hongrie					2	21	2 056 900				2 056 900															
Indonésie					73	265	16 839 900				17 093 900															
Iran (République islamique d')					21		761 200				905 200															
Iraq					47	393	37 908 200				38 136 200															
Irlande					22	267	15 916 400				15 916 400															
Jamaïque																										
Jordanie					22	267	15 916 400				15 916 400															
Kenya					22	267	15 916 400				15 916 400															

ANNEXE V – MOUVEMENTS ESTIMATIFS

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays de destination																	
			Etats-Unis	Canada	Australie	Royaume-Uni	Nouvelle-Zélande	Belgique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Irlande	Pays-Bas (Royaume des)	Norvège	Portugal	Espagne	Suède		
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique	79 815	45 336	27 708	2 965	311	300	200	240	150	660	1 080	40	1 75			650		
		Moyen-Orient	59 259	41 975	6 229	3 878	1 565	300	200		416	1 100	2 350	286	510	150				
		Amérique latine et Caraïbes	41 887	39 995	817	925	150													
		Amérique du Nord	37		37															
		Asie et Océanie	36 147	23 747	6 732	2 730	1 278	750					800							
		Europe	30 389	19 340	2 118	3 877	254		150		100	700	3 000	400	300	150				
		Autre (pays de départ indéterminés)	3 432				186		110	200	261	900	50	50	225			1 200	250	
		Total partiel		170 393	43 641	14 375	3 594	1 500	660	440	927	3 360	7 280	300	776	1 210	300	1 200	900	
		Assistance humanitaire aux migrants en détresse		Autre (pays de départ indéterminés)	500															
				Total partiel	500															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise - Total	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Afrique	19 695																	
		Moyen-Orient	1 200																	
		Amérique latine et Caraïbes	6 000																	
		Europe	12 009																	
		Total partiel	38 904																	
		Total partiel	290 370	170 393	43 641	14 375	3 594	1 500	660	440	927	3 360	7 280	300	776	1 210	300	1 200	900	

suite en page suivante

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays de destination															
			Bangladesh	Bénin	Brsil	Burkina Faso	Cameroon	République centrafricaine	Tchad	Côte d'Ivoire	Egypte	Ethiopie	Gambie	Allemagne	Ghana	Guinée		
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Amérique du Nord																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Asie et Océanie																
		Europe																
		Autre (pays de départ indéterminés)																
		Total partiel																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique	1 900	200		800	280	100	2 100	300	1 150	1 250	1 100		1 300		450	
		Moyen-Orient			1 200													
		Amérique latine et Caraïbes													2 000			
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Europe	236								236	10 620						
		Total partiel	2 136	200	1 200	800	280	100	2 100	300	1 386	11 870	1 100	2 000	1 300		450	
		Total partiel	2 136	200	1 200	800	280	100	2 100	300	1 386	11 870	1 100	2 000	1 300		450	
		Total partiel	2 136	200	1 200	800	280	100	2 100	300	1 386	11 870	1 100	2 000	1 300		450	

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays de destination															
			Japon	Liban	Mal	Niger	Nigeria	Pakistan	République de Corée	Roumanie	Sénégal	Somalie	Soudan du Sud	Soudan	Togo	Autre (pays de destination indéterminés)		
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Aide à la réinstallation	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Amérique du Nord																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Asie et Océanie								50								
		Europe																
		Autre (pays de départ indéterminés)																
		Total partiel	60							50								
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Autre (pays de départ indéterminés)															500	
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Europe																
		Total partiel	60							50								500
		Total partiel	60							50								500
		Total partiel	60							50								500
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Autre (pays de départ indéterminés)																
		Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées	Europe																
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
		Total partiel	236															
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Assistance humanitaire aux migrants en détresse	Afrique																
		Moyen-Orient																
		Amérique latine et Caraïbes																
		Europe																
Programmes concernant les mouvements et les situations d'urgence et d'après-crise	Intervention d'urgence en faveur de populations déplacées																	

Service	Programme/Projet	Région d'origine	Pays/Régions de destination													
			Canada	Australie	Etats-Unis	Royaume-Uni	Argentine	Pays-Bas (Royaume des)	Norvège	Danemark	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Asie et Océanie	Europe	
Migration assistée ^a	Mouvements de migrants qui financent eux-mêmes leur voyages	Afrique	1 791	359	358	76			9		1				32	312
		Moyen-Orient	3	19			3		3		18				12	14
		Amérique latine et Caraïbes	2 694	51	138	261	16	36	9	16	12	12	295	62	1 711	
		Amérique du Nord	67			16							51			
		Asie et Océanie	520	43	158	21	41	8	23	1	12	2	58	3	149	
		Europe	537	2	27		5	105	2	1			370	1	24	
		Total partiel	1 890	638	517	383	148	61	23	17	43	14	774	110	2 210	
		Migration assistée - Total	1 890	638	517	383	148	61	23	17	43	14	774	110	2 210	

^a Mouvements estimatifs sur la base des 12 derniers mois.

Service	Programme/Projet	Région d'origine ^a	Pays/Régions de destination ^b															
			Libye	Niger	Allemagne	Yémen	Tunisie	Grèce	Maroc	Djibouti	Algérie	Belgique	Afrique	Moyen-Orient	Amérique latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Asie et Océanie	Europe
Migration régulée	Protection et aide offertes aux migrants en situation de vulnérabilité et lutte contre la traite	Afrique	9 554	726	143	605	1 059	48	859	587	314	49	18 828	945	1	48	166	
		Moyen-Orient	1 150	783	160		2	28		13	13	13	17	70		13	64	
		Amérique latine et Caraïbes	4 579	3	12			1	3		42	42	1		4 144	238	6	129
		Amérique du Nord	152		6						1	1	12		119		8	6
		Asie et Océanie	1 949	27	126		10	121	7		9	35	58	55		1 411	90	
		Europe	2 742		596			592			125	7				16	1	25
		Total partiel	10 367	726	1 043	605	1 071	790	869	587	323	265	18 923	1 070	4 280	239	1 511	1 835
Migration régulée	Aide au retour apportée aux migrants et aux gouvernements	Afrique	8 501	14 342	897	7 049	2 784	118	2 183	2 814	2 659	148	7 409	357	2	86	1 651	
		Moyen-Orient	2 060	10	1 069	6	2	111		61	61	2	2			67	732	
		Amérique latine et Caraïbes	6 325		413		10	27		1 457	1 457	15	3	2 384	1	20	1 995	
		Amérique du Nord	194		112					4	209	8	75	568		11	23	
		Asie et Océanie	6 793	1 794	823	133	23	383	24		4	662				645	2 112	
		Europe	14 695		8 511		2 334									3 188		
		Total partiel	10 305	14 342	11 825	7 188	2 819	2 973	2 207	2 814	2 863	2 537	7 509	928	2 426	1 829	9 701	
		Migration régulée - Total	20 672	15 068	12 868	7 793	3 890	3 763	3 076	3 401	2 986	2 802	26 432	1 998	6 706	2 340	11 536	

^a La région d'origine désigne le point de départ du migrant. Il s'agit généralement de son pays d'origine, dans lequel l'OIM l'aide à retourner.

^b Les pays/régions de destination désignent les pays/régions au départ desquels un migrant demande à bénéficier d'une aide au retour et à la réintégration et à partir desquels une aide au retour lui est fournie.